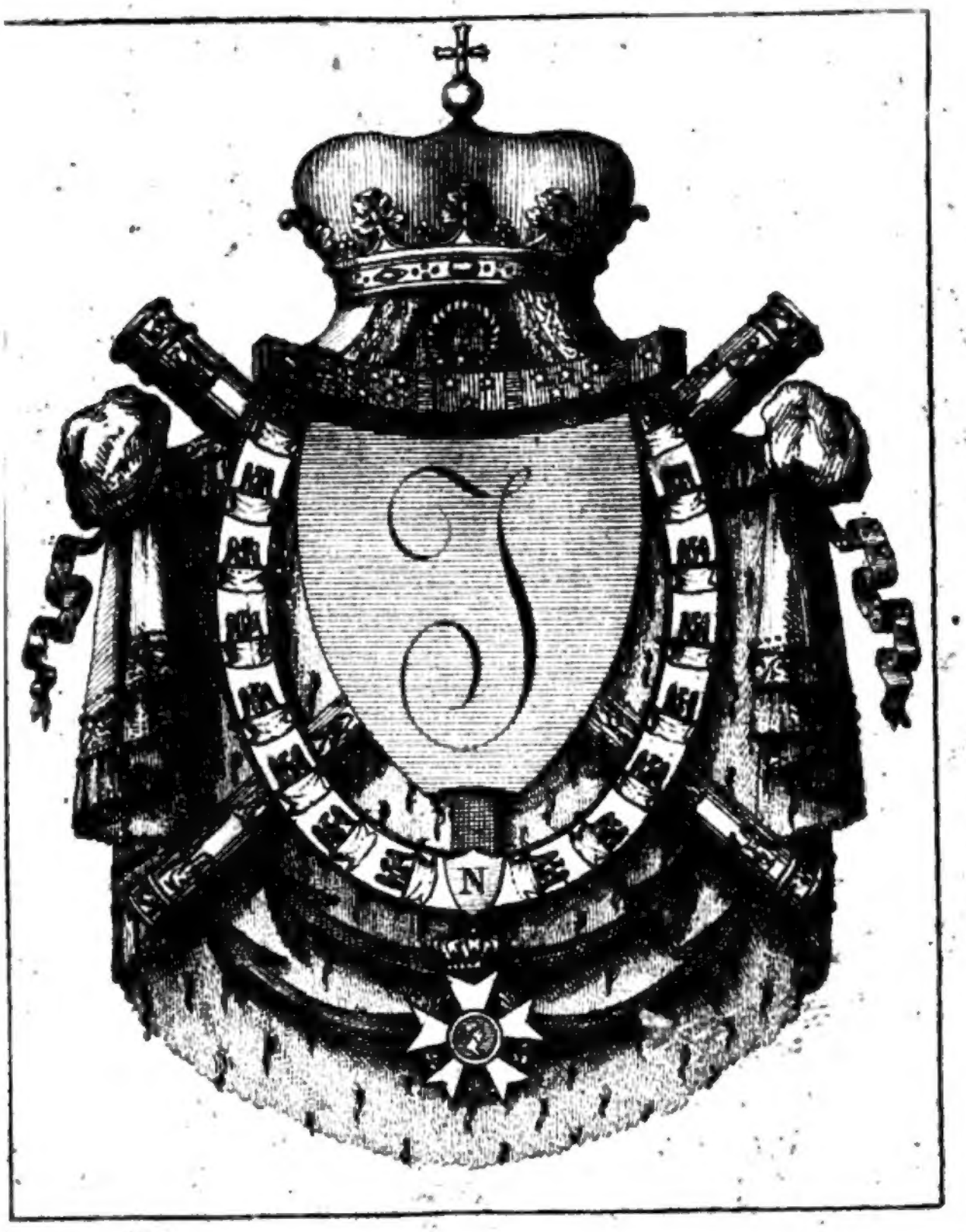

Digitized by Google

3780

Digitized by Google

Tafel XXXVIII-33(7

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE
D'ÉCOSSE.

TOME PREMIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

S4381

HISTOIRE
D'ÉCOSSE,
SOUS LES REGNES
DE
MARIE STUART,
ET DE
JACQUES VI.

Juſqu'à l'avénement de ce Prince à la Couronne d'Angleterre ;

Avec un abrégé de l'Hiſtoire d'Écoſſe, dans les temps qui ont précédé ces époques ;

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée & augmentée par le Traducteur, d'un Appendice contenant un grand nombre de pieces originales, qui n'avoient point encore été publiées en François, ainſi qu'une Diſſertation ſur le meurtre du roi HENRI DARNLY, & de Tables des matieres.

Par M. GUILLAUME ROBERTSON, *Docteur Miniſtre de* Lady Yeſter, *à Edimbourg.*

Traduite de l'Anglois.

TOME PREMIER.

A LONDRES.

M. DCC. LXXXIV.

BIBLIOTECA NAZIONALE PALATINO Napoli

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRE
A L'ÉDITEUR
DE CETTE HISTOIRE.

J'ai appris avec plaiſir, Monſieur, ue vous vous diſpoſiez à donner au pu- lic une nouvelle édition de l'Hiſtoire 'Ecoſſe, augmentée des pieces juſtifica- ives, &c. Le ſuccès de la premiere doit ous garantir celui de la ſeconde. Per- onne ne peint mieux que M. RO- ERTSON les ſentiments du cœur, a douceur de leur empire, le bel en- houſiaſme de la vertu, le trouble & la ureur des paſſions, les crimes & les re- ords qu'elles entraînent à leur ſuite. Le inceau de cet auteur ſe prête à tous les oloris : on voit dans ſon Hiſtoire, d'un ôté, l'amour, l'ambition, la jalouſie, orgueil, la vengeance, le fanatiſme ; e l'autre, l'amour de la gloire, celui e la patrie, de la liberté ; l'honneur,

l'humanité, la cruauté : contraſtes affreux, qui forment des ſituations attendriſſantes, & des peintures terribles des actions humaines, qui ſe trouvent toujours les mêmes chez tous les hommes de tous les ſiecles & de tous les pays, mais qui ſont plus violentes chez un peuple qui a été tardif à ſe policer.

Je vous dirois ici quelque choſe des talents particuliers de M. ROBERTSON, ſi ſon traducteur ne lui avoit pas rendu toute la juſtice qu'il mérite. D'ailleurs, ils ſont trop réels & trop ſenſibles pour ne pas trouver grand nombre de partiſans chez une nation qui eſt en poſſeſſion d'admirer tout ce qui eſt digne de l'être. Tant qu'on ne fera paſſer en notre langue que de ſemblables ouvrages, nous n'aurons qu'à louer le travail des traducteurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT

DU LIBRAIRE

SUR CETTE

NOUVELLE É-DITION.

Le reproche très-bien fondé qu'on a fait au traducteur de l'hiſtoire d'Ecoſſe de Mr. ROBERTSON, *d'avoir négligé la traduction de* l'appendice, *a donné lieu à cette ſeconde édition. Cet ouvrage, ſi applaudi en Angleterre, & ſi favorablement reçu en France, ſi curieux par le nombre des grands événements qu'il renferme, avoit d'autant plus beſoin de pieces juſtificatives, que le public, partagé d'opinion ſur le caractere des deux reines, qui en font le ſujet, ne pouvoit porter, ſans ce ſecours, un jugement bien équitable ſur le trait le plus tragique & le plus frappant de l'hiſtoire*

Digitized by Google

d'Ecoſſe. Les uns, partiſans outrés de la reine d'Angleterre, cherchent à juſtifier ſa conduite à l'égard de la reine d'Ecoſſe ; les autres, non moins prévenus, regardent cette derniere princeſſe comme une victime innocente, ſacrifiée à la vengeance & à l'ambition les plus cruelles. Il étoit donc eſſentiel de mettre ſous les yeux du lecteur les pieces ſur leſquelles il pût aſſeoir ſon jugement ; & c'eſt pour cette raiſon que Mr. ROBERTSON n'a pas négligé ce ſecours, & qu'il eſt d'autant plus extraordinaire, que ſon éloquent & ſavant traducteur n'ait pas ſuivi ſon exemple, en donnant au public la premiere édition de cet ouvrage.

Sans entrer dans toutes les raiſons qui rendoient la traduction de l'appendice de cette hiſtoire abſolument néceſſaire, il eſt évident que le lecteur, qui cherche à s'inſtruire des faits eſſentiels qu'elle renferme, devoit ſe procurer l'édition Angloiſe, s'il ſavoit cette langue, ou que les renvois à l'appendice devenoient inutiles pour celui qui ne l'entend pas, & qui n'eſt pas moins curieux que l'autre,

Digitized by Google

de juger des autorités employées par l'auteur, quand il n'eſt pas du nombre de ceux qui diſent : Dum caremus veris, gaudia falſa juvant.

Ceux qui prendront la peine de comparer cette édition avec la précédente, & de les rapprocher du texte, ſeront ſans doute étonnés de quelques fautes eſſentielles & d'une infinité de négligences ou d'omiſſions répandues dans la premiere édition. Je pourrois juſtifier le traducteur par un concours de circonſtances qu'il ne devoit pas prévoir ; mais je craindrois de déplaire à un philoſophe, qui n'aſpire qu'à la gloire de reconnoître ſes fautes, & de les réparer. Je ſuis en état d'aſſurer qu'il y a parfaitement réuſſi, ayant été témoin de l'examen rigoureux qu'il a ſubi de la part d'un Anglois, célebre par l'étendue de ſes connoiſſances, & de la docilité avec laquelle il a reçu la cenſure. Non content de ces corrections, il en a fait pluſieurs autres en reliſant lui-même ſon ouvrage avec la plus grande attention.

J'eſpere que les amateurs des deux

Digitized by Google

langues & de la vérité de l'hiſtoire, verront avec plaiſir un monument d'élégance & de fidélité auſſi recommandable que l'ouvrage de Mr. ROBERTSON, porté à ſon point de perfection, & une copie tellement conforme à ſon modele, que l'auteur & le traducteur peuvent, à mon gré, dire comme Horace :

Exegi monumentum ære
— Perennius.

Pour rendre les volumes plus égaux, & mettre ſous les yeux du lecteur tout ce qui concerne la mort du roi HENRI, ſans être obligé de recourir d'un volume à l'autre, j'ai jugé à propos de placer la diſſertation ſur la mort de ce prince, &c. à la fin du ſecond volume, qui renferme toute la ſuite de cette ſanglante tragédie. Mr. ROBERTSON, en auteur éclairé autant qu'équitable, y expoſe les raiſons qui peuvent faire ſoupçonner la reine MARIE d'avoir été complice du meurtre de ſon mari, & celles qui peuvent la juſtifier de ce reproche,

Digitized by Google

laiſſant à ſes lecteurs à décider laquelle de ces deux concluſions ſe rapporte mieux aux preuves qui en ont été produites. Cette piece, qui n'a jamais paru en François, renferme la même équité & la même impartialité qui caractériſent tous les ouvrages ſortis de la plume de ce ſavant auteur.

L'auteur & le traducteur ayant négligé d'inſérer dans l'appendice la lettre que la reine d'Ecoſſe écrivit à Éliſabeth après que cette princeſſe eut fait publier ſa ſentence de mort, on a cru devoir la placer en note à la ſuite de la lettre des comtes de Shrewsbury *&* Kent. *Si elle ne juſtifie pas pleinement l'innocence de la reine d'Ecoſſe, elle prouve au moins que celle d'Angleterre n'avoit aucun droit de la juger.*

A tous ces objets qui doivent rendre cette édition précieuſe, on a ajouté au commencement du premier volume, la carte géographique des iſles Britanniques, dont le lecteur judicieux ſentira toute l'utilité, & à la fin du quatrieme ou appendice, une ample table des ma-

Digitized by Google

tieres, qu'on avoit négligée à la précédente, ainſi qu'une table particuliere de la diſſertation.

Enfin, on n'a rien épargné pour prévenir tous les genres de fautes typographiques, & rendre cette édition digne du goût & des attentions du public.

Digitized by Google

PRÉFACE
DU TRADUCTEUR.

L'HISTOIRE apprend aux rois à commander, aux peuples à obéir. Elle inſtruit les hommes de tous les états. Elle donne des leçons au citoyen pour défendre ſa patrie, ſoit par la force des armes, ſoit par l'adreſſe des négociations. Elle préſente au chrétien le dépôt ſacré de ſa foi dans une tradition non interrompue. Le philoſophe y parcourt d'un œil tranquille la ſucceſſion des temps : l'univers devient pour lui un ſpectacle : il recherche les cauſes des grandes révolutions ; il les trouve dans la dépravation du cœur humain : il voit que l'hiſtoire des grands empires n'eſt le plus ſouvent que l'hiſtoire des grands crimes : il ſe dégage de l'illuſion des ſens pour aſpirer à des biens plus réels. Boſſuet, chargé de veiller au développement de l'ame d'un grand prince, & de la former pour le trône, penſa que l'hiſtoire étoit particuliérement deſtinée à l'inſtruction de ceux qui tiennent dans leurs

Digitized by Google

mains le ſort des nations. Il s'attacha à mettre ſous les yeux du prince, la ſuite des événements depuis la création du monde juſqu'à nos jours, & l'accompliſſement des deſſeins de la Providence prédits depuis tant de ſiecles. Le *Diſcours ſur l'Hiſtoire univerſelle*, compoſé pour M. le dauphin, a toujours paſſé pour un chef-d'œuvre; on y admire la ſublimité du génie de l'auteur, la force & l'énergie de ſes expreſſions, la juſteſſe & l'élévation de ſes idées : il nous fait regretter de n'avoir pas de ce grand homme une hiſtoire particuliere de ſon pays.

Tout citoyen ſe doit à ſa patrie; & lorſqu'on n'eſt point attaché au ſervice de l'état par quelque fonction particuliere, il eſt juſte de ſe faire des occupations qui puiſſent contribuer au bien général de la ſociété. Ce zele patriotique a peut-être animé ceux qui ont entrepris d'écrire l'hiſtoire des différentes nations : mais tous n'ont pas également réuſſi dans cette carriere. Pluſieurs n'ont fait qu'arranger dans un beau ſtyle, une ſuite de faits déguiſés par la flatterie, ou défigurés par l'intérêt. Quelques-uns ſe ſont diſtingués par leur fidélité, mais ils ne ſont lus que par un petit nombre

Digitized by Google

de gens qui ſentent le prix du vrai, & qui ne ſe laiſſent point éblouir par les ſaillies de l'imagination. M. Robertſon a réuni l'élégance & la fidélité dans *l'hiſtoire d'Ecoſſe* qu'il vient de donner au public : ouvrage qui a eu de la célébrité en naiſſant, & qui a mérité en Angleterre les plus grands applaudiſſements. Il paroît intéreſſant pour le bonheur des peuples, de rendre commune & générale l'utilité des ouvrages de ce genre. Cette maniere paiſible de s'enrichir des dépouilles de ſes voiſins n'a pas beſoin d'apologie ; & ſi je ſuis aſſez heureux pour avoir approché de mon original, j'eſpere que le lecteur me ſaura gré d'en avoir entrepris la traduction.

M. Robertſon, ſans chercher à reculer & à illuſtrer l'origine de ſa nation, la repréſente d'abord dans un état de barbarie & livrée à tous les inconvénients du gouvernement féodal. Il peint ſa patrie aſſervie à l'Angleterre par l'infidélité d'Édouard I, qui enleve à l'Écoſſe les titres de ſa liberté, qui veut lui donner des ſouverains & lui dicter des loix, & qui jette les fondements de cette antipathie qui a régné ſi long-temps entre les deux nations. Après avoir parcouru les premiers regnes, en obſervant tou-

jours de rapporter les faits principaux, & de tracer avec des traits hardis le caractere des princes & des perſonnages les plus remarquables, il commence ſon ſecond livre par la naiſſance de Marie Stuart, par ſon avénement au trône, & par les troubles de ſa minorité. Il annonce de loin cette étrange révolution, cette cataſtrophe ſinguliere qui conduit du trône à l'échafaud une princeſſe, accomplie, ſouveraine en Ecoſſe, reine douairere de France, héritiere préſomptive du royaume d'Angleterre. Il recherche la ſource de cette funeſte rivalité entre Eliſabeth & Marie : il la trouve dans une jalouſie de femme, & il fait voir que les plus grands événements n'ont bien ſouvent que des cauſes frivoles. Les portraits qu'il fait des ſouverains, de leurs miniſtres, des chefs de parti, de ceux qui y ont joué les rôles principaux, ſont d'une vérité, d'une force de coloris qui ne ſe trouve que dans les beaux modeles de l'antiquité. Tacite nous a donné le portrait de Tibere ; mais on accuſe cet hiſtorien de partialité, & d'avoir toujours cherché à donner aux actions de cet empereur une mauvaiſe interprétation. Robertſon ſonde les replis les plus cachés du cœur

Digitized by Google

'Eliſabeth : il dévoile tous les reſſorts
e ſa politique ; il ne cache point ſes
éfauts & ſes injuſtices, mais il y cher-
he des excuſes dans l'humanité & dans
ı néceſſité des circonſtances. Le por-
:ait de Marie eſt d'une beauté achevée,
auteur ne lui prodigue ni le blâme ni
:s éloges. Il la peint avec des graces &
es talents ſupérieurs ; mais dénuée de
rudence, entraînée par ſes paſſions, &
ictime des intrigues de ſa rivale. Marie
ıeurt en héros ; Eliſabeth paroît, dans
e moment terrible, rongée de remords :
Quelle leçon pour un philoſophe chré-
ien ! Les portraits de Murray, de Darn-
y, de Bothwell, du comte d'Eſſex,
e Cecil, & de tous les autres acteurs
ui paroiſſent ſur la ſcene, ſont d'une
:gale juſteſſe. On les voit tous agir re-
ativement au caractere que leur donne
'auteur, ſoit qu'il entre dans des détails
)articuliers, ſoit qu'il veuille peindre
:n général le génie des deux nations &
eur antipathie ; tout eſt conſéquent,
out marche d'un pas égal : la premiere
éflexion tient à la derniere ; l'auteur gé-
nit dès le commencement de ſon hiſ-
:oire, de l'aſſerviſſement de ſa patrie à
a couronne d'Angleterre. Il finit par
:xpoſer les avantages & les inconvé-

nients de la *réunion* des deux royaumes : il laiſſe au lecteur à juger ſi la réunion des pays a fait la réconciliation des peuples. Tel eſt le plan de l'ouvrage de M. Robertſon. L'enſemble en eſt admirable, les détails en ſont frappants. Des faits connus y prennent un nouvel intérêt par l'élégance avec laquelle ils ſont racontés : tout peut y devenir utile au lecteur attentif. Le politique y trouve des objets de ſpéculations, le philoſophe y reçoit des leçons de morale. La partie politique, la partie militaire ne laiſſent rien à deſirer. La partie ſeule de la religion y eſt traitée avec un enthouſiaſme qui n'eſt point le langage de la vérité. L'auteur parle avec exagération de la dépravation du clergé *papiſte*. Malheur qui, dans de certains temps, n'a peut-être été que trop réel. Il donne les plus grands éloges à des prédicateurs forcenés, tenant toujours à la main le flambeau de la diſcorde : toujours occupés à faire ſoulever les peuples contre le ſouverain, à donner à des ſujets des droits que Jeſus-Chriſt lui-même leur a refuſés. Il fait de ſon Knox un autre Ajax : il exalte ſa fermeté inébranlable & ſon zele pour la propagation de la réforme. Il veut intéreſſer le lecteur à la réforma-

Digitized by Google

tion des mœurs du clergé, & il introduit ſur la ſcene des perſonnages mille fois plus corrompus, qui, ſans miſſion ordinaire ni extraordinaire, attaquent le fond de l'ancienne religion; qui ne doivent, comme l'auteur le dit lui-même, le ſuccès de leurs prédications qu'à l'avarice & à l'ambition des nobles, & dont les diſcours ſéditieux ne tendent qu'à la ſubverſion totale de la ſociété. M. Robertſon, membre du clergé proteſtant, & porté par ſon mérite perſonnel à des emplois honorables, n'a pu ſans doute ſe diſpenſer de prendre un intérêt particulier au progrès des nouvelles opinions. Cependant s'il avoit vécu dans ces temps de troubles, s'il avoit été chargé d'annoncer le premier aux Ecoſſois qu'ils devoient quitter la religion de leurs peres, parce que les miniſtres de cette religion étoient corrompus, il y a lieu de croire qu'en ſe ſervant de ſon eſprit pour faire valoir ce foible argument, il auroit toujours ſuivi les mouvements de ſon cœur. Il auroit ſans doute évité ces maximes ſcandaleuſes qui rendent les ſujets arbitres de la conduite du ſouverain : il n'auroit point plongé ſa patrie dans cette ſuite de malheurs dont elle ſe reſſent encore aujourd'hui, & dont il

attribue lui-même l'origine au zele indiſcret de ces premiers prédicateurs. En effet, peut-on voir ſans étonnement des *miniſtres du ſaint évangile* prêcher une morale ſi manifeſtement oppoſée à l'évangile de paix. Si la fidélité indiſpenſable dans une traduction me l'avoit permis, j'aurois cru rendre ſervice à l'auteur & au public en retranchant ces épiſodes froids que M. Robertſon avec tout ſon art, n'a pu réchauffer que par le fanatiſme, & par la témérité des acteurs.

Comme l'ouvrage de M. Robertſon, le plus beau morceau d'hiſtoire qui ait paru depuis bien des années, eſt fait pour avoir chez toutes les nations le même ſuccès qu'il a eu dans ſon propre pays, j'eſpere que le judicieux auteur, ramené par la réflexion aux loix générales de la ſociabilité, appercevra la néceſſité d'y réformer des choſes capables d'allarmer des peuples attachés à leurs maîtres, imbus des opinions reçues depuis tant de ſiecles, & qui trouvent la regle invariable de tous leurs devoirs dans l'obéiſſance due à Dieu & au roi. Au reſte, il y a lieu de croire que ces déclamations auxquelles M. Robertſon ne s'eſt peut-être prêté que par état & faute de raiſons plus ſolides, ne feront

aucun effet ſur les gens affermis dans leur foi. Les indifférents y feront peu d'attention; les incrédules (s'il y en a) n'en tireront aucun avantage. Malgré ces ombres répandues ſur ce magnifique tableau de l'Ecoſſe, l'homme d'état, l'homme de guerre, en appercevront tout l'éclat. L'homme de lettres en tous genres, y prendra des leçons utiles. Si un peintre, ſi un poëte veulent travailler d'après l'hiſtoire de M. Robertſon, le peintre y trouvera ſes couleurs, le poëte y prendra ſon enthouſiaſme. On donnera toujours des éloges à un citoyen qui, plein d'amour pour ſa patrie, a conſacré ſes veilles à la noble ambition de donner le premier une exacte hiſtoire de ſon pays. On admirera la beauté du génie de l'auteur, la ſupériorité de ſes talents à repréſenter l'effort de toutes les paſſions ſur un grand théâtre : on verra avec plaiſir le philoſophe revenir par goût au fort de la littérature en Ecoſſe, obſerver les influences de la *réunion* ſur cette partie ſi intéreſſante du gouvernement, ſe plaindre de la néceſſité où l'on étoit autrefois d'avoir recours aux langues mortes dans les ouvrages d'eſprit, faire ſentir qu'on peut trouver dans ſa propre langue le tour &

Digitized by Google

l'expreſſion des anciens : montrer que la vérité eſt ſuſceptible des graces de l'élocution, & en préſenter lui-même un parfait modele.

Digitized by Google

PRÉFACE

DE L'AUTEUR.

JE donne cet ouvrage au public avec toute la méfiance & toute l'inquiétude naturelles à un auteur qui produit les premiers eſſais de ſa plume. Il y auroit peut-être de la prudence à ne point parler du temps que j'ai mis à le compoſer, & des peines que je me ſuis données pour le rendre digne de l'approbation des lecteurs, avant que de ſavoir ſi cette approbation lui ſera accordée.

Mais comme je me ſuis écarté en pluſieurs endroits de la route qu'ont ſuivie les hiſtoriens qui m'ont précédé, comme j'ai mis les faits dans un nouveau jour, & que j'ai peint les caracteres avec d'autres couleurs, je me crois obligé de rendre compte de ma conduite, & de faire connoître les autorités d'après leſquelles, à une diſtance de deux ſiecles, j'oſe contredire le témoignage d'hiſtoriens moins éloignés des événements ou même contemporains.

Les événements du regne de Marie donnerent naiſſance à deux partis, animés l'un

contre l'autre de la haine la plus forte, fondée ſur des intérêts politiques, aigrie par le zele de religion. Chacun de ces partis a eu des hiſtoriens d'un mérite diſtingué, mais qui ont adopté tous les ſentiments de leur faction, & qui ont cherché à juſtifier toutes ſes actions. La vérité ſeule n'a point conduit la plume de ces écrivains. Aveuglés par leurs préjugés, enthouſiaſmés par les rôles qu'ils avoient joué eux-mêmes dans les ſcenes dont ils ont donné le détail, ils ont plutôt fait l'apologie de leur parti, qu'ils n'ont écrit l'hiſtoire de leur pays. Les hiſtoriens qui leur ont ſuccédé les ont pris pour guides, les ont ſuivis preſque mot à mot, & ont répété leurs erreurs & leurs infidélités. Les paſſions qui agitoient les différents partis pendant ce ſiecle, ſe tranſmirent à la poſtérité; preſque tous les événements du regne de Marie devinrent des objets de doute ou de diſcuſſion: l'eſprit ardent de controverſe apperçut bientôt que, ſans des autorités plus évidentes & moins partiales que celles des hiſtoriens, aucun des points en queſtion ne pouvoit être décidé avec certitude. On fouilla dans les regiſtres, on produiſit des actes originaux, les archives publiques, ainſi que les cabinets des particuliers, devinrent la proie du zele & de la curioſité des écrivains des partis différents. Cecil raſ-

ſembla

ſembla avec une attention particuliere tout ce qui pouvoit avoir rapport au temps où il avoit lui-même joué un rôle ſi brillant ; il ſe munit d'une foule de titres originaux, propres à répandre la lumiere ſur cette partie de l'hiſtoire d'Angleterre & d'Ecoſſe, & qui ſont dans une telle abondance, qu'ils pourroient ſatisfaire le chroniqueur le plus avide. Le chevalier Robert Cotton, dont la bibliotheque eſt actuellement au public, fit des additions conſidérables & eſſentielles à la collection de Cecil. Digges, les compilateurs de *la cabale*, Anderſon, Keith, Haynes, Forbes, ont puiſé dans cette même collection, & en ont tiré la plupart des papiers qu'ils ont fait imprimer. Nous n'avons aucune hiſtoire d'Ecoſſe qui mérite la moindre attention, depuis que ces pieces ont été publiées. En les conſultant, j'ai été à portée dans pluſieurs occaſions, de corriger les négligences des anciens hiſtoriens, d'éviter les fautes dans leſquelles ils ſont tombés, & de dévoiler leurs infidélités.

Cependant pluſieurs papiers importants avoient échappé aux recherches de ces habiles compilateurs ; & malgré le grand nombre de ceux qu'ils ont mis au jour, il en reſtoit encore beaucoup dans l'obſcurité, ſoit qu'ils ne les euſſent pas remarqués, ou qu'ils n'euſſent pas jugé à propos de les publier. Il étoit

de mon devoir de chercher à me procurer ces papiers obmis, le déſagrément de cette tâche ennuyeuſe a été abondamment récompenſé par l'utilité que j'en ai retirée.

La bibliotheque de l'honorable faculté des avocats à Edimbourg contient non-ſeulement une vaſte collection de papiers originaux concernant les affaires d'Ecoſſe, mais auſſi les copies de pluſieurs autres également curieux, qui nous ont été conſervés par le chevalier Robert Cotton, ou qui ſe trouvent dans les bureaux publics en Angleterre. Les gardiens de cette bibliotheque ont bien voulu me les communiquer tous, & me permettre de les parcourir.

Quoique le cabinet Britannique (*British Muſæum*) ne ſoit pas encore ouvert au public, le docteur Birch, dont on connoît le penchant à obliger, m'a procuré l'accès de cette ſuperbe collection, bien digne de la grandeur & de la magnificence d'une nation policée.

La collection curieuſe & abondante des papiers relatifs au regne d'Eliſabeth, que le docteur Forbes avoit raſſemblés, & dont il n'avoit publié que deux volumes, ayant été continuée depuis ſa mort par le lord vicomte de Royſton, ce ſeigneur a eu la bonté de m'accorder l'uſage de quatorze volumes in-quarto, contenant les choſes relatives à mon ſujet.

Digitized by Google

Le chevalier Alexandre Dick m'a communiqué une collection précieuſe de papiers originaux en deux gros volumes. Ils regardent principalement le regne du roi Jacques. Pluſieurs de ces papiers ſont apoſtillés de la main de l'archevêque Spotſwood, & l'on voit par pluſieurs paſſages de ſon hiſtoire, qu'il les avoit lus d'un bout à l'autre avec beaucoup d'attention.

M. Calderwood, eccléſiaſtique presbytérien, fameux dans le dernier ſiecle, avoit par une ſuite de compilations, formé une hiſtoire d'Ecoſſe depuis le commencement du regne de Jacques V, juſqu'à la mort de Jacques VI, en ſix gros volumes, & il y avoit inſéré pluſieurs pieces intéreſſantes qu'on ne trouvoit pas ailleurs. Mon reſpectable ami M. George Wisharr, principal clerc de l'égliſe d'Ecoſſe, m'a remis une copie de cette hiſtoire, qui eſt toujours reſtée en manuſcrit, & qui appartient à cette égliſe.

Le chevalier David Dalrymple m'a communiqué les papiers qu'il avoit raſſemblés au ſujet de la conſpiration de Gowry, & il m'a de plus fait part de ſes opinions ſur cet événement problématique de l'hiſtoire d'Ecoſſe; ce qui m'a mis en état de répandre la lumiere ſur ce fait, & d'en écarter l'obſcurité & la confuſion dont il avoit été juſqu'ici enveloppé.

M. Goodall, qui ſavoit que mes ſentiments étoient bien différents des ſiens au ſujet de la conduite & du caractere de la reine Marie, ne laiſſa pas de me communiquer un volume de manuſcrits qu'il avoit en ſa poſſeſſion, contenant un grand nombre de pieces intéreſſantes, copiées ſur les originaux de la bibliotheque Cottonienne & du bureau des papiers, par le feu révérend M. Grawford, profeſſeur royal d'hiſtoire eccléſiaſtique dans l'univerſité d'Edimbourg. J'ai auſſi reçu de M. Goodall la table originale des lettres gardées par le régent Lennox pendant ſon adminiſtration.

J'ai conſulté toutes ces pieces autant que j'ai cru qu'elles pouvoient m'être de quelque utilité pour éclaircir les faits du temps que j'ai parcourus dans mon hiſtoire. Je laiſſe au public à juger ſi je m'en ſuis ſervi avec ſuccès pour confirmer ce qui étoit déja connu, pour aſſurer ce qui étoit douteux, ou pour déterminer ce qui faiſoit des objets de diſcuſſion.

Le libre accès que j'ai eu dans les différents dépôts, m'auroit mis à portée de recueillir un aſſez grand nombre de papiers pour rendre mon Appendice auſſi volumineux que les plus fortes collections de mes prédéceſſeurs; mais je me ſuis contenté d'en

Digitized by Google

ɔublier un petit nombre des plus curieux, & que j'ai cru devoir produire comme autant de garants de ma fidélité & de ma ſincérité. Aucun de ceux que j'ai raſſemblés, n'avoit encore paru dans les précédentes collections.

J'ai ajouté à mon ſecond tome une *Diſſertation critique ſur le meurtre du roi Henri, & l'authenticité des lettres de la reine à Bothwell.* Je ſuis redevable des faits & des obſervations relatifs aux lettres de la reine Marie, à mon ami M. Jean Davidſon, l'un des greffiers du ſceau privé, qui a examiné ce point d'hiſtoire avec ſa ſagacité & ſon habileté ordinaires.

Digitized by Google

HISTOIRE

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

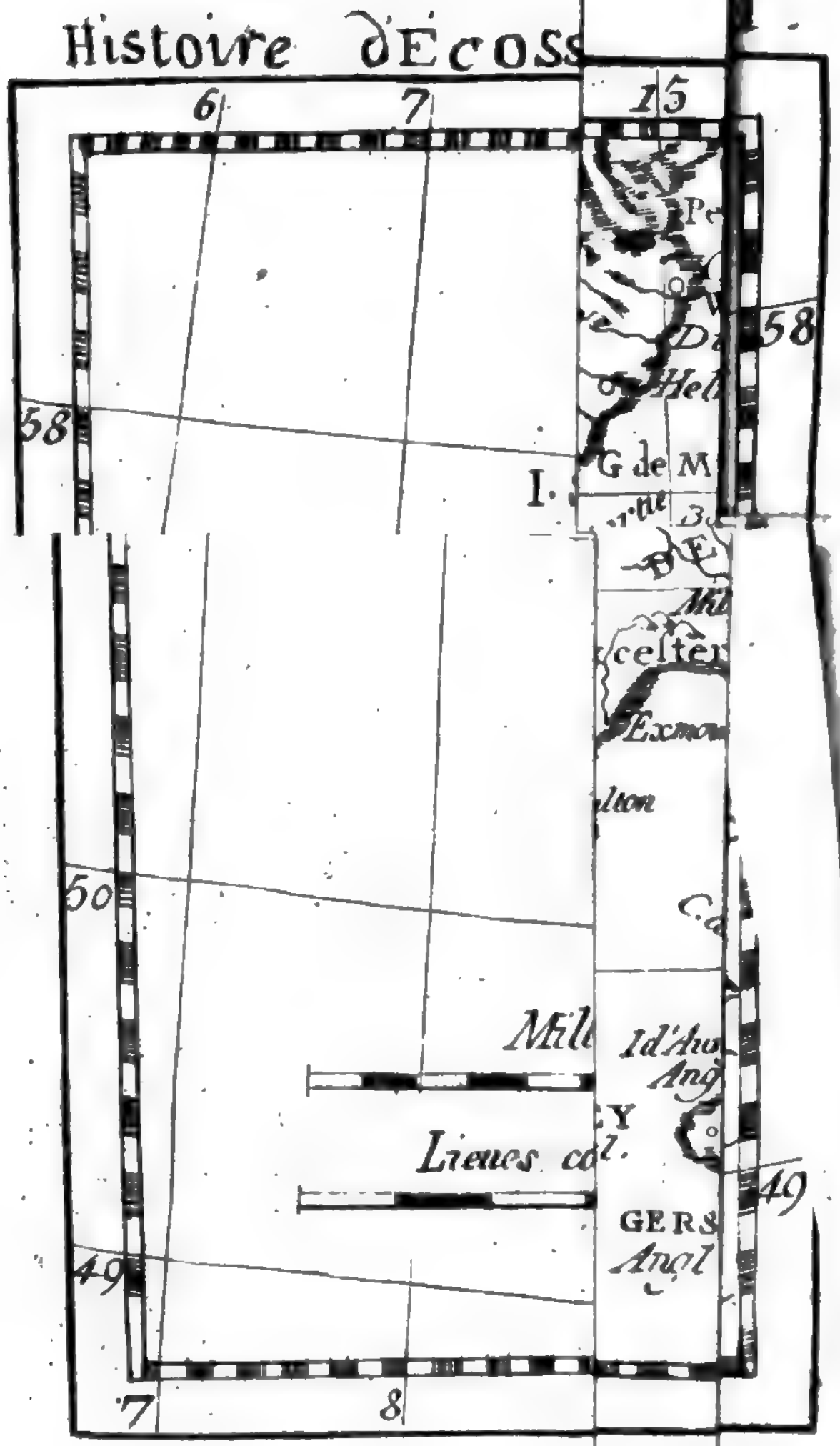
6
7
15
58
58
50
49
49
7
8
I.
G de M
celter
Exmo
Mil
Lieues
GERS
Angl

HISTOIRE
D'ÉCOSSE.

LIVRE PREMIER.

Abrégé de l'Hiſtoire d'Écoſſe avant la mort de Jacques V.

Origine des nations incertaines & fabuleuſes.

LES premiers temps de l'hiſtoire d'Ecoſſe ſe perdent dans l'obſcurité de la fable. Les nations, ainſi que les hommes, n'arrivent que par degrés à la force de l'âge. Les événements de leur enfance, ou de leur tendre jeuneſſe, ſeroient difficiles à raſſembler, & ne mériteroient d'ailleurs aucune attention.

L'ignorance groſſiere qui régnoit anciennement dans tout le nord de l'Europe, les tranſmigrations continuelles de ces peuples, & les révolutions fréquentes

Digitized by Google

& deſtructives qu'elles occaſionnerent ; mettent dans l'impoſſibilité de découvrir l'origine de tous les royaumes qui ſont établis aujourd'hui dans cette partie du monde. Tout ce qui eſt au-delà de ce court eſpace de temps que les annaliſtes accrédités ont parcouru, eſt plein d'obſcurités, & laiſſe à l'invention un vuide immenſe à remplir. Chaque nation, par une vanité inſéparable de la nature humaine, a cherché à remplir ce vuide en combinant des faits propres à illuſtrer & à reculer ſon origine ; & l'hiſtoire deſtinée à préſenter le vrai, & à donner des leçons de ſageſſe, débute par un tiſſu de fictions & d'abſurdités.

Origine des Ecoſſois.

Les Ecoſſois ſont auſſi entêtés de l'antiquité de leur origine, qu'aucun de leurs voiſins. Ils cherchent à ſe prévaloir de quelques légendes apocryphes, d'anecdotes encore plus incertaines, tirées de leurs anciens poëtes, & ils étalent en conſéquence une longue ſuite de rois pluſieurs ſiecles avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, avec des détails bien circonſtanciés des choſes remarquables arrivées ſous leurs regnes. Cependant il eſt certain que pour ce qui concerne l'Ecoſſe & les autres pays du nord, les premieres connoiſſances que nous en avons &

Digitized by Google

les plus assurées, ne se tirent point de leurs propres auteurs, & qu'on est obligé d'avoir recours à ceux des romains. Lors- AN. 81.
que les romains, sous la conduite d'Agricola, porterent pour la premiere fois leurs armes au nord de la Bretagne, ils trouverent ce pays habité par les Calédoniens, peuple féroce & guerrier. Après avoir repoussé plutôt que subjugué cet ennemi, ils éleverent une forte muraille entre les embouchures des rivieres de Forth & de Clyde, & ils y fixerent les bornes de leur empire. L'empereur AN. 121.
Adrien, informé des difficultés qu'il y avoit à défendre une frontiere aussi reculée, resserra les bornes de la province Romaine en Bretagne, & fit construire un nouveau rempart entre Neucastle & Carlisle. Les empereurs suivants eurent l'ambition de recouvrer ce qu'Adrien avoit abandonné, & le pays renfermé entre les deux remparts, fut possédé alternativement par les Romains & par les Calédoniens. Vers le commencement du cinquieme siecle, les incursions des Goths, & autres peuples barbares, obligerent les Romains de rappeller les légions qui gardoient les provinces frontieres, pour venir défendre le centre de leur empire. Ils abandonnerent alors tou-

Digitized by Google

tes leurs conquêtes dans la Bretagne.

AN. 422. Le long ſéjour qu'ils avoient fait dans cette iſle avoit commencé à policer ces peuples, & leur avoit fait perdre quelque choſe de leur ancienne férocité. Les Bretons dûrent à leur commerce avec les Romains, l'art d'écrire, & celui de chiffrer & de calculer, ſans le ſecours deſquels il eſt impoſſible de tranſmettre à la poſtérité la mémoire des événements.

Après la retraite des Romains, la Bretagne ſeptentrionale reſta ſous la domination des Scotes ou Ecoſſois, & des Pictes. Les premiers, dont les auteurs Romains ne font aucune mention avant la fin du quatrieme ſiecle, étoient vraiſemblablement une colonie de Celtes ou Gaulois. On apperçoit cette affinité dans leur langage, leurs mœurs, leurs rites & leurs cérémonies religieuſes; circonſtances bien plus déciſives pour connoître l'origine des nations, que les traditions fabuleuſes, ou les contes d'annaliſtes crédules & mal informés. Les Ecoſſois, ſuivant l'opinion commune, s'établirent d'abord en Irlande, & continuant enſuite à s'étendre par degrés le long des côtes, ils aborderent enfin ſur les côtes oppoſées à cette iſle, & y fixerent leur demeure. Ils eurent pendant pluſieurs ſiecles,

Digitized by Google

des guerres vives & ſanglantes à ſoutenir contre les Pictes. A la fin, Kenneth II, le ſoixante & neuvieme roi des Ecoſſois, ſuivant leur tradition fabuleuſe, remporta une victoire complete ſur les Pictes, & réunit en une ſeule monarchie tout le pays renfermé entre la muraille d'Adrien & la mer du nord. Ce royaume prit le nom ſous lequel il eſt aujourd'hui connu, & il le reçut de ces peuples qui y étoient d'abord arrivés comme étrangers, & qui y étoient pendant long-temps reſtés ignorés & peu conſidérables. AN. 838.

A cette époque, l'hiſtoire d'Ecoſſe commenceroit à mériter quelqu'attention, ſi les faits portoient le caractere d'authenticité. Mais en partageant avec les autres nations l'inconvénient d'avoir nos antiquités reculées, enſevelies dans d'épaiſſes ténebres, nous avons le malheur particulier de voir nos faits les plus récents, couverts, à-peu-près de la même obſcurité, par la politique envieuſe d'Edouard I, roi d'Angleterre. Vers la fin du treizieme ſiecle, ce prince entreprit de révoquer en doute l'indépendance de l'Ecoſſe, alléguant que ce royaume étoit un fief de la couronne d'Angleterre, & ſoumis à tous les devoirs de vaſſalité. Pour établir cette prétention, il s'empara des

Obſcurité particuliere à l'hiſtoire d'Ecoſſe.

archives publiques, il fit piller les égliſes & les monaſteres, il ſe ſaiſit par force ou par ſupercherie de pluſieurs monuments d'hiſtoire, qui tendoient à prouver, les uns l'ancienneté, d'autres la liberté du royaume d'Ecoſſe; il en emporta un grand nombre en Angleterre, & ordonna qu'on brûlât le reſte *. Cette fatale époque devoit enſevelir dans l'oubli tous les évènements paſſés; cependant quelques chroniques imparfaites échapperent à Edouard; des écrivains étrangers avoient recueilli quelques faits des plus importants, relatifs à l'Ecoſſe, & une tradition non ſuſpecte conſervoit le ſouvenir des événements les plus récents. Jean de Fordun, qui vivoit dans le quatorzieme ſiecle, raſſembla avec un zele induſtrieux ces fragments épars, & il en tira des matériaux dont il forma une hiſtoire ſuivie.

Cet ouvrage fut reçu avec applaudiſſement par ſes concitoyens; & comme il ne ſe trouvoit plus d'autres monuments plus anciens auxquels on pût avoir recours, cette hiſtoire prit la place des annales authentiques du royaume d'Ecoſſe. On en tira des copies dans pluſieurs monaſteres, & quelques religieux en don-

* Inne, eſſai, 552.

erent la continuation ſous les regnes ivants. Vers le commencement du ſei-eme ſiecle, Jean Major & Hector Bœ-iius publierent leurs hiſtoires d'Ecoſſe, premier d'un ſtyle ſec & concis, le ſe-ond avec plus d'agrément & d'abon-ance; mais l'un & l'autre adoptant trop cilement les traditions fabuleuſes. Quel-ues années après, Buchanan entreprit même ouvrage; & ſi l'exactitude & impartialité ſe rencontroient avec l'élé-ance, le goût, la pureté, le nerf de ſon yle, cette hiſtoire pourroit aller de pair vec les plus beaux ouvrages de l'anti-uité. Mais au-lieu de rejetter les abſur-ités des anciens chroniqueurs, il s'atta-he à les embellir, il donne des graces la fiction, à ces vieilles légendes qui 'avoient auparavant que de la rudeſſe & le l'extravagance.

L'hiſtoire d'Ecoſſe peut être diviſée en quatre périodes. La premiere depuis l'o-igine de la monarchie juſqu'au regne le Kenneth II. La ſeconde depuis la con-quête de Kenneth ſur les Pictes juſqu'à a mort d'Alexandre III. La troiſieme va ıſqu'à la mort de Jacques V; & la qua-rieme continue juſqu'à l'avénement de acques VI au trône d'Angleterre.

Quatre époques les plus remarquables de l'hiſtoire d'Ecoſſe.

La premiere période ne préſente que

fables & conjectures. On doit l'abandonner aux recherches & à la crédulité des compilateurs de vieilles chroniques. A la ſeconde époque, on commence à entrevoir la vérité. Cette premiere lueur s'accroît par degrés : on peut paſſer légérement ſur les événements qu'elle préſente, ſans s'attacher au détail & à la diſcuſſion. A la troiſieme époque, l'hiſtoire d'Ecoſſe devient plus intéreſſante & plus authentique au moyen des monuments qui ſe ſont conſervés en Angleterre. Le récit des événements y eſt accompagné de l'expoſition de leurs cauſes & de leurs effets : on y peint le caractere des principaux acteurs ; les mœurs du ſiecle y ſont préſentées : on y trouve les divers changements arrivés dans la conſtitution ; un Ecoſſois peut alors commencer à lire avec attention & avec fruit l'hiſtoire de ſon pays.

Les affaires d'Ecoſſe ſont, pendant le cours de la quatrieme période, tellement mêlées avec celles des autres nations ; ſa poſition dans l'état politique de l'Europe devient ſi intéreſſante, & ſi liée avec celle des royaumes voiſins, que ſon hiſtoire devient un objet d'attention pour tous les étrangers, & qu'il ſeroit impoſſible de ſe former de juſtes idées, tant

Digitized by Google

des événements les plus remarquables, que des perſonnages les plus diſtingués du ſeizieme ſiecle, ſans avoir quelque connoiſſance des révolutions extraordinaires & variées qui ont agité le royaume d'Ecoſſe.

Précis de la troiſieme époque.

Je me bornerai dans cet ouvrage à donner l'hiſtoire de la quatrieme époque. Un coup d'œil ſur l'état politique de ce royaume, pendant celle qui la précede immédiatement, fera le ſujet de ce premier livre. Cette introduction eſt également néceſſaire aux étrangers, & aux Ecoſſois qui veulent s'inſtruire de l'hiſtoire de leur pays.

La période depuis la mort d'Alexandre III, juſqu'à la mort de Jacques V, contient environ deux cents cinquante ans, depuis l'année 1286, juſqu'en 1542.

Démêlés au ſujet de l'indépendance de l'Ecoſſe.

La ſcene s'ouvre par la fameuſe conteſtation, au ſujet de l'indépendance de l'Ecoſſe. Avant la réunion des deux royaumes d'Angleterre & d'Ecoſſe, cette queſtion étoit très-importante. Si l'une des deux couronnes avoit été regardée comme feudataire & vaſſale de l'autre, le traité d'union n'auroit pas pu être fait de pair à pair, & les avantages donnés au royaume dépendant auroient été regardés comme une conceſſion faite par

Digitized by Google

un ſouverain à ſon vaſſal. Vers le commencement du ſiecle paſſé, pendant que le traité d'union ſe négocioit, cette queſtion fut agitée avec toute la chaleur & l'animoſité naturelles entre deux nations rivales. Ce qui étoit alors une diſpute ſérieuſe, eſt devenu depuis la réunion un ſimple objet de curioſité. Cependant, cette conteſtation qui a paru ſi importante à nos ancêtres, ne peut pas nous être abſolument indifférente.

Les Rois d'Ecoſſe poſſédoient anciennement quelques-uns des comtés ſitués au nord de l'Angleterre; & ſuivant les plus anciennes traditions des coutumes féodales, ils tenoient ces poſſeſſions du roi d'Angleterre, & lui en rendoient hommage. Cet hommage que le roi d'Ecoſſe ne devoit que pour les pays qu'il poſſédoit en Angleterre, ne dérogeoit en aucune maniere à ſa dignité royale. Rien de plus analogue à l'eſprit du droit féodal que de voir la même perſonne être en même-temps ſeigneur & vaſſal, libre & dépendant, à raiſon de ces différentes poſſeſſions *.

---

* On en voit un exemple bien ſingulier dans l'hiſtoire de France. Arpin vend la vicomté de la ville de Bourges au roi Philippe I, qui rend hom-

La couronne d'Angleterre étoit ſans contredit indépendante, quoique les princes qui l'ont portée aient été pendant pluſieurs ſiecles vaſſaux des rois de France, & à raiſon des pays qu'ils poſſédoient dans ce royaume, tenus de rendre tous les ſervices qu'un ſouverain féodal eſt en droit d'exiger. Les rois d'Ecoſſe étoient dans le même cas : monarques libres & indépendants, mais vaſſaux des Rois d'Angleterre, pour raiſon des pays qu'ils poſſédoient dans l'étendue de ce royaume. Le monarque Anglois, content des droits qui lui étoient acquis par la loi, & qui ne lui étoient point conteſtés, ne ſongeoit point à en uſurper d'autres. L'Angleterre conquiſe par les Saxons qui la diviſerent en pluſieurs petits royaumes, n'étoit point en état d'étendre ſon do-

---

mage au comte de Sancere pour la portion du territoire qui relevoit de ce Seigneur. An. 1100. Je croïs que ni dans l'hiſtoire d'Angleterre, ni dans celle d'Ecoſſe, on ne trouveroit un pareil exemple d'un roi rendant hommage à ſon propre ſujet. Philippe-le-Bel abolit cet uſage en France en 1302. *Henaut, abrégé chronol.* Un fait à-peu-près ſemblable, eſt celui de l'abbé de Melooſſ, qui, en l'année 1535, nomme le roi Jacques V bailli ou *Steward* de cette abbaye, l'inveſtiſſant de tous les pouvoirs appartenants à cet office, & lui déclarant qu'il eſt reſponſable à l'abbé de l'exercice dudit office. *Archiv. publ. d'Edimbourg.*

maine aux dépens de l'Ecoſſe qui ne formoit alors qu'une ſeule monarchie. Ces petites principautés ſe réunirent à la vérité peu-à-peu, & formerent à la fin un royaume : mais les princes qui y régnoient, expoſés continuellement aux invaſions des Danois, & ſouvent obligés de plier ſous le joug de ces pirates formidables, porterent rarement leurs armes en Ecoſſe, & furent abſolument hors d'état de tenter avec ſuccès des entrepriſes ſur ce pays. Les premiers Rois Normands, occupés à introduire leurs loix & leurs coutumes dans le royaume qu'ils avoient conquis, ou bien à ſe maintenir ſur un trône, auquel pluſieurs d'entre eux n'avoient que des droits fort incertains, ne ſongeoient point à étendre leur autorité, ni à former des prétentions ſur l'Ecoſſe. L'infortune imprévue d'un roi d'Ecoſſe fit concevoir aux Anglois le projet d'aſſujettir ce royaume. Guillaume fut fait priſonnier à Alnwick, par Henri II, roi d'Angleterre, qui, pour prix de ſa liberté, exigea de lui une rançon exorbitante, avec promeſſe de lui remettre les places les plus fortes de ſes états, & le força en même-temps de lui rendre hommage de tout ſon royaume. Richard I, Prince généreux, renonça ſo-

Digitized by Google

mnellement à cet hommage, & af-
anchit Guillaume des conditions du-
's qu'Henri lui avoit impoſées. Au bout
un ſiecle ou environ, après la mort
Alexandre III, Edouard I ſut ſe pré-
aloir de la ſituation des affaires d'E-
oſſe; il acquit plus d'influence & d'au-
orité dans ce royaume qu'aucun des rois
'Angleterre, ſes prédéceſſeurs; & s'at-
ıchant plutôt à imiter la politique in-
éreſſée de Henri, que la grandeur d'a-
ne de Richard, il fit revivre la préten-
ion de ſouveraineté que le premier avoit
ormée.

Marguerite de Norwege, petite-fille l'Alexandre, & héritiere de ſa couron- ne, ne lui ſurvécut pas long-temps. Le droit de ſucceſſion appartenoit aux deſ- cendants de David, comte de Hunting- on, troiſieme fils du Roi David I. De ce nombre étoient Robert Bruce & Jean Baliol, deux illuſtres compétiteurs qui ſe mirent ſur les rangs. Bruce étoit fils d'I- ſabelle ſeconde, fille du comte David. Baliol étoit petit-fils de Marguerite, fille aînée de ce même comte. Suivant les loix actuellement établies pour les ſuc- ceſſions, le droit de Baliol étoit le meil- leur; & quoique Bruce eût pour lui la proximité du ſang & du degré, la pré-

Examen des prétentions de Bruce & de Baliol.

tention de Baliol, comme repréſentant ſa mere & ſa grand'mere, auroit dû paroître inconteſtable. Mais l'ordre de ſucceſſion n'étoit point déterminé alors avec la même préciſion qu'il l'eſt aujourd'hui. La queſtion parut auſſi difficile qu'elle étoit importante; & quoique les préjugés du peuple, & peut-être les anciennes loix du royaume parlaſſent en faveur de Bruce, les deux candidats furent chacun de leur côté ſoutenus par des factions puiſſantes. Il étoit à craindre qu'un différend que la loi ne décidoit point, fût terminé par les armes. Pour éviter les malheurs d'une guerre civile, Edouard fut choiſi pour arbitre, & les deux parties convinrent de s'en rapporter à ſa déciſion. Cette démarche penſa être fatale à l'indépendance de l'Ecoſſe, & la nation, par ſon empreſſement à ſe garantir de la guerre civile, fut non-ſeulement expoſée à cette calamité, mais même ſur le point d'être ſoumiſe à un joug étranger. Edouard étoit artificieux, brave, entreprenant, régnant ſur un peuple puiſſant & guerrier, en paix avec tout l'univers. L'anarchie où ſe trouvoit l'Ecoſſe, l'ambition des compétiteurs prêts à ſacrifier leur patrie pour ſe procurer une couronne, même dépendante, inviterent Edouard à ſe mettre

Digitized by Google

emiérement en poſſeſſion du royaume,
enſuite à l'aſſujettir. L'autorité d'arbi-
: qui lui avoit été conférée imprudem-
:nt, & dont les Ecoſſois n'avoient pas
ıti les conſéquences dangereuſes, le
it en état d'exécuter ſes projets avec la
us grande facilité. Sous prétexte d'exa-
iner la queſtion avec plus de ſolemni-
, il convoqua tous les barons d'Ecoſ-
, à Norham ; il en gagna quelques-uns,
intimida les autres, & il les amena
ous, ſans en excepter Bruce & Baliol,
reconnoître l'Ecoſſe pour fief de la
ouronne d'Angleterre, & à lui prêter
rment de fidélité, comme à leur ſei-
ıeur lige, ou à leur ſouverain. Ce pre-
ier pas fait, le conduiſit à un autre bien
us important. Edouard repréſenta qu'il
roit inutile qu'il prononçât un juge-
ent qu'il ne ſeroit point en droit de faire
:écuter, & il demanda en conſéquence
ı'on le mît en poſſeſſion du royaume,
our qu'il pût enſuite le remettre à celui
ont le droit ſeroit trouvé le meilleur.
a puſillanimité des nobles, l'impatiente
nbition des prétendants, étoient por-
:es à un tel point, que tous conſenti-
:nt à cette étrange demande, à l'excep-
on d'un ſeul homme, Gilbert d'Umfra-
ille, comte d'Angus, qui eut le cou-

rage de refuſer de rendre à l'ennemi de ſon pays les châteaux qu'il avoit en garde. Edouard trouvant Baliol le plus ſoumis & le moins à craindre des deux compétiteurs, ſe hâta de prononcer en ſa faveur.

Baliol renouvella ſes actes de ſujétion, ſe reconnut vaſſal de l'Angleterre, & ſe ſoumit à toutes les conditions que le ſouverain, qu'il venoit de reconnoître, voulut lui impoſer.

Edouard, après avoir ainſi placé ſa créature ſur le trône d'Ecoſſe, & forcé la nobleſſe de renoncer à l'indépendance & à l'ancienne liberté de ſon pays, penſa que ſon haut domaine * ſur l'Ecoſſe étoit ſolidement établi. Mais il voulut trop tôt agir en maître. L'eſprit d'indépendance, une ſorte de férocité, faiſoient porter impatiemment à ces nouveaux vaſſaux un joug auquel ils n'étoient point accoutumés.

Baliol lui-même, cet eſprit bas & rampant, commençoit à ſe mutiner. Edouard qui n'avoit plus beſoin de ce fantôme de roi, le força de deſcendre du trône, & entreprit même ouverte-

---

* *Dominium eminens*; c'eſt le droit de Suzeraineté.

Digitized by Google

ment de s'emparer de la couronne, comme lui étant dévolue pour forfaiture & crime de rébellion de ſon vaſſal. Dans ce moment critique parut ſur la ſcene un héros à qui l'enthouſiaſme & l'admiration des Ecoſſois a fait attribuer des proueſſes fabuleuſes, quoique ſa valeur, ſa probité, ſa ſageſſe, n'euſſent pas beſoin d'être relevées par le merveilleux de la fiction. Guillaume Wallace, preſque ſeul, oſa prendre les armes pour la défenſe du royaume, & ſa hardieſſe réveilla les eſprits de ſes concitoyens. Enfin, Robert Bruce, petit-fils de celui qui avoit diſputé la couronne à Baliol, ſe préſenta pour faire valoir ſes propres droits, & pour venger l'honneur de ſa patrie. Les nobles, confus de leur baſſeſſe, furieux des affronts continuels qu'on faiſoit à la nation, ſe rangerent en foule ſous ſes étendards. Le monarque Anglois, dans le deſſein d'écraſer d'un ſeul coup la rébellion, entre en Ecoſſe à la tête d'une armée formidable. Les Ecoſſois, quoique ſouvent vaincus dans pluſieurs batailles, ne furent point domptés. Le zele ardent de la nobleſſe pour l'indépendance du royaume, la prudence & la valeur de Bruce, & plus que tout, l'enthouſiaſme national pour une cauſe de cette eſpece,

repouſſerent tous les efforts d'Edouard, renverſerent tous ſes projets, & contrebalancerent les avantages qu'il tenoit du grand nombre & de l'opulence de ſes ſujets. La guerre continuée pendant plus de ſoixante-dix ans, preſque ſans interruption, n'eut pas un meilleur ſuccès pour les Rois d'Angleterre. Bruce & ſa poſtérité ſe maintinrent en poſſeſſion du trône d'Ecoſſe, & gouvernerent avec une autorité qui ne le cédoit en rien à celle des premiers Rois.

Mais pendant que le ſort des armes, juge ſouverain des querelles entre les nations, étoit employé pour terminer ce démêlé, ni Edouard, ni les Ecoſſois ne paroiſſoient douter de leur bon droit. On en appelloit à l'hiſtoire, on compulſoit les anciens regiſtres, & de part & d'autre on produiſoit des titres qu'on regardoit comme inconteſtables. On voit encore aujourd'hui les lettres & mémoires adreſſés par les deux partis au Pape, qu'on regardoit alors comme le pere commun, & qu'on réclamoit auſſi très-ſouvent comme le juge légitime de tous les princes chrétiens. Les fables des premiers temps de l'hiſtoire d'Angleterre, la partialité des chroniqueurs, des traités & des chartes ſuppoſées, étoient les preuves dont

Digitized by Google

Edouard ſe ſervoit pour appuyer ſon droit de ſouveraineté ſur l'Ecoſſe : & l'hommage rendu par les rois d'Ecoſſe, pour les pays qu'ils poſſédoient en Angleterre, étoit fauſſement allégué comme renfermant implicitement la preuve de la ſujétion de tout le royaume *. Quelque mal fondées que fuſſent les prétentions des Anglois, ils ne manquerent jamais de les faire revivre dans toutes les querelles qui s'éleverent depuis entre les deux nations, & elles furent toujours rejettées avec indignation par les Ecoſſois ; de-là cette haine implacable & forcenée qui ſubſiſta pendant ſi long-temps entre ces deux royaumes. Cette antipathie nationale étoit fomentée, non-ſeulement par des hoſtilités fréquentes, par des injuſtices réciproques, mais auſſi parce que l'Anglois regardoit l'Ecoſſois comme un vaſſal qui avoit eu l'audace de ſe révolter, & que l'Ecoſſois de ſon côté regardoit l'Anglois comme un uſurpateur, qui n'avoit pour but que de l'aſſervir.

Dans les premieres années du regne de Bruce, la forme du gouvernement en Ecoſſe étoit la même que dans tous les

Etat du royaume au commencement du regne de Bruce.

* Eſſais hiſtoriques d'Anderſon, concernant l'indépendance, &c.

Digitized by Google

autres royaumes de l'Europe. Cette reſſemblance étonnante de conſtitutions & de loix, prouve démonſtrativement que les nations qui renverſerent l'empire Romain, & qui fonderent ces royaumes, quoique partagées en différentes colonies, & diſtinguées par des noms différents, étoient originairement le même peuple. Lorſqu'on jette les yeux ſur le *ſyſtême féodal*, ſur les loix, ſur la politique, & ſur la conſtruction ſinguliere de cet édifice prodigieux, le premier objet qui nous frappe eſt le roi. On prétend qu'il eſt le ſeul propriétaire de toutes les terres qui ſont dans ſes états; que ſes ſujets tiennent de lui leurs poſſeſſions, & que par reconnoiſſance ils conſacrent leurs vies à ſon ſervice : que toutes les marques de diſtinction, les titres, les dignités, découlent de lui comme de la ſource de tous les honneurs & de toutes les graces. Nous voyons les pairs les plus puiſſants, proſternés à ſes pieds, les mains jointes, lui prêter ſerment de fidelité, & le reconnoître pour leur *Seigneur lige & ſouverain* : de-là nous pourrions conclure que ce Prince eſt un monarque tout-puiſſant, & même abſolu : cependant ce raiſonnement ſeroit peu exact. Le génie du gouvernement féodal eſt purement ariſ-

Digitized by Google

tocratique. Avec tout l'appareil de la royauté, avec tout cet extérieur de deſpotiſme, le pouvoir du roi dans un gouvernement féodal, étoit de tous le plus limité.

Origine du gouvernement féodal. Son génie ariſtocratique.

La plupart des nations du Nord, avant que de ſortir de leurs habitations pour conquérir le monde, ne paroiſſent point avoir été ſoumiſes au gouvernement des rois *, & même dans les endroits où le pouvoir monarchique avoit lieu, il paroît que le prince avoit peu d'autorité. Plutôt général que roi, ſon autorité dans le militaire étoit fort étendue, mais ſa juriſdiction très-bornée dans le gouvernement civil †. L'armée qu'il commandoit n'étoit point compoſée de ſoldats enrôlés & forcés de ſervir, mais de volontaires qui ſuivoient ſes étendards §. Ils ne faiſoient pas des conquêtes pour leur chef, mais pour eux-mêmes. Libres dans leur pays, ils ne renonçoient point à leur liberté lorſqu'ils avoient acquis de nouveaux établiſſements. Ils n'ôtoient point la vie aux habitants des pays qu'ils avoient conquis, ils s'emparoient de la plus gran-

* *Cæſar, lib. VI. c.* 23.
† *Tacit. de mor. Germ. c.* 7, 11.
§ *Cæſar, ibid.*

Digitized by Google

de partie des terres, & prenoient les hommes ſous leur protection. La difficulté de ſe maintenir dans de nouvelles conquêtes, & le danger d'être envahis par d'autres, les mettant dans la néceſſité de ſe tenir toujours en état de défenſe, le gouvernement qu'ils y formoient étoit entiérement militaire, & preſque ſemblable à celui du pays où ils avoient pris naiſſance. Leur général continuant toujours à être le chef de la colonie, la plus grande partie des terres conquiſes lui étoit aſſignée, le reſte étoit partagé entre ſes principaux officiers, & ces conceſſions étoient appellées bénéfices ou fiefs. Comme il étoit néceſſaire pour le bien commun & pour la ſûreté, que les officiers fuſſent dans toutes les occaſions prêts à paroître armés pour la défenſe commune, & qu'ils devoient alors continuer à obéir à leur général, ils s'engagerent eux-mêmes à ſe mettre en campagne lorſqu'ils ſeroient appellés, & à le ſervir avec un nombre d'hommes proportionné à l'étendue des pays qu'ils poſſédoient. Ces grands officiers partagerent enſuite leurs terres entre ceux qui les ſuivoient, en leur impoſant les mêmes conditions. Un *royaume féodal* étoit proprement le camp d'une grande armée. Le génie militaire y do-

minoit, la ſubordination militaire y étoit établie, & la poſſeſſion du ſol étoit la paie que chaque ſoldat recevoit pour le ſervice perſonnel. On voit par ce détail que la poſſeſſion du pays étoit accordée à volonté, & que le Roi étoit élective. Enfin, un officier déſagréable à ſon général étoit privé de ſa paie, & la perſonne qu'on jugeoit le plus capable de conduire une armée étoit choiſie pour commander. Tels furent les éléments & l'enfance du gouvernement féodal.

Mais long-temps avant le commencement du quatorzieme ſiecle, le ſyſtême féodal avoit ſubi pluſieurs changements. Les principaux étoient, que le roi, anciennement électif, devint héréditaire : les fiefs qui n'étoient auparavant donnés qu'à volonté, paſſerent du pere au fils, & furent rendus perpétuels & héréditaires. Ces changements également avantageux aux nobles & au roi ne cauſerent aucune altération à l'eſprit ariſtocratique de la conſtitution féodale; le roi, à une certaine diſtance, paroiſſoit revêtu de pouvoir & de majeſté; de plus près on n'appercevoit en lui aucun des avantages qui conſtituent la grandeur & l'autorité d'un monarque. Ses revenus étoient médiocres : il n'avoit point un état d'ar-

Cauſes générales du pouvoir limité du monarque féodal.

Digitized by Google

mée ſubſiſtante, & la juriſdiction ne lui appartenoit point en propre.

Foibles revenus de ce monarque.

Dans ces temps où la pompe & le faſte étoient inconnus, même dans les palais des rois; où les officiers de la couronne avoient des appointements peu conſidérables au-delà des droits & du caſuel de leurs offices; où les ambaſſades dans les cours étrangeres étoient très-rares; où les armées étoient compoſées de ſoldats qui ſervoient ſans paie, il n'étoit pas néceſſaire que le roi poſſédât de ſi grands revenus, & l'état de l'Europe ne procuroit point alors tant de richeſſes à ſes princes. Le commerce faiſoit peu de progrès dans des royaumes où le gouvernement féodal étoit établi.

L'inſtitution de ce gouvernement qui n'avoit pour objet que de porter les eſprits à la guerre, de former des ſoldats, & de leur perſuader que la profeſſion des armes étoit la ſeule qui fût honorable, devoit naturellement décourager les arts & le commerce. En conſéquence, les revenus qui ſe tirent de taxes impoſées ſur les différentes branches de commerce, étoient peu conſidérables, & le tréſor du prince recevoit peu d'accroiſſement d'une ſource qui, chez un peuple commerçant, coule avec abondance, & devient

Digitized by Google

vient preſque inépuiſable. Il n'y avoit pas même de taxes fixes ſur les terres; un fardeau de cette ſorte auroit paru inſupportable à des hommes qui avoient reçu leurs biens comme la récompenſe de leur valeur, & qui regardoient leurs ſervices à la guerre comme une rétribution ſuffiſante pour les terres qu'ils poſſédoient. Le domaine du roi, ou les terres qu'il retenoit en ſes mains, & qui devenoient inaliénables, fourniſſoient à la ſubſiſtance de la cour, & aux dépenſes ordinaires du gouvernement *. Les ſeules taxes déterminées par le droit féodal, & que le vaſſal étoit obligé de payer au roi, ou bien à celui dont il tenoit ſes terres, étoient de trois ſortes: l'une, lorſque ſon fils aîné étoit fait chevalier; l'autre, lorſque ſa fille aînée ſe marioit; & la troiſieme, lorſqu'il s'agiſſoit de payer ſa rançon s'il lui arrivoit d'être fait priſonnier. Outre cela, le roi avoit les droits éventuels de fief, de garde-noble, de mariage, & autres, ſur ſes propres vaſſaux. Dans des cas extraordinaires, ſes ſujets lui donnoient un ſubſide, qui prenoit le nom de *Bénévolence*, ou don gratuit, pour

* Craig. de feud. lib. I, Dieg. 14. Du Cange Gloſſ. Voc. *Dominicum*.

montrer que le Roi ne recevoit ce ſecours en vertu d'aucun droit, mais comme un préſent fait de bonne volonté *. Tous ces objets réunis ne formoient qu'un revenu médiocre & précaire, qui bien-loin de mettre le roi en état de former aucune entrepriſe qui pût exciter la jalouſie des nobles, ou leur donner de la crainte, le tenoit au contraire dans un état continuel d'indigence, d'inquiétude & de dépendance.

Le roi ne pouvoit pas ſuppléer à la modicité de ſes finances par la terreur de ſes armes. On ne connut point les ſoldats mercenaires, ni les troupes réglées, tant que le gouvernement féodal fut en vigueur. Toute l'Europe étoit peuplée de ſoldats. Les vaſſaux du roi, les arriere-vaſſaux relevants des barons, étoient tous obligés de porter les armes. La pauvreté des rois ne leur permettoit point alors de fortifier leurs places frontieres; quelques ſemaines terminoient une campagne : le courage farouche, impétueux, étoit toujours impatient de commettre au ſort d'une bataille la déciſion de toutes les querelles; une armée ſans paie & peu diſciplinée, étoit ſuffiſante pour tous les

* Du Cange, au mot, *Auxilium.*

projets qui avoient pour objet la ſûreté & l'honneur de la nation. Une telle armée, bien-loin d'être un inſtrument de force & de terreur, à la diſpoſition du roi, étoit, au contraire, auſſi formidable pour lui-même que pour ſes ennemis. Plus un peuple étoit guerrier, plus il devenoit indépendant. Les mêmes perſonnes étant ſoldats & ſujets, les privileges dans la vie civile, & les immunités étoient les ſuites de leurs victoires & la récompenſe de leurs exploits. Ces conquérants, dont les armées mercénaires font le plus ſouvent, dans la forme actuelle de nos gouvernements, des tyrans de leurs peuples, des fléaux de l'humanité, étoient ordinairement, dans le ſyſtême de la conſtitution féodale, les princes les plus humains, les plus doux pour leurs ſujets, parce qu'ils avoient toujours de plus en plus beſoin de leur aſſiſtance. Un prince que la guerre même & les victoires ne rendoient pas maître de ſa propre armée, ne conſervoit pas l'ombre du pouvoir militaire en temps de paix. Les ſoldats licenciés ſe mêloient avec les autres ſujets : perſonne ne recevoit de lui de ſolde ni de ſalaire : pluſieurs ſiecles s'écoulerent avant que l'uſage fût introduit d'une garde ſou-

doyée pour la ſûreté de ſa perſonne : privée d'une armée toujours ſur pied, le plus fort appui de la domination, l'autorité royale reſtoit dans un état de foibleſſe, & tomboit même ſouvent dans le mépris.

La juriſdiction du roi étoit limitée.

D'autres circonſtances tendoient encore à déprimer la puiſſance royale. Le ſyſtême féodal reſſerroit dans des bornes très-étroites l'autorité du roi, pour ce qui concernoit l'adminiſtration de la juſtice. Il paroît qu'anciennement les princes étoient les juges ſuprêmes de leurs peuples. Ils tenoient les audiences en perſonne, & décidoient toutes les conteſtations. La multiplication des procès mit bientôt dans la néceſſité de commettre des juges pour décider au nom du roi les affaires qui appartenoient à la juriſdiction royale. Mais lorſque les barbares inonderent toute l'Europe, après avoir détruit la plupart des grandes villes, ils partagerent les pays dont ils s'étoient emparés entre pluſieurs barons puiſſants, ſuivis d'une foule de vaſſaux qui leur étoient tout dévoués, & auxquels, en revanche, ils promettoient ſecours & protection contre ceux qui voudroient les attaquer ou leur faire quelque tort. L'adminiſtration de la juſtice fut par ce

Digitized by Google

moyen conſidérablement interrompue, & l'exécution des ſentences judiciaires devenoit preſque impraticable. Le larcin, les brigandages, les meurtres, les déſordres de toute eſpece furent portés, dans tous les royaumes de l'Europe, à un degré preſque incroyable, & rarement compatible avec l'exiſtence d'une ſociété civile.

L'agreſſeur ſe réfugioit ſous la protection de quelque ſeigneur puiſſant, qui le mettoit à couvert des pourſuites de la juſtice. L'union & les efforts de la moitié d'un royaume étoient quelquefois néceſſaires pour venir à bout de ſe ſaiſir d'un criminel, & de le punir *.

* On en voit encore, en l'année 1561, un exemple remarquable, dans le cours de cette hiſtoire. La reine Marie ayant ordonné qu'on tiendroit ſur les frontieres une cour de juſtice, onze provinces au moins, furent ſommées de veiller à la garde de celui qui devoit comme juge préſider à cette commiſſion, & de lui prêter main-forte pour faire exécuter ſes déciſions.

Les propres termes de la déclaration méritent d'être rapportés, comme étant une preuve convainquante de la foibleſſe du gouvernement féodal. » Et » d'autant qu'il eſt néceſſaire pour le ſervice & » l'exécution des commandements de Son Alteſſe, » que ſa juſtice ſoit bien accompagnée, & ſon au» torité ſuffiſamment fortifiée par le concours d'un » grand nombre de ſes fideles ſujets : A ces cauſes » & par ces conſidérations, ordonnons & mandons » à tous comtes, ſeigneurs, barons, francs-tenan» ciers, poſſeſſeurs de fonds de terre, & autres

Pour remédier à ces inconvénients, pluſieurs perſonnes de diſtinction furent chargées de l'adminiſtration de la juſtice dans leurs propres territoires. Autant qu'on peut le préſumer, cette conceſſion ne fut d'abord que paſſagere, le privilege n'étoit que perſonnel; mais l'eſprit d'uſurpation des nobles vint bientôt à bout de le convertir en un droit réel, & même héréditaire. Les terres de quelques-uns furent érigées en baronnies, d'autres en *Régalités*. La juriſdiction des premiers étoit d'une très-grande étendue, celle des autres étoit royale, ainſi que le nom le porte, & preſque illimitée. Toutes les cauſes civiles ou criminelles étoient portées devant des juges commis par le ſeigneur de la *Régalité*;

» gentilshommes quelconques, habitants dans leſ-
» dites provinces, qu'ils aient, tous & un chacun,
» avec leurs parents, amis. ſerviteurs & domeſti-
» ques, bien équipés pour crainte de guerre en la
» maniere la plus effective, (c'eſt-à-dire, pleine-
» ment armés & pourvus) & avec des vivres pour
» vingt jours, à ſe rendre près de lui, & à s'a-
» vancer avec lui au bourg d'Iedbourg, pour y
» demeurer pendant ledit eſpace de vingt jours, &
» là y recevoir les inſtructions & commandements
» qui leur ſeront par lui donnés au nom de la Dame
» notre ſouveraine, pour la tranquillité de la pro-
» vince, & de mettre iceux à exécution, ſous peine
» de perdre leurs vie, terres & biens".
Hiſt. d'Ecoſſe de Keith, pag. 198.

Digitized by Google

& ſi quelque perſonne de ſon territoire étoit appellée en juſtice par les tribunaux du roi, le ſeigneur de la *Régalité* pouvoit arrêter la procédure, & par le privilege de *Repleige* ou recours, évoquer l'affaire à ſa propre juriſdiction, & même punir ſon vaſſal s'il s'étoit ſoumis volontairement à une juriſdiction étrangere *. Toutes les queſtions qui intéreſſoient des perſonnes domiciliées dans les pays des nobles étant ainſi décidées par des juges commis par les nobles mêmes, leurs vaſſaux avoient rarement occaſion de s'appercevoir qu'ils étoient ſujets de la couronne. Un royaume féodal étoit morcelé en pluſieurs petites principautés, preſque indépendantes, & qui ne ſe tenoient que par un lien d'union très-foible & ſouvent imperceptible. Le roi étoit non-ſeulement dépouillé de l'autorité attachée à la perſonne d'un juge ſuprême, mais ſes finances ſouffroient auſſi une diminution conſidérable, par la privation des émoluments pécuniaires qui étoient alors attachés à la perſonne qui adminiſtroit la juſtice.

L'affaiſſement de l'autorité royale élevoit dans la même proportion la puiſ-

* Craig. lib. III. Dieg. 7.

ſance des nobles, & la portoit juſqu'à l'indépendance. Non contents d'avoir obtenu le droit d'hérédité pour des fiefs qu'ils ne poſſédoient auparavant qu'à volonté, l'ambition leur faiſoit concevoir des projets plus hardis. Ils établirent l'uſage des ſubſtitutions, & ils épuiſerent toutes les reſſources de l'eſprit humain & de l'invention, pour rendre leurs poſſeſſions inaliénables & perpétuelles. Comme ils avoient toute liberté d'ajouter aux héritages qui leur étoient tranſmis par leurs ancêtres, & qu'ils ne pouvoient en aucune maniere en rien diminuer, des mariages, des legs, & d'autres événements firent, avec le temps, un accroiſſement continuel de richeſſes & de dignités. Telle qu'une riviere qui s'enrichit des eaux qu'elle reçoit dans ſon lit à meſure qu'elle s'éloigne de ſa ſource, une grande famille, en s'éloignant de ſon origine, accumuloit des honneurs, & augmentoit ſucceſſivement ſes poſſeſſions. Le baron féodal poſſédoit dans toute leur étendue le crédit & l'autorité attachée aux titres d'honneur. Ces titres d'honneur qui, par leur nature, tiennent à l'office ou à la perſonne, qui proviennent ou de l'exercice de fonctions honorables, ou du tribut d'admiration que l'hu-

Digitized by

manité rend au vrai mérite, n'auroient dû être que perſonnels: mais un fils dépourvu de tout mérite, ne voulut point être privé de ces avantages. Sans autres droits que la préſomption, on vint à bout de les rendre héréditaires, & la nobleſſe, qui n'étoit déja que trop puiſſante, en reçut un nouveau luſtre. On porta encore plus loin l'audace & l'ambition.

La direction ſuprême de toutes les affaires, tant pour le civil que pour le militaire, étoit attribuée aux grands officiers de la couronne: la réputation & la ſûreté des princes & des peuples dépendoit de la fidélité & de la capacité de ces officiers. Mais telle fut l'ambition effrénée des nobles, leurs entrepriſes les plus téméraires furent ſuivies de tant de ſuccès, la ſoif de s'agrandir prévalut chez eux à un tel point, que, dans tous les royaumes féodaux, la plupart de ces offices furent attachés aux familles des grands, & poſſédés comme fiefs à titre d'hérédité. Souvent un homme odieux à ſon prince par un manque de ſubordination, ou bien expoſé par ſon incapacité à la riſée du public, avoit en main la confiance & l'autorité, objets de la plus grande importance dans un état, tant pour le prince que pour le peuple.

Digitized by Google

En Ecoſſe, les offices de lord-chef général de la juſtice, de grand-chambellan, de grand-ſteward ou ſénéchal, de grand-connétable, de comte-maréchal, de grand-amiral, étoient tous héréditaires, & dans quelques comtés, l'office même de shériff étoit poſſédé à pareil titre.

Des nobles dont les poſſeſſions étoient ſi étendues, & le pouvoir ſi grand, ne pouvoient pas manquer d'être remuants & formidables. Ils avoient toujours en main des inſtruments pour l'exécution des entrepriſes les plus hardies. La portion de leurs terres, qu'ils partageoient entre ceux qui leur étoient attachés, leur procuroit un grand nombre de vaſſaux fideles & déterminés, & celle qu'ils retenoient pour eux, leur donnoit encore les moyens de tenir le plus grand état. La grande ſalle d'un baron ambitieux étoit ſouvent plus fréquentée que le palais du ſouverain. Les châteaux fortifiés dans leſquels des nobles faiſoient leur réſidence, étoient toujours une retraite aſſurée pour les mécontents & les ſéditieux. Ils diſtribuoient une grande partie de leurs revenus à une foule de gens dans l'indigence, mais tous dévoués & déterminés. Si dans quelques occaſions ils quittoient

Digitized by Google

leurs retraites pour venir à la cour du ſouverain, ils y paroiſſoient toujours, même en temps de paix, bien accompagnés & ſuivis d'un cortege nombreux de gens armés. La ſuite ordinaire de Guillaume VI, comte de Douglas, étoit de deux mille chevaux. Celle des autres nobles étoit magnifique & formidable à proportion. De tels barons, fiers & puiſſants, qui ſouffroient impatiemment d'être ſubordonnés, & qui s'oublioient à un tel point, étoient plutôt les rivaux que les ſujets de leur prince. Ils mépriſoient ſes ordres; ils inſultoient à ſa perſonne, & ſouvent même ils lui arrachoient ſa couronne. Pendant pluſieurs ſiecles, l'hiſtoire de l'Europe ne contient autre choſe que des récits de guerres & de révolutions occaſionnées par l'ambition démeſurée de ces barons.

Le pouvoir des barons, plus grand en Ecoſſe qu'en aucun autre pays.

Mais ſi l'autorité des barons avoit de beaucoup excédé ſes bornes naturelles chez les autres nations de l'Europe, on peut affirmer que la balance, qui doit toujours ſe maintenir entre le Roi & les nobles, étoit entiérement perdue en Ecoſſe. La nobleſſe Ecoſſoiſe avoit comme celle des autres nations, pour étendre ſon autorité, tous les moyens qui réſultent du génie ariſtocratique du gouvernement

féodal, & jouiſſoit, outre cela, d'avantages qui lui étoient propres. Les ſources accidentelles de ſon pouvoir étoient abondantes, & des circonſtances particulieres concouroient avec l'eſprit de la conſtitution du gouvernement pour les agrandir. Pour faire l'énumération de ces cauſes du pouvoir exceſſif des barons, particulieres à l'Ecoſſe, il eſt à propos d'expoſer l'état politique du royaume, & de rapporter les événements les plus remarquables de la période que nous parcourons.

Raiſons particulieres de ce pouvoir exceſſif.

Nature du pays.

I. La nature du pays étoit une des cauſes du pouvoir & de l'indépendance de la nobleſſe d'Ecoſſe. Les pays plats & tout ouverts ſont faits pour la ſervitude. L'autorité du magiſtrat ſuprême ſe porte facilement dans les parties les plus éloignées; & lorſque la nature n'a point élevé de barrieres, ni formé de retraites, les criminels ou les gens ſuſpects ſont bientôt découverts & punis. D'un autre côté, les montagnes, les marais & les rivieres forment des bornes naturelles au pouvoir deſpotique, & c'eſt là qu'eſt le ſiege naturel de la liberté & de l'indépendance. C'eſt là que les nobles d'Ecoſſe fixoient ordinairement leur réſidence. Un baron ſéditieux renfermé dans ſon

Digitized by Google

château, bravoit le pouvoir du ſouverain, parce qu'il étoit impoſſible de conduire une armée dans les pays déſerts, & dans les lieux où un homme ſeul avoit même de la peine à pénétrer. Les mêmes cauſes qui avoient arrêté les conquêtes des Romains, & qui avoient rendus inutiles tous les efforts d'Edouard I, mirent ſouvent les nobles d'Ecoſſe à couvert de la vengeance de leur prince : ils dûrent leur indépendance perſonnelle à ces mêmes montagnes, à ces mêmes marais, qui avoient tant de fois ſauvé leur pays de la fureur des conquérants.

Grandes villes en petit nombre.

II. Le manque de grandes villes en Ecoſſe ne contribuoit pas peu à l'accroiſſement de la puiſſance de la nobleſſe & à la diminution de celle du ſouverain. Dans les lieux où un certain nombre d'hommes eſt raſſemblé, l'ordre doit être mieux établi, la forme du gouvernement plus réguliere, l'autorité du magiſtrat mieux reconnue, & les déciſions exécutées avec plus de ſoumiſſion & de promptitude. Les loix & la ſubordination ont pris naiſſance dans les villes; & dans les pays où elles ſont rares, comme en Pologne, & où, comme en Tartarie, il n'y en a point du tout, on n'apperçoit preſque point de traces d'aucune ſorte de po-

Digitized by Google

lice. Mais ſous le gouvernement féodal, le commerce, qui eſt le principal moyen de raſſembler des hommes, étoit totalement négligé. Les nobles, dans le deſſein d'affermir leur pouvoir ſur leurs vaſſaux, réſidoient au milieu d'eux, paroiſſoient rarement à la cour, où ils auroient trouvé un ſupérieur, non plus que dans des villes où ils ſe trouvoient avec leurs égaux. La partie méridionale, la plus riche contrée de l'Ecoſſe, étoit toute ouverte aux Anglois, & les villes qui y étoient ſituées, ne pouvoient pas ſe peupler & s'enrichir au milieu des allarmes & des incurſions continuelles : la réſidence de nos rois n'étoit fixée en aucun endroit : une grande étendue de pays reſtoit en friche ; & ces circonſtances particulieres jointes aux cauſes générales provenantes de la nature du gouvernement féodal, faiſoient que les villes en Ecoſſe étoient en petit nombre & peu conſidérables. Les vaſſaux de chaque baron occupoient une certaine portion du royaume, diſtincte & ſéparée, & formoient une ſociété particuliere & preſque indépendante. Au-lieu de donner des ſecours pour faire rentrer dans l'obéiſſance leur chef rebelle, ou ceux qu'il avoit pris ſous ſa protection, ils pre-

Digitized by Google

noient tous les armes pour ſa défenſe, & ils mettoient des obſtacles invincibles au cours de la juſtice. Le Prince étoit obligé de tolérer des criminels qu'il ne pouvoit punir. Les nobles ſe prévaloient de cet avantage, & ſe portoient à tous les excès qu'entraîne l'impunité.

Origine des tribus ou familles Ecoſſoiſes.

III. La diviſion du pays, en *Clans* ou tribus, contribuoit encore beaucoup à augmenter le crédit & la conſidération de la nobleſſe. Les nations qui ſe répandirent dans toute l'Europe, étoient originairement diviſées en pluſieurs petites tribus : lorſqu'elles en vinrent au partage des pays qu'elles avoient conquis, chaque capitaine donna d'abord une portion de terres à ceux de ſa propre famille ou tribu. Tous les particuliers tenoient leurs terres du capitaine ou chef ; & comme le ſalut de chaque tribu dépendoit de l'union générale, ces petites ſociétés ſe réunirent, &, long-temps avant l'établiſſement des ſurnoms & des armoiries, elles ſe diſtinguerent par des dénominations patronymiques ou locales. Lorſque l'uſage des ſurnoms & des armoiries fut introduit, les deſcendants & parents de chaque capitaine prirent ſon nom & ſes armes. Les autres vaſſaux furent jaloux de ſuivre leur exemple, & peu-à-peu les

Digitized by Google

armes & le nom du capitaine devinrent communs à tous ceux qui relevoient du même ſuzerain. Ces tribus ſe formerent ainſi par degrés; & en une ou deux générations, une parenté qui, dans les premiers temps, étoit le plus ſouvent purement imaginaire, fut regardée comme quelque choſe de réel. Une union qui, d'abord, n'étoit que fictive, devint une union naturelle. Ces hommes ſuivirent volontairement celui qu'ils regardoient en même-temps comme ſuzerain de leurs terres & comme chef de leur famille; ils le ſervirent avec la fidélité de vaſſaux & l'affection de véritables parents. Il n'y a point de royaume féodal, où l'on ne voie de ces ſortes d'unions, telles que nous venons de les décrire, mais dans une forme moins réguliere. En Ecoſſe, ſoit que ce fût un effet du haſard, ou bien de la politique, ſoit que ces ſortes d'aſſociations introduites par la colonie d'Irlandois, dont nous avons parlé ci-deſſus, y euſſent pris plus de faveur, l'uſage des unions par familles ou tribus étoit général. De telles confédérations pouvoient être ſubjuguées; mais il n'étoit pas poſſible de les rompre. Le changement dans les uſages, les viciſſitudes dans le ſyſtême du gouvernement, rien

Digitized by

'étoit capable de diſſoudre dans certai-
es parties du royaume, des aſſociations
ondées ſur des préjugés ſi naturels à l'eſ-
rit humain. Combien ces nobles de-
oient-ils être formidables à la tête de
urs vaſſaux, qui regardoient toujours
omme juſte & honorable, la cauſe que
ur chef embraſſoit, qui étoient tou-
ours prêts à ſe mettre en campagne au
remier ordre, & à ſacrifier leurs vies
our défendre ſa perſonne & ſoutenir ſa
éputation. Le roi combattoit de tels en-
emis avec bien du déſavantage. Quelle
omparaiſon entre des ſoldats mercénai-
es, ſouvent enrôlés par force, & qui
uivoient toujours froidement leurs dra-
eaux, avec l'ardeur & le zele qui ani-
noient les vaſſaux de ces nobles!

IV. Le petit nombre des nobles en Ecoſſe peut encore être regardée comme une des cauſes de leur grandeur. Nos annales ne remontent point juſqu'à la premiere diviſion des propriétés dans le royaume : mais ſuivant les notions les plus reculées que nous pouvons en avoir, il paroît qu'anciennement les poſſeſſions des nobles étoient fort étendues. Les anciens *Thanes* * étoient les égaux & mê-

Petit nombre des nobles.

* *Thanes* ou *Theyne*, vieux mot ſaxon. Un no-

me les rivaux de leur prince. La plupart des comtes & barons qui leur ſuccéderent, ne poſſédoient pas moins d'étendue de pays. La France & l'Angleterre, pays vaſtes & fertiles, fourniſſoient des établiſſements pour une nobleſſe puiſſante & nombreuſe. L'Ecoſſe, peu riche & reſſerrée dans des bornes plus étroites, ne pouvoit pas contenir un ſi grand nombre de propriétaires. Mais le pouvoir d'une ariſtocratie diminue toujours en proportion du nombre de ceux qui la compoſent. Foible lorſqu'elle eſt diviſée entre pluſieurs, rien ne peut lui réſiſter lorſqu'elle ſe partage entre peu de perſonnes. Lorſque les nobles ſont en grand nombre, leurs opérations ont beaucoup de rapport à celles du peuple : ils ne ſont réveillés que par une ſenſation vive & prochaine, jamais par un danger éloigné : ils ſe ſoumettent à pluſieurs actes d'oppreſſions & de pouvoir arbitraire avant que d'oſer prendre les armes contre leur ſouverain. Un corps moins nombreux eſt au contraire plus ſenſible & plus impatient : ſen-

---

ble, un grand ſeigneur, un officier du roi, ſeigneurs qui tenoient des domaines relevants immédiatement du roi.

Digitized by Google

tant vivement le danger, prompt à le repouſſer, tous ſes mouvements ſont auſſi ſubits que les autres ſont lents & meſurés. De-là provenoient cette extrême jalouſie des nobles d'Ecoſſe contre leurs rois, cette attention à obſerver toutes leurs entrepriſes, & à s'y oppoſer avec violence. Les vertus du prince ne les rendoient pas moins vigilants, ni moins ardents à défendre leurs droits. Robert Bruce, au milieu de ſes victoires, pendant que tout retentiſſoit du bruit de ſon nom, fut ſur le point d'éprouver des contrariétés auſſi fortes que Jacques III, l'un de ſes deſcendants, prince qui mérita peu la confiance & l'amour de ſes peuples. Les alliances qui ſe contractoient fréquemment par des mariages entre les grandes familles, étoient encore une ſuite naturelle de leur petit nombre : & comme la conſanguinité étoit alors le lien d'union le plus fort, tous les parents d'un noble embraſſoient ſa querelle, faiſoient cauſe commune avec lui, & le moindre démêlé que le roi avoit avec un ſimple baron, attiroit contre lui les armes de toute une confédération.

V. Les nobles d'Ecoſſe, pour cimenter ces liens naturels, formés avec leurs égaux & avec leurs inférieurs, ſe ſervi- Leurs ligues & confédérations.

rent d'un moyen, qui à la vérité ne leur eſt point particulier, mais dont ils fourniſſent beaucoup plus d'exemples qu'aucune autre nation. Dans les temps même de la paix la plus aſſurée, ils formoient des aſſociations qui, entre égaux, s'appelloit une *ligue de défenſe mutuelle*, & avec des inférieurs, prenoit le nom de *lien de ſervitude ou de vaſſalité*. Par la premiere, les parties s'engageoient à ſe donner des ſecours mutuels, dans toutes les occaſions & contre toutes ſortes de perſonnes : la ſeconde renfermoit d'une part, aſſurance de protection, & de l'autre, ſervice perſonnel & fidélité. Il y a lieu de croire que dans les premiers temps, les hommes furent forcés pour leur propre conſervation, de former de ces ſortes de confédérations. La licence & le brigandage qui dominoient, le défaut d'ordre dans le gouvernement, l'ignorance & le mépris des loix, obligerent les habitants d'un même canton, de ſe réunir pour leur ſûreté, & le foible fut dans la néceſſité de rechercher la protection du plus fort. Ces aſſociations devinrent par degrés autant d'alliances offenſives & défenſives contre le trône ; & comme les obligations qu'on y contractoit étoient regardées comme plus invio-

Digitized by Google

lables que celles d'aucun autre lien, elles donnerent beaucoup d'ombrage à nos rois, & elles ne contribuerent pas peu à établir le pouvoir & l'indépendance de la nobleſſe. Sous le regne de Jacques II, Guillaume VIII, comte de Douglas, fit une ligue avec les comtes de Grandford, de Roſs, de Murray, d'Ormond, les lords Hamilton, Balveny, & autres ſeigneurs; cette ligue parut ſi formidable au roi, qu'il eut recours à des moyens auſſi violents qu'injuſtes pour la rompre.

Fréquentes guerres avec l'Angleterre.

VI. Les guerres fréquentes entre l'Angleterre & l'Ecoſſe furent encore une cauſe de l'augmentation du pouvoir de la nobleſſe. La nature n'a point mis de barriere entre les deux royaumes. Une riviere qu'on peut preſque par-tout paſſer à gué, les ſépare du côte du levant; vers le couchant, ils ne ſont diviſés que par une ligne imaginaire. Les foibles revenus de nos rois ne leur permettoient point de fortifier ni de munir de garniſons les places frontieres, & de plus la jalouſie de leurs ſujets ne l'eût jamais ſouffert. Les barons dont les biens étoient ſitués ſur les limites, ſe regardoient comme obligés par honneur & par intérêt, à repouſſer l'ennemi. La *Garde des Marches*, emploi de la plus grande confiance

& de la dignité la plus relevée, leur étoit toujours confiée. Ils avoient ainſi le commandement dans la partie méridionale, théâtre perpétuel de la guerre; & leurs vaſſaux expoſés à des hoſtilités continuelles, ou ne jouiſſant tout au plus que d'une paix mal aſſurée, étoient plus endurcis aux travaux militaires, qué tous leurs autres concitoyens, & plus diſpoſés à ſuivre leur capitaine dans les entrepriſes les plus hardies : ce fut autant par la valeur que par le nombre de leurs vaſſaux que les Douglas ſe rendirent puiſſants. La plupart des nobles de la partie ſeptentrionale & du milieu du pays, étoient ſoumis & dévoués à la couronne; mais nos rois trouvoient toujours des difficultés inſurmontables à dompter les eſprits mutins & indociles de ceux des frontieres. Dans toutes nos querelles domeſtiques, ceux qui pouvoient attirer dans leur parti les habitants des provinces méridionales, étoient ſûrs de la victoire; les lords qui dans ces pays avoient en main toute l'autorité, fiers de cet avantage, étoient capables d'oublier les ſerments qu'ils avoient faits à leur ſouverain, & d'aſpirer à ſortir de la claſſe de ſujets.

Minorités fréquentes en Ecoſſe.

VII. Les malheurs arrivés à nos rois

ont contribué plus qu'aucune autre cauſe à la diminution de l'autorité royale. Jamais race ne fut plus infortunée que celle des princes d'Ecoſſe. De ſix qui occuperent ſucceſſivement le trône, depuis Robert III, juſqu'à Jacques VI, quatre moururent de mort violente. Les minorités ont été plus longues & plus fréquentes en Ecoſſe, que dans tout autre royaume. De dix princes qui ont régné depuis Robert Bruce juſqu'à Jacques VI, ſept furent appellés au trône étant encore mineurs & preſque enfants. Les gouvernements les plus réglés & les mieux établis reſſentent les effets pernicieux d'une minorité : ils tombent dans la langueur & dans l'inaction, ou bien ils ſont jettés dans des convulſions violentes. Ces inconvénients étoient bien plus conſidérables dans un gouvernement imparfait & mal conſtitué comme celui d'Ecoſſe. L'eſprit féroce & mutin des nobles, qui ne pouvoit être contenu par l'autorité d'un roi, dédaignoit de ſe ſoumettre à la juriſdiction déléguée d'un régent, ou bien au foible commandement d'un prince mineur. L'autorité royale ſe trouvoit alors reſſerrée dans des bornes plus étroites que jamais. Les prérogatives de la couronne, foibles en elles-mêmes, ſe réduiſoient

preſqu'à rien ; & l'ariſtocratie s'élevoit par degrés ſur les ruines du pouvoir monarchique. Pour modérer l'activité du pouvoir du régent, réuni en une ſeule perſonne, l'autorité attachée à cette place étoit affoiblie en la partageant entre pluſieurs ; ou bien ſi l'on ne nommoit qu'un ſeul régent, les nobles les plus conſidérables, & les chefs des familles les plus illuſtres étoient rarement pourvus de cette dignité. On la donnoit le plus ſouvent à ceux qui avoient le moins de crédit dans le royaume, & qui ne pouvoient cauſer aucune jalouſie. Les régents ſentant leur propre foibleſſe, fermoient les yeux ſur pluſieurs contraventions. Pour ſoutenir une autorité qui n'étoit en quelque ſorte que précaire, ils s'attachoient à gagner les barons les plus remuants & les plus accrédités, en leur accordant des poſſeſſions & des privileges qui augmentoient toujours de plus en plus la puiſſance de ces nobles. Lorſque le roi prenoit en main les rênes du gouvernement, il trouvoit ſes finances diſſipées ou aliénées ; le domaine de la couronne uſurpé ou donné, & les nobles tellement accoutumés à l'indépendance, que les efforts de tout un regne n'étoient preſque jamais ſuffiſants pour les ramener au

même

même état où ils s'étoient trouvés au commencement de la minorité, & pour leur arracher ce qu'ils avoient uſurpé pendant le cours d'une régence. En jettant les yeux ſur ce qui eſt arrivé à tous ceux de nos Rois qui ont eu le malheur de ſe trouver dans ces cruelles poſitions, la vérité & l'importance de ces obſervations paroiſſent dans tout leur jour.

Récit abrégé des événements favorables aux nobles pendant les minorités.

La minorité de David I, fils de Robert Bruce, fut troublée par les prétentions d'Edouard Baliol, qui comptant ſur le ſecours de l'Angleterre, & ſur l'appui de quelques barons mécontents en Ecoſſe, envahit le royaume. La fortune le favoriſa d'abord : le ſuccès de ſes armes obligea le jeune roi de ſe refugier en France : Baliol prit poſſeſſion du trône. Cependant un petit nombre de nobles reſta fidele à ſon prince exilé, & chaſſa Baliol de l'Ecoſſe. David, après une abſence de neuf années, revint de France, & reprit en main le gouvernement de ſon royaume. Mais les nobles qui avoient prodigué leur ſang & leurs tréſors pour la défenſe de la couronne, étoient en droit de demander la paiſible poſſeſſion de leurs anciens privileges, & avoient même en quelque maniere acquis un titre pour s'en arroger de nouveaux. Il

1329. DAVID II.

paroît que, dans ce ſiecle, on avoit adopté cette maxime, que chaque général pouvoit réclamer, comme à lui appartenant, le territoire que ſon épée avoit gagné ſur l'ennemi. La nobleſſe fit, en conſéquence de cet uſage, de grandes acquiſitions, & elles furent encore augmentées par la reconnoiſſance & la libéralité de David, qui diſtribua à ceux qui lui étoient demeurés fideles, les vaſtes poſſeſſions dévolues à la couronne par les confiſcations des biens de ſes ennemis. La famille de Douglas qui, ſous le regne de Robert Bruce, avoit commencé à s'élever au-deſſus des autres nobles, augmenta encore ſa puiſſance & ſes poſſeſſions pendant la minorité de David I.

1405. JACQUES I. Pendant le cours d'une treve faite entre les royaumes d'Ecoſſe & d'Angleterre, Jacques I fut pris par les Anglois, qui eurent la perfidie de le retenir priſonnier pendant près de dix-neuf années. Durant ſa détention, le royaume fut gouverné, d'abord par ſon oncle Robert, duc d'Albanie, enſuite par Murdo, fils de ce duc. Ces deux régents aſpirerent au trône; & ſi nous pouvons ajouter foi à la plupart de nos hiſtoriens, leur ambition déſordonnée les porta à trancher les

Digitized by Google

jours du prince David, frere ainé du roi, & même à prolonger la captivité de Jacques I. Ils ſe flattoient de ſe frayer plus aiſément le chemin de la royauté pendant que le trône étoit pour ainſi dire vacant ; & ils craignoient le retour du roi, comme l'anéantiſſement de leur autorité, & le terme de leurs eſpérances. Ils firent entamer quelques négociations pour obtenir la liberté du roi, mais elles furent ſuivies avec beaucoup de négligence. Cependant ils mettoient tout en uſage, pour flatter les nobles, pour les corrompre, pour les engager à ſeconder leurs projets ambitieux. Ils laiſſoient flotter les rênes du gouvernement, ils favoriſoient les uſurpations de privileges, ils toléroient les entrepriſes les plus illégitimes, ils ſe faiſoient eux-mêmes un jeu de l'oppreſſion, & la laiſſoient jouir dans les autres de l'impunité : ils faiſoient un trafic du patrimoine de la couronne, & le prodiguoient à ceux dont ils craignoient le reſſentiment, ou dont ils s'étoient concilié la bienveillance : ils réduiſirent enfin l'autorité royale à un tel état de foibleſſe, que les monarques ſuivants s'efforcerent en vain de l'en relever.

Durant la minorité de Jacques II, l'adminiſtration des affaires & la garde de la 1437. Jacques II.

perſonne du roi furent confiées aux chevaliers Guillaume Crichton & Alexandre Livingſton. La jalouſie & la diſcorde furent les ſuites de cette autorité partagée : chacun d'eux, dans le deſſein de s'affermir, accordoit de nouvelles poſſeſſions, de nouveaux privileges aux grands dont il mendioit l'aſſiſtance. Cependant le jeune comte de Douglas, enhardi par ces diviſions, érigeoit dans le ſein même de l'état une ſorte de principauté indépendante, défendoit à ſes vaſſaux de reconnoître d'autre autorité que la ſienne, créoit des chevaliers, ſe formoit un conſeil-privé, nommoit des officiers de toute eſpece, civils & militaires, prenoit, à l'exception du titre de roi, tous les attributs de la royauté, & ſe montroit en public avec un appareil plus pompeux que celui d'un monarque.

1460. JACQUES III. Huit perſonnes furent choiſies pour gouverner le royaume pendant la minorité de Jacques III. Mais le lord Boyd s'empara de la perſonne du jeune prince, & prit un tel aſcendant ſur ſon eſprit, qu'il eut bientôt envahi toute l'autorité. Il oſa former le projet d'élever ſa famille au même degré de puiſſance & de grandeur que celles de la haute nobleſſe, & il y réuſſit. Tout occupé

Digitized by Google

de ces projets ambitieux, il laiſſa énerver le gouvernement, & les barons s'accoutumerent de plus en plus à l'anarchie & à l'indépendance. Cependant ce pouvoir exceſſif que Boyd avoit eu tant de peine à acquérir, ne fut pas de longue durée. Sa famille eut le ſort de celles de tous les favoris. La cataſtrophe fut ſubite: elle tomba & s'anéantit. Mais celle des Hamiltons s'éleva ſur ſes ruines, & parvint bientôt dans le royaume au plus haut degré de grandeur.

JACQUES V.

La minorité de Jacques V, plus longue que celles des regnes précédents, fut auſſi plus remplie de troubles. Les différents partis des nobles, encouragés ou protégés par les rois de France ou d'Angleterre, ſe formerent en factions plus régulieres, & mépriſerent plus que jamais la contrainte des loix & de l'autorité. La France avoit l'avantage de voir la régence entre les mains d'un homme qui lui étoit tout dévoué; c'étoit le duc d'Albanie, né en France, & petit-fils de Jacques II. Mais le lord Alexandre Home, le plus conſidérable des pairs d'Ecoſſe, & qui avoit échappé à la fatale bataille de Flowden *, rompit toutes ſes meſu-

* Donnée en 1513. Le Roi d'Ecoſſe y fut tué. *Rapin Thoiras.*

res pendant les premiers temps de ſon adminiſtration; & dans les dernieres années elle ne fut pas moins traverſée par les intrigues de la reine douairiere, ſœur d'Henri VIII. Quoique le duc d'Albanie fût ſoutenu par les troupes de France, les nobles faiſoient peu de cas de ſon autorité. Deux fois conduits par le régent juſques aux frontieres de l'Angleterre, ils refuſerent abſolument d'y entrer, ſans vouloir écouter ni ſes menaces, ni ſes ſupplications. Le duc, touché de ces marques de mépris réitérées, abandonna cette nation tumultueuſe, & ſe retira en France, où il préféra la tranquillité d'une vie privée à la poſſeſſion d'un office de régent dépourvu d'autorité réelle. Alors Douglas, comte d'Angus, ſe rendit maître de la perſonne du roi, & gouverna le royaume en ſon nom. On fit pluſieurs efforts pour lui enlever cette autorité uſurpée; mais il avoit une grande ſuite de vaſſaux & d'amis qui lui étoient attachés, parce qu'il partageoit avec eux le pouvoir & les émoluments de ſon office; le peuple aimoit & reſpectoit le nom de Douglas: ſans avoir le titre de régent, il avoit une autorité plus entiere & plus étendue qu'aucun de ceux qui avoient joui réellement de cette digni-

Digitized by Google

té ; enfin, cette ancienne & formidable puiſſance des Douglas paroiſſoit revivre en lui dans toute ſon étendue.

Ce fut à ces cauſes & à pluſieurs autres omiſes ou négligées par nos hiſtoriens, que la nobleſſe Ecoſſoiſe fut redevable de ce pouvoir exorbitant & ſingulier dont on voit tant d'exemples dans l'hiſtoire d'Ecoſſe. Mais rien ne prouve plus clairement toute l'étendue de ſa puiſſance, que la longueur de ſa durée. Pluſieurs années après la décadence du ſyſtême féodal dans les autres royaumes de l'Europe, & lorſque les armes & la politique des princes furent venues à bout de l'ébranler ou de le détruire en tous lieux, les fondements de cet ancien édifice ſubſiſtoient encore en Ecoſſe preſque en leur entier.

Le pouvoir des nobles fieffés devint inſupportable aux princes.

Le pouvoir que les principes du gouvernement féodal donnoient aux nobles, devint bientôt inſupportable à tous les princes de l'Europe, qui ſe laſſerent de ne poſſéder qu'une autorité précaire. L'impatience de briſer ces entraves, précipita Henri III, roi d'Angleterre, Edouard II, & pluſieurs autres princes foibles, dans des entrepriſes imprudentes & prématurées contre les privileges des barons; des princes plus habiles ſe contenterent d'a-

Digitized by Google

doucir des maux qu'ils ne pouvoient pas guérir : ils s'attacherent à donner, par des guerres fréquentes, & des expéditions au-dehors, une occupation à l'eſprit turbulent des nobles ; &, s'ils n'en retirerent point d'autres avantages, ils aſſurerent au moins la tranquillité au dedans. Le temps & les circonſtances amenerent enfin la deſtruction du gouvernement féodal. Vers la fin du quinzieme ſiecle, & dans le commencement du ſeizieme, tous les princes de l'Europe attaquerent comme de concert la puiſſance des nobles. Des hommes de génie entreprirent avec ſuccès ce que leurs prédéceſſeurs mal-habiles avoient eſſayé en vain. Louis XI, roi de France, l'eſprit le plus profond & le plus entreprenant de ſon ſiecle, exécuta preſqu'en entier, dans le cours de ſon regne, le plan de la deſtruction du pouvoir de la nobleſſe. La politique ſourde, mais toujours infaillible, d'Henri VII, roi d'Angleterre, produiſit le même effet. Les moyens que ces monarques employerent étoient cependant très-différents. Le coup que Louis porta fut prompt. Les artifices d'Henri reſſembloient à ces poiſons lents qui détruiſent le tempérament, mais qui ne deviennent mortels qu'au bout d'un temps

L'entrepriſe de rabaiſſer les nobles, réuſſit en France & en Angleterre.

Digitized by Google

ort éloigné. La ſuite de l'exécution de eur plan, préſente des circonſtances qui ne ſont pas moins oppoſées. Louis réunit hardiment à ſa couronne toutes les poſſeſſions qu'il avoit enlevées aux nobles. Henri mina les barons en les encourageant à vendre des terres qui enrichiſſoient les communes, & leur donnoient dans la légiſlation, un poids inconnu à leurs prédéceſſeurs.

La nobleſſe continue de ſe fortifier en Ecoſſe.

Mais pendant que ces deux royaumes, ſi voiſins de l'Ecoſſe, offroient ce grand ſpectacle de révolutions, l'Ecoſſe demeuroit dans le même état. Le roi n'y étendoit point ſes prérogatives, & ne mettoit point les communes en état d'empiéter ſur l'ariſtocratie; non-ſeulement les nobles conſervoient leurs privileges & leurs domaines, mais ils en acquéroient encore tous les jours de nouveaux.

Nos rois eſſaient d'étendre l'autorité royale.

Ce n'étoit dans nos rois ni défaut de vigilance, ni manque d'ambition. Ils ſentoient vivement le pouvoir exorbitant des nobles, & ils deſiroient fort de les rabaiſſer; mais ils n'avoient pas de moyens ſuffiſants pour y réuſſir. Leurs reſſources étoient médiocres, & les progrès de leur autorité encore moins conſidérables. Cependant comme le nombre des vaſſaux, & l'étendue de la juriſdiction, étoient

Moyens généraux dont ils ſe ſervirent.

Digitized by Google

les deux principales circonſtances qui rendoient la nobleſſe formidable, nos rois s'attacherent à contrebalancer l'un, & à reſtreindre l'autre : ils eurent tous recours aux mêmes expédients.

Ils fomentent la diviſion parmi les nobles.

I. Parmi des nobles d'un courage féroce, & de mœurs peu civiliſées, entourés de vaſſaux hardis & licencieux, qu'ils étoient obligés, par honneur & par intérêt, de défendre & de protéger, les motifs de diſcorde étoient fréquents & inévitables. Comme les parties qui étoient en querelle s'accordoient rarement à reconnoître un ſupérieur & un juge commun, & que leur fougue ne s'accommodoit point des délais de la juſtice, tous les démêlés ſe terminoient ordinairement par l'épée. Le baron offenſé raſſembloit ſes vaſſaux, dévaſtoit les pays, ou répandoit le ſang de ſon ennemi. Pardonner une injure étoit baſſeſſe, négliger d'en tirer vengeance étoit une infamie & une lâcheté *.

---

* L'eſprit de vengeance étoit encouragé, non-ſeulement par les mœurs du temps, mais ce qui eſt plus remarquable, il étoit même autoriſé par les loix. Si quelqu'un d'une famille offenſée trouvoit la pourſuite d'une injure trop incommode & trop dangereuſe, la loi ſalique lui permettoit de ſe déſiſter publiquement de la vengeance : mais la même loi le privoit du droit de ſucceſſion, pour le punir de-

Les querelles paſſoient ainſi du pere au fils, & perpétuoient pendant pluſieurs générations une haine irréconciliable. L'intérêt de la couronne étoit de fomenter plutôt que d'appaiſer ces diviſions. En multipliant & en entretenant les ſemences de diſcorde parmi les nobles, on affoibliſſoit cette union de la nobleſſe, qui auroit fourni à l'ariſtocratie des forces invincibles, & qui pouvoit anéantir l'autorité royale ; ce fut à ces mêmes circonſtances que nos rois furent redevables des avantages qu'ils remporterent quelquefois contre les chefs les plus puiſſants. Ils ſurent mettre à profit cet eſprit de vengeance entre les particuliers, pour venir à l'appui des loix générales, foibles & impuiſſantes. Si quelqu'un avoit

---

ſa couardiſe & de ſon manque d'affection pour ſa famille. *Hénaut, abrégé chronol. pag.* 96. 3*e. édit. in*-12.

On trouve chez les Anglo-Saxons un établiſſement ſingulier, ſous le nom de *Sodalitium* : aſſociation volontaire, dont l'objet étoit la ſûreté perſonnelle de ceux qui y entroient, & que la foibleſſe du gouvernement de ces temps-là rendoit néceſſaire. On peut juger des réglemens de ces ſortes d'aſſociations, par celui-ci. » Si quelque aſſocié mange » ou boit avec une perſonne qui a tué quelque mem» bre du *Sodalitium*, à moins que ce ne ſoit en la » préſence du roi, de l'évêque ou du comte, & à » moins qu'il ne prouve qu'il ne connoiſſoit pas » la perſonne, qu'il paie une groſſe amende. *Hickeſius, Diſſert. Epiſtolar. apud Theſaur. Ling. ſeptentr. vol.* I. *p.* 21.

encouru leur diſgrace, ils armoient contre lui les familles rivales qui deſiroient ſa ruine, & ils récompenſoient leurs ſervices, en leur diſtribuant les dépouilles du vaincu; mais cet expédient n'affoibliſſoit point le corps de la nobleſſe. Ceux mêmes qui avoient ſervi d'inſtruments à la vengeance du Prince, étoient bientôt pour lui des perſonnages redoutables. Après avoir accru leur puiſſance & leurs richeſſes en ſervant la couronne, ils viſoient à leur tour à l'indépendance : ce flux & reflux de puiſſance & de propriétés, la chûte des anciennes familles, l'élévation des nouvelles, laiſſoient toujours l'ariſtocratie dans toute ſa force.

Ils étendent la juriſdiction des juſtices royales.

II. Comme l'adminiſtration de la juſtice eſt un des liens les plus forts entre un monarque & ſes ſujets, tous nos rois firent les derniers efforts pour reſtreindre la juriſdiction des barons, & pour étendre celle de la couronne. La forme extérieure de ſubordination propre au ſyſtême féodal, favoriſoit cette entrepriſe. Les affaires étoient portées par appel, des tribunaux des barons à ceux du roi. Mais le droit de juger en premiere inſtance appartenoit toujours aux nobles, & ils trouvoient aiſément les moyens d'éluder l'effet des appels, ainſi que ceux de

Digitized by Google

pluſieurs autres ordonnances féodales. La juriſdiction royale étoit reſſerrée dans les bornes étroites des domaines de nos rois. Hors de leur territoire, leurs juges prétendoient encore avoir beaucoup d'autorité; mais dans le fait, elle ſe réduiſoit preſqu'à rien. Nos rois ſentoient bien ces limitations miſes à leur pouvoir, & ils les ſupportoient fort impatiemment; mais il n'étoit pas poſſible de détruire en un moment ce qui avoit jetté de ſi profondes racines, ni d'ôter tout d'un coup aux nobles, des privileges dont ils avoient joui pendant ſi long-temps, & qui étoient, pour ainſi dire, identifiés avec la conſtitution féodale. Cependant l'exécution de ce grand projet fut l'objet continuel des plus ſérieuſes attentions de tous nos rois. Jacques I traça le chemin dans cette occaſion, ainſi que dans d'autres, pour parvenir à un gouvernement plus parfait & mieux ordonné. Il choiſit dans les claſſes du parlement un certain nombre de perſonnes, auxquelles il donna le nom de *Lords de Seſſion*, & il leur donna commiſſion de tenir des cours de juſtice pour le jugement des affaires civiles, trois fois dans l'année, quarante jours chaque fois, & dans telle ville qu'il lui plairoit de déſigner. Leur juriſdiction s'étendoit ſur

Digitized by Google

toutes les matieres dont on devoit anciennement donner connoiſſance au conſeil du Roi ; comme c'étoit un comité du parlement, ſon jugement étoit ſans appel. Jacques II fit paſſer une loi qui réuniſſoit à la couronne toutes les *régalités* qui ſeroient tombées en commiſe, & qui déclaroit que le droit de juriſdiction qui y étoit attaché, ſeroit déſormais inaliénable.

Jacques III prononça diverſes peines contre les juges commis par les barons, & dont les jugements ſeroient après la réviſion, trouvés injuſtes ; il fit auſſi pluſieurs autres réglements pour étendre l'autorité de ſa juriſdiction *. Jacques IV, ſous prétexte de remédier aux inconvéniens qui réſultoient de la briéveté des ſéances de la *Cour de Seſſion*, commit d'autres juges, appellés *Lords of daily Council*, lords du conſeil journalier. La *Seſſion* étoit une cour ambulatoire, & s'aſſembloit rarement. Le *Conſeil journalier* étoit ſédentaire & réſidoit toujours à Edimbourg ; & quoiqu'il ne fût point compoſé de membres de parlement, on lui avoit donné la même autorité qu'aux

---

* Acte 26, p. 1469. Act. 94, p. 1493. Act. 99, p. 1487.

Digitized by Google

Lords de Seſſion. Enfin, Jacques V érigea un nouveau tribunal, qui ſubſiſte encore aujourd'hui, & qui fut appellé *College de juſtice ;* les Juges ou *Sénateurs* eurent le nom de *Lords de Conſeil & Seſſion.* Non-ſeulement ce tribunal exerçoit la même juriſdiction qui avoit été attribuée à la *Seſſion* & au *Conſeil journalier*, mais on lui donna encore de nouveaux droits. Ses membres avoient des privileges de la plus grande importance, ſa forme étoit déterminée, ſes ſéances fixées, la régularité, la puiſſance & l'éclat s'y trouvoient réunis. Les juges établis dans tous ces différents tribunaux avoient, à bien des égards, les mêmes avantages que ceux qui préſidoient dans les juriſdictions des barons : ils étoient plus verſés dans la connoiſſance des loix, leur forme de procéder étoit plus réguliere, & il y avoit plus de ſuite & de rapport dans leurs déciſions. Des tribunaux de cette eſpece attiroient la confiance & la vénération. On ſoumettoit volontairement les propriétés à leurs déciſions, & leurs empiétements ſur les juriſdictions des nobles étoient toujours ſuivis du ſuccès, parce que le peuple y trouvoit ſon avantage. Par de tels expédients, les juriſdictions des nobles ſe trouvoient reſtrein-

Digitized by Google

tes dans les affaires criminelles, & l'autorité de la *Cour de Juſtice* plus étendue. La couronne prenoit inſenſiblement de l'aſcendant ſur les nobles, par rapport à l'objet particulier de l'adminiſtration de la juſtice, & regagnoit toujours de plus en plus ſon autorité. Le roi, dont on avoit vu la juriſdiction plus reſſemblante à celle d'un baron qu'à celle d'un ſouverain *, parvint, par degrés, à être re-

* On ne peut pas ſe former d'idées plus exactes du ſyſtême du gouvernement féodal, qu'en examinant avec attention le corps Germanique & l'hiſtoire de France. En Allemagne, les inſtitutions féodales ſe ſont maintenues dans toute leur force; & quoiqu'en France elles ſoient entiérement abolies, les regiſtres publics ont été conſervés avec tant de ſoin, que les juriſconſultes & antiquaires François ſe ſont trouvés, plus que ceux d'aucune autre nation de l'Europe, en état de marquer avec certitude & préciſion, l'origine, les progrès & les révolutions du gouvernement féodal. En Allemagne, chaque principauté peut être conſidérée comme un fief, & tous les grands princes comme des vaſſaux relevants de l'empereur. Ils poſſedent tous les privileges féodaux : leurs fiefs ſont perpétuels; leur juriſdiction dans leurs propres territoires, diſtincte & étendue; les grands officiers de l'empire ſont tous héréditaires, & attachés à des familles particulieres. L'autorité de l'empereur reſſemble beaucoup à celle des monarques féodaux. Il a comme eux, des prétentions ſans nombre, & une puiſſance fort bornée : ſa juriſdiction eſt pleine & entiere dans ſes propres domaines ou pays héréditaires; hors de ces pays, elle eſt preſque nulle. Les principes de gouvernement ſe ſont tellement conſervés en Allemagne, que, malgré la ſubverſion du ſyſtême féodal dans chaque état en particulier, & quoique les princes d'Al-

Digitized by Google

gardé comme le chef de la communauté, comme le diſpenſateur ſuprême de la juſtice à ſon peuple. Cependant ces accroiſſements de nos rois, grands en comparaiſon de leur premier état, étoient dans la réalité peu conſidérable. Malgré tous leurs efforts, pluſieurs juriſdictions particulieres poſſédées par les nobles, conſerverent beaucoup d'autorité: leur ſuppreſſion totale étoit réſervée à des temps plus éloignés & plus heureux.

---

lemagne ſoient tous devenus abſolus, la conſtitution primitive du gouvernement féodal ſubſiſte toujours dans l'empire, & les idées particulieres à cette forme de gouvernement, y dirigent toutes les opérations, y déterminent les droits de tous les princes. Nos obſervations au ſujet de la juriſdiction limitée des rois ſous le gouvernement féodal, reçoivent un grand jour en parcourant les événements de l'hiſtoire de France. La foibleſſe & le génie borné des deſcendants de Charlemagne, rehauſſa le courage des pairs qui entreprirent de s'arroger une juriſdiction indépendante. Rien ne reſta à la couronne; ils s'emparerent de tout. Lorſque Hugues Capet monta ſur le trône, en l'année 987, il conſerva la poſſeſſion du comté de Paris, ſon patrimoine particulier; & toute la juriſdiction que les rois ſes ſucceſſeurs exercerent depuis ce temps-là, étoit renfermée dans l'étendue de ce territoire. Il n'y eut que quatre villes en France où il pût établir de grands baillis ou juges royaux: tous les autres pays, villes & bailliages appartenoient aux nobles. Les moyens dont les monarques François ſe ſervirent pour étendre leur juriſdiction, ſont exactement ſemblables à ceux qui furent employés par nos princes. *Henaut, abrégé chron. pag.* 737. 3e. *éd. in*-12. *L'eſprit des loix, Liv.* 30. *ch.* 20.

Tous nos rois formerent quelque plan pour rabaiſſer les nobles.

Cette maniere de défendre les prérogatives de la couronne & d'humilier l'ariſtocratie, peut être regardée comme commune à tous nos Princes : mais en parcourant les divers événements de leurs regnes, on apperçoit que depuis Robert Bruce juſqu'à Jacques V, preſque tous nos rois ont formé quelque ſyſtême particulier, pour rabaiſſer l'autorité des nobles. Si nous pouvons en croire leurs hiſtoriens, la conduite des rois d'Ecoſſe doit être conſidérée comme une ſuite de leur reſſentiment contre quelques nobles, & les entrepriſes qu'ils formerent pour les humilier, étoient plutôt les ſaillies d'une paſſion particuliere, que les conſéquences d'un plan ſuivi de politique. Cependant, quoique quelques-unes de leurs actions puſſent être attribuées à la paſſion, quoique les différences des temps, du génie, des mœurs, & l'état de la nation, aient apporté de grandes variétés dans les ſyſtêmes de chacun d'eux, nous croyons pouvoir affirmer, ſans être accuſés de donner dans des ſpéculations trop abſtraites, que le but qu'ils ſe propoſoient étoit toujours exactement le même. Le projet de réduire le pouvoir de l'ariſtocratie, quelquefois avoué & pouſſé avec vigueur, d'autres fois ca-

Ce qui eſt prouvé par la ſuite des événements de leurs regnes.

ché & ſuſpendu en apparence, ne fut jamais entiérement abandonné.

ROBERT BRUCE.

Jamais prince n'avoit eu plus d'obligations aux nobles, que Robert Bruce. Leur valeur avoit conquis le royaume, & l'avoit placé ſur le trône : par reconnoiſſance & par généroſité, il leur diſtribua les pays des vaincus. Les propriétés éprouverent alors en Ecoſſe les révolutions les plus grandes & les plus ſubites. Edouard I, après avoir confiſqué les biens des barons d'Ecoſſe, les avoit donnés à ſes ſujets d'Angleterre. Ceux-ci furent à leur tour chaſſés par les Ecoſſois, & leurs pays paſſerent à de nouveaux maîtres; dans ces changements rapides, la confuſion étoit inévitable, & pluſieurs propriétaires poſſédoient leurs terres à des titres extrêmement douteux. Pendant l'une de ces treves conclues entre les deux royaumes d'Ecoſſe & d'Angleterre, occaſionnées plutôt par la laſſitude de la guerre que par le deſir de la paix, Robert forma le projet de réprimer le pouvoir des nobles, & d'empêcher l'accroiſſement de leurs richeſſes & de leurs poſſeſſions. Ils les ſomma de comparoître par-devant lui, & de montrer à quel titre ils poſſédoient leurs terres. Ils ſe rendirent à ſes ordres : mais lorſ-

Digitized by Google

que dans l'assemblée, on proposa la question, tous se leverent, mirent l'épée à la main : » C'est par ceci, dirent-ils, que » nous avons gagné nos pays, & par » ceci nous les défendrons ". Le roi, intimidé par cette audace, laissa tomber son projet. Mais la noblesse ressentit si vivement cette entreprise sur ses droits, que les vertus de Robert, & son humeur populaire ne purent pas le garantir d'une conspiration dangereuse contre sa vie.

DAVID II. David son fils, d'abord exilé en France, ensuite prisonnier en Angleterre, toujours engagé dans des guerres avec Edouard III, fut dans l'impossibilité de s'occuper de la police intérieure du royaume, & de la réduction des privileges de la noblesse.

ROBERT II. Nos historiens se sont bien plus occupés des faits de guerre que des affaires domestiques du regne de Robert II; ils font de grandes descriptions d'escarmouches, d'excursions de peu de conséquence; ils entrent sur cela dans les plus petits détails, mais ils gardent toujours un profond silence sur ce qui s'est passé pendant quelques années de tranquillité.

ROBERT III. On peut encore passer légérement sur la foible administration de Robert III. Un prince d'un génie médiocre, d'une

conſtitution foible & délicate, n'étoit pas un perſonnage capable d'entrer en lice avec des barons actifs & guerriers, ni en état de former aucunes entrepriſes contre leurs droits.

JACQUES I.

On commence à avoir une connoiſſance plus exacte des affaires domeſtiques en Ecoſſe, depuis les premieres années du regne de Jacques I; une ſuite de loix non interrompue, ſupplée au défaut de nos hiſtoriens. L'Angleterre qui l'avoit retenu dans une longue captivité, racheta en quelque maniere cette injuſtice, par l'éducation que ce prince y reçut. Jacques, pendant le long ſéjour qu'il fit en Angleterre, avoit eu la facilité de faire ſes obſervations ſur un ſyſtême féodal mieux établi qu'en Ecoſſe, & purgé de bien des imperfections, qui, dans ſon royaume, y étoient encore inhérentes. Il voyoit chez les Anglois, des nobles grands, mais ſans affecter l'indépendance : un roi puiſſant, mais bien éloigné d'une autorité abſolue : une forme d'adminiſtration réguliere dans le gouvernement : des loix en vigueur, une nation heureuſe & floriſſante, parce que les hommes de toutes les claſſes étoient accoutumés à leur obéir. Jacques, plein de ces idées, retourne dans ſon pays, qui

Digitized by Google

lui offre un ſpectacle bien différent : l'autorité royale, foible en tout temps, mais tombée dans le mépris, après avoir été pendant tant d'années commiſe à des régents ; l'ancien patrimoine & les revenus de la couronne preſqu'entiérement aliénés ; le nom de roi preſqu'inconnu & peu reſpecté. Une licence de pluſieurs années avoit rendu les nobles indépendants, l'anarchie avoit par-tout prévalu. Le foible étoit expoſé au brigandage & à l'oppreſſion du plus fort. On trouvoit dans tous les coins du royaume quelque chef barbare, qui gouvernoit à ſon gré, ſans aucune crainte du ſouverain, & ſans pitié pour le peuple *.

Mais Jacques étoit un prince trop ſage pour vouloir attaquer à force ouverte ces maux invétérés. Ni le temps, ni au-

---

* Un moine contemporain décrit ces calamités dans ſon latin barbare, mais avec chaleur. » In » diebus illis, non erat lex in Scottia, ſed quili- » bet potentiorum juniorem oppreſſit ; & totum re- » gnum fuit unum latrocinium ; homicidia, depræ- » dationes, incendia, & cœtera maleficia reman- » ſerunt impunita ; & juſtitia relegata extra termi- » nos regni exulavit. *Chartular. Morav. apud Jun. Eſſay, vol.* 1, *p.* 272. En ces jours-là, il n'y avoit point de loi en Ecoſſe, mais chacun des plus puiſſants opprimoit le plus foible, & tout le royaume n'étoit qu'un repaire de voleurs : les homicides, les déprédations, les incendies & les autres crimes demeuroient impunis ; & la juſtice, reléguée hors des confins du royaume, y reſtoit en exil.

cune force humaine, ne l'auroient pu conduire à ſon but : il eut recours à l'autorité des loix, moyen plus doux & moins révoltant. Dans un parlement qui ſe tint immédiatement après ſon retour, il gagna la confiance de ſon peuple par pluſieurs loix très-ſages, qui tendoient manifeſtement à rétablir l'ordre, la tranquillité & la juſtice dans le royaume. Mais pendant qu'il travailloit ainſi à aſſurer le bonheur de ſes ſujets, il déclara en même-temps l'intention où il étoit de recouvrer les poſſeſſions dont la couronne avoit été privée injuſtement. Il obtint à cet effet un acte, par lequel il étoit autoriſé à ſommer ceux qui avoient obtenu des poſſeſſions de la couronne pendant les trois derniers regnes, de juſtifier du droit qu'ils avoient de les retenir *.

Cette ordonnance menaçoit les biens des nobles : dans le parlement ſuivant, on en fit un autre, qui porta un coup fatal à leur puiſſance. Par cette derniere, les ligues & aſſociations dont nous avons déja parlé, & qui rendoient les nobles ſi formidables à la couronne, furent déclarées illégitimes §.

---

* Act. 9, p. 1424. § Act. 30, p. 1424.

Digitized by Google

Jacques, encouragé par ces premiers ſuccès, fit un coup plus hardi & plus déciſif. Pendant la ſéance du parlement, il fit arrêter, dans le même-temps, ſon couſin Murdo, duc d'Albanie, & ſes enfants; les comtes de Douglas, Lennox, Angus, March, & plus de vingt autres pairs & barons du premier rang. Cependant le roi ſe réconcilia preſqu'auſſi-tôt avec tous, à l'exception du duc d'Albanie, de ſes enfants & du comte de Lennox, qui furent jugés par leurs pairs, & condamnés; l'hiſtoire ne dit point pour quel crime. La condamnation de ces ſeigneurs répandit la terreur dans tout l'ordre de la nobleſſe, & la confiſcation de leurs biens donna de grandes poſſeſſions à la couronne. Le roi s'empara auſſi des comtés de Buchan & de Strathern ſous différents prétextes, & le comté de Mar lui échut par droit de ſucceſſion. Rien de plus étonnant que la patience & l'inaction des nobles, pendant que l'autorité royale marchoit à ſi grands pas vers ſon agrandiſſement. Le ſeul obſtacle qu'elle rencontra, fut un ſoulevement peu conſidérable, conduit par le plus jeune des fils du duc d'Albanie, & qui fut bientôt appaiſé. L'éclat & la préſence d'un roi tenoit en reſpect les grands, qui depuis long-

long-temps y étoient peu accoutumés. Jacques étoit un prince très-habile, & qui conduiſoit toutes ſes opérations avec beaucoup de prudence. Il étoit en liaiſon d'amitié avec l'Angleterre, & étroitement uni avec le roi de France : il étoit adoré du peuple, qui, ſous ſon regne, vivoit dans un bonheur & dans une ſécurité qui ne lui étoient point ordinaires. Comme toutes ſes acquiſitions, quoique fatales au corps de la nobleſſe, n'avoient été faites que ſur des particuliers, dans des circonſtances particulieres à ceux qui en avoient ſouffert, & toujours par des voies juridiques, elles pouvoient exciter quelques murmures, inſpirer quelque crainte, mais elles ne pouvoient jamais fournir de prétexte apparent pour une révolte générale. L'entrepriſe que le roi forma immédiatement après, ne lui fut pas auſſi favorable. Ebloui de ces premiers ſuccès, & de la facilité qu'il avoit juſqu'alors trouvée dans l'exécution de tous ſes deſſeins, il haſarda une nouvelle démarche, qui irrita tout le corps de la nobleſſe, & dont l'événement fit voir, ou qu'elle avoit été projettée avec trop de précipitation, ou qu'elle avoit été conduite avec trop de violence. Le pere de George Dunbar, comte de March,

avoit pris les armes contre Robert III, pere du roi ; mais ce crime avoit été pardonné, & ſes terres avoient été rendues à Robert, duc d'Albanie. Jacques prétendit que le régent avoit excédé ſon pouvoir, que le roi ſeul avoit le droit de pardonner une trahiſon, ou d'aliéner des pays qui avoient été réunis à la couronne. Sous ces prétextes, il obtint une ſentence, qui déclaroit le pardon nul, & qui ôtoit le comté à Dunbar. La plupart des grands n'avoient point d'autre droit à leurs poſſeſſions, que celui qu'ils tiroient des gratifications des deux ducs d'Albanie. Cette déciſion, à laquelle on pouvoit cependant s'attendre, comme étant une ſuite des ordonnances que le roi avoit déja obtenues, cauſa une allarme générale. Dunbar étoit d'abord le ſeul qui en ſouffroit : mais un exemple de cette eſpece pouvoit tirer à conſéquence. Les titres de poſſeſſions que les nobles regardoient comme le prix de leur valeur, pouvoient devenir ſujets à la reviſion d'une cour de juſtice, dont la forme de procéder & la juriſdiction étoient extrêmement odieuſes, & peu connues dans un ſiecle où tout ne reſpiroit que la guerre. Auſſi-tôt qu'on eut pénétré les intentions du roi, le mécontentement &

Digitized by Google

la terreur s'emparerent de tous les eſprits, le danger commun porta tous les nobles à ſe réunir & à faire la plus grande réſiſtance, pour ne pas ſe laiſſer dépouiller les uns après les autres de leurs poſſeſſions, & réduire à un état de pauvreté qui les priveroit de toute conſidération. Le progrès de ces ſentiments parmi les nobles, anima quelques hommes déterminés, amis ou vaſſaux de ceux qui avoient le plus ſouffert ſous le gouvernement de Jacques, & les entraîna dans le projet forcené d'attenter à la vie du roi. Jacques en reçut quelques avis incertains dans ſon camp devant le château de Roxbourg. Il n'oſa pas ſe fier à des nobles à qui il avoit donné tant de ſujets de mécontentement. Il les congédia à l'inſtant, eux & leurs vaſſaux, & il ſe retira dans un monaſtere auprès de Berth, où il fut bientôt après aſſaſſiné de la maniere la plus cruelle. Tous nos hiſtoriens ſont étonnés que Jacques eût ainſi licencié ſon armée dans le temps qu'il en avoit le plus de beſoin pour la conſervation de ſa perſonne. Un roi, diſent-ils, environné de ſes barons, ne craint point les trahiſons cachées, & peut braver les rébellions. Mais ces barons étoient ceux mêmes qu'il avoit principalement lieu

d'appréhender ; & en parcourant les circonſtances de ſon adminiſtration, on apperçoit clairement, qu'il devoit plutôt craindre le reſſentiment de ces nobles, qu'attendre d'eux quelque ſecours. Le malheur de Jacques fut que ſes principes & ſes mœurs n'étoient pas au ton du ſiecle où il vivoit. Heureux s'il avoit régné ſur un pays plus civiliſé ! Son amour pour la paix, pour la juſtice, pour la politeſſe & les choſes de goût, auroit fait réuſſir toutes ſes entrepriſes ; & au-lieu de périr pour avoir trop embraſſé, la nation reconnoiſſante auroit applaudi à ſes projets, auroit ſecondé ſes efforts, & lui auroit aidé à former ſes vues & à les améliorer.

JACQUES II. Crichton, le plus habile de ceux qui eurent l'adminiſtration des affaires pendant la minorité de Jacques II, avoit été miniſtre de Jacques I. Il étoit parfaitement inſtruit de la réſolution que ce prince avoit formée de rabaiſſer la nobleſſe. Il n'abandonna point ce projet, & il s'attacha à inſpirer les mêmes ſentiments à ſon pupille. Mais ce que Jacques I avoit deſſein d'exécuter peu-à-peu, & par des voies de juſtice, fut ſuivi par ſon fils & Crichton avec cette impétuoſité naturelle aux Ecoſſois, & la férocité

Digitized by Google

particuliere à ce ſiecle. Guillaume VI, comte de Douglas, fut la premiere victime de leur barbare politique. Ce jeune ſeigneur mépriſoit, comme nous l'avons déja obſervé, l'autorité d'un prince enfant, refuſoit preſqu'ouvertement de le reconnoître, & aſpiroit à l'indépendance. Crichton, trop altier pour ſupporter une telle inſulte, mais trop foible pour réprimer ou pour ſuivre par les voies de la juſtice un agreſſeur auſſi puiſſant, lui propoſa une entrevue, l'attira par de belles promeſſes dans le château d'Edimbourg, où, malgré la foi donnée, il le fit maſſacrer, lui & ſon frere. Crichton tira peu de fruit de cette perfidie, qui le rendit généralement odieux. Guillaume VII, comte de Douglas, n'en fut ni moins puiſſant, ni moins redoutable à la couronne. En formant la ligue dont nous avons parlé plus haut, avec le comte de Cranfurd & d'autres barons, il avoit réuni preſque la moitié du royaume contre ſon ſouverain. Mais ſa crédulité le conduiſit dans les mêmes embûches qui avoient été ſi fatales au feu comte de Douglas. Il eut trop de confiance aux promeſſes du roi, qui avoit déja atteint l'âge viril; & ſur un ſauf-conduit ſcellé du grand ſceau, il haſarda d'aller le trouver

Digitized by Google

dans le château de Stirling. Jacques le preſſe de renoncer à cette dangereuſe confédération dans laquelle il étoit entré. Le comte refuſé obſtinément de ſe rendre : » Si vous ne le voulez pas, dit le » monarque furieux en tirant ſon poi- » gnard, celui-ci le voudra », & auſſitôt il le lui plonge dans le cœur. A la nouvelle de ce procédé ſi indigne d'un roi, toute la nation fut ſaiſie d'étonnement & d'horreur; les vaſſaux du malheureux comte entrent en fureur, courent aux armes, attachent & traînent ignominieuſement à la queue d'un cheval le ſauf-conduit que le roi avoit donné & violé, marchent à Stirling, mettent la ville en cendres, & menacent d'aſſiéger le château. On fit néanmoins un accommodement; on ignore à quelles conditions. Mais la paix ne fut pas de longue durée. La jalouſie du roi, la puiſſance & le reſſentiment du nouveau comte rallumerent bientôt un feu mal éteint. Tous deux ſe mettent en campagne, à la tête de leurs armées; ils ſe rencontrent auprès d'Abercorn. L'armée du comte, preſque toute compoſée d'habitants des frontieres, étoit bien ſupérieure à celle du roi, tant pour le nombre que pour la valeur de ſes ſoldats. Une ſeule bataille

paroiſſoit devoir décider la poſſeſſion du trône d'Ecoſſe entre les maiſons de Stuart & de Douglas. Les troupes, impatientes, attendoient le ſignal du combat, lorſque tout-à-coup, le comte fait battre la retraite, & ramene ſes ſoldats dans le camp. Le chevalier Jacques Hamilton de Cadyow, à qui Douglas avoit donné toute ſa confiance, convaincu de ſon peu d'habileté à ſavoir profiter des circonſtances, & de ſon manque de courage, pour s'emparer d'une couronne, l'abandonna dès la même nuit. Cet exemple fut ſuivi de pluſieurs autres. Le comte, tombé dans le mépris, abandonné de tous les ſiens, fut bientôt chaſſé du royaume, & obligé, pour ſa ſubſiſtance, de rechercher l'amitié du roi d'Angleterre. La ruine de cette grande famille, rivale du trône pendant ſi long-temps, & qui lui avoit cauſé tant d'allarmes, l'effroi que le mauvais ſuccès de ſon ambition répandit parmi les nobles, mirent pendant quelque temps le roi à couvert des révoltes & des contrariétés. L'autorité royale ne trouva plus d'oppoſitions, & devint preſque abſolue: Jacques ſut profiter de cet intervalle favorable, & fit promulguer, avec le conſentement du parlement, des loix plus avantageuſes

aux prérogatives de la couronne, & plus deſtructives des privileges de l'ariſtocratie, qu'aucunes de celles accordées aux princes qui l'avoient précédé, & qui lui ſuccéderent au royaume d'Ecoſſe.

Par l'une de ces loix, non-ſeulement les vaſtes poſſeſſions du comte de Douglas étoient réunies à la couronne; mais toutes les aliénations de domaines, paſſées & à venir, étoient déclarées nulles, & le roi autoriſé à rentrer, ſuivant ſon bon plaiſir, & ſans forme de procès, dans les poſſeſſions aliénées, & à forcer même les poſſeſſeurs à la reſtitution de tous les fruits qu'ils en auroient perçus. Inſtrument terrible d'oppreſſion entre les mains d'un roi *.

Une autre loi défendoit de donner héréditairement la garde des marches, bornoit dans de certains cas la juriſdiction de cet office, & étendoit l'autorité des tribunaux du roi §.

Par la troiſieme, il étoit ordonné que ni les *Régalités*, ni le droit d'adminiſtrer la juſtice dans les pays d'un particulier, ne pourroient être accordés à l'avenir ſans le conſentement du parle-

---

* Act. 41, p. 1455.
§ Ibid. Act. 42.

Digitized by Google

ment *; condition qui paroiſſoit renfermer une prohibition expreſſe. Les nobles qui étoient déja en poſſeſſion de ce privilege, devoient naturellement être fort empreſſés d'empêcher qu'il ne devînt trop commun: ceux qui ne l'avoient point encore obtenu, pouvoient envier aux autres une marque de diſtinction auſſi flatteuſe; tous devoient ainſi concourir à faire rejetter les prétentions nouvelles.

Par le quatrieme acte, toutes nouvelles conceſſions d'offices héréditaires étoient prohibées, & celles obtenues depuis la mort du feu roi, étoient révoquées §.

Chacun de ces ſtatuts attaquoit quelques-uns des principaux fondements de l'édifice de l'ariſtocratie. Pendant tout le cours de ce regne, Jacques ſuivit avec vigueur le plan qu'il s'étoit tracé; & ſi une mort imprévue, occaſionnée par l'éclat d'un canon qui creva près de lui au ſiege de Roxbourg, n'avoit arrêté ſes progrès, il ne manquoit ni de génie ni de courage pour en achever l'exécution. L'Ecoſſe auroit alors été, ſelon toutes les apparences, le premier royaume en Europe qui auroit vu le renverſement du ſyſtême féodal.

---

* Act. 43. § Act. 44.

JACQUES III. Jacques III ne montra pas moins d'empreſſement que ſon pere & ſon aïeul, à travailler au rabaiſſement de la nobleſſe : mais, bien inférieur à l'un & à l'autre pour le génie & la capacité, il adopta un mauvais plan ; ſon regne fut malheureux, & ſa fin tragique. Sous le gouvernement féodal, les nobles ſeuls parvenoient au miniſtere : poſſeſſeurs de toutes les grandes charges, de toutes les places de confiance & d'autorité, ils formoient en même temps la ſociété du roi ; ils devenoient ſes favoris. Preſque ſeuls aux environs du trône, peu de gens pouvoient d'ailleurs attirer les regards & l'attention du monarque. Mais Jacques, qui craignoit & qui haïſſoit les nobles, les tint à une diſtance à laquelle ils n'étoient point accoutumés, & il donnoit toutes ſortes de marques de confiance & d'affection à des perſonnes de bas état, & de profeſſions ſi peu honnêtes, que cela ſeul auroit dû les écarter de ſa préſence. Renfermé avec ces ſortes de gens dans ſon château de Stirling, il paroiſſoit rarement en public, & s'amuſoit à l'architecture, à la muſique, & à d'autres arts qui étoient alors peu eſtimés. Les nobles regardoient avec indignation, le crédit & la faveur de ces eſpeces de mi-

Digitized by G

gnons : tout le ſang que Jacques II avoit répandu, les irritoit moins que le mépris de ſon fils. Le premier n'avoit fait reſſentir les effets de ſon pouvoir qu'à quelques particuliers ; chacun ſe croyoit inſulté par celui-ci, parce qu'il leur donnoit à tous des marques de dédain. Le mécontentement fut bien plus grand lorſque le roi fit revivre tous ſes droits aux domaines de la couronne, révoqua tous les offices héréditaires, *régalités* & autres conceſſions préjudiciables à ſes prérogatives, & qui avoient été extorquées pendant ſa minorité. Des complots entre les nobles, des intrigues ſecretes avec l'Angleterre, toutes les annonces d'une guerre civile, furent les effets de leur reſſentiment. Alexandre, duc d'Albanie, & Jean, comte de Mar, freres du roi, tous deux jeunes, ardents, ambitieux, & irrités contre le roi, qui les traitoit avec la même froideur que les autres grands, s'engagerent fort avant dans toutes les cabales. Jacques découvrit leurs deſſeins, avant qu'ils euſſent acquis le degré de maturité pour éclorre, fit arrêter ſes deux freres, & envoya le duc d'Albanie dans le château d'Edimbourg. Le comte de Mar, pour avoir blâmé avec trop de hardieſſe la con-

Digitized by Google

duite du roi, fut aſſaſſiné par ſon ordre, ſi l'on peut ajouter foi au rapport de nos hiſtoriens. Le duc d'Albanie craignant le même ſort, ſe ſauva du château d'Edimbourg, & ſe réfugia en France. Le zele pour l'honneur du roi, ou le chagrin de voir ſa mauvaiſe adminiſtration, furent peut-être les ſeuls motifs qui porterent d'abord le duc d'Albanie à ſe joindre aux mécontents. Mais l'attachement de Jacques pour ſes favoris, qui le rendoit de jour en jour plus odieux à la nobleſſe, la conſidération des avantages qu'on pouvoit retirer de cette indiſpoſition générale, la douleur de la mort d'un frere, le reſſentiment d'injures perſonnelles, inſpirerent bientôt au duc d'Albanie des idées plus ambitieuſes & plus criminelles. Il fit avec Edouard IV, roi d'Angleterre, un traité, dans lequel il prit le nom d'Alexandre, roi d'Ecoſſe; & en reconnoiſſance du ſecours qu'Edouard lui promettoit pour détrôner ſon frere, il s'engagea auſſi-tôt qu'il ſeroit en poſſeſſion du royaume, à prêter ſerment de fidélité & à rendre hommage au monarque Anglois, à renoncer à l'ancienne alliance de l'Ecoſſe avec la France, à en contracter une nouvelle avec l'Angleterre, & à livrer à Edouard les places les

Digitized by Google

plus fortes & les plus riches comtés de l'Ecoſſe *. Ces ſecours que le duc d'Albanie avoit mendiés avec tant de baſſeſſe, au prix de ſon honneur & de la liberté de ſa patrie, lui furent donnés ponctuellement. Le duc de Glouceſter, à la tête d'une forte armée, le conduiſit en Ecoſſe. Jacques, menacé d'une invaſion étrangere, fut alors obligé d'implorer l'aſſiſtance de ces nobles qu'il avoit pendant ſi long-temps traité avec tant de mépris. Quelques-uns étroitement liés avec le duc d'Albanie, favoriſoient toutes ſes prétentions. D'autres, impatients de ſaiſir tous les événements qui pouvoient rétablir l'ordre de la nobleſſe dans ſon ancienne prééminence, ſe mirent en campagne à la tête d'une armée nombreuſe de leurs vaſſaux, mais bien moins dans le deſſein de repouſſer l'ennemi, que pour obtenir le redreſſement de leurs griefs, pour ſatisfaire leur haine contre les favoris de Jacques, & pour punir des hommes dont ils ne pouvoient plus longtemps ſupporter l'inſolence. La projet fut exécuté dans le camp près de Lawder avec toute la rigueur & toute la vivacité d'une expédition militaire. Après

* Abercr. Mart. Atch. v. 11, 443.

avoir tracé leur plan, les comtes d'Angus, d'Huntly & de Lenox, ſuivis des principaux barons de l'armée, forcerent l'appartement du roi, ſe ſaiſirent de tous ſes favoris, à l'exception d'un nommé Ranſay, que le roi tenoit ſerré entre ſes bras, & qu'ils ne purent jamais en arracher; & ſans autre forme de procès, ils les pendirent à l'inſtant ſur le pont. Les plus remarquables de ces favoris étoient Cochran, maçon, Hommil, tailleur, Leonard, ſerrurier, Roger, muſicien, & Torſifan, maître en fait d'armes. Le bizarre aſſemblage de cette indigne cour fait le tableau des caprices de Jacques, & juſtifie l'indignation des nobles, de voir proſtituer la faveur & les graces qui leur appartenoient, à des hommes ſi mépriſables.

Jacques ne pouvoit pas mettre ſa confiance dans une armée ſi peu ſoumiſe à ſes ordres. Il la congédia, & il alla ſe renfermer dans le château d'Edimbourg. Après bien des pour-parlers & des intrigues, on rendit à la fin au duc d'Albanie ſes honneurs & ſes biens; il paroît qu'il avoit regagné l'amitié de ſon frere par quelque ſervice important; mais leur union ne fut pas de longue durée. Jacques ſe livra entiérement à de nouveaux favoris. La fatale deſtinée de ceux

qui avoient été ſuppliciés à Lawder, ne put arrêter d'autres prétendants qui briguoient cette dangereuſe prééminence. Le duc d'Albanie, ſous prétexte qu'on avoit voulu le faire périr par le poiſon, s'enfuit de la cour, & ſe retira dans ſon château de Dunbar, où il fut ſuivi d'un plus grand nombre de barons que le roi lui-même n'en pouvoit raſſembler. Il renouvella en même-temps ſon ancienne alliance avec Edouard, roi d'Angleterre: le comte d'Angus négocioit ouvertement ce traité odieux; d'autres barons étoient ſur le point d'y entrer; & ſi la mort d'Edouard n'avoit empêché le duc d'Albanie de recevoir les ſecours qu'il attendoit de l'Angleterre, la couronne auroit ſans doute été le prix de cet infâme complot avec les ennemis de la patrie. Le duc, au-lieu des eſpérances qu'il avoit conçues de régner en Ecoſſe, apperçut qu'après la mort d'Edouard, il ne pouvoit même plus y reſter en ſûreté. Il ſe réfugia d'abord en Angleterre, enſuite en France, & il paroît que depuis, il ne prit aucune part aux affaires de ſon pays. Le roi & ſes miniſtres, raſſurés par ſa retraite, prodiguerent les inſultes à la nobleſſe. Une garde toujours ſur pied, choſe inconnue dans un gouvernement

féodal, & peu compatible avec l'ancienne confiance & la familiarité de nos rois avec les nobles, fut levée pour la défenſe de la perſonne du prince. Le commandement en fut donné à ce même Ramſay, depuis peu créé comte de Bothwell, & qui avoit échappé ſi ſinguliérement au maſſacre de ſes compagnons à Lawder. On ne crut point encore cette précaution ſuffiſante. On fit un édit, portant défenſe à toutes perſonnes armées de paroître dans l'enceinte du palais *; ce qui dans un temps où tous les gens d'un certain rang ne ſortoient jamais de chez eux ſans une ſuite nombreuſe de gens armés, étoit priver effectivement les nobles de tout accès auprès du roi. Jacques en même-temps paſſionné plus que jamais pour la vie retirée, livré à l'indolence, à la ſuperſtition, à des amuſements frivoles, laiſſa tomber toute ſon autorité entre les mains de ſes favoris. Tant d'outrages accumulés appellent aux armes les principaux des nobles. Ils perſuadent, ils forcent même le duc de Rothſay, jeune prince âgé de quinze ans, fils aîné du Roi, de ſe mettre à leur tête; & ils déclarent ouvertement que leur

* Ferrerius, 398.

intention eſt d'ôter à Jacques une couronne dont il s'eſt montré ſi indigne. Jacques, aux approches du danger, ſort comme d'un profond ſommeil, quitte ſa retraite, ſe met en campagne, & marche aux ennemis, qu'il rencontre près de Bannockburn. Mais les braves habitants des frontieres, dont l'armée des mécontents étoit preſque entiérement compoſée, mirent bientôt ſes troupes en déroute; & dans la pourſuite des fuyards, le roi lui-même fut trouvé parmi les morts. La méfiance, l'inſenſibilité, un attachement ſans bornes à ſes favoris, tous les vices d'un eſprit foible caractériſerent toujours la conduite de ce prince; mais il n'a point mérité le nom de tyran cruel & inexorable que nos hiſtoriens lui ont donné très-injuſtement. Le peu de cas qu'il fit des nobles, les irrita, mais ne put les affoiblir. Leur mécontentement, l'ambition immodérée de ſes deux freres, leurs alliances avec l'Angleterre, ſi contraires à leurs véritables intérêts, auroient été ſuffiſants pour troubler une adminiſtration qui auroit eu plus de vigueur, & pour précipiter dans le malheur un prince doué de talents bien ſupérieurs.

L'indignation que quelques perſonnes

du premier rang conçurent de ce forfait, la terreur d'une excommunication lancée par le pape contre les conjurés, les obligea d'uſer de la victoire avec beaucoup de modération & d'humanité. Ils eurent horreur d'avoir trempé leurs mains dans le ſang de leur ſouverain, ils eſſayerent de regagner l'eſtime de leurs concitoyens, & d'expier en quelque ſorte ce crime & la barbarie exercée contre le pere, par leur fidélité & leur ſoumiſſion pour le fils. Ils le placerent ſur le trône, & tout le royaume réuni s'empreſſa de le reconnoître.

JACQUES IV.

Jacques IV étoit né brave, généreux, agité fortement de toutes les paſſions qu'une ame noble peut reſſentir dans le feu de la jeuneſſe; il aimoit la magnificence, il ſe plaiſoit à la guerre, il étoit avide de ſe faire un nom. Sous ſon regne, cette ancienne inimitié, devenue comme héréditaire entre le roi & les nobles, parut entiérement ceſſée. Il ne porta point envie à l'éclat de la nobleſſe, parce qu'elle contribuoit à l'ornement de ſa cour : il ne craignit point ſon pouvoir, qu'il regarda comme la ſûreté de ſon royaume. Cette confiance de la part du roi, fut récompenſée par un retour d'obéiſſance & d'affection de la part des

nobles. Dans la guerre qu'il eut à ſoutenir contre l'Angleterre, il éprouva tout ce que peut un roi qui a ſu ſe concilier l'amour de ſa nobleſſe. L'ardeur de ſon courage, ſon goût pour l'ancienne chevalerie, furent plutôt le motif de cette expédition qu'aucune vue d'avantage réel pour la nation; cependant le zele de la nobleſſe pour la gloire de ſon roi étoit porté à un tel point, que jamais aucun de ſes ancêtres n'avoit marché en Angleterre à la tête d'une armée auſſi leſte & auſſi courageuſe. Quoique Jacques n'eût jamais formé de plan dangereux pour l'ariſtocratie, elle reçut, ſous ſon regne, un échec qui lui fut bien funeſte. Un événement qui n'étoit que l'effet du haſard, la rabaiſſa plus qu'aucune des attaques préméditées des rois précédents. Dans la bataille téméraire & infortunée de Flowden, la brave nobleſſe aima mieux mourir, que d'abandonner ſon ſouverain. Douze comtes, treize lords, cinq aînés de familles nobles, & un nombre incroyable de barons, tomberent morts aux pieds du roi expirant *. Tout le corps de la nobleſſe ſe reſſentit vivement & pendant long-temps de ce déſaſtre; & ſi un prince

* Abr. 11, 540.

Digitized by Google

majeur fût monté ſur le trône, la conſternation & l'affoibliſſement des nobles lui auroient procuré des avantages qu'aucun des monarques précédents n'avoit jamais pu obtenir.

JACQUES V. Jacques V, qui ſuccéda à ſon pere, étoit âgé d'un an. La régence fut donnée au duc d'Albanie, homme de génie & entreprenant, né en France, & accoutumé à voir un gouvernement où le pouvoir du roi étoit dès-lors fort étendu. Le duc fit pluſieurs démarches hardies pour accroître l'autorité royale. Il fit mettre à mort le lord Home, & bannir le comte d'Angus, les deux nobles qui avoient le plus d'entours & le plus d'influence dans le royaume : cependant l'ariſtocratie ne perdit pas beaucoup de terrein ſous ſon adminiſtration. Etranger aux mœurs, aux loix, au langage du peuple dont on lui avoit confié le gouvernement, on le vit agir en pluſieurs occaſions plutôt comme un vice-roi de France que comme un régent d'Ecoſſe. Les nobles maintinrent leurs privileges, & ſoutinrent les intérêts de leur pays avec tant de fermeté, que le régent fut forcé de reconnoître leur indépendance & la foibleſſe de ſon autorité. Après bien des efforts qui ne furent ſui-

Digitized by Google

vis d'aucun ſuccès, il ſe retira volontairement en France. Le roi étant alors dans ſa treizieme année, les nobles convinrent qu'il prendroit en main le gouvernement, & qu'on lui donneroit huit perſonnes pour l'accompagner tour-à-tour, & pour l'aider de leurs conſeils dans l'adminiſtration des affaires publiques. Le comte d'Angus, qui étoit de ce nombre, ne fut pas long-temps ſatisfait de ce partage de pouvoir. Il gagna quelques-uns de ſes collegues, il écarta les autres, il intimida le reſte; & lorſque le temps de ſon ſervice fut expiré, il conſerva toujours une autorité à laquelle tous les autres furent obligés de ſe ſoumettre, parce qu'aucun d'eux n'étoit en état de la lui diſputer. L'affection du roi étoit la ſeule choſe qui manquoit à d'Angus pour fixer & perpétuer ſon pouvoir. Mais un prince actif & plein de ſentiment, ſouffroit impatiemment la contrainte dans laquelle on le retenoit. Il convenoit mal à ſon âge & à ſon caractere, d'être confiné dans ſon propre palais comme un priſonnier, d'être traité ſans aucun reſpect, & d'être privé de toute autorité. Il laiſſoit échapper en pluſieurs occaſions des marques de ſon indignation & de ſon reſſentiment. D'Angus apperçut tout ce

Digitized by Google

qu'il en avoit à craindre, & ne pouvant gagner le cœur du roi, il réſolut de s'aſſurer de ſa perſonne. Jacques étoit continuellement environné des eſpions & des confidents du comte, de ſurveillants qui épioient toutes ſes démarches, qui le ſuivoient pas à pas. Le roi, fortement occupé du deſir de recouvrer ſa liberté, vint à bout de tromper toute leur vigilance. Il s'échappa de Falkland, & s'enfuit dans le château de Stirling, lieu de la réſidence de la reine ſa mere, & la ſeule place forte dans le royaume qui ne fût point alors en la puiſſance des Douglas. Une foule de nobles, les uns pouſſés par leur haine contre d'Angus, d'autres touchés de reſpect pour le roi, ſe rendirent bientôt à Stirling, & la cour ſe trouva remplie de gens de la premiere diſtinction. Le comte fut étourdi dans le premier inſtant de cette révolution imprévue; il voulut enſuite faire quelque coup hardi pour reprendre ſon autorité, & marcher à la tête de ſes vaſſaux: mais, ſoit manque de forces ou de courage, il n'exécuta point cette réſolution. Dans le parlement qui ſe tint auſſi-tôt après, d'Angus & ſes adhérents furent condamnés comme criminels de leſe-majeſté. Le comte, après avoir échappé à bien des

dangers, accablé de misere, fut obligé de s'enfuir & d'aller chercher un asyle en Angleterre.

Jacques étoit encore dans les premiers temps de la jeunesse; cependant il n'avoit pas seulement le nom de roi, il en avoit l'autorité toute entiere. Il ne le cédoit à aucun prince de son siecle pour les graces de sa personne, & pour la solidité de son esprit. Un bon sens naturel annonçoit en lui un jugement profond, & son ame vraiment royale étoit susceptible des meilleures impressions. Mais par une fatalité attachée aux princes qui sont appellés au trône dès leur enfance, son éducation fut très-négligée. Ses précepteurs s'attacherent plutôt à le flatter qu'à l'instruire. L'intérêt de ceux qui gouvernoient le royaume étoit de le retenir dans l'ignorance; & le comte d'Angus, dans le dessein de le détourner des affaires, lui avoit inspiré de bonne heure un tel goût pour le plaisir, qu'il en fut toute sa vie occupé & dominé beaucoup plus qu'il ne convient à un roi. C'est par cette raison qu'on apperçoit dans ce prince les traces d'un esprit vaste, mais peu cultivé. D'un côté, des passions violentes, un ressentiment implacable, un desir immodéré d'étendre son pouvoir,

Digitized by Google

un emportement qui alloit juſqu'à la fureur lorſqu'il voyoit ſes projets déconcertés : d'un autre côté, de l'amour pour ſon peuple, du zele pour punir les vexations & l'injuſtice, de la confiance dans le commerce de la vie privée, le caractere le plus ouvert & le plus affable.

Ce qu'il eut à ſouffrir du pouvoir exorbitant des nobles, le porta de bonne heure à ſuivre l'exemple de ſes prédéceſſeurs, & à prendre comme eux des meſures pour les humilier. Le plan qu'il forma pour l'exécution de ce projet, fut plus profond, plus ſyſtématique, ſuivi avec plus d'égalité & de fermeté que ceux d'aucun de ſes ancêtres. L'influence des événements de ſon regne ſur ceux de la période ſuivante, me met dans la néceſſité d'expoſer fort au long toute ſa conduite, & d'entrer dans les plus petits détails de toutes ſes actions. Il eut aſſez de pénétration pour découvrir les défauts des ſyſtêmes adoptés par les rois précédents, & qui avoient été la cauſe de tous leurs malheurs. L'exemple de Jacques I lui apprit que les loix les plus ſages agiſſent lentement ſur un peuple groſſier, & que ſeules elles n'étoient pas ſuffiſantes pour dompter la férocité des nobles poſſeſſeurs de fiefs. Les ſuites des meſures

Digitized by Google

meſures violentes que prit Jacques II, perſuaderent au roi que la deſtruction d'une ſeule famille des grands, ne ſerviroit qu'à provoquer la défiance & le reſſentiment des autres nobles, ou bien à enrichir de ſes dépouilles quelque famille nouvelle, qui bientôt prendroit les mêmes ſentiments, & qui ne ſeroit pas moins formidable à la couronne. Il voyoit dans la fin tragique de Jacques III, que le mépris de la part du monarque étoit plus inſupportable à la nobleſſe que l'oppreſſion même, & qu'un miniſtere d'hommes nouveaux & de favoris, étoit également déshonorant & dangereux pour le prince. Il appercevoit en même-temps que l'autorité de la couronne n'étoit pas ſuffiſante pour contrebalancer le pouvoir de l'ariſtocratie, & que ſans quelque force acceſſoire, il ne pouvoit pas s'attendre à de meilleurs ſuccès que ſes prédéceſſeurs. Jacques, pour ſortir d'embarras, crut pouvoir s'adreſſer au clergé, qui ne manqueroit pas de goûter ſon plan, & de l'aider de tout ſon crédit pour le mettre à exécution. Sous le gouvernement féodal, l'Egliſe, qui étoit regardée comme un troiſieme état à part, avoit ſes repréſentants dans le parlement. Le nombre de ces repréſentants étoit conſidérable, & ils

Digitized by Google

avoient beaucoup d'influence dans cette assemblée. La superstition & le zele, dans un siecle d'ignorance, avoient répandu sur les ecclésiastiques une grande partie des richesses de la nation, & l'autorité qu'ils avoient acquise par le respect que le peuple leur portoit, étoit encore bien au-dessus de celle qu'ils tenoient de leur opulence. Cependant ce corps puissant dépendoit entiérement de la couronne. Les papes, toujours attentifs à étendre leurs usurpations, avoient négligé le royaume d'Ecosse, le regardant comme peu riche, & trop éloigné : ils laissoient en conséquence, les rois de ce pays, exercer des droits qu'ils disputoient à des princes plus puissants. Le roi d'Ecosse avoit seul le droit de nommer aux évêchés & aux abbayes *. Jacques pouvoit naturellement penser, que des hommes qui attendoient toute leur élévation de ses bonnes graces, s'efforceroient de les mériter, en favorisant l'exécution de ses desseins. Heureusement pour le roi, les nobles ne s'étoient point encore relevés du coup qui les avoit terrassés à Flowden; & si l'on peut juger de leur conduite & de leur caractere, par le tableau

* Ep. Reg. Scot. t. 197, &c. Act. 125, p. 1540.

qu'en a fait le chevalier Ralph Sadler, envoyé d'Angleterre en Ecoſſe, on ne voyoit parmi eux que des gens d'un petit génie, de nulle expérience dans les affaires, incapables d'agir de concert & avec vigueur. D'un autre côté, pluſieurs membres du clergé ſe diſtinguoient par l'étendue de leurs connoiſſances, & encore plus par leur ambition. Diverſes querelles s'étoient élevées entre eux & les nobles, qui avoient peu de reſpect pour leur caractere, & qui portoient envie à leur crédit & à leurs richeſſes. Le clergé en agiſſant de concert avec le roi, lui rendoit de bons offices, ſe vengeoit des nobles, eſpéroit de s'agrandir, & de rabaiſſer le ſeul ordre dont il craignoit la rivalité. Jacques, aſſuré d'être auſſi puiſſamment ſecondé, pourſuivit ſes deſſeins avec bien plus d'audace. Dans la premiere chaleur de ſon reſſentiment, il avoit chaſſé le comte d'Angus hors du royaume. Il ſentoit qu'un perſonnage auſſi ſupérieur en talents aux autres nobles, pourroit lui ſuſciter une infinité d'obſtacles, retarder ou détruire tous ſes projets: il jura ſolemnellement, qu'il ne permettroit jamais le retour du comte en Ecoſſe; & malgré les ſollicitations réitérées du roi d'Angleterre, il tint ce vœu

Digitized by Google

avec une fermeté inflexible. Il s'attacha alors à réparer les fortifications d'Edimbourg, de Stirling, & d'autres châteaux, & à remplir les magasins d'armes & de munitions. Après avoir pris ces mesures pour la défense, il commença à traiter la noblesse avec beaucoup de froid & de réserve. Les offices qu'une longue possession faisoit regarder comme appartenants à la noblesse, furent donnés à des ecclésiastiques qui avoient toute la confiance du roi, & en même-temps quelques gentilshommes d'une classe inférieure, à qui le roi avoit communiqué ses projets, furent chargés du maniement des affaires publiques. Ces ministres furent choisis avec discernement. Le cardinal Beatoun, qui bientôt prit l'ascendant sur tous les autres, étoit un homme d'un génie supérieur. Ils servirent tous le roi avec fidélité, & exécuterent son plan avec vigueur, avec applaudissement, & avec le plus grand succès. Jacques ne cacha plus alors le mépris qu'il avoit pour les nobles, & il ne laissa échapper aucune occasion de les mortifier. De légeres offenses furent exagérées comme des crimes réels, & punies avec sévérité. Toute accusation contre des personnes d'un certain rang, étoit reçue

Digitized by Google

avec plaiſir; ſur la plus légere apparence de délit, on faiſoit un examen rigoureux, & tout procès devenoit fatal à ceux qui étoient accuſés. Le banniſſement de Hepburn, comte de Bothwell, pour des raiſons très-frivoles; le maître de Forbes, décapité ſans preuve évidente de ſon crime; la condamnation de Milady Glamis, ſœur du comte d'Angus, brûlée pour crime de ſorcellerie, & regardée comme innocente dans ce ſiecle même de crédulité, ſont des monuments de la haine du roi pour les nobles, de la ſévérité de ſon gouvernement, & des efforts qu'il faiſoit pour arriver au pouvoir abſolu. Il vouloit, par ces actes d'autorité, éprouver les nobles, & voir juſqu'à quel point ils pourroient les ſupporter. Leur patience augmenta le mépris qu'il avoit conçu pour eux, & redoubla l'ardeur & le courage avec leſquels il ſuivoit ſon plan. Cependant la nobleſſe obſervoit avec chagrin & reſſentiment, le but de toutes les démarches du roi: mais la ſagacité de Jacques, la vigilance de ſes miniſtres, le défaut d'un chef expérimenté, auroient mis les nobles en danger s'ils avoient voulu concerter quelques meſures pour leur défenſe, & les auroient empêché d'agir avec toute la vi-

gueur néceſſaire. Une imprudence de Jacques & de ſes conſeillers préſenta enfin à la nobleſſe un avantage dont elle ne manqua pas de profiter.

On connoît les motifs qui porterent Henri VIII à ſe ſouſtraire à l'autorité du pape, & à s'emparer des revenus du clergé régulier. Aucun de ſes ſujets ne fut content de ſon ſyſtême de réformation. Les uns le taxoient d'avoir paſſé toutes les bornes, d'autres murmuroient de ce qu'il n'avoit pas été encore plus loin ; ſon humeur impérieuſe, une ſuite de perſécutions qui tomboient alternativement ſur les papiſtes zélés, & ſur ceux qui avoient embraſſé les opinions des proteſtants, le rendoient également redoutable aux deux partis. Henri craignit que ce mécontentement général de ſes peuples n'invitât les ennemis du continent à une invaſion dans ſon royaume. Il ſavoit que le pape & l'empereur recherchoient l'amitié du roi d'Ecoſſe, qu'ils le ſollicitoient d'entrer dans une alliance avec eux contre l'Angleterre. Il réſolut de détourner les effets de ces négociations, en établiſſant une union plus étroite entre lui & ſon neveu. A cet effet, il lui envoya des ambaſſadeurs pour lui propoſer une entrevue à Yorck. Jac-

Digitized by Google

ques avoit un intérêt ſenſible à accepter cette invitation. L'aſſiſtance d'un allié auſſi puiſſant, les grands honneurs qu'on lui promettoit, les forts ſubſides qu'il pouvoit en obtenir, auroient beaucoup relevé ſon autorité, & lui auroient procuré de grandes facilités pour l'exécution de ſon plan favori. D'un autre côté, une guerre avec l'Angleterre, qu'il avoit raiſon d'appréhender s'il refuſoit les offres d'Henri, étoit incompatible avec toutes ſes vues. Elle le mettoit néceſſairement dans la dépendance de ſes barons. On ne pouvoit pas lever une armée ſans leur aſſiſtance; appeller en campagne des nobles irrités contre leur prince, c'étoit réunir ſes ennemis, leur faire ſentir toute leur force, & leur procurer l'occaſion de ſe venger des injuſtices qu'ils avoient eſſuyées. Jacques, touché de ces conſidérations, & prévoyant une rupture avec l'Angleterre, écouta d'abord les propoſitions d'Henri, & conſenti à l'entrevue d'Yorck. Mais le clergé craignit une union qui pourroit être fondée ſur les ruines de l'égliſe. Henri avoit donné tous ſes ſoins pour inſpirer ſes ſentiments ſur la religion à ſon neveu, & l'avoit fréquemment ſollicité par des ambaſſades, d'abjurer la domina-

tion du pape, qu'il regardoit comme auſſi déshonorante pour les princes, qu'accablante pour leurs ſujets. Le clergé avoit juſqu'alors eu l'adreſſe de détourner le roi de ſe rendre à ces invitations. Henri eſpéroit tout d'une converſation amiable avec ſon neveu, & les eccléſiaſtiques craignoient de leur côté que Jacques ne cédât aux inſtances du roi d'Angleterre, ou qu'il ne fût convaincu par ſes arguments. Ils ſavoient que les biens du clergé étoient un objet de convoitiſe pour un prince qui aimoit l'argent & qui en manquoit; que l'orgueil & l'ambition des gens d'égliſe excitoient l'indignation des nobles; que leur vie indécente ſcandaliſoit le peuple; que les opinions des proteſtants étoient preſque généralement répandues dans toute la nation; & que le moindre encouragement qu'on donneroit à ces principes, ſeroit néceſſairement ſuivi d'une défection générale à l'égliſe anciennement établie. Ils employerent en conſéquence tout leur crédit auprès du roi, & ils eurent recours à toutes ſortes de ruſes & d'inſinuations pour le détourner de cette entrevue qui pouvoit devenir ſi fatale à leurs intérêts; ils eſſayerent de lui inſpirer de la crainte en exaltant le danger auquel il expoſeroit

ſa perſonne s'il s'engageoit ſi avant dans le pays Anglois, ſans aucune ſûreté que la parole d'un prince auquel on ne pouvoit plus ſe fier, depuis qu'il avoit mépriſé ce qu'il y avoit de plus reſpectable & de plus ſacré dans la religion. Enſuite, en compenſation des ſommes que Henri auroit pu donner au roi, ils lui offrirent un don annuel de cinquante mille écus, ils promirent de contribuer libéralement aux fraix de la guerre contre l'Angleterre, & ils chercherent à l'éblouir par le coup d'œil des richeſſes immenſes qu'il retireroit des confiſcations de ceux qui ſeroient jugés & condamnés pour crime d'héréſie. Jacques, ſéduit par ces repréſentations, rompit l'accord fait avec Henri qui s'étoit déja rendu à Yorck, dans l'eſpérance d'y trouver le roi d'Ecoſſe. L'humeur altiere & emportée du monarque Anglois, lui fit ſentir vivement cet affront. Il déclara la guerre à l'Ecoſſe, & y fit auſſi-tôt entrer ſon armée, qui fut en peu de temps prête à marcher pour cette expédition. Jacques fut obligé d'avoir recours aux nobles pour la défenſe de ſes états. A ſes ordres, la nobleſſe aſſembla ſes vaſſaux, mais dans les mêmes diſpoſitions qui avoient animé leurs ancêtres ſous le regne de Jac-

ques III, & avec une ferme réſolution de ſuivre leur exemple en puniſſant ceux qu'ils regardoient comme les auteurs des vexations dont ils avoient ſujet de ſe plaindre : mais les miniſtres du roi avoient plus de mérite & de capacité que ceux de Jacques III ; ils avoient ſu ſe conſerver chez leurs ennemis mêmes tant de crédit & tant de conſidération, que les nobles ne purent jamais s'accorder ſur le choix des victimes qu'ils vouloient ſacrifier ; c'eſt ce qui empêcha le camp de Fala d'être, comme celui de Lawder, le théâtre des entrepriſes les plus hardies contre le ſouverain. Mais quoique les miniſtres de Jacques euſſent trouvé les moyens de ſe tirer de ce mauvais pas, les nobles eurent bientôt une occaſion de donner au roi des marques du mécontentement qu'ils avoient de ſon gouvernement, & du mépris qu'ils faiſoient de ſon autorité. La diſette des vivres, la rigueur de la ſaiſon, obligerent l'armée Angloiſe de ſortir de l'Ecoſſe. Jacques imagina qu'il pourroit l'attaquer avec beaucoup d'avantage dans ſa retraite. Mais les principaux d'entre les barons, avec un entêtement & un dédain qui aggravoient encore leur déſobéiſſance, refuſerent d'avancer un pas hors des limi-

Digitized by Google

tes de leur pays. Le roi, outré de cette insulte faite à sa personne, & craignant quelque nouvelle conspiration contre ses ministres, congédia sur le champ une armée qui respectoit si peu ses ordres, & rentra promptement dans le cœur du royaume.

Un prince altier, ambitieux, ne put digérer un affront de cette espece. Ses espérances avoient été conçues avec trop de précipitation, le chagrin de les voir déconcertées fut porté jusqu'au désespoir. Il se voyoit, sans aucune nécessité, engagé avec l'Anglois dans une guerre qui, au-lieu de la gloire & des avantages qu'il en attendoit, avoit débuté par des événements capables d'augmenter l'insolence de ses sujets, & de lui attirer le mépris de ses ennemis. Il appercevoit la vanité & l'inefficacité des projets qu'il avoit formés pour humilier les nobles, & il étoit forcé de reconnoître que quoiqu'un prince pût, dans un temps de paix, prendre quelques mesures pour les rabaisser, ils se relevoient toujours pendant la guerre, & regagnoient toute leur considération & leur importance. L'impatience, le ressentiment, l'indignation, s'emparoient tour-à-tour de son ame : la violence de ces passions altéra son tempé-

rament, & peut-être affoiblirent ſa raiſon. Il devint morne, penſif, aimant la retraite & la ſolitude. Le jour il paroiſſoit abſorbé dans une profonde méditation ; pendant la nuit, il étoit troublé de ces terreurs paniques qui agitent les eſprits foibles & les imaginations déréglées. Pour tirer le roi de cette eſpece de léthargie, les miniſtres imaginerent de concerter une invaſion vers les frontieres occidentales du royaume, & ils vinrent à bout d'engager les barons des provinces voiſines à mettre ſur pied les troupes néceſſaires pour entrer dans le pays ennemi. Mais rien ne put faire revenir le roi de ſon averſion pour les nobles, ni de la jalouſie qu'il avoit conçue de leur pouvoir. Il ne voulut pas même leur confier le commandement des forces qu'ils avoient raſſemblées : il fut donné à Olivier de Sinclair, ſon favori. Auſſi-tôt que ce général parut pour prendre poſſeſſion de ſa nouvelle dignité, la rage & l'indignation s'emparerent de tous les eſprits, l'armée entiere ſe mutina. Cinq cents Anglois, qui, par haſard, s'en apperçurent, attaquerent les Ecoſſois dans ce moment de déſordre. La haine pour le roi, le mépris pour le général, produiſirent un effet dont on ne voit point d'exemple dans

l'hiſtoire. Ni la crainte de la mort, ni l'amour de la liberté, ne purent contenir les Ecoſſois. Dix mille hommes ſe rendirent à un corps bien inférieur, & mirent bas les armes ſans tirer un ſeul coup. Aucun ne vouloit une victoire qui auroit procuré la ſatisfaction du roi & de ſon favori. Un petit nombre chercha ſon ſalut dans la fuite, les Anglois eurent le choix des priſonniers qu'ils voulurent faire, & preſque toutes les perſonnes de diſtinction qui avoient marché à cette expédition, reſterent entre leurs mains. Cet événement ſurprenant donna au roi de nouvelles preuves de l'indiſpoſition générale de la nobleſſe, lui fit appercevoir plus que jamais toute ſa foibleſſe, & la perte entiere de ſon autorité. Incapable de ſupporter ces inſultes répétées, il ſe trouvoit en même-temps hors d'état d'en tirer vengeance. Une profonde mélancolie & un déſeſpoir ſombre ſuccéderent aux tranſports de rage qu'il avoit fait éclater, lorſqu'il reçut la premiere nouvelle de la déroute de ſon armée. L'ame en proie à toutes les paſſions violentes ennemies de la vie, ſa conſtitution jeune & vigoureuſe fut bientôt entiérement détruite. Quelques auteurs de ce ſiecle ont attribué au poiſon

la mort prématurée de ce prince. Mais les maladies de l'esprit deviennent souvent mortelles lorsqu'elles sont portées à l'excès, & les effets connus que les traverses, la colere & le ressentiment peuvent produire sur un tempérament sanguin & emporté, font suffisamment connoître les causes de sa fatale destinée. » Sa mort, dit Drummond, prouve que » son ame étoit élevée & au-dessus de » la médiocrité : il sut mourir ; mais il » ne put pas supporter un désastre hon- » teux. " Si Jacques avoit survécu à son infortune, il seroit arrivé l'une de ces deux choses : ou la violence de son tempérament l'auroit porté à attaquer ouvertement les nobles, qui auroient trouvé dans la personne du roi Henri un protecteur puissant, plein de volonté, & dont ils auroient tiré les mêmes secours que la reine Elisabeth sa fille accorda aux mécontents dans le regne suivant. En ce cas-là, une guerre civile & très-dangereuse étoit inévitable. Si Jacques s'étoit trouvé forcé d'accepter les offres d'Henri, & de se réconcilier avec la noblesse d'Ecosse, l'église auroit été sacrifiée à cette union, la réformation, suivant le plan d'Henri, auroit pris force de loi, on se seroit emparé de la plus grande par-

Digitized by Google

tie des biens de l'égliſe, & l'amitié du roi avec les barons auroit été cimentée par le partage de ces dépouilles.

Tels furent les efforts de nos rois pour rabaiſſer le pouvoir exorbitant des nobles. Si le ſuccès n'y répondit point, nous ne devons pas en conclure que leurs projets n'euſſent pas été conduits avec prudence. Toutes les circonſtances paroiſſoient combinées contre la couronne. Des événements qui n'étoient que l'effet du haſard, concouroient avec les cauſes politiques pour faire échouer les meſures les mieux concertées. L'aſſaſſinat d'un roi, la mort ſubite d'un autre, le déſeſpoir d'un troiſieme, ſoutinrent l'ariſtocratie, & contribuerent autant que ſes propres forces, à la préſerver de ſa ruine.

Au milieu de toutes ces agitations, l'influence que nos rois avoient dans leurs parlements, eſt une circonſtance qui paroît d'abord inexplicable, & qui merite une attention particuliere. Comme ces aſſemblées étoient preſqu'entiérement compoſées de nobles, il ſeroit naturel de penſer qu'ils en dictoient toutes les déciſions. On voit néanmoins au contraire, que chaque roi trouva toujours, dans les parlements, de la condeſcen-

Influence extraordinaire du roi d'E-

coſſe dans le parlement.

dance à ſes volontés, & qu'il en obtenoit les loix qu'il jugeoit néceſſaires pour l'agrandiſſement de l'autorité royale. Toutes les affaires y étoient expédiées promptement & avec unanimité : & il n'eſt fait mention, dans aucun des nos hiſtoriens, d'oppoſitions formées dans les parlements contre les volontés de la cour, ni de difficultés ſuſcitées pour traverſer les meſures qui pouvoient être agréables au roi. Pour expliquer cette ſingularité, il eſt à propos de remonter à l'origine du parlement, & d'en examiner la conſtitution.

Raiſons de cette influence des rois.

Le génie du gouvernement féodal, uniforme dans toutes ſes opérations, produiſoit dans les petites communautés les mêmes effets que dans les grandes. Le territoire d'un baron étoit en petit la repréſentation d'un royaume. Le baron avoit le droit de juriſdiction; mais ceux qui relevoient de lui, étant hommes libres & non *ſerfs*, ne pouvoient être jugés que par leurs pairs. En conſéquence, ces mêmes vaſſaux formoient les tribunaux des barons; & l'aidoient dans l'adminiſtration de la juſtice, tant pour rendre les jugements, que pour les exécuter. Lorſqu'ils étoient aſſemblés à cet effet, ils faiſoient, d'un conſentement mu-

Digitized by Google

tuel, les réglements qui pouvoient tendre au bien général de leur petite ſociété. Ils accordoient auſſi aſſez ſouvent, de leur plein gré, des ſecours proportionnés aux beſoins de leur ſuzerain. Ne faiſons que changer le nom; au-lieu de celui de baron, mettons celui de roi, & nous verrons le parlement dans ſes premiers commencements : nous appercevrons les premieres traces du pouvoir dont ſes membres ſont aujourd'hui revêtus, comme juges, comme légiſlateurs, comme diſpenſateurs des revenus publics. Nous trouverons enſuite une analogie ſenſible entre nos parlements actuels, & les anciens parlements diſtingués par les dénominations de *cour du roi*, de *grand-conſeil du roi*, & nous verrons beaucoup de rapport entre les membres de nos parlements d'aujourd'hui & ceux qui conſtituoient ces anciens tribunaux. Dans tout royaume féodal, ceux qui relevoient *directement* du roi, étoient obligés par leur condition de tenanciers, d'accompagner le roi, & de l'aſſiſter dans ſes cours de juſtice. Cela n'étoit point regardé comme un privilege; mais comme un ſervice de fief. On exigeoit la même choſe des évêques, des abbés & des eccléſiaſtiques du premier ordre, qui tenant

Digitized by Google

de grandes poſſeſſions de la couronne, étoient regardés comme ſujets aux mêmes charges. Les parlements ne reſterent pas long-temps dans cet état. Les villes qui s'enrichiſſoient de jour en jour, vinrent au point de ſupporter une grande partie des taxes publiques; quelques habitants venant à gagner de l'eſtime & de la conſidération, & étant affranchis par le ſouverain, obtinrent une place dans le parlement. Mais comme il auroit été déraiſonnable de donnner un tel privilege, ou d'impoſer une telle charge à toute une communauté, chaque bourg eut la permiſſion de choiſir un ou deux de ſes citoyens pour comparoître au nom de tous les habitants, & ce fut ainſi que la *Repréſentation* fut d'abord établie. Une autre innovation bien plus importante, fut la ſuite naturelle de celle qu'on vient de rapporter. Les vaſſaux de la couronne étoient originairement en petit nombre & très-puiſſants. Mais comme il eſt impoſſible de rendre les propriétés fixes & permanentes, une grande partie de leurs poſſeſſions fut démembrée, & paſſa en d'autres mains, par différentes ſortes d'aliénations. De-là vint la diſtinction des *grands* & des *petits barons*. Les premiers étoient ceux qui avoient conſervé leurs

fiefs patrimoniaux dans tout leur entier : les autres étoient les vaſſaux de la couronne, les plus nouveaux & les moins puiſſants. Mais uns & les autres étoient également obligés à tous les ſervices féodaux, & tenus en conſéquence d'aſſiſter au parlement. Les petits barons qui formoient un corps aſſez conſidérable, trouvoient cette obligation très-onéreuſe. Ils déſavouoient des privileges qui leur étoient à charge; ils obtenoient des chartes d'exemption pour ſe diſpenſer d'aſſiſter aux parlements, & les bourgs renonçoient au droit d'élire leurs repréſentants. Enfin, les efforts que faiſoient nos ancêtres pour ſe délivrer de l'obligation de prendre leur ſéance au parlement, paroîtroient incroyables, ſi l'on ne voyoit aujourd'hui leur poſtérité en faire de bien plus grands pour l'obtenir. On trouva aiſément le moyen de ſatisfaire les petits barons & les bourgs, & d'aſſurer en même-temps le roi d'un nombre ſuffiſant de membres pour ſon grand-conſeil, en délivrant ſes vaſſaux d'une charge inutile. Les grands barons ne furent point dégagés de l'obligation d'aſſiſter en perſonne; les petits barons en furent exemptés, à condition qu'ils éliroient dans chaque comté un certain

nombre de repréſentats pour comparoître en leur nom. Le parlement ſe trouva ainſi complet & garni de tous ſes membres. Il étoit compoſé de lords ſpirituels & temporels, des députés des provinces & des députés de la bourgeoiſie. Un pareil concours de circonſtances contribua à perfectionner le gouvernement d'Angleterre bien plutôt que celui d'Ecoſſe. La riguéur des ſtatuts féodaux fut radoucie de meilleure heure chez les Anglois; on remédia bien plus facilement à leurs défauts dans un royaume que dans l'autre. Les Anglois tracerent la voie à tous ces changements. Les députés de la bourgeoiſie, & les députés des provinces comparurent dans le parlement de cette nation, avant qu'il en fût queſtion dans le nôtre. Les députés de la bourgeoiſie ne furent admis pour la premiere fois dans le parlement d'Ecoſſe, que ſous Ro-
1326. bert Bruce *, & dans le préambule des loix de Robert III, on les trouve rangés parmi les membres conſtituants de
1427. cette aſſemblée. Les petits barons furent redevables à Jacques d'un ſtatut qui les exemptoit d'aſſiſter en perſonne, & qui leur permettoit d'élire leurs repréſen-

* Abercomby I. 635.

tants. On ſaiſit avec avidité l'exemption; mais on fit ſi peu de cas de ce privilege d'élection de repréſentants, qu'excepté en une ou deux occaſions, il fut négligé pendant cent ſoixante ans. Jacques VI fut le premier qui obligea les petits barons d'envoyer réguliérement leurs repréſentants au parlement *.

Le parlement d'Ecoſſe étoit donc anciennement compoſé des grands barons, des eccléſiaſtiques, & d'un petit nombre de repréſentants des bourgs. Il n'étoit point partagé comme en Angleterre, en deux chambres; mais il ne compoſoit qu'une même aſſemblée, à laquelle préſidoit le lord Chancelier §.

* Eſſays on Brit. antiq. Eſſ. II. Dalrymp. Hiſt. of feud. prop. chap. 8.

§ Il paroît qu'en Angleterre, les pairs & les communes ont formé, de bonne heure, deux chambres ſéparées. Jacques I, imitateur paſſionné de toutes les coutumes des Anglois, eut probablement l'intention d'introduire en Ecoſſe une différence remarquable entre les grands & les petits barons. Au moins eſt-il vrai qu'il décida que leurs conſultations ne ſeroient pas dirigées par le même préſident. Mais par une loi de l'année 1327, il ordonna *que parmi les commiſſaires de toutes les provinces, on choiſiroit un homme ſage & expérimenté, qui ſeroit appellé l'orateur général du parlement, & qui propoſeroit tous les beſoins & affaires, en général & chacun en particulier, appartenant aux communes dans le parlement ou conſeil général.* Cependant on ne voit point que cet orateur ait jamais été nommé; & par une loi ſubſéquente, le chancelier fut déclaré préſident perpétuel du parlement.

Digitized by Google

Dans ces ſiecles groſſiers, les parlements n'avoient point acquis le degré de conſidération qu'ils ont aujourd'hui. La ſcience du gouvernement étoit très-imparfaite chez ce peuple guerrier. Il étoit peu inſtruit des arts de la paix, il ne poſſédoit point les talents qui font briller dans les débats d'une aſſemblée, & même il les mépriſoit. Des barons fiers & hautains n'aimoient point ces cours de juſtice, où ils ne pouvoient paroître qu'avec des marques évidentes de leur infériorité. Les parlements étoient ſouvent aſſemblés à la hâte, & ſuivant les ordonnances qui émanoient du roi à cet effet: il y a lieu de croire qu'il pouvoit en exclure ceux qui étoient oppoſés à ſes deſſeins. Dans un temps où les actions de violence étoient communes, la décence peu obſervée, l'autorité des loix peu reſpectée, on n'auroit pas pu, ſans courir bien des riſques, s'oppoſer aux volontés du roi, au milieu de ſa cour. Les grands barons ou lords du parlement étoient en fort petit nombre. Ils n'étoient encore que cinquante-trois au commencement du regne de Jacques VI *. Les eccléſiaſtiques qui étoient en pareil nombre, &

* And. Coll. v. 1. pref. 40.

tous dévoués à la couronne, pour les raiſons que nous avons déja rapportées, ne laiſſoient aucune eſpérance aux barons de remporter la victoire dans les débats. D'un autre côté, les nobles eux-mêmes n'étoient pas auſſi empreſſés qu'on auroit pu le croire, à s'oppoſer aux actes de parlement, favorables aux prérogatives du roi. Sûrs de leur propre force & de l'impoſſibilité où le roi auroit été de mettre de pareils actes à exécution ſans leur aſſiſtance, ils comptoient qu'ils pourroient toujours, ou les éluder ou les mépriſer. Les ſtatuts qui avoient été faits pour retraire les domaines du roi, & pour réunir à la couronne les juriſdictions aliénées; ſtatuts répétés ſous chaque regne, & autant de fois violés & dédaignés, étoient une preuve toujours exiſtante de l'impuiſſance des loix, lorſqu'on y oppoſoit la force. Tout ce détail d'événements combinés pourroit être ſuffiſant pour rendre raiſon de l'aſcendant que nos rois avoient pris dans le parlement. Mais ſans y avoir recours, une ſeule circonſtance, particuliere au parlement d'Ecoſſe, & dont nous n'avons point juſqu'ici fait mention, répandra une grande lumiere ſur un fait qui eſt, en apparence, abſolument oppoſé à tout ce que nous

avons dit de la foibleſſe du roi & de la puiſſance des nobles.

En conſultant les plus anciens monuments, où il eſt parlé de l'origine & de la conſtitution de nos parlements, nous y trouvons un comité, diſtingué par la dénomination de *lords des articles*. La fonction de ces lords étoit de préparer & rédiger toutes les affaires qui devoient être portées au parlement. Chaque propoſition pour quelque loi nouvelle étoit portée dans ce comité, & les lords pouvoient, ſuivant leur bon plaiſir, l'approuver ou la rejetter. S'ils l'approuvoient, on en formoit un bill qu'on préſentoit au parlement : s'ils la rejettoient, on ne pouvoit plus en faire mention dans cette aſſemblée. Ce comité devoit ce pouvoir extraordinaire, dont il étoit revêtu, à l'eſprit militaire des nobles. Trop impatients pour s'aſſujettir au détail des affaires civiles, trop violents pour obſerver les formalités, pour ſe prêter à toutes les opérations néceſſaires à la conduite de ces affaires, ils furent bien-aiſes de ſe décharger de ces ſoins ſur un petit nombre, & de n'avoir plus qu'à donner ou refuſer leur conſentement aux bills qui leur ſeroient préſentés. Les *lords des articles* avoient ainſi la direction de toute

la

la procédure dans le parlement, & ils avoient encore le droit de rejetter les affaires propoſées avant qu'elles fuſſent miſes en délibération. Ce comité étoit nommé & conſtitué de maniere que ce privilege remarquable ſe trouvoit entiérement entre les mains du roi, qui, ſuivant toutes les apparences, avoit ſeul, autrefois, le droit de nommer les *lords des articles* *. Ils furent enſuite élus par le parle-

* On voit dans des regiſtres authentiques, qu'un parlement fut ajourné au 21 Mars 1566, & que les *lords des articles* furent nommés, & s'aſſemblerent le 7 de ce mois, cinq jours avant la tenue du parlement. Si ces lords pouvoient réguliérement être ainſi élus pluſieurs jours avant l'aſſemblée du parlement, il eſt naturel d'en conclure que le prince ſeul étoit en droit de les élire. On trouve, dans le même temps, deux relations différentes de la forme de ces ſortes d'élections. Dans l'une, on entend la reine Marie elle-même parler dans une lettre à l'archevêque de Glaſgow. » Nous, accompa-
» gnés de notre nobleſſe actuellement avec nous,
» paſſons au Tolbuith d'Edimbourg, pour tenir no-
» tre parlement le ſeptieme jour du courant, & élire
» les lords des articles". En expliquant ces mots ſuivant les regles exactes de la grammaire, on en devroit conclure que la reine elle-même éliſoit ces lords. Cependant il eſt plus vraiſemblable que Marie a voulu dire que les nobles préſents auprès d'elle, ſavoir, ſes conſeillers privés & autres, ont élu les lords des articles. *Keith. Hiſt. of Scotland, page* 331. L'autre exemple eſt le rapport du lord Ruthwen, qui dit expreſſément que la reine elle-même élut les lords. *Keith's append.* 126. Le choix de ces deux opinions eſt indifferent. Si les conſeillers privés & les nobles actuellement à la cour avoient le droit d'élire les lords des articles, cela étoit auſſi avanta-

ment, & ils étoient compoſés d'un nombre égal de chaque état : le plus ordinairement de huit lords ſéculiers, de huit lords eccléſiaſtiques, de huit repréſentants des bourgs, & de huit grands officiers de la couronne.

Dans cette aſſemblée, les huit eccléſiaſtiques & les officiers de la couronne étoient entiérement dévoués au roi. Quant aux lords ſéculiers & aux députés des bourgs, il eût été preſque impoſſible que le choix fût tombé ſur un nombre de perſonnes toutes également diſpoſées à ſe réunir, pour s'oppoſer aux deſſeins du roi. L'influence que le prince avoit dans l'élection de ces lords, la facilité qu'il trouvoit à les gagner lorſqu'ils étoient élus, lui faiſoient trouver en eux la même condeſcendance à ſes volontés que dans ceux de ſon conſeil-privé. Au moyen de l'autorité qu'il avoit ſur ces lords, il pouvoit s'oppoſer à une déciſion dans le parlement, tant devant qu'après les débats : & ce qui paroît tout-à-fait incroyable, c'eſt que le ſouverain le plus limité qu'il y eût alors en Europe, avoit ſur ce point des prérogatives aux-

---

geux pour la couronne, que ſi le prince en avoit eu ſeul la nomination.

quelles les plus abſolus n'ont jamais pu atteindre *.

---

* Après avoir traité à fond l'hiſtoire du comité des lords des articles autant que le ſujet de ce livre préliminaire pouvoit l'exiger, je crois que la connoiſſance des variations poſtérieures de cet établiſſement ſingulier, & l'uſage que nos rois ſurent en faire pour leurs vues politiques, pourront ſatisfaire la curioſité de quelques-uns de mes lecteurs. Lorſque les parlements devinrent plus nombreux & plus conſidérables par l'admiſſion des repréſentants des petits barons, la conſervation de leur crédit ſur les lords des articles devint dans la même proportion, un objet de plus en plus intéreſſant pour nos rois Jacques VI, ſous prétexte que les lords des articles ne pouvoient point avoir le loiſir d'examiner la multitude d'affaires qui leur étoit préſentée, obtint un acte, qui commettoit quatre perſonnes tirées de chaque *Etat*, qui s'aſſembleroient vingt jours avant l'ouverture du parlement *, pour recevoir toutes les requêtes, &c. & qui rejettant ce qu'ils jugeroient inutile ou de peu d'importance, feroient enrégiſtrer dans un livre ce qu'ils croiroient digne de l'attention des lords des articles. Il n'y eut rien de réglé dans l'acte au ſujet du choix des perſonnes qui devoient compoſer ce corps d'élite, & le roi ſe ſeroit tout naturellement attribué ce privilege. Lorſqu'en l'année 1633, Charles I entreprenant d'introduire ces innovations qui furent ſi déſagréables à la nation, craignit l'oppoſition de ſon parlement, dans le deſſein de la prévenir, il employa la ruſe pour s'aſſurer des lords des articles. On donna commiſſion aux pairs laïques de choiſir huit évêques, aux évêques d'élire huit pairs : ces ſeize perſonnes s'aſſemblerent & élurent huit chevaliers de comtés, & huit députés de bourgs, & on y ajouta les officiers de la couronne ſuivant l'uſage ordinaire. En ſuppoſant ſeulement huit pairs attachés à la cour, dans un corps auſſi nombreux que celui des pairs d'Ecoſſe l'étoit alors, il eſt évident que le choix des évê-

* Act. 222, pag. 1594.

Digitized by Google

État de l'Europe au commencement du ſeizieme ſiecle.

Après avoir expoſé la conſtitution intérieure de l'Ecoſſe, je crois qu'il eſt à propos d'y ajouter le coup d'œil de l'état politique de l'Europe dans le ſiecle où je commence mon hiſtoire. Une connoiſſance parfaite de ce ſyſtême général, dont chaque royaume en Europe forme une partie, n'eſt pas moins néceſſaire pour l'intelligence de l'hiſtoire d'une nation, que la recherche de ſes loix & de ſon gouvernement particulier. Ce dernier objet nous fait appercevoir les cauſes des événements & des révolutions domeſtiques ; mais ſans le premier, les traités

---

ques ne pouvoit pas manquer de tomber ſur ces huit pairs, & en conſéquence tous les lords des articles devenoient les inſtruments & les créatures du roi. Cet uſage ſi incompatible avec la liberté, fut aboli pendant la guerre civile, & le ſtatut de Jacques VI fut révoqué. Les parlements, après le rétabliſſement, tomberent plus que jamais dans la ſervitude. Ce qui n'avoit d'abord été qu'une ſubtilité paſſagere, fut établi, ſous le regne de Charles I, en loi ſtable & permanente. » Quant à moi, (dit » l'auteur duquel j'ai tiré la plupart de ces particu» larités) je trouve notre parlement auteur de la » reſtauration, moins criminel d'avoir accordé ou» vertement au roi le droit de refus avant les dé» bats, que d'avoir par des ſouterreins & des arti» fices, trahi les conſtituants & la nation ". *Eſſays on Brit. Antiq.* 55. Cependant il eſt probable par une lettre de Randolph à Cecil, du 10 Août 1560, que ce parlement trouva dans des formes anciennes quelques exemples pour juſtifier ſon indigne conduite.

avec l'étranger deviendroient pour nous des myſteres incompréhenſibles. Ce coup d'œil politique répand la lumiere ſur pluſieurs paſſages obſcurs de notre hiſtoire, & nous fait connoître les cauſes, dans des circonſtances où la foule des hiſtoriens n'a vu que des effets.

La deſtruction du gouvernement féodal en France, ſa décadence dans les royaumes voiſins, firent dans l'état politique de l'Europe un changement remarquable : des royaumes qui, morcelés & répartis entre les nobles, étoient peu conſidérables, gagnerent de la conſiſtance & de la force, lorſque réunis ils prirent la forme d'une monarchie réguliere. Les rois connurent tout leur pouvoir, ſentirent toutes leurs forces. Ils méditerent des projets de conquêtes, ils porterent la guerre dans des pays éloignés. On leva des armées nombreuſes, on impoſa des taxes très-fortes pour leur ſubſiſtance : on ſoudoya de gros corps d'infanterie toujours ſur pied ; ce genre de ſervice devint honorable, & la cavalerie, qui avoit fait juſqu'alors la principale force des armées de l'Europe, parce qu'elle étoit plus propre aux expéditions promptes & volontaires de ces barons qui ſervoient à leurs propres dépens, fut

jugée insuffisante pour faire des conquêtes importantes & pour les conserver.

Ce fut en Italie que les monarques puissants de France, d'Espagne & de Germanie, se montrerent d'abord pour y faire l'essai de leurs nouvelles forces. La division de ce pays en plusieurs petits états, la molleſſe efféminée de ces peuples, leur aversion pour les armes, paroissoient appeller leurs voisins plus guerriers, à une conquête assurée. Les Italiens qui ne connoissoient que des simulacres de combats, accoutumés à décider leurs querelles sans effusion de sang, furent frappés d'étonnement à la vue d'une guerre effective : ils firent place au torrent qu'ils ne pouvoient arrêter, ils lui laisserent suivre son cours & épuiser sa fureur. L'intrigue & la politique suppléerent au défaut de leurs forces. La néceſſité, le desir de leur propre conservation, initierent ce peuple ingénieux dans le grand secret de notre politique moderne : ils lui enseignerent l'art de balancer le pouvoir d'un prince en mettant celui d'un autre en opposition. L'Italie fut pendant long-temps redevable de sa liberté à cet heureux stratagême. La balance fut tenue par des mains habiles ; on observa attentivement les plus petites variations :

Digitized by Google

on ne permit à aucun prince de conſerver une ſupériorité qui auroit pu faire ombrage & devenir dangereuſe.

Ce ſyſtême de conduite, ſuivi avec tant de ſuccès en Italie, ne fut pas long-temps confiné dans ce pays, ſéjour principal de la politique la plus raffinée. La maxime de conſerver une balance de pouvoir eſt fondée ſur tant de raiſons plauſibles, & la ſituation de l'Europe la rendoit ſi néceſſaire, qu'elle devint bientôt l'objet principal des attentions de tous les ſages politiques. Chaque pas qu'un prince faiſoit, étoit obſervé par tous ſes voiſins. Des ambaſſadeurs, eſpece d'eſpions honorables, autoriſés par la jalouſie réciproque des rois, réſidoient preſque toujours dans toutes les cours différentes, & étoient chargés de remarquer tout ce qui s'y paſſoit. On pouvoit ainſi prévoir & prévenir les dangers avec plus de facilité, dans une diſtance même fort éloignée. On forma des confédérations pour abaiſſer tout pouvoir qui s'éleveroit au-deſſus de la proportion convenable. Le deſir de ſe venger ou de veiller à ſa propre défenſe, ne furent pas long-temps les ſeules cauſes des hoſtilités. Il étoit ordinaire de voir prendre les armes par politique, & la guerre, tant dans ſes com-

mencements que dans ſes opérations, étoit plutôt une affaire de raiſonnement qu'un effet du mouvement des paſſions. Preſque toutes les guerres en Europe devinrent générales, & les plus petits états acquirent un degré de conſidération, parce qu'ils pouvoient mettre un grain dans la balance.

François I qui monta ſur le trône de France en l'année 1515, & Charles-Quint qui parvint à la couronne impériale en 1519, partagerent entre eux les forces & les affections de toute l'Europe. Cette fameuſe inimitié perpétuée entr'eux n'étoit point l'effet d'une jalouſie perſonnelle, ni du caprice d'une paſſion particuliere; elle étoit fondée ſur une politique ſi naturelle & ſi judicieuſe, qu'elle ſubſiſta entre leur poſtérité pendant pluſieurs ſiecles, & qu'elle pourra même revivre encore, malgré l'union ſinguliere que nous voyons aujourd'hui entre ces deux maiſons rivales. Charles étoit héritier de tous les états de la maiſon d'Autriche. Jamais famille n'avoit tant fait d'acquiſitions par des mariages contractés avec prudence & toujours heureux. Des vaſtes poſſeſſions ainſi accumulées, éleverent en peu de temps les princes Autrichiens, de l'état obſcur de comtes de Hapsbourg, à

Digitized by Google

ceux d'archiducs d'Autriche, des rois de Bohême, à la dignité impériale qu'ils ont preſque toujours conſervée par une ſorte de droit héréditaire. Charles joignoit à tous ſes pays d'Allemagne, le droit de ſuccéder à la couronne d'Eſpagne, & à tous les domaines appartenants à la maiſon de Bourgogne. Les provinces de Bourgogne, qui abſorboient alors les richeſſes & le commerce d'une moitié de l'Europe, lui fournirent en pluſieurs occaſions des ſommes immenſes, & il tira de ces pays des contributions ſi fortes, qu'aucun peuple n'auroit pu les ſupporter ſans le commerce & la liberté. Il trouva en Eſpagne une infanterie leſte & aguerrie, & il fut redevable de toutes ſes conquêtes à la bravoure & à la diſcipline de ce corps. Dans le même temps, la découverte du nouveau-monde lui ouvrit une ſource de richeſſes que l'ambition la plus démeſurée n'auroit pas pu tarir. Tant d'avantages réunis rendoient Charles le premier prince de l'Europe; mais cette prééminence ne rempliſſoit point encore tous ſes deſirs, il aſpiroit ouvertement à la monarchie univerſelle. Il avoit un de ces génies tardifs & qui reſtent long-temps cachés; mais ce génie ſe développa imperceptiblement, &

ſe porta à un degré de force & d'élévation auquel on ne s'attendoit point. Il poſſédoit dans le plus haut degré, toutes les qualités qui caractériſoient les princes des races différentes dont il étoit ſorti. S'il formoit un plan, on appercevoit en lui la fineſſe & la pénétration de Ferdinand ſon grand-pere : il ſuivoit un projet avec la tenacité, l'inflexibilité & la perſévérance particulieres au ſang d'Autriche ; dans l'exécution, il montroit toute la grandeur d'ame & l'audace de ſes ancêtres de la maiſon de Bourgogne. Doué d'une égale étendue de connoiſſances & de pouvoir, il ſe ſeroit toujours trouvé ſupérieur à ſes entrepriſes, ſi la Providence n'eût pris pitié du genre-humain, en le préſervant de la monarchie univerſelle, le plus grand de tous les fléaux, & n'eût ſuſcité François I pour être le défenſeur de la liberté de l'Europe. Les états de ce prince étoient moins étendus, mais plus raſſemblés que ceux de l'empereur : il avoit un peuple nombreux, des ſujets actifs, belliqueux, avides de gloire, remplis d'amour pour leur roi. Charles, tout occupé de ſon agrandiſſement, ſe fixoit vers cet unique objet de ſes deſirs, & le ſuivoit avec une morne induſtrie & un zele infatigable. François

ſavoit allier ſon ambition avec le goût du plaiſir & des arts. Il négligea, à la vérité, pluſieurs avantages qu'un prince plus flegmatique & plus modéré auroit ſu mettre à profit ; mais ſon activité, un courage intrépide, ſuppléerent à tous ſes défauts : il réprima & déconcerta pluſieurs fois les deſſeins de l'empereur.

Tout le reſte de l'Europe obſervoit les démarches de ces deux puiſſants rivaux avec une attention mêlée de jalouſie. Les Italiens appercevoient le danger qui menaçoit toute la chrétienté. Pour le détourner, ils eurent recours à cet expédient qu'ils avoient tant de fois employé avec ſuccès. Ils eſſayerent de partager également le pouvoir des deux monarques. Ils entreprirent de former une union de pluſieurs petits états, pour modérer celui des deux princes qui voudroit s'élever à un trop haut degré de puiſſance. Mais ces meſures concertées avec ſageſſe, ſe trouverent pour eux trop difficiles dans l'exécution ; l'intrigue & la fineſſe étoient de foibles reſſources contre des entrepriſes ſoutenues par la force des armes.

D'un autre côté, Henri VIII, roi d'Angleterre, tenoit la balance avec moins de délicateſſe, mais d'une main plus fer-

me & plus assurée. Il étoit le troisieme prince de son siecle, en puissance & en dignité. La situation avantageuse de ses domaines, la tranquillité établie dans l'intérieur de son royaume, ses richesses immenses, une autorité absolue dans ses états, le rendoient comme le gardien naturel de la liberté de l'Europe. François & Charles recherchoient son alliance avec un empressement égal. Il savoit que son intérêt étoit de tenir la balance égale entre ces fameux rivaux, & de les réprimer l'un & l'autre en ne s'alliant avec aucun des deux trop étroitement. Il étoit capable de former ces idées, mais il sut rarement les mettre en pratique. Guidé par ses caprices, incapable d'agir conséquemment à ses principes, les passions de l'homme étouffoient en lui le germe des maximes du roi. La vanité & le ressentiment étoient les grands mobiles de toutes ses actions, & ses voisins qui connoissoient ses foiblesses, trouvoient aisément le moyen de l'engager dans plusieurs entreprises téméraires & inconsidérées. Son regne n'est qu'un tissu de fautes politiques; & pendant qu'il se croyoit le prince de l'Europe le plus sage, il fut toujours la dupe de ceux qui se crurent intéressés à le tromper, & qui voulurent bien se

Digitized by Google

rabaiſſer au point de flatter ſes paſſions.

Telle étoit la ſituation des affaires en Europe, lorſque l'Ecoſſe, qui avoit juſqu'alors épuiſé ſes forces dans toutes les querelles ſurvenues entre la France & l'Angleterre, ſortit de ſon obſcurité, prit ſa place dans le ſyſtême politique, & commença à avoir quelque influence ſur le ſort des nations éloignées. Elle joua ſouvent un rôle intéreſſant dans les grands démêlés, & la balance ſe trouva quelquefois ſi également ſuſpendue, qu'elle pouvoit par ſon aſſiſtance la faire pencher d'un côté ou de l'autre. Le rôle qui lui fut donné dans ces conjonctures, fut d'empêcher Henri de porter ſes armes dans le continent. Ce prince, après avoir défait les François à Guinegat, tenoit Terouane inveſtie. La France voulut par une diverſion, l'obliger à partager ſes forces; & entraîna Jacques IV dans cette malheureuſe expédition qui termina ſa vie. Dans cette même vue, François entretenoit des correſpondances avec le duc d'Albanie, lui donnoit des ſecours, & l'encourageoit à perdre les familles d'Angus & de Home, dévouées à la faction Angloiſe. Il auroit auſſi voulu perſuader aux Ecoſſois de venger la mort de leur roi, & de s'engager dans une nouvelle

guerre contre l'Angleterre. Peu de temps après, l'union d'Henri & de François contre l'empereur, fit changer la face des affaires. L'intérêt des deux rois fut alors de tenir les Ecoſſois dans l'inaction. Ce traité procura à l'Ecoſſe une longue tranquillité. Charles eſſaya de l'interrompre, & de jetter Henri dans l'embarras, par une nouvelle incurſion des Ecoſſois en Angleterre. Il rechercha avec empreſſement l'amitié de Jacques V. Il fit à ce jeune monarque des offres qui pouvoient flatter ſa vanité. Il le nomma chevalier de la Toiſon d'or, & il lui propoſa un mariage dans la famille impériale : il lui demandoit en même-temps, pour prix de ces vains honneurs, de renoncer à ſon alliance avec la France, & de déclarer la guerre à l'Angleterre. Mais Jacques appercevant qu'il avoit beaucoup à perdre & peu à gagner, s'il acceptoit les offres de l'empereur, les refuſa honnêtement, reſta toujours attaché à ſes anciens alliés, & laiſſa Henri en pleine liberté d'agir dans le continent avec toutes ſes forces.

Henri, dans les commencements de ſon regne, avoit imité l'exemple de ſes ancêtres, par rapport à l'Ecoſſe. L'indifférence qu'il avoit pour cette puiſſance

Digitized by Google

étoit portée juſqu'au mépris, & il ſe mit peu en peine de rechercher ſon amitié. Il parut au contraire qu'il avoit entrepris d'irriter toute la nation, en faiſant revivre ces prétentions ſurannées de l'Angleterre ſur la ſouveraineté de l'Ecoſſe. Cependant ſa propre expérience, & les menées de ſes ennemis en Ecoſſe, lui firent bientôt concevoir une plus haute idée des forces de cette couronne. Henri ne pouvoit pas défendre une frontiere très-étendue, & toute ouverte contre les incurſions d'un peuple guerrier & toujours en action. Pendant qu'il faiſoit la guerre dans le continent, il étoit obligé de partager ſes forces, & d'avoir toujours une eſpece d'armée d'obſervation au nord de l'Angleterre. Malgré ces précautions, les habitants des frontieres de l'Ecoſſe, ſupérieurs, pour la petite guerre, à tout autre peuple, faiſoient des courſes fréquentes avec ſuccès, & portoient la terreur & la déſolation dans pluſieurs comtés. Henri découvrit à la fin le véritable plan de conduite politique qu'il devoit ſuivre à l'égard de l'Ecoſſe, ſyſtême ignoré de ſes prédéceſſeurs, faute de pénétration, ou dédaigné par un excès de fierté. La ſituation du pays, & la valeur de la nation, rendoient la conquête de l'Ecoſſe

impoſſible : mais la miſere de ces peuples, & la violence des factions inteſtines, donnoient beaucoup de facilité pour y ſemer la diviſion & y dominer. Il abandonna en conſéquence les idées de conquête, il préféra la voie des intrigues, & il réſolut de tout mettre en uſage pour venir à bout de ſon deſſein. On ne regardoit point alors comme une choſe honorable pour un prince, de recevoir la ſolde d'un autre prince, ſous le nom plus honnête de ſubſides : mais dans tous les temps les mêmes arguments ont prévalu dans les cours, ont eu du poids chez les miniſtres, ont entraîné les chefs de factions & les favoris. Les ordres exiſtants * encore en original, pour des remiſes de ſommes conſidérables en Ecoſſe, font connoître les moyens dont Henri ſe ſervit pour mettre dans ſes intérêts un ſi grand nombre de perſonnes, pendant la minorité de Jacques V. Cet argent diſtribué à propos, entraîna dans ſon parti des gens de la premiere diſtinction, & nous vîmes alors paroître dans nos débats domeſtiques, la faction qui entretenoit une correſpondance ſecrete avec l'Angleterre, & qui ne ſe conduiſoit que

* Burnet. Hiſt. reform. v. 1. p. 7.

Digitized by Google

par ſes impulſions. Dans la ſuite de cette hiſtoire nous verrons Henri travailler à étendre ſon crédit en Ecoſſe : ſes ſucceſſeurs adopterent le même plan, & s'attacherent encore à le perfectionner. Les affaires des deux royaumes ſe trouvoient liées, & ils eurent ſouvent des intérêts communs. Eliſabeth partagea également ſes attentions entre l'Angleterre & l'Ecoſſe, & l'autorité qu'elle avoit dans un pays qu'elle poſſédoit par droit de ſucceſſion, ne fut pas plus grande que celle qu'elle ſe procura chez les Ecoſſois par ſes intrigues.

Fin du premier Livre.

HISTOIRE
D'ÉCOSSE.

LIVRE SECOND.

1542. 14 Déc. Naiſſance de Marie. Etat du royaume.

MARIE, reine d'Ecoſſe, étoit née peu de jours avant la mort du roi Jacques V, ſon pere. La ſituation où ce prince laiſſoit les affaires de l'Ecoſſe, allarmoit tous les ordres du royaume, & annonçoit un regne plein de trouble & de malheurs. Une guerre contre l'Angleterre avoit été entrepriſe ſans néceſſité, & continuée ſans ſuccès. Pluſieurs perſonnes du premier rang étoient tombées entre les mains des Anglois dans la déroute malheureuſe près du Golfe de Solwey, & ils étoient encore priſonniers à Londres. Ce qui reſtoit de nobles, avoit des vues dif-

férentes & des intérêts oppoſés. Les diſputes de religion, occaſionnées par les nouvelles opinions des réformateurs, devenoient plus vives de jour en jour, & augmentoient encore la fureur des factions qui ne manquent jamais de ſe rencontrer dans un gouvernement approchant de l'ariſtocratie. 1543.

Le gouvernement d'une reine étoit une choſe inconnue en Ecoſſe, & qui ne pouvoit pas imprimer beaucoup de reſpect à un peuple tout guerrier. Le gouvernement d'une reine enfant, étoit encore plus dépourvu de l'autorité réelle. La perſpective d'une longue minorité, d'une adminiſtration foible, encourageoit les factions par l'eſpérance de l'impunité. Jacques n'avoit point apporté le remede ordinaire aux déſordres d'une minorité, en nommant des perſonnes capables pour avoir ſoin de l'éducation de ſa fille, & prendre en ſon nom le timon des affaires. Il avoit vu les nuées ſe raſſembler, l'orage ſe former, il avoit prévu qu'il pourroit fondre en un inſtant; mais il ſe ſentoit ſi peu capable de le détourner, & de défendre ſa fille & ſon royaume des calamités qui les menaçoient, que de pur déſeſpoir, il abandonna tout au haſard, & laiſſa le champ libre à ceux

Digitized by Google

qui aſpiroient à l'office de régent, voyant
1543. qu'il ne pouvoit pas le remplir de quelqu'un qui fût à ſon gré.

Prétentions du cardinal Beatoun à la régence.

Le cardinal Beatoun, qui, depuis pluſieurs années, étoit regardé comme principal miniſtre, fut des premiers à prétendre à la régence. Pour appuyer cette prétention, il produiſoit un teſtament *, qu'il avoit forgé lui-même au nom du feu roi, & ſans aucun autre droit, il prétend auſſi-tôt le titre de régent. Il comptoit ſur les ſecours du clergé, ſur la protection de la France, ſur la connivence de la reine douairiere, ſur l'appui de toute la faction papiſte, & il ſe flattoit ainſi de pouvoir ſe maintenir par la force dans le poſte dont il s'étoit emparé par la ſupercherie. Mais Beatoun avoit eu trop long-temps la puiſſance en main pour être aimé de la nation. Ceux de la nobleſſe qui deſiroient la réformation de la religion, craignoient ſa rigidité; les autres ſe trouvoient rabaiſſés par l'élévation d'un homme d'égliſe à la plus grande place du royaume. A leur inſtigation, Jacques Hamilton, comte d'Arran, proche parent & héritier de la reine, ſortit de ſon inaction, & ſe mit ſur les rangs pour aſpi-

* Sadler's, lett. 161.

rer à un poſte auquel la proximité du ſang paroiſſoit naturellement l'appeller. Les nobles aſſemblés pour cette élection, lui donnerent tout d'une voix l'office de régent, & ce choix fut généralement applaudi. 1543. Le comte d'Arran eſt élu régent.

On n'avoit jamais vu deux hommes auſſi exactement oppoſés de caractere & d'inclinations que le comte d'Arran & le cardinal Beatoun. Le cardinal étoit né avec une ambition ſans bornes. Une longue expérience lui avoit donné de la fineſſe & de la dextérité. Accoutumé à réuſſir dans toutes ſes entrepriſes, ſon inſolence augmentoit à proportion de ſes ſuccès. La place éminente qu'il occupoit dans l'égliſe, lui frayoit le chemin aux plus grands emplois, l'étendue de ſes connoiſſances le rendoit capable de tous, & il n'en croyoit aucun au-deſſus de ſes forces. Comme il devoit toute ſon élévation à l'égliſe de Rome, il étoit zélé défenſeur de ſon culte * ſuperſtitieux, & par cette même raiſon, ennemi déclaré des opinions des réformés. Mais la politique ſeule le déterminoit à ſoutenir l'un, & à s'oppoſer aux autres. Attaché Portrait du cardinal Beatoun.

* Les proteſtants appellent ſuperſtition, le culte qu'ils ont abandonné.

Digitized by Google

de bonne heure au maniement des af-
1543. faires publiques, il étoit peu inſtruit ſur les points de doctrine & de controverſe agités dans ce ſiecle ; cependant lorſqu'il s'élevoit quelques diſputes ſur ces matieres, il donnoit ſa déciſion avec une légéreté, une violence & une dureté, que tous les hiſtoriens du temps rapportent avec indignation.

Portrait du comte d'Arran.

Le caractere du comte d'Arran étoit dans preſque tous les points oppoſé à celui de Beatoun. L'amour du repos & de la tranquillité avoit éteint en lui toute ſorte d'ambition. La douceur de ſes mœurs le préſervoit du vice de la cruauté. La timidité & l'irréſolution étoient ſes défauts les plus marqués : l'une étoit un effet de ſon tempérament ; l'autre provenoit du témoignage intérieur de ſa conſcience, qui lui repréſentoit la diſproportion de ſes talents avec les fonctions importantes qu'il avoit à remplir. Avec ces diſpoſitions il auroit pu jouir des agréments de la vie privée : mais dans la conduite des affaires publiques, on ne voyoit en lui ni courage, ni grandeur, ni ſtabilité. Toujours eſclave de ſa timidité, il étoit l'inſtrument perpétuel de ceux qui trouvoient leur avantage à le prendre par ſon foible. Cependant comme on ne

Digitized by

voyoit perſonne qu'on pût oppoſer au cardinal avec quelque apparence de ſuccès, on ſe déclara en faveur du comte avec un conſentement ſi général, que toutes les ruſes de ſon rival ne purent jamais ſurmonter les forces réunies de la nation. 1543.

Syſtême d'Henri VIII par rapport à l'Ecoſſe.

Le comte d'Arran ne faiſoit que d'entrer en poſſeſſion de ſa nouvelle dignité, lorſqu'on entama avec l'Angleterre une négociation qui fut ſuivie des plus fâcheux événements pour le comte & pour le royaume. Depuis la mort de Jacques V, Henri VIII ne craignoit plus d'être traverſé par l'Ecoſſe dans ſes deſſeins contre la France. Il eſpéra bientôt après de ſe maintenir dans cette ſécurité, en faiſant le mariage d'Edouard ſon fils unique avec la jeune reine d'Ecoſſe. Il communiqua ſon projet aux priſonniers faits à Solway, & il vint à bout de les gagner en leur promettant la liberté s'ils réuſſiſſoient dans cette négociation. Cependant il leur permit de retourner en Ecoſſe pour ſe trouver au parlement que le régent venoit de convoquer, & pour être plus à portée de perſuader à leurs concitoyens d'accepter ſes propoſitions. Une cauſe confiée à de tels avocats, expérimentés & pleins de zele, ne pouvoit pas manquer d'avoir une fin très-heureuſe.

Digitized by Google

Tous ceux qui craignoient le cardinal,
1543. & qui desiroient le changement de religion, se passionnerent pour une alliance, qui faisoit prendre faveur à la doctrine qu'ils avoient embrassée, & qui leur procuroit en même-temps une protection contre les emportements d'un prélat altier & puissant.

Mauvaise conduite du roi d'Angleterre.

Mais l'humeur âpre & difficile de Henri, son impatience naturelle, ne lui permirent point de tirer de ces conjonctures favorables tout le fruit qu'il en devoit espérer. L'adresse, la finesse, l'art de ménager les craintes, les passions & les intérêts des hommes, lui étoient tout-à-fait étrangers. Les desseins qu'il avoit formés sur l'Ecosse s'opposoient au mariage qu'il proposoit, & il n'eut point assez de dextérité pour les déguiser ou pour les cacher. Au-lieu de flatter les appréhensions & les jalousies des Ecossois, & de perdre du terrein, que le temps & les événements lui auroient bientôt fait regagner, il allarma & irrita toute la nation, en demandant que la personne de la reine fût dès l'instant confiée à sa garde, & qu'on lui remît entre les mains le gouvernement du royaume pendant la minorité de Marie.

Les Ecossois irri-

Henri auroit-il pu prescrire des conditions

ditions plus déshonorantes à un peuple conquis ? Auſſi ne doit-on pas s'étonner ſi elles furent rejettées avec indignation par des hommes qui auroient dédaigné d'acheter l'alliance de l'Angleterre au prix de leur liberté. Cependant le parlement, gagné par les menées des nobles revenus d'Angleterre, deſiroit la paix avec ce royaume. Le cardinal, qui auroit pu y faire naître des oppoſitions, étoit tenu comme priſonnier par le régent. Le parlement n'ayant rien à craindre du prélat, conſentoit à entrer en négociation pour le mariage & l'alliance, mais avec plus d'égalité & à des conditions un peu plus convenables. Après quelques intrigues ſourdes & infructueuſes de l'ambaſſadeur Anglois, pour tâcher de faire conduire la jeune reine & le cardinal Beatoun en Angleterre, Henri fut obligé de ſe déſiſter de ſes propoſitions, & d'accepter celles des Ecoſſois. On convint de ſa part, que Marie continueroit de réſider en Ecoſſe, & qu'il n'auroit lui-même aucune part au gouvernement de ce royaume. Les Ecoſſois, de leur côté, conſentirent à envoyer la reine en Angleterre auſſi-tôt qu'elle auroit dix ans accomplis, & ils s'engagerent à donner à l'inſtant ſix perſonnes du premier rang

1543. tés des propoſitions du roi d'Angleterre, en acceptent cependant une partie.

12 Mars.

pour reſter en ôtages auprès de Henri,
1543. juſqu'à ce que la reine arrivât à ſa cour.

Le régent approuve le traité avec l'Angleterre.

Ce traité étoit ſi manifeſtement à l'avantage de l'Angleterre, que le régent perdit beaucoup de la confiance publique en y donnant ſon conſentement. Le cardinal, qui venoit de recouvrer ſa liberté, cherchoit l'occaſion de reprendre ſon autorité. Il ne manqua pas de ſaiſir celle qui ſe préſentoit, & il ſut en tirer un grand avantage. Il diſoit hautement, que le régent avoit trahi le royaume, qu'il l'avoit livré à ſes plus anciens & ſes plus cruels ennemis, & qu'il avoit ſacrifié l'honneur de ſa patrie à ſa propre ambition. Il annonçoit la ruine de la vraie religion catholique, ſous la domination & la tyrannie d'un hérétique excommunié : il déploroit, ſur-tout, l'état d'un ancien royaume qui ſe livroit à l'eſclavage, qui ſe rabaiſſoit à la condition ignominieuſe de province dépendante ; enfin, il exagéroit la foibleſſe & la trahiſon d'un ſeul homme, qui, dans une heure de temps, abandonnoit tous les avantages pour leſquels la nation Ecoſſoiſe avoit diſputé le terrein & combattu pendant tant de ſiecles. Les repréſentations du cardinal ne furent pas ſans effet. Elles flattoient des préjugés & des

Le cardinal s'y oppoſe.

Digitized by Google

paſſions, toujours profondément enracinés dans le cœur humain. La même haine pour les anciens ennemis de la patrie, la même émulation d'honneur national, la même préſomption d'indépendance, qui, dans le commencement du ſiecle préſent, furent ſur le point d'empêcher les Ecoſſois de conſentir à l'union avec l'Angleterre, à des conditions très-avantageuſes, engagerent alors toute la nation à ſe déclarer contre l'alliance qu'on venoit de conclure. Dans l'une de ces époques, une paix de cent cinquante années entre les deux nations, l'habitude d'être ſoumis au même roi, d'avoir les mêmes maximes de gouvernement, avoient beaucoup diminué les anciennes animoſités, & diſpoſé les deux peuples à la réunion. Dans l'autre époque, les injures étoient encore toutes récentes, les plaies de part & d'autre ſaignoient encore; & dans la chaleur du reſſentiment, il étoit naturel de ſe porter à la vengeance, & d'être éloigné de toute réconciliation. Lors de la réunion en 1707, le parlement mépriſa, avec raiſon, des murmures qui n'avoient aucun fondement, & qui n'étoient appuyés que ſur d'anciens préjugés : mais en 1543, les plaintes de la nation étoient mieux fondées, & elles 1543.

s'éleverent avec tant de force & d'u-
1543. nanimité, qu'il n'auroit été ni juſte, ni ſûr, de n'y avoir point égard. La rage du peuple fut portée à un tel point, qu'on eut bien de la peine à empêcher l'ambaſſadeur Anglois d'en être inſulté. Les eccléſiaſtiques donnerent de groſſes ſommes d'argent pour préſerver l'égliſe de la domination d'un prince, dont l'attachement à la religion réformée auroit porté un coup fatal à l'autorité du clergé. Les nobles, qui venoient tout récemment d'humilier le cardinal avec tant de dureté, ſe trouverent alors diſpoſés à l'applaudir, & à le ſeconder comme le défenſeur de l'honneur & de la liberté de ſa patrie.

Le cardinal ſoulève preſque toute la nation contre l'Angleterre.

Argyll, Huntly, Bothwell, & d'autres barons puiſſants, ſe déclarerent hautement contre l'alliance avec l'Angleterre. Le cardinal, avec leur ſecours, s'empara de la perſonne de la reine & de celle de ſa mere, & il ajouta ainſi à ſon parti l'éclat & l'autorité du nom royal *. Il reçut dans le même temps un renfort plus réel par l'arrivée de Matthieu Stuart, comte de Lennox, qui étoit en France, & dont il avoit ſollicité avec empreſſe-

* Keiths Hiſtor, of Scotl. 30.

ment le retour. Ce jeune seigneur étoit ennemi héréditaire de la maison d'Hamilton : il prétendoit à exclure le comte de la régence, & même à le dépossséder de ses biens. Le cardinal flattoit sa vanité, en lui présentant l'espérance d'épouser la reine douairiere, & il affectoit de le traiter avec tant de respect, que le régent en conçut de la jalousie, & regardoit le comte comme un rival dangereux. 1543.

Ces soupçons étoient fomentés avec art par l'abbé de Paisley, frere naturel du régent, & qui avoit beaucoup de crédit sur son esprit. Cet abbé, de retour en Ecosse quelque temps avant le comte de Lennox, agissoit de concert avec le cardinal, étoit partisan zélé de la France & de l'ancienne religion. Il sut prendre le régent par son foible, & profiter de sa timidité naturelle pour le faire changer de sentiment. La désertion de la noblesse, l'indisposition ou le mécontentement du clergé, la fureur du peuple, le ressentiment de la France, le pouvoir du cardinal, les prétentions de Lennox furent présentées au comte d'Arran avec les couleurs les plus vives, & sous l'aspect le plus effrayant.

Cependant le terme convenu pour la ratification du traité avec l'Angleterre,

& la délivrance des ôtages approchoit ;
1543. le régent étoit toujours flottant dans ſes incertitudes. Il finit par agir avec l'irréſolution & l'inconſéquence particulieres aux hommes foibles qui ont le malheur de jouer le rôle principal dans la conduite d'affaires épineuſes. Le 25 d'août, il ratifia le traité avec Henri VIII, & il fit proclamer ennemi de la patrie le cardinal, qui s'oppoſoit toujours à ce traité. Le 3 de ſeptembre, il ſortit ſecretement d'Edimbourg, eut une conférence avec le cardinal à Callender, renonça à l'amitié de l'Angleterre, & ſe déclara partiſan de la France *.

Le cardinal oblige le régent de renoncer à l'amitié de l'Angleterre.

Henri n'avoit rien oublié pour gagner le régent, & lui avoit prodigué les plus belles promeſſes. Il avoit offert de donner la princeſſe Eliſabeth en mariage au fils aîné du comte, & de le faire proclamer roi de la partie de l'Ecoſſe ſituée au-delà de la riviere de Forth. Mais lorſqu'il s'apperçut que le crédit du comte d'Arran en Ecoſſe n'étoit pas auſſi conſidérable qu'il ſe l'étoit imaginé, il commença à le traiter avec moins d'égards. La jeune reine étoit alors gardée à vue par les ennemis du comte, dont le nom-

* Sadler, 339, 356.

bre groſſiſſoit tous les jours, & qui ſe concilioient toujours de plus en plus l'affection du peuple. Ils formoient une cour ſéparée à Stirling, & ils menaçoient de nommer un autre régent. Le roi de France étoit diſpoſé à leur accorder ſa protection, & toute la nation Françoiſe, par haine contre les Anglois, auroit voulu ſe réunir pour la défenſe du parti dominant alors en Ecoſſe. Dans ces circonſtances, le régent ne pouvoit pas conſerver ſon autorité ſans changer promptement de meſures. Il avoit voulu garder quelques apparences de bonne foi en ratifiant le traité avec l'Angleterre, mais il fut bientôt forcé de ſe jetter lui-même dans le parti attaché à la France. 1543.

Perſécution des réformés.

Le régent, après cette révolution ſubite dans ſes principes politiques, changea auſſi de ſentiments au ſujet de la religion. La controverſe avoit alors le mérite de la nouveauté, elle échauffoit tous les eſprits. Des hommes de tout état, de toute condition, liſoient avec avidité les livres compoſés ſur cette matiere. Le régent, attiré par la nouveauté, ou entraîné par la conviction, montroit beaucoup d'eſtime pour les écrits des réformateurs. Comme il avoit été puiſſamment ſoutenu par ceux qui avoient em-

Digitized by Google

braſſé les nouvelles opinions, pour leur
1543. en marquer ſa reconnoiſſance, il avoit toujours dans ſa maiſon deux des plus fameux prédicateurs de la doctrine des proteſtants : & dans le premier parlement qu'il convoqua, il donna ſon conſentement à un acte qui permettoit aux laïcs de lire les écritures dans une langue qu'ils puſſent entendre. La vérité n'avoit beſoin que d'être écoutée pour ſurmonter l'erreur. Des abſurdités qui en avoient pendant ſi long-temps impoſé à l'ignorance & à la crédulité du genre-humain, furent découvertes & expoſées à la riſée publique, & ſous l'appui du régent *. La réformation fit de grands progrès. Le cardinal voyoit toutes ces choſes avec chagrin, & mettoit tout en uſage pour traverſer les proteſtants. Il fit au régent les repréſentations les plus capables de l'ébranler. » Il eſt, lui diſoit-il, pour » vous de la derniere imprudence de » vouloir accréditer des opinions ſi fa- » vorables au comte de Lennox ; la lé- » gitimité de votre naiſſance dépend de

* Vaine déclamation. Mauvaiſe phraſe d'un des ſermons de Mr. Robertſon, qui a oublié qu'un hiſtorien parle à toutes les nations, & que dans la ſienne il y a encore un grand nombre de catholiques.

Digitized by Google

» la validité d'une ſentence de divorce
» émanée de l'autorité du pape : ſi vous 1543.
» ſouffrez qu'on révoque en doute cette
» autorité, vous affoibliſſez votre titre à
» la ſucceſſion de la couronne, & vous
» fourniſſez à votre rival les ſeuls ar-
» guments dont il puiſſe ſe ſervir pour
» vous conteſter vos droits * ". Ces inſinuations pénétrerent l'ame timide du régent. A l'aſpect de ce danger imaginaire, il laiſſa appercevoir toute la frayeur que le cardinal avoit voulu lui inſpirer. Le zele du régent pour la religion proteſtante ne fut pas long-temps à l'épreuve de ſes craintes. Il fit abjuration des ſentiments des réformateurs dans l'égliſe des Franciſcains à Stirling, & il ſe dévoua tout entier à la politique & à la doctrine de ſes nouveaux confidents.

* On connoîtra par le détail ſuivant, le fondement des prétentions du comte de Lennox à la ſucceſſion de la couronne.

Marie, fille de Jacques II, avoit été mariée au Lord Jacques Hamilton. Eliſabeth venue de ce mariage, avoit épouſé Matthieu, comte de Lennox, pere de celui dont il eſt ici queſtion, qui étoit ainſi petit-fils de Marie. Le régent étoit auſſi petit-fils de la princeſſe Marie ; mais ſon pere ayant épouſé Jeannette Beatoun, mere du régent, après avoir obtenu le divorce d'avec ſa premiere femme Eliſabeth Home, Lennox prétendoit que la ſentence de divorce étoit irréguliere, & que le régent étant né du vivant d'Eliſabeth Home, il devoit être réputé bâtard. *Cranf. Peer.* 192.

Digitized by Google

La religion proteſtante ne perdit pas
1543. beaucoup à cette apoſtaſie du régent ; les nouveaux dogmes répandus dans tout le royaume, y avoient jetté de ſi profondes racines, que ni le peu de faveur qu'ils y trouvoient, ni la ſévérité, ne purent les détruire. Le régent donna, à la vérité, ſon conſentement à toutes les choſes que le zélé cardinal jugea néceſſaires pour la conſervation de l'ancienne religion. Les réformés furent perſécutés avec toute la cruauté que la ſuperſtition peut inſpirer à un peuple barbare. Pluſieurs furent condamnés à ce ſupplice terrible que l'égliſe a décerné pour la punition de ſes ennemis : mais ces nouveaux martyrs ſupporterent les tourments avec une patience & un courage ſi reſſemblants à l'eſprit qui animoit les martyrs de la primitive égliſe, que ces ſpectacles d'horreur firent plus de converſions qu'ils ne cauſerent d'effroi.

Beatoun s'empare de toute la direction des affaires.

Cependant le cardinal, après avoir obtenu tout ce qui pouvoit ſatisfaire ſon ambition, exerçoit l'autorité de régent ſans être expoſé à l'envie que ce titre pouvoit inſpirer. Il n'avoit plus rien à craindre du comte d'Arran, qui ayant perdu l'eſtime publique par ſon inconſtance, étoit l'objet du mépris d'une par-

tie de la nation, & de la défiance de l'autre. Les prétentions du comte de Lennox étoient la ſeule choſe qui pouvoit encore embarraſſer le cardinal. Celui-ci s'étoit ſervi avec ſuccès des intrigues du comte pour exciter les craintes & la jalouſie du régent : n'ayant plus beſoin des bons offices de Lennox, un négociateur de cette importance le gênoit, & il auroit bien voulu l'éloigner avec bienſéance. Lennox, qui juſqu'alors n'avoit reçu pour récompenſe des ſervices réels qu'il avoit rendus, que des promeſſes, des flatteries & des ſoumiſſions, ne fut pas long-temps ſans pénétrer les deſſeins du cardinal, qui ne pouvoit plus, de ſon côté, cacher ſes ruſes & ſes artifices. Le comte voyoit que bien-loin d'obtenir pour lui le pouvoir & les dignités qu'on lui avoit fait eſpérer, on ne s'étoit ſervi de lui que pour procurer à d'autres ces mêmes avantages. Outré de voir ſes projets d'ambition déconcertés, il ne ſongea plus qu'aux moyens de ſe venger de la perfidie d'un prélat qui l'avoit ſacrifié, & qui avoit voulu par cette voie indigne ſe concilier la bienveillance & l'amitié du comte d'Arran. Lennox quitta donc la cour, & ſe déclara hautement pour les ennemis du cardinal. Ils le re- 1543.

Digitized by Google

çurent à bras ouverts, & comme un pro-
1543. ſélyte illuſtre, capable de donner une grande conſidération au parti qu'il embraſſoit.

Les deux factions qui diviſoient le royaume, étoient toujours les mêmes, toujours attachées aux mêmes vues, aux mêmes principes, ſans aucune altération: mais par une de ces étranges révolutions, dont ce ſiecle nous fournit pluſieurs exemples, les deux partis, dans l'eſpace de quelques ſemaines, changerent reſpectivement de chefs. Le régent ſe trouva à la tête des partiſans de la France & du papiſme, & Lennox devint le chef de ceux qui vouloient l'alliance avec l'Angleterre, & la réformation de la religion. L'un travailloit à détruire ſon propre ouvrage, l'autre cherchoit à le ſoutenir de la même main qui juſqu'alors avoit combattu pour ſa ruine.

Lennox, impatient de ſe venger, trompa la vigilance du cardinal, ſe mit à la tête d'une armée nombreuſe, marcha droit à Edimbourg, & y ſurprit le cardinal & le régent. Il pouvoit aiſément les écraſer avant qu'ils euſſent le temps de ſe mettre en défenſe; mais il eut la foibleſſe d'écouter des propoſitions d'accommodement. Le cardinal entama une

Digitized by

négociation qu'il fit adroitement traîner en longueur; cependant le comte fut 1544.
abandonné par la plus grande partie de ſes troupes, qui, ſuivant l'uſage établi dans tout gouvernement féodal, ſervoient à leurs propres dépens; & lors de la concluſion de la paix, au-lieu de donner la loi, il fut obligé de la recevoir. Une ſeconde entrepriſe qu'il fit pour rétablir ſes affaires, eut encore un plus mauvais ſuccès. Un corps de ſes troupes fut taillé en pieces, le reſte fut diſperſé. Preſque ſeul au milieu des débris d'un parti ruiné, il auroit été obligé de ſe ſoumettre au vainqueur, ou de s'enfuir hors du royaume, ſi l'approche d'une armée Angloiſe ne lui avoit donné le temps de reſpirer.

Henri fait une incurſion en Ecoſſe.

Henri n'étoit point d'humeur à ſouffrir tranquillement l'indignité avec laquelle il avoit été traité, tant par le régent que par le parlement d'Ecoſſe, qui dans le même-temps avoient renoncé à ſon alliance, & renouvellé & reſſerré leur union avec la France. La rigueur de la ſaiſon avoit retardé la vengeance du roi d'Angleterre. Mais au printemps un corps d'infanterie conſidérable qu'il avoit deſtiné contre la France, reçut ordre de faire voile en Ecoſſe, & on envoya par terre un nombre proportionné de troupes de ca-

Digitized by Google

valerie. Le régent & le cardinal ne s'attendoient point à cette invaſion ; ils avoient compté que la France occuperoit toutes les forces de Henri, & dans cette ſécurité inexcuſable, ils n'avoient point pourvu à la défenſe du royaume. Le comte de Hartford, ce général qui fit tant de mal aux Ecoſſois dans le cours de ce ſiecle, commandoit l'armée Angloiſe. Il débarqua, ſans trouver aucune oppoſition, à quelques milles au-deſſus de Leith, dont il s'empara ſans coup férir, & marcha droit à Edimbourg, où il entra avec la même facilité. Après avoir fait le dégât dans tout le pays des environs, le plus découvert & le plus riche de l'Ecoſſe, il mit le feu à ces deux villes. Enſuite aux approches du corps de troupes que le régent avoit raſſemblé, il chargea tout ſon butin ſur la flotte qui l'avoit amené, & regagna tranquillement avec ſes troupes les frontieres de l'Angleterre. L'Ecoſſe fut ainſi délivrée en peu de jours de la terreur d'une invaſion, entrepriſe ſans politique, conduite à grands fraix, terminée ſans aucun avantage. Si Henri viſoit à la conquête de l'Ecoſſe, il ne gagna rien à cette expédition ; s'il avoit toujours en vue le mariage qu'il avoit propoſé, il perdit beaucoup par rapport à cet objet. Cette

1544.

2 Mai.

conduite du roi d'Angleterre, que le comte de Huntly appelloit *une galanterie féroce*, révolta toute la nation. L'éloignement qu'elle avoit pour le mariage proposé se convertit en horreur. Les Ecossois, aigris par tant de traitements indignes, ne furent dans aucun temps ni plus attachés à la France, ni plus animés contre l'Angleterre. 1544.

Le seul comte de Lennox, en dépit du régent & du roi de France, continuoit ses correspondances avec l'Angleterre, & ruina ses propres affaires, sans avancer celles de Henri. La plupart des vassaux du comte sacrifierent l'attachement qu'ils avoient pour lui à l'amour de la patrie, & refuserent d'entrer dans aucun complot qui pût tourner à l'avantage de l'ennemi déclaré de la nation. Après quelques efforts foibles & infructueux, Lennox, désespérant de troubler l'administration du régent, prit le parti de se réfugier à la cour d'Angleterre. Henri récompensa le desir, quoiqu'infructueux, que le comte avoit eu de le servir, en lui faisant épouser lady Marguerite Douglas, niece du Roi. Cependant ce comte infortuné, exilé de sa patrie, étoit destiné par la Providence à être la souche d'une race de rois. Il vit le lord Darnly son

Digitized by Google

fils monter ſur le trône d'Ecoſſe, & en
1544. exclure à perpétuité ce rival qui s'étoit élevé ſur ſes ruines, & qui alors triomphoit de ſes malheurs. Chaſſé d'un pays comme criminel, reçu dans l'autre comme fugitif, ſa poſtérité devoit un jour poſſéder ces deux royaumes témoins de ſes humiliations.

Cependant les hoſtilités continuoient
1545. entre les deux nations, mais avec peu de vivacité de part & d'autre. Les hiſtoriens contemporains ſont entrés dans les plus petits détails ſur des eſcarmouches, des incurſions, qui, dans leur temps, firent peu d'effet, & qui méritent encore moins d'être aujourd'hui rapportées *. Cette guerre fut à la fin terminée par un traité
La paix eſt conclue. de paix, dans lequel l'Angleterre, la France & l'Ecoſſe furent compriſes. Henri

---

* Quoique cette guerre ne ſoit remarquable par aucune action importante & déciſive, elle ne laiſſa pas d'être deſtructive & ruineuſe. Il nous reſte deux papiers en original, qui peuvent donner quelque idée des malheurs auxquels les plus fertiles comtés du royaume furent expoſés par les incurſions des habitants des frontieres. Le premier paroît être un rapport fait à Henri par les *gardiens Anglois des marches*. Pour l'année 1544, il contient le récit de leurs exploits depuis le 2 juillet juſqu'au 17 novembre. On y rend compte des diverſes incurſions, appellées alors *Forrays* dans la langue du pays. Le détail du tort qu'ils avoient fait à l'ennemi, eſt très-circonſtancié, & conçu en ces termes :

Digitized by

vouloit en faire exclure les Ecoſſois, & ſe réſerver contre eux la vengeance que ſes affaires dans le continent lui avoient juſqu'alors fait différer. La paix étoit de la derniere conſéquence pour François I, qui voyoit l'empereur ſur le point de l'attaquer avec toutes ſes forces. Cependant 1546.

Villes, tours, bourgades, égliſes paroiſſiales, magaſins raſés ou brûlés, . . . 192
Ecoſſois tués, ... 403
Priſonniers, ... 816
Nolt, c'eſt-à-dire, bêtes à cornes priſes, 10386
Moutons, ... 12492
Chevaux entiers & hongres, ... 1296
Chevres, ... 200
Meſures de grains, ... 850
Equipages & toutes ſortes d'uſtenſiles de ménage, ſans nombre. *Hayne, papiers d'état*, 43.

L'autre papier contient le détail d'une incurſion du comte de Hartford, du 8 au 23 ſeptembre 1545. Il eſt conçu en termes plus généraux; on y voit ce qui avoit été brûlé, raſé ou détruit dans les comtés de Berwick & Roxbourg ſeulement.

Monaſteres & maiſons religieuſes, . . . 7
Châteaux, tours & forts, ... 16
Villes de marché, ... 5
Villages, ... 243
Moulins, ... 13
Hôpitaux, ... 3
Tous ces endroits ont été raſés ou brûlés. *Hayne*, 52.

Comme les Ecoſſois n'étoient pas moins expérimentés pour la petite guerre, que les Anglois, on peut en conclure que les dégâts que les premiers firent en Angleterre, ne furent pas moins conſidérables, & que leurs expéditions, qu'ils appelloient *Raids*, n'étoient pas moins deſtructives que les incurſions des Anglois, appellées *Forrays*.

François eut la générosité de ne vouloir
1546. point abandonner des alliés qui l'avoient servi avec tant de fidélité, & il aima mieux traiter avec désavantage, que de laisser les Ecossois exposés au ressentiment du roi d'Angleterre. Il se relâcha sur plusieurs points, il sacrifia une partie de ses intérêts, & il s'attacha sur-tout à flatter la vanité & la fierté de ce prince. L'adresse, les complaisances, les soumissions mêmes, tout fut employé par le monarque François, qui à la fin vint à bout de faire comprendre les Ecossois dans la paix qu'on venoit de conclure.

Un événement arrivé quelque temps avant la conclusion de la paix, la rendit bien plus agréable à toute la nation. Le cardinal Beatoun, élevé par sa dextérité au plus haut point de grandeur, n'avoit pas su user de son pouvoir avec prudence. Ses grandes qualités étoient ternies par les passions, les préjugés, l'emportement d'un chef de parti, défauts bien opposés à la douceur nécessaire pour gouverner un royaume divisé en factions. Ses ressentiments contre une partie des nobles, son insolence envers les autres, sa sévérité à l'égard des réformateurs, & sur-tout le jugement contraire aux loix,

& le ſupplice barbare du fameux George Vishart, homme d'une naiſſance diſtinguée & d'une piété exemplaire, auroient laſſé la patience d'eſprits moins féroces que ceux de ce ſiecle. Il ne manquoit qu'une main hardie pour ſacrifier la victime dévouée à la haine publique. Une querelle particuliere mit les armes à la main à un furieux animé d'un faux zele de religion. Norman Leſly, fils aîné du comte de Rothes, avoit eſſuyé de la part du cardinal des injuſtices & des mépris. La hauteur de Leſly, la barbarie du ſiecle, ne lui permettoient pas de digérer un affront. Son adverſaire étoit, par état, à couvert des procédés en uſage dans ce qu'on appelle une affaire d'honneur: Leſly ſe détermina à ſe procurer par lui-même la ſatisfaction qu'il n'oſoit lui demander. Ce projet exécrable fut exécuté avec une prudence & un courage qui tiennent du prodige. Le cardinal faiſoit alors ſa réſidence dans le château de Saint-André, qu'il avoit fait fortifier à grands fraix, & qui ſuivant les connoiſſances de ce temps-là, paſſoit pour être imprenable. Sa ſuite étoit nombreuſe, la ville à ſa dévotion, tout le pays des environs rempli de ſes créatures. Dans cette poſition, ſeize perſonnes conçoi- 1546.

Digitized by Google

vent le deſſein d'aller le ſurprendre, &
1546. l'aſſaſſiner dans ſon château, & le ſuccès répondit à la hardieſſe de l'entrepriſe. Dès le grand matin, ils ſe ſaiſiſſent d'une des portes du château, qu'on avoit ouverte pour les ouvriers qui finiſſoient
29 Mai. les fortifications. Ils placent des ſentinelles à la porte de l'appartement du cardinal, réveillent l'un après l'autre tous ſes domeſtiques, qui étoient en grand nombre, & les mettent à meſure hors du château. Ils s'avancent enſuite, ſans bruit, ſans tumulte, ſans faire d'autre violence, arrivent à la chambre de Beatoun, & le font tomber mort à leurs pieds. Rien ne peut excuſer un pareil forfait, qui cependant délivra l'Ecoſſe d'un ambitieux, dont l'orgueil étoit inſupportable à la nobleſſe, & qui par ſa cruauté & ſes artifices étoit devenu le fléau de la réformation.

Le régent eſſaie inutilement de ſaiſir les meurtriers du cardinal.

La mort du cardinal porta un coup fatal à la religion catholique, & aux intérêts de la France en Ecoſſe. Cependant une grande partie de la nation conſervoit toujours le même zele pour ce parti : mais la mort d'un chef induſtrieux, puiſſant, expérimenté, le rendit bientôt infructueux. Il ſeroit difficile de ſe repréſenter la conſternation qui ſe ré-

pandit parmi les adhérents du cardinal à ce coup imprévu. Le régent ſentoit une joie ſecrete de ſe voir délivré d'un rival qui éclipſoit ſa grandeur, & qui anéantiſſoit preſqu'entiérement ſon autorité : mais la biēnſéance, l'honneur de l'égliſe, les importunités de la reine douairiere & de ſa faction, les engagements qu'il avoit pris avec la France, le forcerent de prendre les armes pour venger la mort d'un homme qu'il haïſſoit. Le régent y fut auſſi principalement entraîné par le deſir de délivrer ſon fils aîné, retenu depuis quelque temps à Saint-André par le cardinal, comme un gage de la fidélité du comte, & qui lors de la priſe de ce château, étoit tombé entre les mains des conjurés. 1546.

Le régent fit de grandes menaces, mais elles reſterent ſans aucun effet. Une partie principale de la ſcience militaire, l'art d'aſſiéger des places, étoit alors inconnu en Ecoſſe. Les armes, la diſcipline, l'impétuoſité des Ecoſſois, qui faiſoient l'avantage de leurs armées en pleine campagne, les rendoient incapables de faire des ſieges. Un corps de cent cinquante hommes, le plus fort que les conjurés avoient jamais pu raſſembler, tint pendant cinq mois contre toutes les forces

Digitized by Google

du régent *, dans une place qu'on pren-
1546. droit aujourd'hui en peu d'heures avec un ſeul bataillon & quelques pieces de canon. Ce ſiege ennuyeux finit par une treve. Le régent ſe chargea d'obtenir pour les meurtriers du cardinal, l'abſolution du pape & le pardon du parlement, & à ces conditions les conjurés s'engagerent de rendre le château de Saint-André, & de remettre en liberté le fils du régent.

Il y a lieu de croire qu'aucune des deux parties ne fut de bonne foi dans ce traité, & que de part & d'autre on ne ſongea qu'à s'amuſer & à gagner du temps. Le régent attendoit les ſecours de la France, & eſpéroit de forcer bientôt les meurtriers du cardinal à lui demander grace. D'un autre côté, ſi Henri n'avoit pas d'abord encouragé Leſly & ſes aſſociés au crime qu'ils venoient de commettre, il eſt au moins certain que dans la ſuite ils reçurent de ce prince de puiſſants ſecours. Malgré le ſilence que les hiſtoriens contemporains ont gardé ſur ces faits, il y a de grandes préſomptions du premier, & l'autre eſt de la derniere évidence. § Pendant le ſiege, les

* Epiſt. Reg. Scot. 2. 379.
§ Keith, 66.

meurtriers du cardinal avoient reçu d'Angleterre de l'argent & des provi- 1547.
sions ; & comme Henri se disposoit à renouveller ses propositions du mariage & de l'union qu'il avoit projettée, & à faire avancer une armée formidable pour appuyer ces négociations, ils espéroient qu'en se joignant à lui, ils seroient bientôt dans le cas de n'avoir plus besoin de grace, & même de demander une récompense.

La mort du roi d'Angleterre, arrivée le 28 Janvier 1547, fit évanouir toutes leurs espérances. Le regne d'Henri VIII fut plus brillant que glorieux, plus rempli de troubles que d'actions de vigueur, tyrannique pour le gouvernement de l'intérieur, inconséquent & irrégulier pour les affaires du dehors. Cependant les vices de ce prince furent plus avantageux à ses peuples que les vertus de ses prédécesseurs. Son avidité, sa prodigalité, sa tyrannie même, le rabaissement de l'ancienne noblesse, l'élévation des communes, dont il accrut les possessions & l'autorité, jetterent les premiers fondements de la liberté britannique. Ses autres passions ne contribuerent pas moins à la ruine du papisme, & à l'établissement de la liberté de la religion dans le

royaume. Son reſſentiment le porta à
1547. abolir l'autorité de l'égliſe, & ſa cupidité à s'emparer des biens du clergé ; en lui ôtant ces deux ſoutiens, il fut aiſé, dans le regne ſuivant, de renverſer tout l'édifice de la ſuperſtition.

François I ne ſurvéquit pas long-temps à ce prince, dont il avoit été alternativement rival & ami. Henri II, ſucceſſeur de François, ne perdit point de vué les intérêts de la France en Ecoſſe. Il y envoya un corps conſidérable au ſecours du régent, ſous le commandement de Léon Strozzi. Les François, dans leurs guerres en Allemagne & en Italie, avoient acquis par une longue expérience, autant d'habileté pour la conduite des ſieges, que les Ecoſſois y étoient ignorants. L'audace & le déſeſpoir des conjurés ne purent tenir contre la ſupériorité des troupes Françoiſes. Leſly & ſes adhérents, après une courte réſiſtance, ſe rendirent à Strozzi, qui s'engagea, au nom du roi ſon maître, à leur procurer la vie ſauve, & les fit tranſporter en France comme priſonniers. Le château de Saint-André, ce monument du pouvoir & de la vanité de Beatoun, fut démoli, ſuivant les regles du droit canonique, qui ordonne que les maiſons où le ſang ſacré d'un

Arrivée des troupes de France en Ecoſſe.

Priſe du château de St. André.

Digitized by Google

d'un cardinal a été répandu, ſoient renverſées de fond en comble. 1547.

Le régent donna l'archevêché de Saint-André à Jean Hamilton, abbé de Paiſley, ſon frere naturel *. Nouvelle rupture avec l'Angleterre.

Un délai de quelques ſemaines auroit pu ſauver les meurtriers de Beatoun. Les miniſtres d'Henri VIII, qui avoient la principale direction des affaires pendant la minorité de ſon fils Edouard VI, ſuivirent le ſyſtême politique de leur défunt maître par rapport à l'Ecoſſe; & pour amener les Ecoſſois au traité d'union projetté depuis ſi long-temps, ils réſolurent de leur arracher par la terreur, le conſentement qu'ils n'avoient pu obtenir par l'adreſſe & les négociations.

Mais avant que d'entrer dans le récit des événements occaſionnés par l'invaſion des Anglois en Ecoſſe, je crois devoir m'arrêter à un fait dont nos hiſtoriens contemporains n'ont point fait mention, & qui eſt cependant très-intéreſſant pour donner une idée du génie & de la façon de penſer des Ecoſſois dans ce ſiecle. Ceux qui avoient conſpiré contre la vie du cardinal Beatoun, trouverent dans le château de Saint-André le fils aîné

* Burnet, Hiſt. Réform. 1. 338.

du régent. Comme ils avoient beſoin de
1547. la protection de l'Angleterre, il étoit à craindre qu'ils ne cherchaſſent à ſe concilier la bienveillance des Anglois, en leur remettant un priſonnier de cette importance. L'héritier préſomptif de la couronne entre les mains de l'ennemi juré de la nation, étoit une choſe terrible à penſer. Pour ſe tirer de ce danger, le parlement s'aviſa d'un moyen tout-à-fait extraordinaire. Il fit un acte par lequel » le fils aîné du régent fut déclaré dé» chu de tout droit de ſucceſſion publi» que ou particuliere, tant qu'il ſeroit » détenu priſonnier; on lui ſubſtituoit » ſes autres freres, ſuivant le rang de » leur naiſſance, & à leur défaut on ap» pelloit les plus proches héritiers du » régent " *. La ſucceſſion de droit héréditaire eſt une idée ſi naturelle & ſi généralement reçue, qu'une nation ſe hazarde rarement à l'interrompre hors des cas d'une extrême néceſſité. Le parlement crut avoir apperçu cette néceſſité preſſante dans les occurrences actuelles. La haine contre l'Angleterre, fondée ſur la mémoire des hoſtilités paſſées, rechauffée par la douleur vive d'injures encore

* Epiſt. Reg. Scot. 2. 359.

toutes récentes, étoit alors le ton dominant de la nation. Cette haine invétérée dicta ce ſtatut ſingulier, qui dérangeoit d'une maniere ſi remarquable la ſucceſſion linéale. Il paroît qu'on ne connoiſſoit point du tout alors cette maxime de nos jours, qui nous repréſente le droit de ſucceſſion comme ſacré, inviolable, & auquel on ne peut déroger par aucune ſorte de conſidération. 1547.

Invaſion des Anglois en Ecoſſe.

Dans les premiers jours de ſeptembre, le comte de Hartford, nouvellement créé duc de Sommerſet, & protecteur d'Angleterre, entra en Ecoſſe à la tête d'un corps de dix-huit mille hommes, & dans le même temps, une flotte de ſoixante voiles parut ſur les côtes pour ſoutenir les forces de terre. Les Ecoſſois qui avoient vu depuis quelque temps l'orage ſe former, avoient pris toutes leurs meſures pour s'en garantir. Leur armée étoit preſque le double de celle de l'ennemi, & poſtée avec beaucoup d'avantage ſur une côte qui s'éleve au-deſſus de Muſſelbourg, à quelque diſtance des bords de la riviere d'Eske. Le duc de Sommerſet, inſtruit de toutes ces circonſtances, appercevoit le danger, & auroit bien voulu ſe tirer de ce mauvais pas, par quelque nouvelle ouverture de paix, à des con-

ditions raiſonnables. Mais ſa modéra-
1547. tion fut imputée à timidité, & ſes propoſitions furent rejettées avec la hauteur qu'inſpire l'aſſurance du ſuccès. En effet, ſi la conduite du régent, qui commandoit l'armée d'Ecoſſe, avoit égalé ſa préſomption, la perte de l'armée Angloiſe étoit inévitable. Les Ecoſſois ſe trouvoient dans une poſition entiérement ſemblable à celle de leurs concitoyens, lors de l'expédition d'Olivier Cromwell dans le ſiecle ſuivant. Ils avoient ſi bien choiſi leur terrein, qu'il étoit impoſſible de les forcer à donner la bataille. Les fourrages & les proviſions de tout le pays des environs avoient été conſommés en peu de jours. L'Anglois ne pouvoit en tirer que de ſa flotte, difficilement & en petite quantité. Sa retraite étoit ainſi indiſpenſablement néceſſaire : mais cette retraite pouvoit être fatale à l'armée Angloiſe, & peut-être entraîner ſa ruine totale.

En rapprochant les circonſtances de cette expédition & de celle de Cromwell, on voit que dans les deux occaſions les Anglois dûrent leur ſalut à la chaleur & à l'impétuoſité de la nation Ecoſſoiſe, qui par des démarches inconſidérées, mit ſon pays dans le plus grand danger. La bravoure indiſciplinée des ſoldats leur fit

perdre patience à la vue de l'ennemi. Le général ne craignit rien que de voir les Anglois lui échapper par la fuite. Il quitte le camp où il étoit en ſûreté, pour aller attaquer le duc de Sommerſet près de Pinkey : action téméraire, & qui eut auſſi le plus mauvais ſuccès. Cependant le duc avoit conduit ſon armée ſur une éminence, & avoit ainſi regagné l'avantage du terrein. L'infanterie faiſoit la principale force de l'armée d'Ecoſſe. Ce corps, armé de piques très-longues, marchoit ſur pluſieurs files de hauteur, les rangs fort ſerrés. Il ſe forma en trois gros bataillons, & s'avança vers l'ennemi. Lorſqu'il eut paſſé la riviere, il ſe trouva expoſé à tout le feu de la flotte Angloiſe, qui étoit mouillée dans la baie de Muſelbourg *, & qu'on avoit fait approcher du rivage. La cavalerie Angloiſe, enhardie par un léger avantage remporté quelques jours auparavant dans une eſcarmouche, commença l'attaque avec plus d'ardeur que de conduite. L'infanterie Ecoſſoiſe, ferme & ſerrée, ſoutint aiſément le choc de cette cavalerie, la rom- 1547.

* Ou Muſſelborow, petite ville, ou bourg de la Lothiane en Ecoſſe. Ce lieu eſt ſur le golfe de Forth, à deux lieues d'Edimbourg, vers le levant.

pit & la mit en déroute. Les Anglois
1547. firent avancer leur infanterie, & les Ecoſſois ſe trouverent alors expoſés d'un côté à une nuée de fleches, ſur le flanc, au feu roulant de quatre cents fuſiliers qui ſervoient dans l'armée ennemie, & foudroyés en même-temps par une batterie placée derniere l'infanterie Angloiſe ſur l'endroit le plus élevé de la colline. Alors cette épaiſſeur, cette profondeur des colonnes d'infanterie des Ecoſſois, tourna à leur déſavantage, & les mit dans l'impoſſibilité de garder plus long-temps cette poſition. Le comte d'Angus qui commandoit l'avant-garde, voulut changer de terrein, & ſe replier vers le gros de ſon armée. Malheureuſement ſes gens prirent ce mouvement pour une fuite, & la confuſion ſe mit parmi eux. Alors la cavalerie Angloiſe ſe rallia & retourna à la charge; l'infanterie pourſuivit ſon avantage; l'aſpect de la victoire redoubla leur ardeur; en un inſtant la déroute de l'armée Ecoſſoiſe devint générale, ſans qu'il fût poſſible de la rallier. Le combat ne fut ni long, ni meurtrier: mais dans la pourſuite, l'Anglois montra toute la rage, tout l'acharnement que pouvoient inſpirer l'antipathie, l'émulation, les querelles, les hoſtilités réciproques en-

Digitized by Google

tre les deux nations. On ſuivit les fuyards pendant cinq heures, & juſqu'à une diſtance fort éloignée. Les trois chemins différents que les Ecoſſois avoient pris, étoient ſemés de piques, d'épées, de boucliers, & jonchés de corps morts. Dans cette fatale journée, la plus malheureuſe qu'on eût jamais vu en Ecoſſe, plus de dix mille hommes reſterent ſur la place. On fit peu de priſonniers, & il ne ſe trouva parmi eux que quelques perſonnes de diſtinction. Le protecteur pouvoit alors ſe rendre maître d'un royaume dont il étoit ſur le point, quelques heures auparavant, d'être chaſſé avec ignominie *. 1547.

* On trouve dans un journal rare & précieux de l'expédition du protecteur en Ecoſſe, écrit par Guill. Patten, commiſſaire adjoint à Cecil, comme juge maréchal des armées, & imprimé en 1548, le paſſage ſuivant, qui mérite d'être rapporté ici, parce qu'il donne une idée claire de la diſcipline militaire, établie dans ces temps-là chez les Ecoſſois. „ Je crois qu'il eſt néceſſaire de rendre „ compte de ce que j'ai appris depuis, particuliérement au ſujet de leur diſcipline, de leur armure, & de leur maniere de faire la guerre, tant „ offenſive que défenſive. Ils ſe mettent en campagne, bien équipés de tout; cotte de mailles, „ pot en tête, dague, bouclier, épées fort larges „ & bien affilées, d'une trempe excellente, & en „ général ſi tranchantes, que je n'en ai jamais vu „ d'auſſi bonnes, & que je crois qu'il ſeroit difficile „ d'en trouver de meilleures. Outre cela, chaque „ homme a ſa pique, & un grand mouchoir entor-

Digitized by Google

1447. Cependant il ne tira aucun avantage réel de cette victoire signalée, soit manque de temps, soit faute d'habileté pour savoir la mettre à profit. Chaque nouvelle offense éloignoit de plus en plus les Ecossois de l'union projettée avec l'Angleterre, & le protecteur négligea

La victoire est peu utile aux Anglois.

» tillé deux ou trois fois autour de son col, non » pas pour le froid, mais pour les blessures. Lorsqu'ils » marchent pour aller à l'ennemi, ils sont collés » & ferrés de si près dans le premier rang, épaule » contre épaule, tenant à deux mains leurs piques » allongées devant eux, & ceux qui les suivent » dans le même ordre sont tellement pressés sur » leur dos, passant leurs piques par-dessus les épau- » les de ceux du premier rang, que lorsqu'on en » est assailli à l'improviste, il n'y a point de force » qui puisse leur résister. Lorsqu'ils se tiennent sur » la défensive, ils ont pareillement les épaules ser- » rées les uns contre les autres; le premier rang est » courbé fort bas, comme des gens à genoux; » leurs camarades tiennent derriere eux leurs pi- » ques à deux mains, & de plus dans la gauche » leurs boucliers, un bout de la pique appuyé » contre leur pied droit, & l'autre présenté à la » hauteur de la poitrine de l'ennemi; ceux qui les » suivent ont leurs piques en-avant, croisées avec » les leurs, & ainsi de suite aussi près les uns des » autres que l'espace & le lieu peuvent le per- » mettre; & si serrés dans toute l'étendue du ba- » taillon, qu'il ne seroit pas plus aisé de déranger » le front de leurs piques, que de percer avec le » doigt nud, la peau d'un hériſſon en colere ". On trouve dans ce journal plusieurs autres détails fort curieux, dont le chevalier Jean Hayward s'est servi pour composer son histoire de cette expédition. *Vie d'Edouard VI*, 279, &c.

La longueur des piques des Ecossois fut fixée par Act. 44, p. 1471, à six aulnes, c'est-à-dire, dix-huit pieds si pouces.

Digitized

le ſeul moyen qu'il avoit de les forcer à y donner leur conſentement. Il s'amuſa à faire le dégât dans un pays tout ouvert, à prendre ou à conſtruire quelques petits châteaux : au-lieu qu'en fortifiant un petit nombre de places acceſſibles par mer, il auroit en peu de temps contraint les Ecoſſois, ou d'accepter ſes conditions, ou de ſe ſoumettre à ſa puiſſance. Telle fut la conduite de Cromwell, lorſqu'après la victoire remportée à Dumbar, il ſe rendit maître de l'Ecoſſe. La bataille de Pinkey n'eut d'autre effet que d'entraîner les Ecoſſois dans de nouveaux engagements avec la France. Ce qui ſe paſſoit alors à la cour d'Angleterre, peut néanmoins excuſer la conduite du duc de Sommerſet. Il ſe formoit contre lui une cabale, ſa fin tragique étoit déja préméditée. Pendant qu'il triomphoit en Ecoſſe, on travailloit ſourdement à ruiner en Angleterre ſon pouvoir & ſon crédit. Inſtruit de ces menées, il fut obligé de ſonger à ſa conſervation, de préférer ſa ſûreté au deſir de la gloire, & de s'en retourner en Angleterre ſans avoir recueilli les fruits de ſa victoire. Cependant l'orage alors ſe diſſipa, la conſpiration que fit tomber Sommerſet n'avoit point encore pris

1547.

1548.

toute ſa conſiſtance, l'arrivée du duc en
1548. ſuſpendit pour quelque temps les effets. Il conſerva toujours le pouvoir ſuprême, & il s'en ſervit pour tâcher de re-
Avril. prendre l'avantage qu'il avoit perdu. Il envoya un corps de troupes pour s'emparer d'Haddingtoun, qu'il fit fortifier. Mais cette place, éloignée de la mer, & de toutes les garniſons Angloiſes, ne pouvoit être défendue qu'à grands fraix, & avec beaucoup de dangers.

Les avantages remportés par les Anglois, obligent l'Ecoſſe de s'unir étroitement avec la France;

Cependant les François gagnerent plus à la défaite de leurs alliés, que les Anglois ne tirerent de fruit de leur victoire. Après la mort du cardinal Beatoun, Marie de Guiſe, reine douairiere d'Ecoſſe, eut beaucoup de part à la direction des affaires. Attachée par le ſang & par inclination aux intérêts de la France, elle ne fut occupée que de les favoriſer, & elle ſut profiter avec adreſſe de toutes les circonſtances qui ſe préſenterent. La déroute de Pinkey avoit affaiſſé tout le génie, toute la vigueur de la nation Ecoſſoiſe. Dans une aſſemblée de nobles qui ſe tenoit à Sirling pour délibérer ſur la ſituation critique des affaires de l'Ecoſſe, tous les regards ſe porterent vers la France; on y vit le port du ſalut, on ne mit de confiance que

Digitized by Google

dans ſes ſecours. Mais comme Henri II étoit alors en paix avec l'Angleterre, la reine leur repréſenta adroitement qu'ils ne pouvoient pas eſpérer que ce prince voulût prendre part à leur querelle, ſans avoir quelque vue d'avantage perſonnel; & que ſans quelque conceſſion extraordinaire en ſa faveur, ils ne pouvoient point en attendre des ſecours proportionnés aux circonſtances fâcheuſes où ils ſe trouvoient. La prévention générale favoriſa puiſſamment ces repréſentations de la reine. Ce qui, dans une aſſemblée, arrive aſſez ſouvent à quelques particuliers, ſaiſit alors tous les eſprits. Guidés par leurs paſſions, uniquement occupés de les ſatisfaire, tous de concert, abandonnerent leurs anciens principes, perdirent de vue leurs véritables intérêts. Dans la violence de leur reſſentiment, ils oublierent cet ancien zele des Ecoſſois pour l'indépendance, ce qui leur avoit fait rejetter les propoſitions d'Henri VIII; ils offrirent, d'eux-mêmes, leur jeune reine en mariage au dauphin, fils aîné d'Henri II; ils firent plus, ils propoſerent d'envoyer Marie à la cour de France pour y être élevée, & de la faire partir ſur le champ. La ſoif de la vengeance tira d'eux un conſentement que 1548.

& d'offrir leur reine en mariage au dauphin de France.

le ſalut même de la patrie n'avoit jamais
1548. pu leur arracher. La France apperçut tout l'avantage de l'acquiſition d'un royaume tel que l'Ecoſſe. Henri accepta ſans héſiter les offres des ambaſſadeurs Ecoſſois, & fit des propoſitions pour défendre avec vigueur cette eſpece de conquête. On vit arriver à Leith un corps de ſix mille hommes de vieilles troupes, commandé par un François, nommé Deſſé, qui avoit ſous ſes ordres d'excellents officiers, exercés dans les longues guerres de François I. Ce corps ſervit en Ecoſſe pendant deux ans, avec une valeur & une diſtinction égales à ſa renommée. Mais ſes expéditions furent de peu d'importance; il fut mal ſoutenu par les Ecoſſois, qui conçurent bientôt de la jalouſie des deſſeins de la France. De plus, la précaution des Anglois, qui ſe tinrent toujours ſur la défenſive, empêcha les François de former aucune entrepriſe de conſéquence, & les mit dans le cas d'épuiſer leurs forces à des ſieges très-longs, & entrepris contre toute apparence de ſuccès. Cependant les efforts de la France ne furent pas tout-à-fait infructueux à l'Ecoſſe. Les Anglois furent obligés d'évacuer Haddingtoun, & de rendre quelques petits forts, qu'ils tenoient

Digitized by

dans différents endroits du royaume.

Mais les opérations de ces troupes fu- 1548.
rent d'une utilité bien plus réelle pour le roi de France. Elles firent une diverſion qui lui donna la facilité de chaſſer de Boulogne ſur mer, les Anglois qui s'en étoient emparés : de plus, la préſence de l'armée Françoiſe en Ecoſſe, fit conſentir le parlement aux ouvertures qui lui avoient été faites par les nobles aſſemblés à Stirling, au ſujet de l'éducation de la reine à la cour de France, & de ſon mariage avec le dauphin. Quelques patriotes zélés s'éleverent en vain contre ces démarches inſenſées, qui faiſoient de l'Ecoſſe une province de la France : qui du roi de France auparavant allié, en faiſoient un maître ; qui rendoient l'amitié de la France plus fatale à l'Ecoſſe, que l'inimitié de l'Angleterre ; & qui faiſoient prodiguer à l'une de ces puiſſances, ce qu'on avoit courageuſement refuſé à l'autre. Une affaire de cette importance fut décidée à la hâte dans un parlement aſſemblé dans le camp devant Haddingtoun. Les intrigues de la reine douairie- ; Jufa.
re, le zele du clergé, le reſſentiment contre l'Angleterre, avoient déja gagné une grande partie de la nation, la libéralité & les promeſſes du général ambaſ-

Digitized by Google

ſadeur de France firent encore plus d'ef-
1548. fet. Le régent lui-même eut la baſſeſſe d'accepter une penſion de la France, & le titre de duc de Chatellerault dans ce royaume. Preſque toutes les voix furent pour la concluſion du traité, & les intérêts d'une troupe de factieux furent préférés à l'honneur de la nation.

La France, après avoir entraîné les Ecoſſois dans cette réſolution fatale & inconſidérée, ſource de tant de malheurs pour eux & pour leur ſouveraine, ne leur laiſſa pas le temps de la réflexion ni du repentir. La flotte qui avoit amené les troupes françoiſes en Ecoſſe, étoit reſtée dans le port de Leith : elle tranſporta auſſi-tôt la reine en France. Marie, qui n'avoit alors que ſix ans, reçut à la cour de France, l'une des plus polies, mais des plus corrompues de l'Europe, une éducation qui augmenta les charmes de ſa perſonne, qui perfectionna ſes talents naturels, qui la rendit une femme accomplie ; mais comme reine, elle y prit des préjugés, qui dans la ſuite furent la cauſe de toutes ſes infortunes.

L'arrivée de Marie en France chan-
1549. gea le ſyſtême politique de cette cour. Henri, maître de la perſonne de la jeune reine, laiſſa languir la guerre en Ecoſſe,

& porta toutes ſes attentions au recou-
vrement du Boulonnois. Pour exécuter 1549.
ce projet, une légere diverſion dans la grande-Bretagne, qui obligeroit l'Anglois à partager ſes forces, étoit ſuffiſante. L'Angleterre, énervée par des diſſentions domeſtiques, avoit beaucoup perdu de ſon ancienne vigueur, manquoit de têtes dans l'intérieur, n'avoit plus de bras à porter au-dehors, & venoit d'éprouver une grande révolution dans ſon gouvernement. Le duc de Sommerſet avoit envahi toute l'autorité. Un pouvoir acquis par la force, exercé avec peu de modération, ne devoit pas être de longue durée. De grandes qualités, un grand amour pour la patrie, ne purent expier l'ambition démeſurée du protecteur qui avoit pris la direction de toutes les affaires. Pluſieurs ſeigneurs, des plus diſtingués de la cour, ſe liguerent contre lui. Le comte de Warwick, chef de ce complot, n'avoit pas moins d'ambition que Sommerſet; mais il poſſédoit dans un degré bien ſupérieur l'art & le liant néceſſaires pour parvenir à ſes fins. Il conduiſit ſon projet avec tant d'adreſſe, qu'il vint à bout de perdre ſon rival & de s'élever ſur ſes ruines. Il évita le nom odieux de protecteur; mais il eut tout le pouvoir, il prit tout

Digitized by Google

l'aſcendant de Sommerſet. Il apperçut
1549. bientôt que la paix étoit néceſſaire pour l'affermiſſement de ſa nouvelle autorité, & pour l'exécution de ſes vaſtes deſſeins.

Conclusion de la paix.

Henri étoit bien inſtruit de la ſituation où ſe trouvoit le comte de Warwick. Il ſut profiter des avis qu'il recevoit d'Angleterre, pour amener les négociations à la concluſion d'une paix générale. Il preſcrivit toutes les conditions qu'il voulut au miniſtre Anglois, qui n'héſita ſur aucunes, quelque avantageuſes qu'elles puſſent être au monarque François & à ſes
1550. alliés. L'Angleterre rendit à la France,
24 Mars. Boulogne avec toutes ſes dépendances, & ſe déſiſta de toutes ſes prétentions, tant au mariage de la reine d'Ecoſſe, qu'à la conquête de ce royaume. Quelques petits forts que les troupes Angloiſes occupoient encore en Ecoſſe, furent raſés, & la paix entre les deux royaumes fut rétablie ſur ſes anciens fondements.

Cependant ces malheureuſes querelles entre les deux nations Britanniques, leur firent perdre tout leur crédit & leur conſidération. La guerre entrepriſe de part & d'autre, ſans aucun motif réel, uniquement fondée ſur la jalouſie & le reſſentiment, fut conduite par les animo-

Digitized by Google

fités nationales, toujours aveugles ſur les véritables intérêts. La France qui y avoit pris part avec froideur, s'y conduiſit avec beaucoup d'adreſſe : elle ſut ſe prévaloir de toutes les circonſtances qui ſe préſenterent, elle rentra en poſſeſſion d'un pays important qu'elle avoit perdu, & elle ajouta un nouveau royaume à ſa monarchie. L'ambition, la trahiſon du miniſtre Anglois lui procurerent le premier de ces avantages, elle dut le ſecond à la haine inconſidérée des Ecoſſois contre leurs anciens ennemis ; elle mérita l'un & l'autre par ſon habileté & par ſa bonne politique. 1550.

Les Ecoſſois deviennent jaloux des François.

Auſſi-tôt après la concluſion de la paix, les troupes Françoiſes ſortirent de l'Ecoſſe, auſſi contentes de s'en aller, que la nation le fut de les voir partir. Les Ecoſſois n'avoient pas tardé à s'appercevoir du danger auquel ils s'étoient expoſés en appellant à leurs ſecours une puiſſance qui avoit ſur eux tant de ſupériorité. Ils ſupportoient impatiemment de voir ceux qui étoient venus pour protéger le royaume, s'y arroger toute l'autorité : ils ſe reprochoient leur imprudence de les y avoir attirés, & ils eurent en pluſieurs occaſions ſujet de s'en repentir. Le génie particulier à la nation

Françoiſe augmentoit encore le dégoût
1550. des Ecoſſois, & les diſpoſa à ſecouer le joug avant même que d'avoir commencé à le ſubir. Les François étoient alors ce qu'ils ſont encore aujourd'hui, l'une des nations les plus polies de l'Europe. Mais on a remarqué que dans toutes leurs expéditions aux pays étrangers, ſoit vers le midi, ſoit vers le nord, leurs mœurs ſe ſont toujours trouvées ſinguliérement incompatibles avec celles des autres peuples. Les barbares ſont attachés fortement à leurs coutumes & à leurs uſages, parce qu'ils manquent de goût & de diſcernement pour appercevoir ce qu'il y a de judicieux & de convenable dans ceux des autres nations. Les peuples qui tiennent le premier rang parmi les nations les plus civiliſées, ſont très-ſouvent, par orgueil, auſſi entêtés des uſages qu'ils ont adoptés. Les Grecs étoient dans leur temps, ce que les François ſont dans le nôtre : toujours contents d'eux-mêmes, jaloux d'être imités par leurs voiſins accoutumés à regarder leurs modes comme l'enſeigne du bon goût & de l'élégance, dédaignant de ſe contraindre, & refuſant de ſe prêter à tous les uſages différents des leurs. Ces raiſons ont, dans tous les temps, rendus les troupes

Digitized by Google

Françoiſes inſupportables aux étrangers ; elles ſe ſont toujours attiré la haine en d'autres pays, elles y ont ſouvent trouvé leur deſtruction. Dans le cours de ce ſiecle, les François inonderent quatre fois l'Italie, ils y firent des conquêtes par leur valeur, & ils les perdirent autant de fois par leur inſolence. Les Ecoſſois, peuple naturellement colere & altier, incapables, plus qu'aucune autre nation, de ſoutenir la moindre apparence de mépris, n'étoient pas d'humeur à reconnoître les prétentions de ces hôtes préſomptueux. Les deux peuples donnerent bientôt des marques ſenſibles de leur antipathie : les Ecoſſois ſeconderent les opérations des troupes Françoiſes avec une extrême froideur ; leur dégoût s'accrut inſenſiblement & fut porté par degrés juſqu'à l'indignation ; pleins d'un reſſentiment qu'ils avoient peine à contenir, ils le firent éclater à l'occaſion d'un événement de peu d'importance. Un ſoldat François avoit pris querelle avec un bourgeois d'Edimbourg pour une cauſe très-légere : auſſi-tôt les deux nations courent aux armes avec une égale fureur, pour la défenſe de leur concitoyen. Le prévôt d'Edimbourg, ſon fils, & pluſieurs autres perſonnes de diſtinction furent tués dans cette émeute, 1550.

Digitized by Google

& les François furent obligés de sortir
1550. de la ville pour se soustraire à la furie des habitants. Malgré cette ancienne alliance entre la France & l'Ecosse, malgré cette longue suite de bons offices mutuels entre les deux nations, les Ecossois commencerent à prendre pour les François une aversion qui jetta bientôt de profondes racines, & qui fut suivie des plus tristes effets.

Progrès de la réformation.

Nous n'avons rien dit de l'état de la religion en Ecosse depuis la mort du cardinal Beatoun. Pendant le cours de la guerre avec l'Angleterre, le clergé n'avoit pas eu le temps d'inquiéter les protestants, & ces derniers n'étoient pas assez en force pour espérer autre chose que la tolérance & l'impunité. La nouvelle doctrine étoit encore dans son enfance: dans un court espace de tranquillité, elle prit des forces, & s'avança à pas fermes & rapides vers son entier établissement dans le royaume. Les premiers qui prêcherent en Ecosse contre le papisme, & dont quelques-uns avoient déja paru sous le regne de Jacques V, étoient plus recommandables par leur piété & leur zele que par leur savoir. Ils ne connoissoient les principes de la réforme qu'imparfaitement, & ne les tenoient que de la se-

Digitized by Google

conde main. Quelques-uns de ces prédicateurs avoient été élevés en Angleterre, & tous avoient emprunté leurs idées des livres publiés dans ce pays. Dans les foibles commencements de cette aurore naiſſante, ce n'étoit qu'en tremblant qu'ils faiſoient quelques pas de plus que leurs maîtres; mais bientôt la doctrine & les écrits des réformateurs étrangers furent généralement connus, & dans ce ſiecle où l'on vouloit tout approfondir, on força tous les obſtacles pour arriver à la connoiſſance du vrai; la découverte d'une erreur apprit à en dévoiler d'autres; une impoſture démaſquée en laiſſa voir une multitude; tout l'édifice, élevé dans des temps de ténebres par les mains de l'ignorance & de la ſuperſtition, commença à chanceler: il ne falloit plus pour le détruire entiérement, qu'un chef audacieux & entreprenant, capable de diriger l'attaqne. Tel fut le fameux Jean Knox, qui joignoit à des connoiſſances & à des vues plus étendues que celles de ſes prédéceſſeurs, une intrépidité qui le mettoit au-deſſus de toutes craintes. Il commença à prêcher publiquement à St. André, en l'année 1547, avec tout le ſuccès qui accompagne ordinairement une éloquence hardie & po- 1550.

Digitized by Google

pulaire. Au-lieu de s'amuſer à élaguer
1550. les branches du papiſme, il en frappa directement les racines, & il attaqua en même-temps la doctrine & la diſcipline de l'ancienne égliſe, avec une véhémence qui lui étoit particuliere, & tout-à-fait analogue aux mœurs & au goût de ce ſiecle.

Un adverſaire tel que Knox ne pouvoit pas aiſément échapper à la fureur du clergé, qui appercevoit avec douleur le but & les progrès de ſes opinions. Knox ſe réfugia d'abord dans le château de Saint-André; & tant que les conjurés s'y maintinrent, il y prêcha publiquement ſous leur protection. La grande révolution arrivée en Angleterre après la mort d'Henri VIII, ne contribua pas moins que le zele de Knox au renverſement de l'égliſe Romaine en Ecoſſe. Henri avoit relâché les chaînes du papiſme, il en avoit rendu le joug plus léger. Les miniſtres de ſon fils Edouard VI les briſerent entiérement, & établirent la religion proteſtante, à-peu-près ſur le même pied où elle eſt aujourd'hui dans ce royaume. Cet exemple influa ſur l'Ecoſſe, & les heureux effets de la liberté religieuſe recouvrée chez une nation, inſpirerent à l'autre un deſir égal de la recouvrer. Les

Digitized by Google

réformateurs avoient juſqu'alors été obligés d'uſer de beaucoup de précautions; ils ſe haſardoient rarement à prêcher en public; ils ſe tenoient toujours dans quelques maiſons particulieres, & à une certaine diſtance de la cour. Ils s'accréditerent peu-à-peu, principalement parmi le peuple & les perſonnes d'un moyen état, ainſi qu'il arrive toujours à la naiſſance d'une religion nouvelle. Mais quelques nobles de la premiere diſtinction, ayant alors adopté publiquement leurs principes, ils ne furent plus dans la néceſſité de ſe conduire avec la même circonſpection; la ſécurité & l'encouragement donnerent du reſſort à leurs prédications, & en étendirent les ſuccès. Les moyens d'acquérir des idées nouvelles & de les répandre, furent plus communs, & le goût d'innover qui dominoit alors, devint de jour en jour plus général & plus entreprenant. 1550.

Ce zele pour la nouveauté fut néanmoins un peu modéré, au grand avantage de la réformation, qui n'avoit pas encore pris aſſez de vigueur & de conſiſtance pour renverſer un ſyſtême fondé ſur la politique la plus raffinée, & ſoutenu par un pouvoir formidable. Dans ces circonſtances, toute entrepriſe de la part

Digitized by Google

des proteſtants auroit été fatale à leur
1550. doctrine, & ce fut une preuve bien ſenſible, tant de l'autorité que de la pénétration des chefs de ce parti, d'avoir ſu modérer le zele d'un peuple violent & impétueux, & d'avoir attendu des conjonctures plus favorables, qui rendirent chaque pas déciſif, & qui aſſurerent toutes leurs démarches.

Cependant leur cauſe reçut de nouveaux ſecours de deux endroits différents d'où elle ſembloit ne devoir pas les attendre. L'ambition de la maiſon de Guiſe, & le zele aveugle de Marie, reine d'Angleterre, hâterent le renverſement du trône pontifical en Ecoſſe; & par une combinaiſon ſinguliere d'événements, les perſonnes qui s'oppoſoient avec le plus de chaleur à la réformation dans les autres parties de l'Europe, devinrent les inſtruments des progrès du proteſtantiſme en Ecoſſe.

La reine douairiere aſpire à l'office de régent.

Marie de Guiſe avoit toute l'audace, toute l'ambition qui faiſoient le caractere diſtinctif des princes de ſa maiſon. Mais en elle ces paſſions étoient tempérées par l'aménité particuliere à ſon ſexe, par une modération & une dextérité ſingulieres; ſes freres ſuivoient avec témérité les plus grands objets, prenoient des meſures

meſures hardies pour arriver à leurs fins, & les ſoutenoient par un grand courage. 1550.
La reine avoit ſoin de cacher ſes deſſeins avec tout l'art dont une femme eſt capable ; la politique la plus fine & la plus prudente la portoit par degrés au pouvoir ſuprême. L'heureuſe application de ſes talents lui donna une grande influence dans les conſeils d'une nation qui juſques-là n'avoit point connu le gouvernement d'une femme ; & ſans avoir aucun droit de prendre part à l'adminiſtration des affaires, elle vint à bout d'en envahir la principale direction. Mais elle ſe laſſa bientôt de ce pouvoir précaire, de cette autorité partagée, que l'inconſtance du régent ou l'ambition de ceux qui le gouvernoient, pouvoit aiſément détruire. Elle commença à tramer de nouvelles intrigues, elle travailla ſourdement à perdre le régent, & à ſe frayer le chemin au poſte éminent qu'il occupoit. Ses freres entrerent dans ſon projet avec chaleur, & l'appuyerent de tout leur crédit à la cour de France. Henri II adopta avec plaiſir des meſures qui lui donnoient l'eſpérance de diriger à ſon gré les mouvements de l'Ecoſſe, & de pouvoir à la premiere rupture avec l'Angleterre, tourner toutes ſes forces contre ce royaume.

La reine douairiere avoit deux moyens
1550. à choiſir pour arriver au point d'élévation qu'elle ambitionnoit : ou d'enlever à force ouverte le pouvoir au régent, ou de l'obtenir de ſon propre conſentement. La circonſtance d'une minorité, le génie remuant d'un peuple porté à la guerre & aux factions, rendoient le premier de ces expédients incertain & très-dangereux, l'autre paroiſſoit abſolument impraticable. Perſuader à un homme de ſe démettre volontairement du pouvoir ſuprême, de deſcendre au niveau de ceux qu'il avoit vus à ſes pieds, & de ſe contenter de la ſeconde place après avoir occupé la premiere, étoit un projet qu'on pouvoit regarder comme chimérique & extravagant. Ce fut néanmoins celui à qui la reine donna la préférence, & cette entrepriſe ſinguliere fut amplement juſtifiée par le ſuccès.

L'humeur vague & les irréſolutions du régent, le royaume tombé dans d'affreuſes calamités ſous ſon adminiſtration, avoient porté contre lui, au plus haut point, les préventions des nobles & du peuple : la reine ſut adroitement & avec le plus grand ſecret, fomenter ces diſpoſitions. Tous ceux qui aſpiroient au changement, étoient aſſurés de trouver

à ſa cour un accueil favorable; on entretenoit leur mécontentement par des promeſſes & des eſpérances, qui, dans tous les temps, ont ſéduit la crédulité des eſprits ſéditieux. Les partiſans de la réformation étant le corps le plus nombreux parmi les ennemis du régent, & qui faiſoit le plus de progrès, la reine s'attacha à les gagner, & ſuivit ce plan avec une attention particuliere. Ses mœurs douces & engageantes, une indifférence apparente pour les points de religion conteſtés, donnoient un air de vérité aux aſſurances de protection & de tolérance qu'elle prodiguoit. Certaine de voir entrer dans ſes vues une partie auſſi conſidérable de la nation, elle partit pour s'en aller en France, ſous prétexte d'y voir ſa fille. Elle eut ſoin de ſe faire accompagner par ceux de la nobleſſe qui avoient le plus de crédit & d'autorité parmi leurs concitoyens. Ces nobles, amollis par les délices d'une cour élégante, flattés des prévenances du roi de France, ſéduits par les careſſes de la maiſon de Guiſe, gagnés par quelques foibles graces diſtribuées à propos, & par de grandes promeſſes, furent à la fin diſpoſés à ſeconder les vues de la reine, & à favoriſer toutes ſes prétentions.

1550.

Octobre. La reine douairiere paſſe en France.

1550. Pendant que la reine avançoit ainſi par des voies lentes, mais aſſurées, l'accompliſſement de ſes deſſeins, le régent, ou ne prévit point, ou négligea de prévenir le danger qui le menaçoit. La premiere nouvelle qu'il reçut du complot qui ſe tramoit, lui fut apportée par deux de ſes plus intimes confidents, Carnegie de Kinnaird, & Panter, évêque de Roſſ, que la reine avoit gagnés, & qu'elle avoit employés comme les inſtruments les plus propres à obtenir le conſentement du régent. On lui fit les premieres ouvertures au nom du roi de France. Elles furent ſoutenues par des menaces capables d'en impoſer à l'ame timide du régent, & adoucies par toutes les promeſſes qui pouvoient lui faire accepter une propoſition auſſi déſagréable. D'une part, on lui offroit la confirmation du titre de duc qu'il avoit en France, avec une forte penſion; de faire reconnoître par le parlement d'Ecoſſe ſon droit de ſucceſſion à la couronne, & de faire ratifier publiquement tout ce qu'il avoit fait pendant ſa régence. D'un autre côté, on lui peignoit avec les plus vives couleurs le danger d'encourir la diſgrace du roi de France, l'autorité de la reine douairiere, & ſon crédit parmi le peuple, la

haine que les nobles lui portoient, & les dangers auxquels il s'expoſeroit s'il étoit obligé de rendre compte de ſon adminiſtration. Il n'étoit pas poſſible de ſouſcrire ſans quelque difficulté à une propoſition auſſi imprévue & auſſi extraordinaire ; & ſi l'archevêque de St. André eût été préſent pour fixer l'irréſolution du régent, & donner de la conſiſtance à un eſprit ſuſceptible de toutes ſortes d'impreſſions, le régent auroit, ſelon toutes les apparences, rejetté avec dédain, les offres & la propoſition ; mais heureuſement pour la reine, ſes deſſeins ne pouvoient point alors être traverſés par la ſagacité & l'ambition du prélat ; il étoit malade à toute extrémité, & pendant ſon abſence, les manœuvres des émiſſaires de la reine agirent aiſément ſur une ame flexible, contrebalancerent l'activité des plus fortes paſſions humaines, & déterminerent enfin le régent à ſe démettre volontairement du pouvoir ſuprême. 1550.

La reine, après avoir gagné un point de cette importance avec tant de facilité, repaſſa en Ecoſſe, parfaitement convaincue qu'elle alloit ſe mettre en poſſeſſion de ſa nouvelle dignité. Mais elle trouva l'archevêque rétabli de cette ma- 1551. Décemb.

ladie que les médecins ignorants d'E-
1551. coſſe avoient regardée comme incurable ; le prélat dut ſa guériſon aux ſoins du fameux Cardan, l'un de ces aventuriers philoſophes ſans aveu, dont l'Italie fourmilloit alors. Un génie actif & entreprenant lui avoit fait faire pluſieurs découvertes dignes de l'eſtime d'un ſiecle même plus éclairé ; une imagination déréglée l'avoit entraîné dans ces ſciences chimériques qui attiroient l'admiration de ſes contemporains ; comme aſtrologue & magicien, il étoit révéré ; on venoit le conſulter de tous les endroits de l'Europe : comme philoſophe qui étudioit la nature & qui avoit fait des progrès dans cette ſcience, il n'étoit que médiocrement connu. Il y a lieu de croire que l'archevêque ne voyoit en lui que le magicien, lorſque dans ſa maladie il le fit appeller : cependant ce fut au philoſophe expérimenté qu'il dut ſa guériſon *.

* Cardan lui-même étoit plus jaloux d'être regardé comme aſtrologue que comme philoſophe. On trouve dans ſon livre *de Genituris*, un calcul ſur la naiſſance de l'archevêque. Cardan prétendoit que par ce calcul, il avoit prévu & guéri la maladie du prélat. Il reçut de l'archevêque une récompenſe de 1800 écus, ſomme conſidérable en ce temps-là. *De vita ſua*, p. 52.

Digitized by Google

L'archevêque, ainſi revenu des portes de la mort, reprit tout ſon aſcendant ſur l'eſprit du régent. Son premier ſoin fut de l'engager à rétracter cette promeſſe déshonorante qui lui avoit été extorquée par les artifices de la reine : cette nouvelle inconſtance du régent irrita cette princeſſe au dernier point ; elle fut néanmoins obligée de diſſimuler ſa ſurpriſe & ſon indignation, pour ſe donner le temps de renouer ſes intrigues dans les différents partis. Elle s'attacha plus que jamais à favoriſer & à careſſer les proteſtants ; elle uſa de divers artifices, pour ſe rendre agréable aux nobles ; elle entreprit même de regagner le régent, & elle fit jouer tous les reſſorts imaginables pour en venir à bout. Mais les inſinuations de ſes émiſſaires, qui avoient fait de ſi fortes impreſſions ſur l'eſprit timide du régent, n'étoient pas capables de ſubjuguer ni d'intimider l'archevêque. L'adreſſe du prélat faiſoit languir les menées & les négociations de la reine, donna du nerf au régent, qui ſe maintenoit dans ſon poſte avec toute l'adreſſe & la fermeté que demandoit un objet de cette importance. Cependant la défection générale des nobles, l'accroiſſement du pouvoir des proteſtants,

1552.

Digitized by Google

tous dévoués à la reine douairiere, les
1553. ſollicitations réitérées du roi de France, & plus que tout, l'intervention de la jeune reine, qui venoit d'entrer dans ſa douzieme année, & qui réclamoit le droit de nommer, ſuivant ſon bon plaiſir, à l'office de régent, forcerent enfin le comte d'Arran d'abdiquer cette place éminente, après l'avoir occupée pendant pluſieurs années. Il obtint néanmoins pour lui les mêmes avantages qui lui avoient d'abord été promis.

Le comte d'Arran eſt forcé de ſe démettre de la régence.

Ce fut dans le parlement aſſemblé le
1554. 10 avril 1554, que le comte d'Arran fit cette réſignation ſinguliere, & que Marie de Guiſe fut élevée à cette dignité, qui faiſoit depuis ſi long-temps l'objet de ſes deſirs. On vit alors toutes les voix ſe réunir pour élever une femme & une étrangere au pouvoir ſuprême, ſur un peuple féroce & turbulent, qui s'étoit rarement ſoumis, ſans quelque réſiſtance, au gouvernement ancien & légitime de ſes rois naturels.

La reine douairiere obtient la régence.

Pendant que la reine douairiere d'Ecoſſe contribuoit ainſi aux progrès de la réforme par la protection qu'elle lui accordoit par des motifs d'ambition, la reine d'Angleterre en perſécutant les réformateurs dans ſon royaume, rempliſſoit l'E-

La réformation continue à faire de grands progrès.

Digitized by Google

coſſe de perſonnages actifs & capables d'étendre cette même religion. Marie étoit 1554.
montée ſur le trône d'Angleterre après la mort de ſon frere Edouard, & elle avoit auſſi tôt épouſé Philippe II, roi d'Eſpagne. Elle joignoit à l'eſprit d'intolérance de l'égliſe Romaine, & à la barbarie du ſiecle, le reſſentiment de ſes ſouffrances particulieres, & de celles de ſa mere, qu'elle attribuoit à la religion réformée: une humeur chagrine & ſévere, qui lui étoit naturelle, aigriſſoit encore toutes ſes paſſions, & les portoit aux dernieres extrémités. La cruauté de ſes perſécutions égala tous les forfaits de ces tyrans qui ont été dans leur temps l'opprobre du genre-humain. Tout le fanatiſme du clergé ne ſuivoit que de loin l'impétuoſité du zele de Marie. Philippe lui-même, ce prince inexorable, fut dans quelques occaſions obligé de modérer la rigueur de la reine. Quelques réformateurs des plus diſtingués furent livrés aux ſupplices: d'autres prirent la fuite pour ſe ſauver de l'orage. La plûpart trouverent en Suiſſe & en Allemagne un aſyle aſſuré; pluſieurs autres, ſoit par choix, ſoit par néceſſité, ſe réfugierent en Ecoſſe. Ce qu'ils avoient vu & ſouffert en Angleterre, n'étoit pas propre à refroi-

Digitized by Google

dir leur zele, ni à diminuer leur indi-
1554. gnation contre le papiſme; leurs attaques n'en furent que plus hardies & plus heureuſes, & leur doctrine ſe répandit rapidement dans tous les états.

Cette nouvelle doctrine, qui ne tendoit qu'à rectifier les opinions, & à réformer les mœurs, n'avoit point juſqu'alors produit d'autres effets; mais elle prit bientôt un plus grand eſſor, & commença à agir avec bien plus de violence; on chercha les occaſions, non-ſeulement de détruire la religion établie, mais même d'ébranler le trône, & de mettre le royaume en danger. Les cauſes politiques qui faciliterent l'entrée de ces nouvelles opinions dans le royaume, & qui les y répandirent ſi rapidement, méritent ici une attention & des recherches particulieres. La réformation eſt dans l'hiſtoire du genre-humain un des événements les plus remarquables; & ſous quelque point de vue qu'on l'enviſage, il eſt également inſtructif & intéreſſant *.

---

* *Note du Traducteur.* On prie les lecteurs catholiques de ſe ſouvenir en liſant ce qui ſuit, que c'eſt un miniſtre proteſtant qui parle, & qui parle conformément aux principes de ſon égliſe. On remarquera aiſément la violence & l'emportement

La renaiſſance des lettres dans les quinzieme & ſeizieme ſiecles, tira le monde de la léthargie dans laquelle il étoit plongé depuis ſi long-temps : l'eſprit humain ſentit ſes forces, rompit les entraves qui le retenoient, ſecoua le joug de l'autorité, ſe haſarda à parcourir un plus grand cercle, & pouſſa ſes recherches ſur toutes ſortes d'objets, avec une audace ſinguliere & les ſuccès les plus ſurprenants. 1554.

L'homme étant devenu capable de faire uſage de ſa raiſon, la religion fut une des premieres choſes qui attira ſon attention. Long-temps avant que Luther eût publié ſes theſes fameuſes qui ébranlerent le trône pontifical, la ſcience & la philoſophie avoient découvert à quelques Italiens les impoſtures & les abſurdités de la ſuperſtition établie. Ces peuples qui ont en partage la fineſſe & la ſub-

---

qui regnent dans tout ce morceau. Nous aurions pu l'adoucir ou le ſupprimer tout-à-fait, mais nous ne ſommes que traducteurs, & la fidélité eſt le premier mérite d'une traduction. Pluſieurs écrivains catholiques ont repouſſé avec force les imputations que notre hiſtorien fait ici à l'égliſe Romaine. Nous y renvoyons nos lecteurs, auſſi-bien qu'à ce que nous avons dit dans la préface qui eſt à la tête de cet ouvrage. On peut auſſi remarquer que l'auteur, en attaquant la religion catholique, reſpecte toujours la religion chrétienne, & reconnoît la divinité de ſon origine.

Digitized by Google

tilité, contents d'avoir fait en ſecret ces
1554. découvertes, étoient peu diſpoſés à prendre le caractere dangereux de réformateurs; il n'appartient, diſoient-ils, qu'aux ſages de connoître le vrai, pendant que les ames vulgaires ſont intimidées & gouvernées par les erreurs populaires. Les théologiens Allemands, animés d'un zele plus noble & plus déſintéreſſé, leverent hardiment l'étendard de la vérité, & le ſoutinrent avec une intrépidité digne de l'admiration & de la reconnoiſſance des ſiecles ſuivants.

Pour peu qu'on ſoit verſé dans la connoiſſance de l'hiſtoire, on ſait à quelle occaſion Luther s'éloigna des dogmes de l'égliſe Romaine, & comment une querelle très-légere dans ſes commencements, s'échauffa au point de devenir une rupture ouverte & irréparable. Du ſein de l'Allemagne, les opinions de Luther ſe répandirent par toute l'Europe avec une rapidité étonnante, & par-tout où elles furent prêchées, elles ébranlerent ou renverſerent totalement le ſyſtême ancien, mais établi ſur de mauvais fondements. La vigilance & l'adreſſe de la cour de Rome, la puiſſance & le fanatiſme de la maiſon d'Autriche, étoufferent ces nouvelles opinions dès leur

naiſſance dans les pays méridionaux de l'Europe. Mais les eſprits courageux du nord, aigris par des taxes multipliées, ne purent être ni adoucis par les mêmes artifices, ni ſubjugués par la même autorité. Ces peuples, animés par la piété de quelques princes, par l'avarice de quelques autres, déconcerterent aiſément les foibles oppoſitions d'un clergé ſans lettres & ſans mœurs. 1554.

Le papiſme paroît avoir pris un vol plus extravagant dans les pays ſitués aux différentes extrémités de l'Europe. La force d'imagination, & la ſenſibilité particulieres aux habitants des pays méridionaux, les rendoit plus ſuſceptibles des impreſſions fortes de la terreur ſuperſtitieuſe & de la crédulité. L'ignorance & la barbarie des nations du nord ne furent pas moins favorables aux progrès de ce même eſprit de ſuperſtition; ne ſachant rien, ils étoient diſpoſés à tout croire; les abſurdités les plus frappantes ne révoltoient point leur entendement groſſier, & les fictions les moins probables étoient reçues avec une docilité ſtupide & une aveugle admiration.

Quant au genre du papiſme qui prévalut en Ecoſſe, il étoit plus que par-tout ailleurs infecté de ſuperſtition & d'igno-

Digitized by Google

rance. Les ſentiments les plus capables
1554. de révolter l'entendement humain, des légendes qui paſſoient toute croyance, étoient propoſées au peuple ſans aucun palliatif, ſans aucun ménagement, & on ne s'y donnoit pas la peine de diſcuter ni de douter.

La puiſſance & les richeſſes de l'égliſe ſuivoient d'un pas égal les progrès de la ſuperſtition, dont le propre eſt de ne point mettre de bornes à ſa vénération & à ſes libéralités envers ceux dont elle regarde le caractere comme ſacré. Les rois d'Ecoſſe montrerent de bonne heure juſqu'à quel point ils en reſſentoient les influences, par la quantité de biens & d'immunités qu'ils prodiguerent au clergé. La piété ſomptueuſe de David I, qui lui mérita le nom de ſaint, livra aux eccléſiaſtiques preſque tous les domaines de la couronne, qui étoient alors d'une fort grande étendue. L'exemple de ce prince vertueux fut ſuivi par ſes ſucceſſeurs; le même eſprit gagna les hommes de tous les états, qui comblerent le ſacerdoce de nouveaux biens. Les richeſſes de l'égliſe dans tous les pays de l'Europe, devinrent immenſes, mais l'Ecoſſe fut un de ceux où elles ſortirent le plutôt de leur juſte proportion. Le clergé d'Ecoſſe

Digitized by Google

payoit la moitié de toutes les taxes imposées dans le royaume ſur les terres : or comme il y a lieu de croire que dans ce ſiecle, leſeccléſiaſtiques n'étoient point ſurchargés, on peut en conclure que dans le temps de la réformation, la moitié, ou à-peu-près, des biens de la nation étoit tombée entrè les mains de ce corps, qui peut toujours acquérir & qui ne peut jamais aliéner. 1554.

L'eſpece de la plupart des biens que le clergé poſſédoit, augmentoit encore ſon crédit. Pluſieurs terres, dans toute l'étendue du royaume, relevoient des eccléſiaſtiques. Les terres de l'égliſe étoient données à loyer à un prix modique, & étoient tenues par des cadets ou deſcendants des meilleures maiſons *. Les rapports entre le ſuzerain & le vaſſal, entre le ſeigneur & le tenancier, formoient des dépendances, étoient une ſource d'unions, dont l'égliſe tiroit les plus grands avantages : pour apprécier le pouvoir des eccléſiaſtiques papiſtes ſur la nation, ces rapports méritent d'être obſervés avec la même attention que le montant réel de leurs revenus, & doivent entrer dans le calcul de leur puiſſance.

* Keith, 521. Not. b.

Digitized by Google

1554. Cette part extraordinaire dans les biens de la nation, étoit accompagnée d'un poids & d'une conſidération proportionnée dans le conſeil ſuprême du royaume. Lorſque les pairs ſéculiers étoient en très-petit nombre, lorſque les petits barons & les repréſentants des bourgs ſe trouvoient rarement aux parlements, les eccléſiaſtiques en faiſoient la partie la plus conſidérable. On voit par les anciens regiſtres du parlement, & par la forme d'élection des lords des articles, que les déciſions de cette cour ſuprême dépendoient en grande partie des eccléſiaſtiques *.

Le reſpect dû à leur caractere ſacré, qui étoit ſouvent porté à un point incroyable, ne contribuoit pas peu à l'accroiſſement de leur autorité. La dignité, les titres, & la préſéance, attribués au clergé papiſte, ſont remarquables, tant pour les cauſes, que pour les effets de cette domination qu'il avoit uſurpée ſur le reſte du genre-humain. Le peuple crédule regardoit les prêtres comme des êtres d'une eſpece ſupérieure : ils n'étoient ſoumis ni aux mêmes loix ni aux mêmes juges. Toute la protection que la

* Spotſ. Hiſt. of the Ch. of Scot. 449.

religion peut donner, étoit accordée à leur puiſſance, à leurs poſſeſſions, à leurs perſonnes, & on eſſaya même avec ſuccès, de faire paſſer toutes ces choſes comme également ſacrées. 1554.

Toutes les ſciences, qui néanmoins ſe réduiſoient alors à fort peu de choſes, étoient regardées comme concentrées dans le clergé, & cette réputation ajoutoit encore au tribut de reſpect qu'il tiroit de la religion. Les principes de la ſaine philoſophie & du bon goût étoient entiérement inconnus : des études barbares, & qui n'apprenoient rien, en avoient pris la place. Comme les eccléſiaſtiques ſeuls étoient verſés dans cette ſorte de ſcience, elle leur attiroit l'eſtime & la conſidération ; des connoiſſances ſuperficielles excitoient l'admiration de ces ſiecles groſſiers, plongés dans l'ignorance. La guerre étoit la ſeule occupation des nobles, la chaſſe leur principal amuſement ; ces occupations partageoient tout leur temps. L'ignorance des arts libéraux & des ſciences propres à polir les mœurs, leur faiſoit dédaigner tout ce qui étoit étranger au métier de la guerre, ou qui auroit demandé plus de pénétration & d'habileté que de vigueur de corps. On confioit au clergé toutes

Digitized by Google

les fonctions où les talents de l'eſprit
1554. étoient néceſſaires, parce qu'il avoit ſeul toutes les qualités requiſes pour attirer la confiance ; preſque toutes les grandes charges dans le gouvernement civil lui étoient dévolues. Le lord-chancelier étoit la premiere perſonne dans le royaume, tant pour la dignité que pour l'étendue de ſon pouvoir. Depuis les premiers temps de la monarchie juſqu'à la mort du cardinal Beatoun, cinquante-quatre perſonnes occuperent cette dignité éminente, & de ce nombre, quarante-trois étoient eccléſiaſtiques. * Les *Lords de Seſſion* étoient les juges ſuprêmes dans toutes les matieres de droit civil ; & par la conſtitution même de ce tribunal, il avoit été établi dès ſon origine, que le préſident & la moitié des ſénateurs ſeroient des gens d'égliſe.

On peut ajouter à tout ce qui vient d'être dit, que le clergé étant ſéparé du genre-humain par la loi du célibat, dégagé de tous les ſoins, de toutes les affaires qui occupent & qui abſorbent le reſte des hommes, il pouvoit, ſans être diſtrait par aucun autre objet, ménager ſes propres intérêts, les ſuivre tranquil-

* Crawf. Offic. of ſtate.

Digitized by Google

lement, & en faire ſon unique occupation.

La nature de ſes fonctions lui donnoit accès auprès de toutes ſortes de perſonnes, & à tous les inſtants; il pouvoit employer tous les motifs de crainte & d'eſpérance, de terreur & de conſolation qui agiſſent le plus puiſſamment ſur l'eſprit des hommes. Les eccléſiaſtiques obſédoient les perſonnes foibles & crédules; ils aſſiégeoient les lits des malades, ils ne les laiſſoient pas mourir ſans donner des marques de leur libéralité à l'égliſe; ils leur enſeignoient à compoſer pour leurs péchés avec le Tout-puiſſant, en faiſant des largeſſes à ceux qui ſe diſent ſes ſerviteurs. 1554.

Lorſque l'adreſſe des eccléſiaſtiques, ou la ſuperſtition des hommes n'avoient point produit leur effet, le clergé avoit aſſez de crédit pour faire autoriſer toutes ſes prétentions par les loix. Quiconque mouroit ſans faire de teſtament, étoit préſumé avoir deſtiné ſon mobilier à de pieux uſages. L'égliſe s'en mettoit en poſſeſſion; les enfants, la veuve, les créanciers d'un homme décédé étoient ſouvent exclus de tout partage dans les propriétés qui étoient regardées comme ſacrée. * Comme les hommes ont la folle

* Eſſays on Brit. Antiq. 174.

préſomption de croire que leur vie doit
1554. être de longue durée, & la puérilité d'éloigner d'eux toutes les idées qui les rappellent à la mort, pluſieurs meurent ſans mettre ordre à leurs affaires, ni déclarer leurs dernieres volontés Les uſurpations hardies du clergé dans ces occaſions, uſurpations dont on voit des veſtiges fréquents dans nos loix, quoique nos hiſtoriens n'en faſſent aucune mention, peuvent encore être regardées comme une des ſources les plus abondantes des richeſſes de l'égliſe.

Dans ce même temps, toutes les cauſes matrimoniales ou teſtamentaires, ne pouvoient être jugées que par les cours eccléſiaſtiques, & ſuivant les loix que le clergé lui-même avoit faites. Les amendes & peines pécuniaires qui venoient à l'appui des déciſions de ces tribunaux, augmentoient encore leur autorité. Une ſentence d'excommunication n'étoit pas moins formidable qu'un banniſſement. Ces excommunications étoient lancées en pluſieurs occaſions & pour divers crimes : outre l'excluſion des privileges du chrétien, elles renfermoient encore la privation de tous les droits de l'homme & du citoyen. Ces foudres de l'égliſe, appuyées du concours de la puiſſance ſé-

Digitized by Google

culiere & de la ſuperſtition, portoient également la deſtruction & la terreur. 1554.

On peut donc attribuer à ces cauſes générales l'accroiſſement immenſe des richeſſes & du pouvoir de l'égliſe Romaine ; & ſans entrer dans un plus grand détail, elles ſont ſuffiſantes pour faire appercevoir les fondements qui ont ſervi de baſe à cet édifice prodigieux.

Cependant les laïcs qui avoient contribué par leur ſuperſtition & leurs largeſſes exceſſives, à élever le clergé d'un état pauvre & obſcur, aux richeſſes & à la prééminence, commencerent peu-à-peu à ſe reſſentir, & à murmurer de ſes uſurpations. Peut-on s'étonner que l'ame altiere & martiale des barons fût affectée de jalouſie à la vue de cette immenſité de pouvoir & de richeſſes du clergé, & qu'ils regardaſſent avec le dernier mépris la fainéantiſe & l'oiſiveté des eccléſiaſtiques? D'un autre côté, le peuple étoit juſtement indigné de la vie indécente & licencieuſe des gens d'égliſe, & perdoit beaucoup de la vénération qu'il avoit ordinairement pour les hommes de cet état.

Une abondance de richeſſes, une extrême indolence, une ignorance craſſe, & par-deſſus tout cela une ſévere injonc-

Digitized by Google

tion de garder le célibat, furent les cau-
1554. ſes principales qui contribuerent à introduire la corruption des mœurs dans le clergé. Les eccléſiaſtiques, préſumant trop du reſpect & de la ſoumiſſion du peuple, ne ſe donnoient pas la peine de cacher, ni même de déguiſer leurs vices. Suivant le rapport des écrivains proteſtants, avoués par quelques hiſtoriens papiſtes, la diſſolution des mœurs la plus ſcandaleuſe régnoit ouvertement parmi le clergé d'Ecoſſe *. Le cardinal Beatoun fit célébrer publiquement le mariage de ſa fille naturelle avec le fils du comte de Crawfurd, & la cérémonie ſe fit avec toute la pompe uſitée pour les enfants légitimes §: & ſi l'on peut ajouter foi au rapport de Knox, ce cardinal continua juſqu'à la fin de ſes jours à entretenir un commerce criminel avec la mere, qui étoit une femme de qualité. Il paroît que les autres prélats n'étoient pas plus réguliers, & ne vivoient pas plus exemplairement que leur primat †.

---

* Winzet ap. Keith. Append. 202, 205. Leſl. de reb. geſt. Scot. 232.

§ On voit encore les articles du mariage, ſignés de la propre main du cardinal, qui y appelle la mariée, *ma fille. Keith. pag.* 42.

† On trouve dans les regiſtres publics une preu-

Digitized by Google

Des hommes de ce caractere auroient dû raiſonnablement être allarmés aux premieres clameurs qui s'éleverent contre leurs mœurs & contre les dogmes de l'égliſe, de la part des prédicateurs proteſtants; mais les eccléſiaſtiques papiſtes, ſoit par orgueil, ſoit par ignorance, n'égligerent les vrais moyens de leur impoſer ſilence. Au-lieu de réformer leur vie, où de maſquer leurs vices, ils affecterent de mépriſer les cenſures du peuple : & pendant que les réformés, par leurs mortifications & leurs auſtérités, eſſayoient de reſſembler aux premiers prédicateurs du chriſtianiſme, on comparoit le clergé papiſte à ces perſonnages qui ont joué dans l'hiſtoire les rôles les plus infâmes par une vie ſcandaleuſe, & les crimes les plus énormes *. 1554.

---

ve remarquable de la diſſolution du clergé. Dans les trente premieres années après la réformation, on obtint un plus grand nombre de lettres de légitimation, qu'il n'en fut accordé dans tout le temps qui s'eſt écoulé depuis. Ces lettres furent obtenues par des enfants d'eccléſiaſtiques papiſtes. Ceux à qui l'on permit de garder leurs bénéfices, les vendirent à leurs enfants, & ceux-ci étant devenus riches, voulurent effacer de leur famille la tache d'illégitimité. Dans le catalogue des évêques d'Ecoſſe, rapporté par Keith, on trouve pluſieurs exemples de biens d'égliſe vendus par des papiſtes à leurs enfants naturels.

* *Note du Traducteur.* Les lecteurs catholiques re-

Digitized by Google

D'un autre côté, au-lieu d'adoucir la
1554. rigueur, ou de colorer les abſurdités des dogmes reçus, au-lieu d'eſſayer d'en trouver le fondement dans les écritures, ou de les réconcilier avec la raiſon, on ne les appuyoit que de l'autorité de l'égliſe & des décrets des conciles. Les fables concernant le purgatoire, la vertu des pélerinages, & les mérites des ſaints, étoient des lieux communs ſur leſquels ils inſiſtoient dans les ſermons qu'ils faiſoient au peuple. Le devoir de la prédication étant abandonné aux moines des ordres les moins conſidérés & les plus ignorants, leurs compoſitions étoient encore plus pitoyables & plus mépriſables que les ſujets qu'ils traitoient. Pendant que les réformateurs attiroient à leurs ſermons une foule d'auditeurs ſaiſis d'admiration, les prédicateurs papiſtes étoient ou totalement abandonnés, ou écoutés avec mépris.

Le ſeul moyen qu'ils employerent pour rétablir leur réputation, & pour ſoutenir la

---

marqueront aiſément combien les imputations qu'on fait ici à l'égliſe Romaine ſont outrées. Si le clergé a pu ſe reſſentir comme tous les autres de la corruption de ces ſiecles d'ignorance & de barbarie, en même-temps il a toujours fourni des exemples des plus grandes vertus.

la foi chancelante du peuple, fut également imprudent & infructueux. Comme 1554.
pluſieurs maximes de l'égliſe Romaine s'étoient établies par le ſecours de faux miracles, ils eſſayerent de les rappeller à leur ſecours *. Mais ces pieux menſonges, qui, dans des temps d'obſcurité & d'ignorance, étoient admirés ſans ſoupçon, & reçus avec une foi implicite, furent regardés bien différemment dans un ſiecle plus éclairé. La vigilance des réformateurs ôtoit le maſque à l'impoſture, & faiſoit ſentir le ridicule, non-ſeulement de ce faux merveilleux, mais même de la cauſe d'avoir beſoin d'être ſoutenue par de tels artifices.

Pendant que les eccléſiaſtiques papiſtes devenoient de plus en plus les objets de la haine & du mépris, les diſcours des réformateurs étoient écoutés comme autant d'invitations à la liberté. Ces diſcours excitoient l'indignation contre la doctrine corrompue qui avoit perverti la véritable nature du chriſtianiſme, ils inſpiroient le deſir de connoître la vérité & la pureté de la religion, ils firent naître auſſi dans l'ame des nobles d'Ecoſſe d'autres vues & d'autres paſſions. Ils con-

* Spotſwood, 69.

çurent l'eſpérance de ſecouer le joug de
1554. la domination des eccléſiaſtiques, dont ils avoient depuis ſi long-temps ſenti la peſanteur, & qu'ils regardoient alors comme oppoſé au chriſtianiſme; ils s'attendoient à rentrer en poſſeſſion des revenus de l'égliſe, qu'on leur avoit appris à conſidérer comme des aliénations faites par leurs ancêtres, avec une profuſion auſſi indiſcrete qu'illimitée; ils ſe flattoient qu'on mettroit des entraves à l'orgueil & à l'incontinence du clergé, qui ſeroit déſormais obligé de reſpecter lui-même ſon caractere ſacré, & de ne pas franchir les bornes qui lui ſont preſcrites. Une averſion pour l'égliſe établie, averſion fondée ſur le concours de tant de circonſtances, excitée par des motifs de religion, ſoutenue par des vues de politique, ſe répandit dans toute la nation, y fermenta pendant long-temps, & éclata à la fin avec une violence à laquelle rien ne put réſiſter.

Les points controverſés avec l'égliſe de Rome étoient d'une telle importance pour le bonheur du genre-humain, & ſi eſſentiels au chriſtaniſme, que les motifs de religion ſeuls auroient été ſuffiſants pour allumer le zele des réforma-

Digitized by Google

teurs *. Mais attendu que la réformation a été repréſentée comme l'effet de l'enthouſiaſme & du fanatiſme, comme une efferveſcence de l'eſprit humain, on me ſaura peut-être quelque gré du détail dans lequel je ſuis entré pour faire connoître l'activité & le zele avec leſquels nos ancêtres ſe porterent à embraſſer les opinions des proteſtants, & à en favoriſer la propagation : on pourra penſer qu'il n'étoit pas tout-à-fait inutile de montrer que des motifs ſeuls d'une politique toute naturelle les y porterent, & qu'ils étoient ſuffiſants pour leur inſpirer cette ardeur. Je quitte ma digreſſion, & je reprends le fil de l'hiſtoire. 1554.

La reine élevée à la régence, paroiſſoit tranſportée hors d'elle-même. On la vit bientôt ſortir des bornes de cette prudence & de cette modération qu'on avoit toujours apperçues dans ſon ca-

La reine commence ſon adminiſtration par des démarches qui indiſpoſent la nation.

* *Note du Traducteur.* L'hiſtorien paroît être ici en contradiction avec lui-même : car il dit en pluſieurs endroits, que les points controverſés n'étoient que des points métaphyſiques ; & véritablement ſi on en excepte la prétention ſur la puiſſance temporelle, combattue par les catholiques eux-mêmes, quand ils ont été d'une piété éclairée, & quelques abus qui ne touchoient pas à l'eſſentiel de la religion, on ne voit pas ce que la réforme avoit de ſi intéreſſant pour le bonheur du genre-humain.

Digitized by Google

ractere. Elle débuta, dans ſon adminiſ-
1554. tration, par donner pluſieurs places de confiance & de dignité à des étrangers : démarche qui ne put avoir que des conſéquences fâcheuſes, tant parce que les étrangers ne ſont point capables de mettre la vigueur néceſſaire dans l'exercice de ces emplois, qu'à cauſe de la jalouſie que de pareilles promotions excitent parmi les naturels du pays. Vilmot fut fait contrôleur des finances, & eut le maniement des revenus publics ; Bonot fut nommé gouverneur d'Orkney ; Rubay fut honoré de la garde du grand ſceau, & du titre de vice-chancelier *. Les Ecoſſois furent ſaiſis d'indignation, en voyant les places de la plus grande importance, de la plus grande autorité, livrées à des étrangers. Ils publioient que la reine, par ces promotions, faiſoit inſulte à leur capacité & à leur courage ; en les regardant comme incapables de ces offices que leurs ancêtres avoient remplis avec tant de dignité, & en leur ſuppoſant aſſez de lâcheté & de ſoumiſſion, pour ne point ſe plaindre d'un affront qui, dans les ſiecles paſſés, n'auroit pas été ſouffert avec impunité.

* Leſly, de reb. geſt. Scot. 189.

Digitized by Google

Dans cette chaleur des eſprits, un incident indiſpoſa plus que jamais les nobles contre les conſeils de la France. Depuis les fameux démêlés entre les maiſons de Valois & de Plantagenet, les François avoient pris l'habitude de donner des affaires aux Anglois, & de les obliger à partager leurs forces par ces incurſions ſubites & formidables des Ecoſſois leurs alliés. Mais comme ces incurſions tournoient rarement à l'avantage réel de l'Ecoſſe, & l'expoſoient au reſſentiment dangereux d'un voiſin puiſſant, les Ecoſſois commencerent à devenir moins traitables & à faire difficulté de ſervir un allié ambitieux, au prix de leur tranquillité & de leur propre ſûreté. Les changements qui s'introduiſoient de jour en jour dans l'art de la guerre, rendoient auſſi les ſecours des Ecoſſois moins intéreſſants pour les monarques François. C'eſt par cette raiſon qu'Henri II, déterminé à déclarer la guerre à Philippe II, & prévoyant que la reine d'Angleterre prendroit part à la querelle de ſon mari, fut très-empreſſé de s'aſſurer en Ecoſſe du ſecours de quelques troupes qui fuſſent plus à ſon commandement qu'une armée indiſciplinée, conduite par des chefs abſolument indépendants. La rei- 1554.

Digitized by Google

ne régente, pour ſeconder les vues de
1555. la France, mais ſous prétexte de délivrer les nobles de la dépenſe & du danger de garder les frontieres, propoſa au parlement de dreſſer un état de la valeur des terres dans tout le royaume, d'impoſer ſur chacune une taxe médiocre, & d'en appliquer le produit au payement d'un corps de troupes réglées, toujours ſur pied. Cette ſorte d'impoſition permanente ſur les terres, introduite dans preſque toutes les parties de l'Europe pour ſubvenir à l'augmentation des dépenſes du gouvernement, étoit alors une choſe inconnue dans un gouvernement féodal, & qui paroiſſoit tout-à-fait incompatible avec l'eſprit de liberté & d'indépendance qui y régnoit. Rien ne pouvoit être plus offenſant pour une nobleſſe brave & généreuſe, que la propoſition de confier à des bras mercénaires la défenſe de ces pays acquis & conſervés au prix du ſang de leurs ancêtres : auſſi fut-elle rejettée avec une extrême indignation. Près de trois cents petits barons ſe rendirent en corps chez la reine régente, & lui dirent leur ſentiment ſur l'innovation projettée, avec cette hardieſſe mâle & déterminée, ſi naturelle à un peuple libre, dans un ſie-

Digitized by

cle où tout ne reſpiroit que la guerre. La reine allarmée de ces remontrances faites avec vigueur, & ſoutenues par une troupe auſſi formidable, abandonna prudemment un projet qui révoltoit tous les eſprits. Comme on ſavoit que cette princeſſe connoiſſoit parfaitement les ſentiments & le génie de la nation, l'iniquité de cette entrepriſe fut abſolument rejettée ſur les ſuggeſtions & les conſeils de l'étranger, & les Ecoſſois parurent diſpoſés à ſe porter aux dernieres extrémités pour en tirer vengeance. 1556.

Les François, au-lieu d'éteindre cet incendie, y donnerent encore de l'activité. Ils avoient déja commencé les hoſtilités contre l'Eſpagne, & Philippe avoit obtenu de la reine d'Angleterre, qu'elle lui donneroit un gros corps de troupes pour renforcer l'armée Eſpagnole. Henri, pour enlever ce ſecours au roi d'Eſpagne, eut recours aux Ecoſſois, ainſi qu'il l'avoit projetté, & eſſaya de les engager à faire une invaſion en Angleterre. Mais comme les Ecoſſois n'avoient rien à craindre de la reine Marie, éloignée de tous projets d'ambition, nullement diſpoſée à inquiéter ſes voiſins, & uniquement occupée de ramener dans le ſein de l'égliſe ſes ſujets hérétiques,

Digitized by Google

les nobles assemblés par la reine ré-
1557. gente à Newbottle, reçurent avec froideur les invitations du monarque François, & refuserent prudemment d'engager le royaume dans une entreprise si dangereuse & si peu nécessaire. La reine régente, déchue de l'espérance de persuader les nobles, vint à bout de son dessein par un stratagême. Malgré la paix établie entre les deux royaumes, elle commanda à ses troupes Françoises de relever près de Berwick quelques petits forts, dont on avoit stipulé la démolition par le dernier traité. La garnison Angloise de Berwick fit une sortie, interrompit les ouvrages, & ravagea tout le pays des environs. Cette insulte provoqua l'esprit altier des Ecossois. L'ardeur de repousser la moindre apparence d'injure faite à la nation, fit évanouir en un instant ces résolutions sages & pacifiques qu'ils venoient de former. La guerre fut décidée, & les ordres aussi-tôt donnés pour lever une armée nombreuse. Mais avant que les forces fussent rassemblées, la chaleur de leur ressentiment eut le temps de se refroidir; & les Anglois ayant fait connoître qu'ils n'étoient pas dans l'intention de poursuivre la guerre avec vigueur, les nobles reprirent leur

Digitized by Google

ſyſtême pacifique, & ſe déterminerent à ſe tenir toujours ſur la défenſive. Ils s'avancerent ſur les bords de la Twede *, ils ſe prémunirent contre les incurſions de l'ennemi ; & après avoir fait tout ce qu'ils jugerent néceſſaire pour la ſûreté & l'honneur de la patrie, ni les ſupplications, ni les artifices de la reine ne purent jamais les engager à faire un ſeul pas en-avant. 1557.

Pendant que les Ecoſſois perſiſtoient ainſi dans leur inaction, d'Oyſel, qui commandoit les troupes de France, & qui avoit toute la confiance de la reine régente, eſſayoit de concert avec elle, d'engager les deux nations dans de nouvelles hoſtilités. Sans égard pour les ordres contraires du général Ecoſſois, il paſſa la Twede avec ſes ſoldats, & fit l'inveſtiſſement d'Werk, place où les Anglois avoient une garniſon. Les Ecoſſois, bien-loin de ſeconder ſon entrepriſe, furent extrêmement irrités de ſa préſomption. On ſoupçonnoit depuis long-

* Twede ou Turwede, riviere de l'Ecoſſe méridionale. Elle traverſe la Twedale, à laquelle elle fait porter ſon nom, enſuite elle coule entre la Lauderdal & la Merche, qu'elle laiſſe au nord, & la Twedale avec le Northumberland qui reſtent au midi, & elle ſe décharge dans la mer à Berwick.

Digitized by Google

temps la reine, de partialité pour la Fran-
1557. ce. On vit alors clairement qu'elle ſe jouoit des intérêts de l'Ecoſſe, & qu'elle en ſacrifioit la paix & la ſûreté aux prétentions ambitieuſes d'un allié entreprenant. Sous le gouvernement féodal, les ſujets étoient accoutumés à faire, dans des camps, à leurs ſouverains, les remontrances les plus hardies. Lorſqu'ils étoient ſous les armes, ils ſentoient toute leur force; toutes leurs repréſentations avoient alors le ton & l'autorité d'un commandement. Dans cette occaſion, l'indignation des nobles éclata avec une telle violence, que la reine appercevant qu'elle tenteroit en vain de les engager à agir, ſe hâta de licencier ſon armée; elle ſe retira enſuite avec la honte & le dépit de voir ſon autorité mépriſée, & ſans avoir pu rien faire en faveur de la France.

Il eſt à obſerver que cette premiere marque de mépris pour l'autorité de la reine régente, ne peut en aucune maniere être imputée aux influences des nouvelles opinions en matiere de religion. Les prétentions de la reine à la régence avoient été principalement appuyées par ceux qui favoriſoient la réformation; & comme elle avoit toujours beſoin d'eux pour contrebalancer l'au-

torité de l'archevêque de Saint-André & des partisans de la maison d'Hamilton, elle avoit alors pour eux beaucoup d'égards ; elle les favorisoit, & leur accordoit une confiance particuliere. Kirkaldy de Grange & les autres assassins du cardinal Beatoun, qui vivoient encore, furent vers ce même temps rappellés de leur exil. La faveur de la reine régente procura aux prédicateurs protestants un intervalle de tranquillité, qui fut d'un grand avantage pour leurs opinions. Les protestants flattés de ces marques de modération & d'humanité de la reine, laisserent aux autres le soin de faire les remontrances, & les chefs du parti opposé leur enseignerent les premiers à lutter contre les volontés du souverain. 1557.

Cependant la reine régente appercevoit que son autorité seroit toujours précaire & limitée tant qu'elle seroit subordonnée à l'équilibre des factions contraires. Elle songea à l'établir sur des fondements plus fermes & plus étendus, en accélérant la conclusion du mariage de sa fille avec le dauphin. La reine d'Ecosse étoit dans la fleur de la jeunesse : elle en rassembloit toutes les graces & tous les agréments : elle ajoutoit à la monarchie Françoise un royaume d'une éten-

due considérable ; cependant on ne man-
1557. qua pas de raisons à la cour de France pour dissuader le roi du mariage projetté. Le connétable de Montmorenci, jaloux du nouvel éclat que cette alliance donneroit aux princes Lorrains, avoit employé tout son crédit pour la traverser. Il avoit représenté l'impossibilité de maintenir l'ordre & la tranquillité chez un peuple remuant pendant l'absence du souverain, & en conséquence il conseilloit au roi de marier la jeune reine à un des princes du sang, qui résidant en Ecosse, pourroit conserver ce royaume à la France comme un allié très-utile ; au-
lieu que par le mariage avec le dauphin, l'Ecosse deviendroit une province séditieuse, & difficile à gouverner *. Mais le connétable étoit alors prisonnier entre les mains des Espagnols, & les princes Lorrains étoient au comble de la gloire. Leur crédit, secondé par les charmes de
la jeune reine, prévalut sur les sages avis
1558. d'un rival jaloux, mais prudent.

Mariage de la reine avec le dauphin.

Henri s'adressa en conséquence au parlement d'Ecosse, qui nomma huit de ses membres § pour représenter toute la na-

* *Melvils, Mem.* 15.

§ Ces huit personnes étoient l'Archevêque de

tion au mariage de la reine. Parmi ceux à qui on confia cette fonction honorable, il y avoit quelques proteſtants déclarés, & même des plus zélés pour la réformation; ce qui fait connoître le degré de conſidération où ce parti étoit parvenu dans le royaume, & juſqu'à quel point il s'étoit concilié la bienveillance du peuple. On a conſervé les inſtructions que le parlement donna à ſes commiſſaires *; elles font honneur à la ſageſſe & à la droiture de cette aſſemblée. Les députés donnerent, en ce qui concernoit les articles du mariage, les preuves d'un zele très-louable pour la dignité & les intérêts de leur ſouveraine; mais ils prirent en même temps toutes les précautions que la prudence peut ſuggérer pour conſerver la liberté & l'indépendance de la nation, & pour aſſurer la ſucceſſion de la couronne à la maiſon d'Hamilton. 1558.

Les Ecoſſois obtinrent, par rapport à ces deux points, tout ce que leur crainte ou leur jalouſie pouvoient exiger. La jeune reine, le dauphin & le roi de Fran-

---

Glaſgow, l'évêque de Roſs, l'évêque d'Orkney, les comtes de Rothes & Caſſils, le lord Fleeming, le prieur de St. André, & Jean Erskine de Dun.

* Keith, *Append.* 13.

ce ratifierent tous les articles avec les
1558. ſerments les plus ſolemnels, & les confirmerent par des actes en forme, ſignés de leur main & ſcellés de leurs ſceaux. Mais tous ces bons procédés apparents de la part de la France, n'étoient qu'un jeu, qu'une fourberie étudiée & maſquée avec art. Avant que de paſſer toutes ces tranſactions publiques avec les députés d'Ecoſſe, on avoit perſuadé à Marie de ſigner en ſecret trois actes également injuſtes & non-valables. La reine y déclaroit, qu'au défaut d'héritiers provenus de ſon mariage, elle donnoit le royaume d'Ecoſſe, avec tous les accroiſſements préſents ou à venir, par héritages ou ſucceſſions, en pur don à la couronne de France, déclarant nulles & non obligatoires toutes promeſſes à ce contraires, que la néceſſité de ſes affaires ou les ſollicitations de ſes ſujets auroient pu ou pourroient par la ſuite lui extorquer *. Cette circonſtance nous offre le tableau au vrai de la cour de France ſous le regne d'Henri II, & il eſt encore à propos d'obſerver que les perſonnages qui jouerent les rôles principaux dans cette trame de perfidie & de déshonneur, fu-

* *Corps Diplomat. tom. V.* 21, Keith, 73.

rent le roi lui-même, le garde-des-ſceaux, le duc de Guiſe & le cardinal de Lorraine. La reine d'Ecoſſe eſt la ſeule qu'on puiſſe excuſer dans cette ſcene d'iniquité. Sa jeuneſſe, ſon manque d'expérience, ſon éducation en pays étranger, & ſa déférence pour les volontés de ſes oncles, doivent au jugement de ceux qui ſeront exempts de partialité, la juſtifier pleinement dans cette occaſion. 1558.

Ce don que Marie fit à des étrangers de ſes héritages & de ſon royaume, fut caché à ſes ſujets avec le plus grand ſoin. Il paroît néanmoins qu'ils n'ignoroient pas tout-à-fait le deſſein que la France avoit formé de renverſer l'ordre de ſucceſſion au royaume d'Ecoſſe au préjudice du duc de Chatellerault. Le zele de l'archevêque de Saint-André, qui cherchoit à contreminer tous les projets de la reine régente, provenoit manifeſtement des craintes & des ſoupçons que ce prélat judicieux avoit ſur ce point *.

Cependant le mariage fut célébré avec Avril.

* Vers ce temps-là, la France paroiſſoit avoir quelque envie de faire revivre les prétentions du comte de Lennox à la ſucceſſion du royaume d'Ecoſſe, pour intimider & allarmer le duc de Chatellerault. *Haines*, 215, 219. Forbes, *Collect. vol.* 1. 189.

Digitized by Google

1558. pompe & magnificence, & les François qui avoient juſqu'alors affecté de cacher leurs vues ſur l'Ecoſſe, commencerent à dévoiler leurs intentions, & à ſuivre leurs projets ſans aucun déguiſement. Dans le traité du mariage, les députés avoient conſenti que le dauphin prît le nom de roi d'Ecoſſe. Ils ne regardoient ce nom que comme un titre d'honneur; mais la France entreprit d'y attacher des privileges & une autorité plus réelle. Elle demandoit que ce titre accordé au dauphin fût reconnu publiquement; que la *couronne matrimoniale* lui fût conférée, & qu'on réunît en ſa perſonne tous les droits appartenants au mari d'une reine. Suivant les loix de l'Ecoſſe, lorſqu'un homme épouſoit une héritiere, le mari reſtoit pendant toute ſa vie en poſſeſſion des biens, s'il ſurvivoit à ſa femme, & aux enfants nés de ce mariage *; cela s'appelloit *la courtoiſie d'Ecoſſe*. Le but de la France étoit de tirer avantage de cette loi, qui ne regardoit que les héritages des particuliers, & d'en faire l'application à la ſucceſſion du royaume; il paroît même que ce projet étoit renfermé implicitement dans la demande que les

* Reg. maj. lib. II. 38.

Digitized by Google

François avoient faite de la *couronne matrimoniale;* expreſſions familieres aux hiſtoriens d'Ecoſſe, mais dont ils ont négligé de donner l'interprétation. Les François, qui s'attendoient avec raiſon à rencontrer beaucoup de difficultés dans l'exécution de ce projet, commencerent par ſonder les députés qui étoient alors à Paris. Les Anglois, dans les articles du mariage de leur reine avec Philippe, roi d'Eſpagne, avoient donné à ce ſiecle un exemple des ſoupçons & de la circonſpection que la prudence exige lorſqu'un étranger reçu dans un royaume s'avance auſſi près du trône. Les expreſſions meſurées que les députés d'Ecoſſe employerent dans le ſerment de fidélité fait au dauphin ſont remarquables, & prouvent qu'ils étoient pleins de ces mêmes idées *. Leur réponſe aux ſollicitations de la France fut très-reſpectueuſe, mais ferme, & ils déclarerent nettement qu'ils ne conſentiroient jamais à rien qui pût altérer l'ordre de la ſucceſſion établi pour le royaume d'Ecoſſe. 1558.

Quatre de ces députés § moururent

---

* Keith, *Append.* 20.

§ L'évêque d'Orkney, le comte de Rothes, le comte de Caſſils, & le lord Fleeming.

avant que de retourner en Ecoſſe. On
1558. crut généralement qu'ils avoient été empoiſonnés, & on publia que ce crime avoit été commis par des émiſſaires de la maiſon de Guiſe. Les hiſtoriens de toutes les nations ſont d'une crédulité étonnante pour les faits de cette eſpece; comme ces traits d'hiſtoire flattent la malignité de quelques hommes, & la paſſion de tous pour le merveilleux, on voit que dans tous les temps ils ont été ſaiſis avec avidité, adoptés ſans examen, & crus contre toute raiſon. Ce bruit ſe répandit en Ecoſſe, & y prit faveur. Il étoit naturel aux Ecoſſois, animés contre les princes Lorrains, de ſe prêter à ces ſoupçons, qui étoient d'ailleurs fortement autorifés par le caractere de ces princes, qu'on accuſoit d'être peu ſcrupuleux ſur la juſtice de leurs vues, & peu délicats ſur le choix des moyens. Cependant on doit obſerver, pour l'honneur du genre-humain, qu'il ne ſeroit pas poſſible d'imaginer le motif qui les auroit porté à commettre un pareil crime, & qu'il eſt également impoſſible d'en donner des preuves. Mais les Ecoſſois étoient alors tellement prévenus de haines & de préjugés nationaux, qu'ils étoient incapables d'examiner de ſens froid les cir-

Digitized by Google

conſtances du fait, & d'en porter un jugement équitable. Tous les partis s'accorderent à croire les François coupables de cette action déteſtable : l'averſion qu'on avoit pour eux, augmenta à un point incroyable, & gagna toute la nation. 1558.

La reine prévaut dans le parlement pour faire obtenir au dauphin la *couronne matrimoniale*.

Les François, malgré la réception froide que les députés d'Ecoſſe leur avoient faite lorſqu'ils avoient demandé la *couronne matrimoniale*, haſarderent de porter cette même affaire au parlement de la nation. Les partiſans de la maiſon d'Hamilton, qui ſoupçonnoient la France d'avoir des vues ſur la ſucceſſion, s'y oppoſerent avec beaucoup de zele. Mais un parti que la foibleſſe & l'inconſtance de ſon chef avoient beaucoup décrédité, étoit peu capable de réſiſter au crédit de la France & à l'habileté de la reine régente, ſecondés dans cette occaſion par les partiſans nombreux de la réformation. La reine eut l'adreſſe de donner aux demandes de la France une tournure moins choquante, & elle y mit tant de reſtrictions, qu'elles paroiſſoient être de peu de conſéquence. Les Ecoſſois, ſéduits par ces artifices, ou délivrés de leurs craintes, eurent la complaiſance pour la reine, de paſſer un acte par le-

29 Nov.

Digitized by Google

quel la *couronne matrimoniale* fût accordée au dauphin, & la foibleſſe de ſe fier à de vaines aſſurances de mots & de ſtatuts pour ſe garantir des accroiſſements d'un pouvoir dangereux *.

1558.

La reine continue à favoriſer les proteſtants.

Ce concours des proteſtants avec la reine régente pour favoriſer les deſſeins de la France, pendant que le clergé papiſte, animé par l'archevêque de St. André, s'y oppoſoit de toutes ſes forces §, eſt une de ces circonſtances remarquables dans la conduite des deux partis, une de ces ſingularités dont cette période eſt remplie. On peut juſqu'à un certain point les attribuer à la politique de la reine régente, mais encore plus à la modération de ceux qui favoriſoient la réforme. Les proteſtants étoient alors preſqu'égaux aux catholiques, tant pour le nombre que pour la puiſſance; ils ſentoient leur force, &

* L'acte du parlement fut dreſſé avec la plus grande attention, dans la vue de prévenir toute entrepriſe contre l'ordre de ſucceſſion. Mais le duc de Chatellerault ne ſe contenta point de cette aſſurance, & fit une proteſtation ſolemnelle pour la conſervation de ſon droit. *Keith*, 76.

Il eſt certain que le duc ſoupçonnoit les François de tramer contre lui, & de vouloir le priver de ſon droit de ſucceſſion. En effet, ſi la France n'avoit pas eu quelques vues de cette eſpece, la vivacité qu'elle mettoit dans la demande de cette *couronne matrimoniale* étoit une puérilité.

§ Melvil, 47.

souffroient impatiemment de voir les ecclésiastiques armés de l'autorité de la loi ancienne, exercer sur eux un pouvoir tyrannique. Ils desiroient avec passion de se soustraire à une juridiction qui les opprimoit, de pouvoir enseigner publiquement leurs opinions, & exercer un culte qu'une grande partie de la nation regardoit comme fondé sur le vrai, & comme agréable à Dieu. Ils n'avoient que deux moyens pour obtenir cette tolérance, à laquelle les prêtres opposoient tout le poids de leur autorité; ou de l'arracher par force des mains du souverain, ou de se prêter prudemment aux vues du prince, & d'obtenir ainsi sa faveur, ou de le mettre au moins dans le cas de la reconnoissance. Le premier de ces expédients n'étoit guere pratiquable. Une nation ne se porte point tout d'un coup à la violence pour obtenir le redressement de ses griefs, & des sujets se hasardent rarement à résister à leur souverain; c'est le dernier remede; il ne s'emploie que dans des cas d'une extrême nécessité. Les réformateurs s'attacherent donc à mériter la protection de la reine, en lui donnant des preuves de leur zele pour l'avancement de ses desseins. La reine eut grand soin de les entretenir dans ces

1558.

Digitized by Google

dispositions; elle sut les amuser avec tant
1558. d'art, par des promesses & par des graces, qu'avec leur assistance, elle vint à bout de surmonter dans le parlement la force de cette jalousie nationale & peut-être louable, qui sans cela y auroit prévalu à la pluralité des suffrages.

Une autre circonstance contribua encore à donner à la régente cette grande influence dans le parlement. En Ecosse, la nomination de tous les évêchés & de toutes les abbayes qui donnoient séance au parlement, appartenoit à la couronne *. La reine depuis son avénement à la régence, avoit gardé entre ses mains presque tous les bénéfices de cette espece qui étoient venus à vaquer, à l'exception de ceux qui avoient été conférés à des étrangers, au grand déplaisir de la nation. Le cardinal de Lorraine, frere de la reine régente, avoit obtenu les abbayes de Kelso & de Melross, deux des plus riches bénéfices du royaume §. La reine, par cette conduite, avoit affoibli le banc des ecclésiastiques, qui étoit entiérement à la dévotion de l'archevêque de Saint-André, & qui par le nom-

* Voyez Liv. I.
§ Lesly, 202.

bre & l'autorité, avoit ordinairement beaucoup de poids dans les délibérations de la chambre : ce banc étoit alors si peu nombreux, que toutes ses oppositions ne pouvoient être que d'une très-petite conséquence *. 1558.

Le comte d'Argyll, & Jacques Stewart, prieur de Saint-André, deux des chefs des Protestants, l'un le plus puissant, l'autre le plus agréable au peuple, furent nommés pour porter au dauphin la couronne & les autres marques de la royauté. Mais ils furent bientôt appellés sur un plus grand théâtre, & ils y jouerent un rôle bien plus intéressant.

Elisabeth succede à la couronne d'Angleterre.

Avant que d'entrer dans le récit de ces événements, il est à propos d'observer que le 17 de novembre, Marie, reine d'Angleterre, termina ses jours. Son regne fut court & peu glorieux. Sa sœur Elisabeth prit possession du trône sans aucune opposition, & la religion protestante fut alors établie en Angleterre, & autorisée par les loix. Toute l'Europe portoit des regards attentifs sur l'avénement d'une reine, qui par sa conduite dans des cir-

* On voit par la liste des membres de ce parlement, que Lesly appelle l'un des plus complets, qu'il n'y avoit de présents que sept évêques & seize abbés.

Digitized by Google

conſtances très difficiles, avoit annoncé
1558. ces grandes qualités, qui ſe développerent dans la ſuite, & donnerent à ſon regne tant de célébrité. Les deux partis en Ecoſſe obſervoient avec le plus grand intérêt ſes premieres démarches, & penſoient bien qu'ils ne ſeroient pas longtemps ſpectateurs indifférents de tout ce qui ſe paſſoit en Angleterre.

Cependant l'établiſſement de la réformation en Ecoſſe avançoit tous les jours, malgré les efforts qu'on faiſoit pour la décourager & l'opprimer. Toute la baſſe-Ecoſſe, la partie du royaume la plus peuplée, & alors la plus belliqueuſe, étoit fortement imbue des opinions proteſtantes: & ſi les mêmes impreſſions n'avoient pas gagné les comtés plus éloignés, ce n'étoit pas que les diſpoſitions des peuples ne fuſſent par tout les mêmes, mais la rareté des prédicateurs, qui, malgré leur zele infatigable, ne pouvoient pas ſuffire à l'avidité de ceux qui deſiroient leurs inſtructions. La conduite paiſible & réguliere d'un corps auſſi nombreux que le parti proteſtant, eſt une choſe bien ſurprenante chez un peuple tel que les Ecoſſois, élevé dans les armes, prompt à ſe mutiner, & dans un ſiecle où le goût pour la controverſe, devenu paſſion, s'étoit

toit emparé de l'esprit humain, le remuoit & l'agitoit avec tant de violence. Depuis la mort de Mr. Patrick Hamilton, le premier qui souffrit en Ecosse pour la religion protestante, trente années s'écoulerent sans qu'on vît pendant un si long espace de temps, l'ordre ou la tranquillité publique troublés en aucune maniere par les réformés *. En bute aux plus cruels excès de la tyrannie ecclésiastique, ils ne se laisserent jamais transporter par la colere hors des bornes du devoir que la loi prescrit à des sujets. La prudence de leurs chefs, la protection que la reine régente leur accordoit par des vues de politique, jointes à la modération de l'archevêque de Saint-André, les entretenoient dans ces dispositions pacifiques. Ce prélat que les historiens contemporains accusent de grands désordres dans sa vie privée §, gouverna l'église pendant quelques années avec une douceur & une prudence dont on voyoit peu d'exemples dans ce siecle. Mais quelque temps avant la tenue du dernier parlement, l'archevê- 1558.

* Le meurtre du cardinal Beatoun fut la suite d'une vengeance particuliere. Comme ce crime ne fut commis que par seize personnes, on ne peut pas avec justice l'imputer à tout le parti protestant.

§ Knox, Buchanan, Keith, 208.

que s'étoit départi de ces maximes d'hu-
1558. manité qui avoient juſqu'alors fait la regle de ſa conduite. Soit pour faire dépit à la reine, qui étoit dans une union très-étroite avec les proteſtants, ſoit par complaiſance pour ſon clergé, qui l'importunoit de ſollicitations, il ſe livra à toute la rage de la perſécution contre les réformés. Un prêtre fort âgé, accuſé d'avoir embraſſé les opinions des proteſtants, fut condamné au feu, & on ſomma pluſieurs autres accuſés du même crime, de comparoître devant une aſſemblée du clergé, qui devoit être bientôt convoquée à Edimbourg.

Il ſeroit impoſſible d'exprimer l'horreur dont les proteſtants furent ſaiſis à cette exécution barbare & imprévue : on ne peut la comparer qu'au zele avec lequel ils embraſſerent la défenſe d'une cauſe qui paroiſſoit alors dévouée à la deſtruction. Ils eurent auſſi-tôt recours à la reine régente ; & comme ſon crédit dans le parlement, qui étoit ſur le point de s'aſſembler, dépendoit de leur concours & de leur aſſiſtance, non-ſeulement elle les mit à couvert de l'orage qui les menaçoit, mais même elle leur permit l'exercice de leur religion avec plus de liberté qu'ils n'en avoient eu juſqu'alors.

Digitized by Google

Les proteſtants ne voulurent point s'en tenir à cette liberté précaire, & ils tra- 1558.
vaillerent à en rendre la poſſeſſion plus aſſurée & plus indépendante. Dans cette vue, ils réſolurent de préſenter une requête au parlement pour réclamer la protection des loix contre le pouvoir exorbitant : la juriſdiction tyrannique des tribunaux eccléſiaſtiques, qui, ſuivant une forme de procédure arbitraire fondée ſur leur droit canon, prononçoient des ſentences contraires à toute juſtice, répugnantes à l'humanité. Mais la reine qui craignoit les ſuites des débats qui pourroient s'élever ſur une affaire auſſi délicate, & qui prévoyoit un ſoulevement de paſſions fortes & dangereuſes, vint à bout de perſuader aux chefs du parti de ſe déſiſter de la requête projettée, en leur renouvellant les promeſſes de protection les plus ſolemnelles, & en leur repréſentant, qu'attendu leur nombre & leur pouvoir dans le parlement, ils obtiendroient ſelon toutes les apparences, tout ce qu'ils demandoient, ou bien au moins quelque adouciſſement à leurs maux.

Les proteſtants prirent une autre voie, & s'adreſſerent à l'aſſemblée du clergé 1559.
papiſte. Mais leur démarche eut le mauvais ſuccès qu'on avoit toujours éprouvé

lorſqu'on avoit parlé de réformation aux
1559. eccléſiaſtiques Romains. Abandonner un pouvoir uſurpé, renoncer à une erreur lucrative, ſont des ſacrifices que des particuliers ont offerts à l'amour du vrai dans quelques occaſions, mais on ne peut jamais attendre un pareil effort d'une ſociété d'hommes réunis. La corruption d'une telle ſociété favoriſée par les avantages que la communauté en retire, juſtifiée par une pratique générale, eſt apperçue par tous ſes membres ſans honte & ſans horreur. Jamais la réforme ne peut venir de leur propre mouvement, il faut qu'ils y ſoient toujours forcés par quelque main étrangere. L'aſſemblée du clergé Romain ſe gouverna dans ces circonſtances, ſuivant ces mêmes principes d'inſenſibilité & d'inflexibilité. Toutes les demandes des proteſtants furent rejettées avec mépris; le clergé papiſte, au-lieu de ſe relâcher prudemment ſur quelques points, & d'eſſayer de ramener par la douceur un corps auſſi nombreux, ſoutint les maximes de ſon égliſe, ſur quelques articles des plus indifférents, avec une rigueur mal entendue, & qui fournit encore de nouveaux griefs * aux proteſtants.

* Keith, 81.

Pendant que l'assemblée du clergé se tenoit, les protestants commencerent à soupçonner quelque changement dans les dispositions de la régente à leur égard. Son union avec eux depuis quelques années, étoit dictée par l'intérêt : ils croyoient qu'elle leur étoit attachée par les liens les plus forts d'affection & de reconnoissance; mais ils découvrirent, dans cette occasion, des marques évidentes, non-seulement de froideur, mais même d'un commencement de dégoût & d'aversion. Nos historiens, en rapportant ce fait, ne se sont presqu'attachés qu'à des lieux communs de morale. Ils s'étendent beaucoup sur les influences de la prospérité sur l'esprit humain : ils dépeignent le changement qu'elle fait dans le caractere, la corruption qu'elle met dans le cœur. La reine, disent-ils, parvenue au dernier terme de son ambition, ne se tint pas long-temps dans les bornes de sa modération accoutumée; l'arrogance ordinaire aux gens fortunés, lui fit bientôt regarder avec dédain ceux dont l'assistance lui avoit servi à s'élever à un si haut point d'autorité. Cependant il est certain que la conduite de la reine, dans ces circonstances, ne doit être attribuée, ni à la dépravation du

1559. La reine douairiere cesse de favoriser les protestants.

cœur humain, ni à l'ingratitude de cette
1559. princeſſe, ſon changement venoit d'une ſource bien différente & bien plus éloignée. C'eſt ce que nous allons tâcher de développer avec exactitude, pour répandre la lumiere ſur toute la ſuite des événements.

Vues ambitieuſes des princes Lorrains.

Les princes Lorrains avoient eu juſqu'alors autant de bonheur que d'audace; mais leur ambition étoit ſans bornes, & étoit principalement caractériſée par l'étendue immenſe de leurs projets. Etrangers à la cour de France, leurs grandes qualités les avoient élevés, en fort peu de temps, au plus haut degré de puiſſance, les avoient placés au-deſſus de tous les autres ſujets, les avoient mis ſur la même ligne que les princes du ſang. L'égliſe, les armées, les finances, étoient ſous leur direction. Il ne leur manquoit que la dignité royale, & il s'en étoient fort approchés par le mariage de la reine d'Ecoſſe avec le dauphin. Pour flatter leur vanité, & pour rendre leur niece plus digne de l'héritier préſomptif du royaume de France, ils formerent une prétention à la couronne d'Angleterre, & elle n'étoit pas tout-à-fait deſtituée de fondement.

Tout le monde connoît les funeſtes

Digitized by Google

amours, & les mariages tragiques d'Henri VIII. Ce monarque impatient & deſpotique, entraîné par le caprice de ſes paſſions & de ſes reſſentiments, avoit répudié ou fait décapiter quatre des ſix reines qu'il avoit épouſée. Le parlement, pour lui complaire, avoit déclaré par un acte, ſes deux filles illégitimes. Cependant par une ſuite de ces boutades, & de ces irréſolutions qui faiſoient le propre de ſon caractere, en faiſant ſon teſtament, dans lequel on l'avoit autoriſé à régler l'ordre de la ſucceſſion, il appella ſes deux filles au trône, après la mort de leur frere Edouard. Par ce même acte, il donna l'excluſion à la poſtérité de ſa ſœur aînée Marguerite, reine d'Ecoſſe, & il fit paſſer le droit de ſuccéder aux deſcendants de ſa ſœur cadette, la ducheſſe de Suffolck. 1559.

En conſéquence de ces diſpoſitions, dont la validité fut reconnue en Angleterre, mais qui ne furent jamais adoptées par les étrangers, Marie avoit régné en Angleterre ſans aucunes plaintes de la part des princes voiſins. Mais les mêmes raiſons qui avoient favoriſé ſon avénement au trône, furent des obſtacles à l'élévation de ſa ſœur Eliſabeth, & rendirent la poſſeſſion de celle-ci précaire

Digitized by Google

& mal assurée. Rome trembloit pour la
1559. foi catholique, sous le gouvernement d'une reine protestante, qui possédoit de si grandes qualités. La cour d'Espagne étoit agitée des mêmes craintes. La France voyoit avec indignation un trône auquel la reine d'Ecosse avoit tant de prétentions, occupé par une rivale que l'illégitimité de sa naissance auroit dû, suivant l'opinion des bons catholiques, priver de tout droit à la succession. La haine impuissante du pontife Romain, le foible gouvernement de Philippe II, ne pouvoient produire aucun effet subit ou dangereux. L'ardeur, l'impétuosité, l'ambition démesurée des princes Lorrains, qui gouvernoient alors la cour de France, annonçoient des événements bien plus décisifs, & bien plus à craindre.

Les princes Lorrains persuadent à Marie de prendre le titre de reine d'Angleterre.

Aussi-tôt après la mort de Marie, Henri II, encouragé par leurs conseils, persuada à son fils & à sa belle-fille de prendre le titre de roi & reine d'Angleterre, & ils affecterent de publier cette résolution dans toute l'Europe. Ils se servoient de ce style & de ces dénominations dans tous les papiers publics, dont quelques-uns sont encore existants *. Les ar-

* Anderson's, diplom. Scot. N°. 68 & 164.

Digitized by Google

mes d'Angleterre étoient gravées sur leur vaisselle, sur leurs monnoies, & ils les portoient dans toutes les occasions. Cependant on n'avoit fait aucuns préparatifs pour soutenir une entreprise aussi imprudente & aussi prématurée. Elisabeth étoit déja assise sur le trône; une fermeté d'ame à toute épreuve, secondée par tout l'art de la politique, lui fournissoit les moyens nécessaires pour s'y maintenir. Les forces navales de l'Angleterre avoient acquis une grande réputation. La marine de France étoit absolument négligée, & l'Ecosse étoit le seul chemin ouvert à cette puissance, pour arriver aux pays où régnoit Elisabeth. 1559.

Les princes Lorrains forment la résolution d'envahir l'Angleterre.

Ce fut aussi de ce côté que les princes Lorrains dirigerent leurs attaques, espérant qu'à l'appui du nom & des prétentions de la reine d'Ecosse, ils viendroient à bout de faire soulever les catholiques Anglois, alors formidables par leur zele & par leur nombre, & aigris au dernier point contre Elisabeth, à cause des changements qu'elle avoit faits dans la religion du pays.

On ne pouvoit espérer aucun secours des protestants d'Ecosse pour détrôner une reine que toute l'Europe regardoit comme le soutien & le plus ferme appui

de la réformation ; la deſtruction du pou-
1559. voir & de la réputation de ce parti en Ecoſſe, étoit même le premier pas qu'il falloit faire pour ſe diſpoſer à l'invaſion de l'Angleterre. Les princes Lorrains ſe déterminerent par ces conſidérations à entamer par-là leurs projets ; & comme la perſécution étoit le ſeul moyen connu dans ce ſiecle pour détruire les opinions nouvelles ſur la religion, moyen dicté par l'eſprit deſpotique & ſanguinaire de ceux de la communion Romaine, ils réſolurent de s'en ſervir, & de ſe porter ſur ce point aux dernieres extrémités. Le comte d'Argyll, le prieur de St. André, & les autres chefs du parti, furent les premieres victimes dévouées à la mort *, dans l'eſpérance que cet exemple terrible en impoſeroit à leurs ſectateurs. On envoya à cet effet, de la cour de France, des inſtructions à la reine régente : cette princeſſe qui avoit de la douceur dans le caractere & de la pénétration, condamnoit un projet également violent & contraire aux regles de la ſaine politique ; une longue réſidence en Ecoſſe lui avoit appris à connoître le caractere violent & impétueux de la nation ; elle ſa-

* Forbes, 1. 152.

voit que les chefs des proteſtants étoient puiſſants, nombreux, & bien venus du peuple ; & elle avoit été témoin de l'intrépidité & du courage invincible que la ferveur de religion peut inſpirer. En effet, qu'auroit-on gagné à ſoulever des eſprits dangereux, qui juſqu'alors n'avoient pas pu être réprimés par tous les reſſorts de la politique ? Si la rage & le déſeſpoir s'en emparoient, l'autorité d'une régente auroit été trop foible pour les ſubjuguer, ou même pour les modérer. Si on appelloit des forces étrangeres pour étouffer la ſédition, cette démarche mettoit l'allarme dans toute la nation, déja irritée contre le pouvoir exceſſif des François dans le royaume, & jalouſe de tous leurs projets. Dans le tumulte qui ne pouvoit manquer de s'élever à cette occaſion, bien-loin de pouvoir ſe flatter d'exterminer les proteſtants & leur doctrine, il falloit s'eſtimer heureux ſi tout l'édifice de l'ancienne égliſe n'étoit pas ébranlé, & peut-être même renverſé juſqu'aux fondements. Ces repréſentations dictées par la prudence, ne firent aucune impreſſion ſur les freres de la reine régente. Ces princes avides des entrepriſes les plus périlleuſes, inflexibles dans toutes leurs réſolutions, inſiſterent pour que leur plan fût 1559.

exécuté en entier & à toute rigueur. Ma-
1559. rie, paſſionnée pour les intérêts de la France, & diſpoſée à ſacrifier toujours ſes ſentiments particuliers aux inclinations de ſes freres, ſe prépara à exécuter leurs ordres avec une ſoumiſſion aveugle *; agiſſant contre ſes propres lumieres, & contre toutes les regles de la bonne politique, elle devint l'inſtrument des malheurs de l'Ecoſſe, & de ces guerres civiles qui ne ſe terminerent que par la ruine du pouvoir de la France, & par la deſtruction du papiſme en Ecoſſe.

Le clergé papiſte, ſous la cond uite de l'archevêque de Saint-André, s'étoit oppoſé à tous les deſſeins de la reine, tandis qu'elle étoit en concurrence avec le duc de Chatellerault pour la régence. Le premier pas qu'elle fit vers ſon nouveau ſyſtême, fut de s'attacher à regagner la bienveillance du clergé Romain. Cette réconciliation ne fut pas une choſe bien difficile; les eccléſiaſtiques papiſtes, ſéparés du reſte du genre-humain par cette politique hardie & heureuſe qui leur a preſcrit le célibat, unis entre eux par les liens les plus intimes & les plus ſacrés,

* Melvil, 48. Mém. de Caſtelnau, dans Jebb, *vol. II.* 446.

Digitized by Goo

étoient dans l'uſage conſtant de ſacrifier toutes leurs paſſions ſecretes & particulieres, à la dignité & à l'intérêt de leur ordre. L'eſpérance de triompher d'un parti dont ils avoient tant redouté les accroiſſements, ainſi que celle de ſoutenir leur grandeur tombée en décadence, & de la rétablir ſur une baſe plus aſſurée, les encouragea, les ſéduiſit au point d'effacer en un inſtant de leur mémoire toutes les injures paſſées, & les porta à ſeconder la reine dans tout ce qu'elle fit pour arrêter les progrès de la réformation. La reine, aſſurée de leur aſſiſtance, approuva ouvertement les décrets de l'aſſemblée du clergé, qui condamnoient les principes des réformés, & dans le même temps elle fit publier un édit, par lequel il étoit enjoint aux perſonnes de tout état & condition, de célébrer, ſuivant le rit Romain, la fête de Pâques, qui approchoit. 1559.

Comme on ne pouvoit plus douter des intentions de la reine, les proteſtants chercherent les moyens d'éviter le danger qui les menaçoit de ſi près. Ils chargerent le comte de Glencairn & le chevalier Hugues Campbell de Loudon, d'avoir une explication avec la reine, & de lui porter leurs plaintes ſur ſon change-

Digitized by Google

ment, & ſur cette ſévérité dont leurs an-
1559. ciens ſervices auroient dû les garantir, & à laquelle ils avoient ſi peu raiſon de s'attendre, après les promeſſes qu'elle leur avoit tant de fois réitérées. La reine, ſans uſer d'aucune diſſimulation, ſans chercher à faire l'apologie de ſa conduite, leur déclara la réſolution où elle étoit d'extirper du royaume la religion réformée; les députés inſiſterent ſur ſes premiers engagements, & les lui repréſenterent ſans aucun détour, mais avec une hardieſſe reſpectueuſe. Alors la reine ſortant des bornes de ſa modération accoutumée, s'oublia au point de faire parade d'une maxime qui n'eſt que trop ordinaire aux princes, mais que la prudence devroit leur faire cacher avec le plus grand ſoin.

» Les promeſſes des princes ne ſont point
» faites, dit-elle, pour qu'on en conſerve
» le ſouvenir avec tant de ſoin, & on
» ne doit point en exiger l'accompliſſe-
» ment, à moins qu'elles ne ſoient con-
» formes à leurs intérêts ".

La reine fait ſommer les prédicateurs proteſtants de comparoître devant ſon tribunal.

La colere qui avoit trahi les ſentiments de la reine, & qui lui avoit arraché des expreſſions ſi peu meſurées, n'étoit rien en comparaiſon de celle dont elle fut tranſportée, lorſqu'elle apprit que l'exercice public de la religion réformée étoit

établi dans la ville de Perth ; elle leva
auſſi-tôt le maſque, & ordonna que tous 1559.
les prédicateurs proteſtants fuſſent ſommés de comparoître devant une cour de juſtice indiquée à Stirling pour le 10 de mai. Les proteſtants, qui, depuis leur union, commençoient alors à être connus ſous le nom de *Congrégation*, furent allarmés du danger, mais ils n'en furent point intimidés. Ils ſe déterminerent ſur le champ à ne point abandonner des hommes à qui ils étoient redevables de la connoiſſance de la vérité, le plus précieux de tous les biens. Il y avoit alors une coutume établie en Ecoſſe, & qui ſe pratiquoit dans toutes les affaires criminelles ; elle venoit originairement de l'inſtitution du vaſſelage & des tribus, & elle avoit dans la ſuite été tolérée par la foibleſſe du gouvernement. Toute perſonne accuſée d'un crime, étoit accompagnée au lieu où le jugement devoit ſe rendre, par tous ſes amis & adhérents, qui ſe raſſembloient de tous les coins du royaume. Les réformés, autoriſés par cet ancien uſage, ſe raſſemblerent & ſe mirent en marche vers Stirling pour y aſſiſter leurs paſteurs. La reine, intimidée aux approches d'un corps auſſi nombreux, quoiqu'il fût ſans armes, crut devoir prendre

Digitized by Google

des meſures pour l'empêcher d'avancer
1559. plus loin. Elle s'adreſſa à Jean Erskine de Dun, perſonnage qui avoit dans le parti la plus grande autorité, & elle lui donna plein pouvoir de promettre en ſon nom, que la procédure criminelle ſeroit arrêtée, ſi les prédicateurs & leur ſuite vouloient ſuſpendre leur marche, & ne pas s'avancer plus près de Stirling. Erskine, perſuadé de la ſincérité de la reine, la ſervit avec beaucoup de zele, & les proteſtants éloignés de tout acte de violence, écouterent avec plaiſir des propoſitions auſſi pacifiques. Les prédicateurs reſterent à Perth avec quelques chefs du parti; la multitude raſſemblée des différentes parties du royaume ſe diſperſa, & chacun ſe retira dans le lieu de ſa demeure ordinaire.

La reine manque à la promeſſe qu'elle avoit faite aux proteſtants.

La reine, malgré cette promeſſe ſolemnelle, fit appeller en juſtice, le 10 de mai, ceux qui avoient été aſſignés; & faute par eux de comparoître, ils éprouverent toute la rigueur de la juſtice, & furent condamnés & proſcrits. Marie, par ce bas artifice, indigne d'une reine, incompatible avec cette probité qui doit paroître dans tous les traités entre les ſouverains & leurs ſujets, perdit entiérement l'eſtime & la confiance de

Digitized by Google

toute la nation. Les proteſtants, animés également, & par l'indécence avec laquelle on avoit violé la foi publique, & par le danger qui les menaçoit, ſe préparerent à une vigoureuſe défenſe. Erſkine, outré d'avoir été l'inſtrument dont on s'étoit ſervi pour tromper ceux de ſon parti, ſortit auſſi-tôt de Stirling, regagna Perth, & alluma encore le zele de ſes aſſociés, en leur repréſentant l'inflexibilité de la reine, & la ferme réſolution où elle étoit d'anéantir leur religion. 1559.

La conduite de la reine occaſionne une révolte à Perth.

Ces repréſentations furent puiſſamment ſecondées par Knox, homme éloquent, & qui poſſédoit l'art d'entraîner le peuple. Knox, conduit priſonnier en France, avec les autres perſonnes arrêtées dans le château de Saint-André, avoit preſqu'auſſi-tôt trouvé le moyen de s'évader. Enſuite réſidant tantôt en Angleterre, tantôt en Ecoſſe, il avoit à la fin été chaſſé de ces deux royaumes par le clergé papiſte, & forcé de ſe réfugier à Geneve. Il en fut rappellé par les chefs du parti proteſtant en Ecoſſe. Il ſe rendit à leurs ſollicitations, fit voile vers ſon pays natal, & y arriva peu de jours avant l'établiſſement de la cour de juſtice à Stirling. Il court auſſi-tôt à Perth,

Digitized by Google

dans le deſſein de partager les dangers
1559. avec ſes freres, ou de les aider de ſes conſeils pour le bien de la cauſe commune. Il ſaiſit le moment de la fermention des eſprits révoltés de la perfidie de la reine : tout occupé du péril préſent, il monte en chaire, il s'emporte avec véhémence contre l'idolâtrie, il enflamme la multitude & la porte au dernier degré de rage & de fureur. Immédiatement après le ſermon de Knox, un prêtre ſe mit à décorer un autel, & ſe préparoit à y dire la meſſe : cette indiſcrétion précipita l'incendie. Le peuple en fureur, ſans que rien pût l'arrêter, court tumultuairement à toutes les égliſes de la ville, s'y jette en foule, renverſe les autels, met en pieces les ſtatues & les images, marche enſuite aux monaſteres, & dans peu d'heures, renverſe de fond en comble ces ſomptueux édifices. Ce ſoulevement & ces excès ne furent l'effet d'aucun deſſein prémédité, d'aucunes délibérations précédentes ; ils furent blâmés par les prédicateurs de la réforme, & condamnés publiquement par ceux qui avoient le plus de crédit & d'autorité dans le parti : il eſt certain qu'ils ne pouvoient être regardés que comme l'effet ſubit & imprévu d'une rage populaire.

Mais la reine apperçut cet événement ſous un point de vue bien différent. Son autorité avoit été ouvertement mépriſée, les proteſtants avoient inſulté à ce qu'il y avoit, ſuivant ſes idées, de plus reſpectable & de plus ſacré dans la religion. Ces raiſons la déterminerent à s'en prendre à tout le parti, & à en tirer une vengeance éclatante. Elle avoit déja fait venir à Stirling les troupes ſoudoyées par la France; elle y joignit ce qu'elle put faire lever à la hâte en Ecoſſe, & marcha droit à Perth, dans l'eſpérance d'y ſurprendre les chefs des proteſtants avant qu'ils euſſent pu raſſembler tous leurs gens, qu'ils avoient congédiés imprudemment par trop de confiance en ſes promeſſes trompeuſes. On eut bientôt nouvelle à Perth des préparatifs & des menaces de la reine. Les proteſtants auroient bien voulu eſſayer de l'adoucir, ſoit en s'adreſſant à elle-même directement, ou par le moyen des perſonnes qui avoient le plus de crédit à ſa cour; mais la trouvant inexorable, ils prirent avec vigueur toutes les meſures néceſſaires pour leur propre défenſe. Leurs adhérents, animés du zele de religion, empreſſés de prodiguer leur vie pour une ſi bonne cauſe, ſe rendirent en foule à 1559.

Perth, mirent bientôt la ville hors de
1559. tout danger, & furent même, en peu de jours, en état de ſe mettre en campagne, & de tenir tête à la reine, qui s'avançoit avec un corps de ſept mille hommes.

Cependant aucun des deux partis ne s'empreſſoit d'en venir aux mains. La reine craignoit l'événement d'une bataille avec des gens exaltés par la ferveur de religion, & qui ne connoiſſoient plus ni la crainte ni le danger. Les proteſtants voyoient avec regret le comte d'Argyll, le prieur de Saint-André, & pluſieurs autres perſonnages conſidérables de leur parti, toujours attachés à la reine. Privés de leurs ſecours & de leurs conſeils, ils craignoient le mauvais ſuccès d'un combat qui pouvoit entraîner la ruine de leur faction. Ces conſidérations rendirent l'idée d'un accommodement très-agréable aux deux partis; & il y a lieu de croire qu'Argyll & le prieur, nommés par la reine pour conduire la négociation, deſiroient ſincérement la réconciliation. L'arrivée du comte de Glencairn, qui amena à la *Congrégation* un renfort conſidérable qu'elle n'attendoit point, augmenta encore le deſir que la reine avoit de la paix. Le traité fut conclu à ces conditions : qu'on licencieroit les deux ar-

La paix ſe conclut.

mées, & que les portes de la ville de Perth ſeroient ouvertes à la reine; qu'on indemniſeroit les habitants de la ville & les autres des dommages qu'ils avoient ſoufferts dans le dernier ſoulevement; qu'on ne laiſſeroit point de garniſon Françoiſe dans Perth; que les ſoldats François ne pourroient pas approcher de cette place de plus de trois milles; & qu'on tiendroit au plutôt un parlement pour y terminer tous les différends qui pouvoient encore ſubſiſter *. 1559.

Les chefs de la congrégation qui ſe défioient de la ſincérité de la reine, & qui appercevoient que des ceſſions extorquées par la néceſſité des conjonctures, & ſi contraires à ſes inclinations, ne conſerveroient pas long-temps leur validité, firent entr'eux une nouvelle aſſociation, par laquelle ils convinrent, qu'à la premiere infraction du traité, ou ſur la moindre apparence de danger pour leur religion, ils raſſembleroient toutes leurs forces, & qu'ils prendroient les armes pour la défenſe de ce qu'ils regardoient comme la cauſe de Dieu & de la patrie. 29 Mai.

La reine fit voir par ſa conduite, que les craintes des chefs des réformés étoient La reine viole le traité.

* Keith, 89.

bien fondées, & leurs précautions fort
1559. ſages. Auſſi-tôt que les proteſtants eurent congédié leurs troupes, elle viola tous les articles du traité; elle introduiſit des troupes Françoiſes dans la ville de Perth, elle mit à l'amende quelques habitants, elle en condamna d'autres au banniſſement; elle priva les magiſtrats de leurs offices, & en s'en retournant à Stirling, elle laiſſa une garniſon de ſix cents hommes, avec ordre de ne permettre l'exercice d'aucune autre religion que de la catholique Romaine. Il paroît que la ſituation de Perth, place aſſez forte pour ce temps-là, & la plus commode qu'il y eût dans le royaume pour y tenir une garniſon, avoit ſéduit la reine au point de l'entraîner à ce manquement de foi inexcuſable, & d'ailleurs mal concerté. Elle tâcha de le juſtifier, en diſant que le corps de troupes qu'elle laiſſoit dans Perth, étoit à la vérité ſoudoyé par le roi de France, mais qu'il étoit entiérement compoſé d'Ecoſſois.

Les vues de la reine commençerent à ſe développer par degrés; on vit alors clairement, que non-ſeulement la religion étoit menacée, mais qu'on en vouloit encore aux libertés du royaume, & que les troupes Françoiſes étoient les inſ-

Digitized by Google

truments dont on devoit ſe ſervir pour im-
poſer le joug de la ſervitude & le cimen- 1559.
ter. Le génie des Ecoſſois les portoit à la guerre; mais la pauvreté de leur pays les mettoit dans l'impoſſibilité de tenir long-temps des armées ſur pied. Un corps peu conſidérable de troupes réglées devenoit ainſi formidable à la nation, quoique tout homme y fût ſoldat. Cependant il ſeroit difficile de déterminer avec certitude le nombre des troupes Françoiſes qui étoit alors en Ecoſſe, & de découvrir dans quel temps & ſous quel prétexte elles revinrent dans le royaume, dont on les avoit fait ſortir en l'année 1550. Les hiſtoriens contemporains ont ſouvent été peu judicieux dans le choix des circonſtances qu'ils ont tranſmiſes à la poſtérité, pendant qu'ils laiſſent les ſiecles ſuivants dans une entiere obſcurité ſur des faits les plus intéreſſants, & de la plus grande importance. Cependant on peut conjecturer par quelques paſſages de Buchanan, que les François & les Ecoſſois ſoudoyés par la France, montoient au moins à trois mille hommes, ſous le commandement de l'Oyſel, créature de la maiſon de Guiſe, & que ce corps de troupes fut bientôt augmenté & porté à un nombre formidable,

La reine, enhardie par ces troupes nom-
1559. breuſes & bien diſciplinées qui étoient à ſes ordres, & encouragée par les conſeils violents de d'Oyſel, avoit haſardé, comme nous venons de le dire, de violer le traité de Perth; & par cette conduite inconſidérée, elle avoit jetté plus que jamais la nation dans les convulſions les plus dangereuſes. Le comte d'Argyll & le prieur de Saint-André quitterent auſſi-tôt la cour, d'où la bonne foi & l'honneur paroiſſoient bannies pour jamais. Les barons des comtés voiſins ſe rendirent auprès d'eux, les prédicateurs appellerent le peuple aux armes, & partout où ils ſe montrerent, les mêmes violences qui n'avoit été à Perth qu'un effet du haſard, furent excitées par des raiſons de politique. On déchaîna la rage de la multitude, on ſacrifia à ſon zele, les égliſes & les monaſteres, monuments pompeux du luxe & de l'orgueil des eccléſiaſtiques.

La reine, ſans perdre un inſtant, mit auſſi-tôt ſes troupes en campagne pour arrêter ce torrent. Mais le zele de la congrégation rendit encore ſa vigilance & ſon activité inutiles. Dans ce ſiecle guerrier, où tous les hommes étoient accoutumés aux armes, & toujours prêts à y courir

courir à la moindre apparence de danger, les chefs des proteſtants n'eurent point de peine à lever une armée. Ils étoient partis de Saint-André avec une foible ſuite, de cent chevaux ſeulement ; pendant leur marche, on courut en foule de tous les côtés, ſe ranger ſous leurs étendards, & avant que d'arriver à Falkland, village qui n'étoit éloigné de Saint-André que de dix milles, ils étoient déja en état d'aller à la rencontre de la reine avec des forces ſupérieures aux ſiennes *. 1559.

La reine, étonnée aux approches d'un corps auſſi formidable, & que les chefs avoient rangé de maniere à le faire paroître plus nombreux, eut encore recours aux négociations. Mais elle s'apperçut bientôt que le zele pour la conſervation de la religion proteſtante, qui avoit d'abord fait prendre les armes aux chefs de la congrégation, n'étoit pas alors le ſeul motif de leurs griefs. Un objet plus intéreſſant les animoit ; c'étoit l'amour de la liberté qu'ils croyoient dans le plus grand danger, par les entrepriſes des troupes de France. Le concours de ces paſſions réunies ſe prêtoient mutuellement de nouvelles forces. La réformation, qui avoit

* Knox, 141.

donné du reſſort à l'eſprit humain, qui
1559. avoit éclairci ſes idées ſur la religion, avoit auſſi inſpiré aux hommes des ſentiments plus nobles & plus généreux, par rapport au gouvernement civil. Le génie du papiſme eſt très-favorable au pouvoir des princes; cette ſoumiſſion aveugle que la cour de Rome exige pour tous ſes décrets, terraſſe les ames, & les prépare au joug politique de la ſervitude, pendant que les dogmes des réformés ſappoient la tyrannie par ſes principaux fondements, en renverſant le ſyſtême établi de ſuperſtition. Les hommes amenés par des recherches hardies à rejetter des erreurs métaphyſiques, portoient ce même eſprit d'examen dans les autres ſciences, & l'amour de la vérité ſe fortifioit partout. Un nouveau genre d'études qui s'introduiſit alors, fortifioit conſidérablement l'eſprit de liberté. On commençoit à s'attacher à la lecture des auteurs Grecs & Romains, on trouvoit dans ces ſources de parfaits modeles d'un gouvernement libre, & bien ſupérieur au ſyſtême mal digéré & tyrannique des loix féodales; ces auteurs préſentoient de grands exemples de vertu & d'amour du bien public, ſinguliérement analogues aux circonſtances préſentes & au génie du ſie-

Les proteſtants travaillent en même-temps & au redreſſement de leurs griefs, & à l'amélioration du gouvernement civil.

cle. Pluſieurs proteſtants des plus diſtin-
gués, étoient eux-mêmes très-verſés dans 1559.
la connoiſſance des anciens, & tous adop-
toient avec chaleur les maximes & l'eſ-
prit de gouvernement répandus dans leurs
écrits *. L'amour ardent de la liberté ac-
compagnoit la religion proteſtante dans
tous ſes progrès. L'eſprit d'indépendance
s'emparoit de tous ceux qui embraſſoient
les nouvelles opinions ; comme ſujets ils
devenoient attentifs à leurs privileges,
& jaloux des uſurpations de leurs ſou-
verains. Knox & les autres prédicateurs
de la réforme inſpiroient à leurs auditeurs
des ſentiments généreux ſur le gouver-
nement, & les barons d'Ecoſſe, naturel-
lement francs & hardis, étoient encou-
ragés à ſoutenir leurs droits avec plus

* Cet enthouſiaſme pour la politique des anciens donna occaſion au fameux ouvrage de Knox ſur le *gouvernement des femmes*. En conſéquence des maximes des anciens légiſlateurs, il prononce que l'élévation des femmes à la ſuprême autorité, eſt la deſtruction entiere du bon gouvernement : maxime dont des expériences de nos jours ont prouvé la fauſſeté. Les principes de Knox, les autorités & les exemples qu'il rapporte, ſont tous tirés des anciens auteurs. On remarque la même choſe dans le dialogue de Buchanan, *de jure regni apud Scotos*. Les principes répandus dans cet ouvrage ne ſont point fondés ſur les maximes du gouvernement féodal, mais ſur celles du gouvernement des anciens.

d'audace & de liberté que jamais. Au-
1559. lieu d'obéir à la reine régente, qui leur avoit ordonné de mettre bas les armes, non-seulement ils renouvellerent leurs plaintes & leurs demandes au sujet de la religion, mais pour appaiser la nation & assurer sa liberté, ils exigerent que les troupes de France fussent aussi-tôt renvoyées d'Ecosse. La reine ne pouvoit pas accorder une demande de cette importance sans la participation du roi de France; elle demanda du temps pour l'obtenir, & elle espéroit que pendant cet intervalle, elle pourroit recevoir un renfort suffisant pour l'accomplissement de ce projet qu'elle avoit tenté deux fois
15 Juin. avec des forces inégales. Cependant elle consentit à une suspension d'armes pendant huit jours, & elle promit qu'avant que cet armistice fût expiré, elle feroit passer les troupes Françoises au côté méridional du Forth, & qu'elle enverroit des commissaires à Saint-André, qui travailleroient à terminer les démêlés par un accommodement. Comme la reine espéroit, qu'avec les troupes de France elle pourroit en imposer aux protestants dans les comtés méridionaux, le premier article du traité fut ponctuellement exécuté; mais le dernier qui n'avoit été

mis que pour amuſer la congrégation, fut bientôt oublié. 1559.

La reine, par ces perfidies indécentes & réitérées, avoit perdu toute la confiance. Ses ennemis ne voyant plus d'autre moyen de pourvoir à leur ſûreté, coururent aux armes avec un redoublement de fureur, & des projets bien plus hardis & bien plus étendus. L'éloignement des troupes Françoiſes laiſſoit ouvert aux proteſtants tout le pays ſitué entre le Forth & le Tay. Les habitants de Perth reſtant ſeuls expoſés à l'inſolence & aux exactions de la garniſon que la reine y avoit laiſſée, réclamerent les ſecours des chefs de la congrégation, qui marcherent auſſitôt à Perth. Après avoir inutilement ſommé la reine d'évacuer la ville aux termes du premier traité, ils ſe préparerent à en faire le ſiege en forme. La reine voulut, par l'entremiſe du comte de Huntly & du lord Erskine, les détourner de cette entrepriſe. Mais les artifices honteux de cette princeſſe ne pouvoient plus lui ſervir de rien : trop ſouvent répétés, ils avoient perdu toute leur valeur. Les proteſtants, ſans écouter les offres de la reine, continuerent le ſiege, & forcerent bientôt la garniſon de capituler.

Violation du ſecond traité.

La reine, après avoir ainſi perdu la

Marches & ſuccès

ville de Perth, eſſaya de s'emparer de
1559. Stirling, place aſſez forte, & par ſes or-
rapides des proteſtants. dres on voulut ſe rendre maître du ſeul pont qui fût ſur le Forth, & qui étoit un poſte de la derniere importance. Mais les chefs de la congrégation, inſtruits de ſes deſſeins, en prévinrent l'exécution, en ſe portant à Stirling avec une partie de leurs forces par une marche précipitée. Les habitants de Stirling, partiſans zélés de la réforme, leur ouvrirent les portes de la ville. De-là ils s'avancerent avec la même rapidité vers Edimbourg. La reine, à leurs approches, en ſortit avec précipitation, & ſe retira à Dumbar.

Par-tout où l'armée proteſtante dirigeoit ſa marche, elle allumoit & étendoit le zele de la réformation. On ſe porta aux derniers excès, on commit toutes ſortes de violences dans les égliſes & dans les monaſteres. Les égliſes furent dépouillées de leurs ornements, qu'on regardoit alors comme ſacrés, & les monaſteres furent entiérement raſés. En parcourant les événements de ces temps réculés, nous ſommes diſpoſés à condamner ce zele furieux des réformés. Nous ne pouvons nous empêcher de déplorer la deſtruction de tant de ſuperbes édifices, monuments de la magnificence de nos an-

Digitized by Google

cêtres, objets de décoration dans le royaume; cependant en obſervant qu'une réformation ne peut s'établir que par des coups de force & en ramant contre l'autorité des loix, il paroît que quelques irrégularités étoient inévitables, & peut-être ne pouvoit-on point en permettre de plus propres à gagner & à intéreſſer la multitude, & de plus fatales à la grandeur de l'égliſe Romaine *. Quelque mal fondées que fuſſent les erreurs du papiſme, il falloit de l'attention & des recherches pour les découvrir. Les abus & la corruption qui s'étoient gliſſés dans le culte de cette égliſe, furent mis à découvert; & plus ils frapperent les ſens, plus ils exciterent un dégoût général. Il paroît que ſous le regne trop long du paganiſme, la ſuperſtition avoit tellement épuiſé toutes les reſſources de l'invention, que lorſque la ſuperſtition s'introduiſit daus l'égliſe chrétienne, on fut obligé d'imiter les payens dans la pompe & la magnificence de leurs cérémonies, & d'emprunter d'eux les ornements 1559.

* *Note du Traducteur.* Nos lecteurs ſont priés de ſe rappeller ici une des notes qui précedent, & ce que nous avons dit dans la préface, pour les prévenir contre les déclamations de notre auteur.

Digitized by Google

& la décoration de leurs temples. On
1559. ſubſtitua au culte pur & ſimple des premiers chrétiens, tout l'appareil de l'idolâtrie. Ces uſages empruntés des payens, ſi conformes à leurs modeles, & ſi contraires à l'eſprit du chriſtianiſme, furent dans le ſyſtême de l'égliſe Romaine, une des premieres choſes qui excita l'indignation des réformés. Ils leur appliquerent ce qui eſt prononcé dans l'ancien teſtament contre l'idolâtrie, & ils imaginerent qu'ils ne pouvoient pas ſe porter avec trop de zele à les abolir. On ne pouvoit pas donner à la multitude une commiſſion qui lui fût plus agréable, que celle de renverſer ces trônes de la ſuperſtition. Elle y couroit avec émulation. Un homme s'eſtimoit heureux lorſque ſa main pouvoit contribuer à l'exécution d'une entrepriſe que l'imagination avoit ſanctifiée. Les chefs du parti ne travailloient point à réfréner l'eſprit impétueux de la réformation : plus ſes ſaillies étoient déréglées & violentes, plus elles tendoient directement au but qu'ils s'étoient propoſé ; car en détruiſant les monaſteres par-tout le royaume, en mettant en liberté ces créatures malheureuſes qui les habitoient, ils eſpéroient qu'on ſeroit dans l'impoſſibilité de

Digitized by Google

relever ces édifices & de les repeupler.

Cependant au milieu de tous ces dé- 1559.
sordres, il eſt à propos d'obſerver une circonſtance qui fait l'éloge de la conduite & de l'humanité des chefs de la congrégation. Ils s'attacherent à contenir l'emportement de leurs troupes, à tempérer leur chaleur & leur zele, & ils y réuſſirent de maniere qu'il n'y eut qu'un très-petit nombre de catholiques qui eſſuyerent des inſultes perſonnelles, & qu'aucun d'eux ne périt. *.

La facilité avec laquelle ces grandes révolutions ſe développerent, nous fait encore appercevoir la paſſion ſubite & effrénée de la nation pour la réforme. Il n'étoit ſorti de Perth que trois cents hommes, ſous la conduite du comte d'Argyll & du prieur de Saint-André. Ces deux chefs s'étoient mis en campagne avec cette foible eſcorte. Mais par-tout où ils paſſerent, le peuple venoit par troupes ſe joindre à eux, & bientôt leur armée ſe monta preſque à cinq mille hommes. On leur ouvroit les portes de toutes les villes, on les y recevoit; & ſans tirer un ſeul coup, ils ſe rendirent maîtres de la capitale du royaume.

* Leſly, 231.

Ces ſuccès rapides & ſurprenants relevérent le courage des réformés. Ils portérent bien plus loin leurs vues & leurs prétentions. Ils ne voulurent plus comme autrefois, s'en tenir à demander la tolérance de leur religion, ils viſérent ouvertement à établir la doctrine proteſtante ſur les ruines du papiſme. Ils ſe déterminérent à fixer leur réſidence à Edimbourg; & en conſéquence de leurs arrangements, Knox & quelques autres prédicateurs prirent poſſeſſion des chaires que les eccléſiaſtiques effrayés avoient abandonnées, & ils y déclamerent avec tant de zele & de véhémence contre les erreurs du papiſme, qu'ils ſe firent bientôt un grand nombre de proſélites.

1559. 29 Juin.

Cependant la reine appercevant qu'elle ne pouvoit pas arrêter ce torrent, avoit eu la prudence de lui laiſſer un libre cours, & elle remarquoit avec ſatisfaction que l'orage commençoit à ſe calmer. Les chefs de la congrégation avoient été ſous les armes pendant plus de deux mois, & les dépenſes d'une campagne prolongée bien au-delà du terme uſité dans ce ſiecle pour le ſervice militaire, avoient épuiſé tout l'argent qu'on avoit pu tirer d'un pays où les richeſſes n'étoient pas abondantes. La multitude éblouie des

premiers ſuccès, croyoit que tout étoit fini, & chacun s'étoit retiré dans ſes habitations. Il n'y avoit plus à Edimbourg avec les prédicateurs, qu'un petit nombre de barons des plus zélés & des plus riches. Comme il eſt fort aiſé pendant les guerres civiles d'entrenir des correſpondances ſecretes, on étoit averti ſur le champ à Dumbar de tout ce qui ſe paſſoit à Edimbourg. La reine régloit ſa conduite ſur la ſituation de ſes adverſaires, & les amuſoit avec art par les eſpérances prochaines d'un accommodement. Elle traînoit en même-temps les négociations en longueur, & par ces délais étudiés elle vint à bout de miner le parti, qui ſe trouva réduit preſqu'à rien, & qui négligeoit même entiérement la diſcipline militaire, comme ſi on eût déja éte en pleine paix. La reine, qui épioit ce moment, s'avança de nuit avec toutes ſes forces; & par une marche forcée, parut inopinément devant Edimbourg, & mit toute la ville dans la plus grande conſternation. Les proteſtants affoiblis par le départ imprudent de leurs troupes, n'oſoient tenir la campagne devant celles de France, & étoient même hors d'état de ſoutenir des aſſauts dans une ville mal fortifiée. Cependant, comme ils ne pou- 1559.

voient ſe réſoudre à abandonner les ha-
1559. bitants à la merci de la reine, ils firent face à l'armée ennemie pour gagner du temps, & tâcher de raſſembler leurs adhérents. Mais la reine, malgré cette réſiſtance, ſe ſeroit facilement ouvert le chemin de la ville, ſi une treve conclue fort à propos, ne lui en avoit pas procuré l'entrée ſans aucune effuſion de ſang.

Troiſieme traité.

Dans l'état dangereux où ſe trouvoit la congrégation, elle écouta volontiers quelques ouvertures de paix; & la reine, qui attendoit de jour en jour de France un renfort conſidérable, & qui eſpéroit retirer de grands avantages d'une ſuſpenſion d'armes, ſe prêta à des conditions aſſez égales pour l'un & l'autre parti. On convint d'une ceſſation de toutes hoſtilités, depuis le vingt-quatre de juillet juſqu'au dix de janvier: que d'une part, les proteſtants ouvriroient le lendemain au matin les portes d'Edimbourg à la reine régente; qu'ils ſe ſoumettroient, ainſi qu'il convenoit, à ſon gouvernement; qu'ils s'abſtiendroient à l'avenir de toutes violences contres les maiſons religieuſes, & qu'ils ne traverſeroient point le clergé établi, ſoit dans l'exercice de leurs fonctions, ſoit dans la jouiſſance de leurs bénéfices. De l'autre part, la reine pro-

Digitized by Google

mit de ne point moleſter les prédicateurs ou ſectateurs de la religion proteſtante, de ne point ſouffrir dans Edimbourg d'autre culte que celui des réformés, & d'en permettre l'exercice libre & public dans tout le royaume. La reine, en accordant ſi généreuſement aux proteſtants les articles qui concernoient leur religion, eſpéroit de les amadouer, & crut qu'en flattant leur paſſion favorite, elle les rendroit plus traitables ſur les autres points, particuliérement ſur le renvoi des troupes Françoiſes hors de l'Ecoſſe. L'empreſſement de la reine à gagner ce corps de troupes, les inquiétudes qu'elle faiſoit appercevoir à ce ſujet, expoſerent plus que jamais les François à la haine & à la jalouſie de la nation : on demanda encore leur expulſion, avec la plus grande chaleur. Mais la reine, ſentant ſes avantages & la détreſſe du parti proteſtant, éluda la requête, & accorda ſeulement qu'on ne feroit point entrer de garniſon Françoiſe dans Edimbourg. 1559.

L'état déſeſpéré des affaires de la congrégation la mit dans la néceſſité de ſe contenter de cet article, qui cependant ne ſuffiſoit pas pour la ſatisfaire. Les craintes que les Ecoſſois avoient conçues du ſéjour des troupes Françoiſes dans le

1559. royaume, étoient pleinement juſtifiées par tout ce qui s'étoit paſſé dans les dernieres révolutions. Un foible corps de ces troupes toujours en paie, & redoutable par une diſcipline réguliere, arrêta les progrès d'un peuple guerrier, animé du zele de la religion & de la liberté. Pour peu que ce corps s'augmentât, c'en étoit fait de la liberté de la nation, & la reine attendoit de jour en jour un renfort conſidérable. Le royaume d'Ecoſſe étoit ainſi menacé de perdre ſon indépendance, & de ſe voir réduit à la vile condition d'une province ajoutée à l'empire d'un allié trop puiſſant.

Ce péril éminent échauffa le zele du duc de Chatellerault & du comte de Huntly; ils réſolurent de le prévenir. Auſſi-tôt après la concluſion de la treve, ils demanderent une entrevue aux chefs de la congrégation. Ces deux ſeigneurs, chefs du parti attaché à l'ancienne égliſe, étoient alors les plus puiſſants de l'Ecoſſe. Ils avoient ſuivi la reine pendant les derniers ſoulevements. L'accès qu'ils avoient auprès de ſa perſonne les avoient mis à portée d'obſerver plus exactement les vues dangereuſes de ſes miniſtres. L'horreur des fers qu'on préparoit à leur patrie, prévalut en eux ſur toute autre

conſidération. Ils aimerent mieux mettre en danger la religion qu'ils profeſſoient, que de ſe prêter à l'exécution des pernicieux deſſeins de la reine. Ils firent plus : ils promirent au comte d'Argyll, à Glencairn, & au prieur de Saint-André, qui avoient été nommés pour conférer avec eux, que ſi la reine, avec ſon infidélité accoutumée, violoit en quelque point le dernier traité, ou refuſoit aux deſirs de toute la nation, le renvoi des troupes Françoiſes, ils ſe joindroient auſſi-tôt à leurs concitoyens pour la forcer à prendre des meſures que la ſûreté publique & la conſervation de la liberté rendoient indiſpenſables *. 1559.

Dans ce même temps mourut Henri II, roi de France, lorſqu'il étoit ſur le point d'adopter, par rapport aux affaires d'Ecoſſe, un ſyſtême qui auroit, ſelon toutes les apparences, rétabli l'union & la tranquillité dans ce royaume §. Vers la fin de ce regne, le crédit des princes Lorrains commençoit à diminuer ſenſiblement en France. Le connétable de Montmorenci, ſoutenu par la ducheſſe de Valentinois, reprenoit beaucoup d'aſcendant ſur l'eſprit de ſon maître. Il paroiſ- 8 Juillet. Mort d'Henri II, roi de France.

* Knox, 154. § Melvil, 49.

Digitized by Google

soit digne de cette faveur par sa grande
1559. expérience, par sa fidélité, & par de longs services, quoique souvent malheureux. Le connétable attribuoit uniquement tous les soulevements d'Ecosse au duc de Guise & au cardinal de Lorraine. Les conseils violents & pernicieux de ces princes ne pouvoient manquer, disoit-il, de faire franchir toutes les bornes de la modération à des esprits animés par les passions inséparables de l'amour de la liberté, & embrasés du zele de la religion. Pour montrer au roi qu'il ne cherchoit point, par une basse jalousie, à calomnier ses rivaux, le connétable obtint qu'un de ses gentilshommes, nommé Melvil, Ecossois de nation, seroit envoyé dans son pays natal, & qu'il y seroit chargé d'observer les intrigues de la reine régente & les mouvements du parti opposé. Le roi étoit en même-temps convenu qu'il régleroit à l'avenir toutes ses démarches en Ecosse sur les rapports de Melvil.

Si l'histoire permettoit de se livrer aux spéculations, il seroit amusant d'examiner l'effet de cette détermination du roi de France sur le génie des Ecossois, l'influence de Sa Majesté dans les affaires publiques de l'Ecosse, & de quelle ma-

nière elle auroit dirigé la cataſtrophe des révolutions de ce royaume ſur le rapport de Melvil, qui auroit ſans doute préſenté dans le jour le plus favorable la conduite des mécontents. Peut-être qu'un traitement plus doux, une politique plus adroite, auroit arrêté les progrès de la réformation, & auroit mis l'Ecoſſe dans la dépendance de la France. Les François, poſſeſſeurs d'un pays qui leur frayoit un chemin pour paſſer en Angleterre, ſe couvrant du prétexte de ſoutenir les droits de Marie à cette couronne, auroient pu rétablir dans ce royaume la religion catholique Romaine, & y détruire la liberté. Mais un hiſtorien ne doit point ſe livrer à de pareilles excurſions dans le vaſte champ de l'imagination & des conjectures : ſon devoir eſt de rapporter les événements conſtatés, & d'en expoſer au vrai les cauſes & les effets. 1559.

François II, roi de France.

La mort tragique & prématurée du monarque François, fit diſparoître à ſa cour tous les projets de modération qu'on y avoit formés pour la pacification de l'Ecoſſe. Auſſi-tôt après l'avénement de François II, prince d'un foible génie, & qui n'avoit aucune expérience, le duc de Guiſe & le cardinal de Lorraine, ſon frere, s'emparerent de la principale direc-

Digitized by Google

tion des affaires de la France. Le mariage
1559. de la reine d'Ecoſſe, leur niece, avec le jeune roi, les avoit placés ſi près du trône, qu'il ne leur manquoit plus alors que le titre de roi; ils en avoient d'ailleurs toute l'autorité, & elle ne reſta pas longtemps ſans activité dans leurs mains. Ils reprirent ces mêmes projets vaſtes & ambitieux qu'ils avoient formés ſous le regne précédent. Un pouvoir ſans bornes les mettoit plus que jamais en état de les ſuivre avec vigueur, & avec les plus grandes apparences de ſuccès. Les progrès de la religion proteſtante en Ecoſſe leur faiſoit ombrage: ils appercevoient qu'elle formoit un obſtacle inſurmontable à l'exécution de leurs deſſeins: ils mirent tout en uſage pour l'empêcher de s'étendre avant qu'elle eût pris de nouvelles forces. Ils firent à cet effet leurs préparatifs avec toute la diligence poſſible, ils encouragerent la reine régente, leur ſœur, en lui annonçant inceſſamment l'arrivée d'une armée ſi formidable, que tout le zele, le déſeſpoir même de ſes adverſaires ne pourroient pas leur inſpirer l'audace de lui réſiſter.

Les lords de la congrégation n'ignoroient pas les conſeils violents qui avoient prévalu à la cour de France depuis la

Digitized by Google

mort d'Henri II. Ils ne manquerent pas non plus de prévoyance pour ſe garantir du danger qui les menaçoit. Les ſuccès de leur parti, ainſi que leur propre ſûreté, dépendoient entiérement de l'unanimité & de la vigueur de leurs réſolutions. Ils s'attacherent à prévenir la diviſion & à cimenter plus que jamais leur union, en formant une confédération plus étroite pour leur défenſe commune. Le duc de Chatellerault, & ſon fils aîné le comte d'Arran, qui entrerent dans cette nouvelle aſſociation, augmenterent beaucoup le crédit & la conſidération du parti. Le comte d'Arran avoit réſidé en France pendant quelques années; il y commandoit la garde Ecoſſoiſe, il y avoit été inſtruit de la doctrine des proteſtants, & il en avoit adopté les opinions. Emporté par la fougue de la jeuneſſe, & par le zele d'un nouveau proſélite, il déclara ſes ſentiments ſur les points en controverſe avec une liberté peu convenable au ton d'une cour vouée au papiſme, toute occupée alors de l'anéantiſſement de la religion proteſtante, & qui ſe portoit aux plus grands excès pour y parvenir. On permettoit à l'égliſe d'exhaler ſes fureurs contre tous ceux qui étoient ſoupçonnés d'héréſie. On avoit érigé dans

1559.

Digitized by Google

toutes les provinces de France des tri-
1559. bunaux auxquels on attribuoit la connoiſſance de ce crime, & par leurs jugements pluſieurs perſonnes de la premiere diſtinction furent condamnées aux flammes.

Les princes Lorrains voulurent encore répandre la terreur par quelque coup d'éclat. Ils conçurent le projet de ſacrifier une perſonne de marque, dont la chûte pût convaincre les hommes de tous les états, que ni l'éclat de la naiſſance, ni l'élévation du rang, ne pourroient jamais ſouſtraire à la punition ceux qui ſeroient convaincus de ce crime irrémiſſible. Le comte d'Arran fut la malheureuſe victime deſtinée à cet horrible ſacrifice *. Ce jeune ſeigneur, voiſin d'un trône par une alliance, étoit héritier préſomptif d'un autre; il étoit dans ſon pays au premier rang, en France dans un poſte honorable; ſa condamnation ne pouvoit manquer de faire dans tout le royaume cette ſenſation vive qu'on deſiroit. Mais le cardinal de Lorraine laiſſa échapper quelques propos qui donnerent des ſoupçons au comte d'Arran. Le comte ſe douta qu'on en vouloit à ſa vie, & il s'évada fort à propos pour éviter le coup qui le mena-

* De Thou, L. XXIV.

çoit. L'indignation, le zele, le reſſentiment, tout le portoit à la vengeance contre les perſécuteurs de ſa perſonne & de ſa religion. Il traverſa l'Angleterre pour retourner au pays de ſa naiſſance. Il vit en paſſant la reine Eliſabeth. Elle enflamma les paſſions qui fermentoient dans l'ame du comte, & elle le renvoya en Ecoſſe tout rempli de cette haine implacable contre la France, dont la plupart de ſes concitoyens étoient animés. Il s'empreſſa de communiquer ſes ſentiments à ſon pere le duc de Chatellerault, qui étoit déja extrêmement dégoûté de tout ce qui ſe faiſoit en Ecoſſe. Comme la deſtinée de ce ſeigneur étoit d'être toujours gouverné par ceux qui l'environnoient, il ſe laiſſa encore entraîner dans cette occaſion. Il abandonna la reine régente, il ſe joignit à la congrégation, & il fut depuis ce temps-là regardé comme le chef du parti. 1559.

Cependant cette dénomination n'étoit qu'un vain titre d'honneur accordé à la perſonne du duc de Chatellerault. Jacques Stuart, prieur de Saint-André, étoit le premier mobile de toutes les démarches des proteſtants. Lui ſeul mettoit en action tout le corps des réformés, qui avoient en lui une confiance ſans bornes.

Le prieur la méritoit par ſon attachement
1559. courageux à leurs intérêts & par ſa grande habileté. Il étoit fils naturel de Jacques V, qui l'avoit eu de la fille du lord Erskine. Ce monarque, trop livré à la paſſion de l'amour, avoit laiſſé pluſieurs autres bâtards, qui étoient à charge à la couronne. On les deſtina tous à l'égliſe, pour leur procurer à moins de fraix des places & une ſubſiſtance honorables. Le prieuré de Saint-André avoit été donné à Jacques, en conſéquence de cette détermination. Mais Jacques, né dans un ſiecle de révolutions, prit bientôt du dégoût pour la retraite & pour l'indolence de la vie monaſtique. Son génie fait pour les grandes entrepriſes, l'entraîna hors du cloître, & le porta ſur un théâtre bien plus diſtingué. Il y joua toujours les rôles principaux, & la ſcene où il débuta demandoit un aſſemblage de talents de toutes eſpeces. Les vertus militaires, l'eſprit de politique & de diſcernement lui étoient également néceſſaires pour ſe faire un nom. Il poſſédoit les uns & les autres dans le plus haut degré. Une bravoure univerſellement reconnue étoit accompagnée d'une grande capacité dans l'art de la guerre, & toutes ſes expéditions furent couronnées par des ſuccès.

Sa ſagacité & ſa pénétration dans les affaires, le ſoutenoient dans les conjonctures difficiles, & lui faiſoient toujours tenir la route la plus aſſurée dans les temps de troubles & de factions. Il ſavoit allier les bienſéances de ſon état avec un courage intrépide, lorſqu'il s'agiſſoit de la défenſe de la réformation; il y joignoit une pureté de mœurs qu'il portoit même juſqu'à l'auſtérité, & il ſe fit ainſi la réputation d'être ſincérement attaché à ſa religion, vertu indiſpenſablement néceſſaire alors pour s'accréditer parmi les hommes, & prendre de l'aſcendant ſur eux. 1559.

La reine redoutoit avec raiſon un adverſaire d'un mérite ſi rare, & plus en état qu'aucun autre de traverſer tous ſes projets. Elle n'auroit pas pu avec toute ſon adreſſe, répandre le moindre nuage ſur la fidélité du prieur; elle eſſaya de le rendre ſuſpect à ſes aſſociés, de jetter contre lui des ſemences de jalouſie, & de le perdre, en inſinuant qu'il ſupportoit impatiemment la condition de ſujet, & qu'il n'aſpiroit à rien moins qu'à ſe mettre la couronne ſur la tête.

Une accuſation ſi peu vraiſemblable ne prit point faveur dans le public. Si des ſuccès ineſpérés, ſi l'élévation au rang le

plus éminent dans le royaume, purent,
1559. dans des temps postérieurs, faire soupçonner le prieur de Saint-André de concevoir des pensées de cette espece, & de se porter à ce point de présomption, il est au moins certain qu'alors il n'avoit point formé de si vastes desseins. Détrôner une reine, héritiere naturelle de tant de rois, qui n'avoit pas encore perdu l'estime & l'affection de ses sujets, qui pouvoit employer, pour la défense de ses droits, les forces d'un royaume bien plus puissant que le sien; vouloir mettre en sa place une personne qui, par l'illégitimité de sa naissance, & suivant l'usage établi chez toutes les nations civilisées, étoit inhabile à recueillir aucune succession publique ou particuliere, c'étoit un projet chimérique, & tel que l'ambition la plus extravagante n'auroit pu ni l'enfanter, ni le regarder comme possible dans l'exécution. De plus, la promesse que le prieur fit à Melvil * de le laisser toujours résider en France, pourvu qu'on fît cesser les sujets de plainte de la nation; les marques de confiance que le duc de Chatellerault & son fils, héritiers présomptifs

* Melvil, 54.

préſomptifs de la couronne, donnerent au prieur; l'empreſſement de preſque tous les nobles d'Ecoſſe à concourir au ſuccès des meſures qu'il prenoit pour déconcerter celles de la cour de France, ſont autant de preuves qui le juſtifient pleinement des imputations dont la reine avoit voulu le charger. 1559.

L'arrivée d'un corps de mille François dédommagea en quelque façon la reine de la perte qu'elle avoit faite par la défection du duc de Chatellerault. Ces troupes furent auſſi-tôt commandées pour renforcer la garniſon de Leith, place que la reine avoit choiſie pour le quartier principal des troupes étrangeres, à cauſe de la commodité de ſon port, & de la fertilité du pays où elle étoit ſituée, dans le voiſinage d'Edimbourg. Cet arrangement déſagréable au peuple, le devint encore davantage par la maniere dont il fut exécuté. Les François qui eurent cette ville à leur diſpoſition, en firent ſortir la plus grande partie des anciens habitants, les forcerent d'abandonner leurs maiſons, dont ils ſe mirent en poſſeſſion, & préſenterent ainſi aux Ecoſſois deux objets également capables d'exciter leur colere & leur indignation : d'un côté un grand nombre de leurs concitoyens chaſſés de

Un corps de troupes arrivées de France fortifie Leith.

Digitized by Google

leurs habitations, errants dans le pays,
1559. ſans aucune demeure aſſurée; d'un autre côté, une colonie d'étrangers établis avec leurs femmes & leurs enfants dans le cœur de l'Ecoſſe, recevant tous les jours de nouveaux renforts, & préſentant l'aſpect d'un joug auquel tout le royaume devoit néceſſairement ſe ſoumettre, à moins que l'eſprit national ne fît quelque effort prompt & puiſſant, capable de ſauver l'état.

Les proteſtants font des remontrances au ſujet de ces troupes.

Les lords de la congrégation virent avec douleur ce pas hardi & déciſif de la reine régente; ils ſe déterminerent auſſi-tôt à employer toutes leurs forces pour ſauver leur religion & la liberté, de la ruine prochaine dont elles étoient menacées. Cependant pour juſtifier leur conduite, & rejetter entiérement le blâme ſur leurs adverſaires, ils ſe propoſerent de conſerver l'extérieur de bienſéance & de reſpect envers leurs ſupérieurs, & de n'avoir recours aux armes que dans le cas d'une néceſſité preſſante & bien avérée. Ils ſe réunirent à cet effet pour préſenter une adreſſe à la régente. Ils y expoſerent dans les termes les plus forts le mécontentement qu'ils reſſentoient des meſures qu'elle prenoit, & ils la ſupplierent de calmer les craintes & les inquié-

Digitized by G

tudes de la nation, en ſe déſiſtant de la réſolution où elle étoit ſe fortifier Leith. 1559.
La reine qui ſentoit tous les avantages de ſa poſition préſente, encouragée par l'eſpérance des nouveaux ſecours qu'elle attendoit, ne voulut point écouter des demandes ſi contraires à ſes deſſeins, & qui lui étoient faites avec cette importunité audacieuſe, toujours déſagréable aux princes.

La reine n'a aucun égard aux remontrances.

Il eſt certain que les conſeillers François qui entouroient la reine, lui ſuggéroient cet éloignement pour toutes les voies de conciliation. Cette princeſſe avoit montré dans toutes les occaſions une déférence extraordinaire pour leurs avis. Ses freres appercevant que la reine déſavouoit en ſecret les meſures violentes auxquelles on vouloit la porter, prirent la précaution de mettre auprès d'elle des perſonnes qui la ſéduiſirent par leurs inſinuations, & qui la porterent à des démarches que la juſteſſe de ſon eſprit lui auroit fait déſavouer hautement. Comme dans ces circonſtances où tout menaçoit d'une prochaine révolution, le ſuccès des entrepriſes des princes Lorrains dépendoit de la fermeté de la reine, ils ne voulurent pas s'en repoſer entiérement ſur leurs agents ordinaires. Pour

Digitized by Google

donner plus de poids à leurs conseils, ils
1559. les firent seconder par des ministres de la religion, dans l'espérance que l'autorité de leur caractere sacré agiroit plus efficacement sur l'esprit de la reine leur sœur, & l'entraîneroit plus sûrement dans ce système de rigueur qu'ils avoient adopté *. Ils firent venir à cet effet des théologiens de France, qu'on paya pour résider en Ecosse, & ils couvrirent cette démarche du prétexte de confondre les protestants par les arguments de ces habiles maîtres en controverse. A la tête de ces docteurs, étoit Pellevé, évêque d'Amiens, muni du titre de légat du pape, & qui fut depuis archevêque de Sens & cardinal. Ce dévot fanatique §, servilement dévoué à la maison de Guise, étoit l'instrument le plus propre à encourager à l'exécution des mesures les plus outrées.

Au milieu des dangers & du fracas des guerres civiles, les docteurs François eurent peu d'occasions de déployer leur adresse à manier leurs armes scolastiques; mais ils offenserent griévement la nation

---

* Lesly, 215. Castelnau, dans Jebb. *vol. II*, 446, 473.

§ Davila, Brantôme.

par un autre procédé. Ils perſuaderent à la reine de s'emparer de l'égliſe de Saint-Gilles à Edimbourg, qui, depuis la treve derniere, étoit reſtée entre les mains des proteſtants. Ils la conſacrerent de nouveau avec de grandes ſolemnités, pour la purifier des ſouillures qu'ils prétendoient qu'elle avoit contractées par le culte profane des proteſtants; & contre la diſpoſition expreſſe d'un des articles du dernier traité, ils y rétablirent les rits de l'égliſe Romaine. Ces entrepriſes jointes à l'indifférence, & même au mépris avec lequel la reine avoit reçu les remontrances des lords de la congrégation, firent connoître avec certitude aux réformés qu'ils n'avoient rien à attendre de la régente, & qu'ils ne pouvoient même ſe diſpenſer de prendre les armes pour leur propre défenſe. 1559.

Les réflexions dictées par une ſage politique, animées par l'eſprit ardent & impétueux de la nation, les porterent à une entrepriſe bien hardie. Les troupes auxiliaires arrivées de France, étoient encore en petit nombre; les fortifications de Leith, quoique pouſſées vivement, étoient bien loin d'être achevées. Les proteſtants crurent qu'il ne ſeroit pas impoſſible de ſurprendre le parti de la rei- Les proteſtants prennent les armes.

ne, de faire un coup de main hardi &
1559. déciſif, & de prévenir ainſi de plus longues querelles & une plus grande effuſion de ſang. Pleins de ces eſpérances, ils
6 Octob. s'avancerent à la hâte vers Edimbourg, avec une armée nombreuſe. Mais il n'étoit pas aiſé de tromper un adverſaire auſſi vigilant & auſſi attentif que la reine régente. Elle avoit prévu le danger avec ſa ſagacité ordinaire, & elle avoit pris le ſeul parti convenable pour s'en garantir. Au-lieu de tenir la campagne devant un ennemi plein d'ardeur & de courage, & ſur-tout formidable en un jour de bataille, elle ſe renferma dans Leith, déterminée à y attendre, ſans faire aucun mouvement, un nouveau renfort. Les fortifications de Leith, quoique encore imparfaites, ne craignoient pas les efforts d'une armée, qui n'avoit ni gros canons ni munitions de guerre, & qui n'avoit d'autre méthode d'attaquer une place que celle qu'on employoit anciennement contre ces tours autrefois élevées, dans tout le royaume, pour défendre les biens des particuliers contre les incurſions des bandits.

Cependant la reine ne négligea point ſes reſſources ordinaires, ces artifices qui lui avoient tant de fois réuſſi. Elle s'at-

tacha à ſemer la diviſion parmi ſes adverſaires & à les affoiblir. Elle employa en ſecret la voie des ſollicitations & des promeſſes; elle ébranla ainſi la fidélité, ou ralentit l'ardeur de quelques-uns; elle noircit la réputation ou diminua l'autorité de quelques autres, par des reproches & des accuſations, qu'elle faiſoit répandre dans le public. Ses émiſſaires étoient par-tout en action, & il paroît que, malgré le zele du parti pour la religion & la liberté, leurs manœuvres ne furent pas tout-à-fait inutiles. On voit dans ces conjonctures Knox exhaler ſa douleur avec ſon éloquence ordinaire, & déplorer dans ſes prédications la tiédeur, l'indifférence, la langueur, qui commençoient à gagner le parti proteſtant, & qui avoient ſaiſi tous les eſprits *. Mais ſi le zele des proteſtants ſe ralentit pour quelques moments; s'il ſouffrit quelque interruption paſſagere, il ſe manifeſta bientôt avec une vigueur nouvelle, & il ſe porta à un point auquel il n'étoit jamais parvenu. 1559.

La reine elle-même y donna occaſion par la réponſe qu'elle fit aux nouvelles remontrances des lords de la congréga-

Les proteſtants renouvellent leurs remontrances, mais ſans ſuccès.

* Knox, 180.

tion, en arrivant à Edimbourg; ils re-
1559. préſenterent encore plus fortement à la reine les dangers qui réſulteroient de l'augmentation des troupes Françoiſes, des fortifications de Leith, & de ſes autres diſpoſitions, qu'ils regardoient comme deſtructives de la paix & de la liberté du royaume. Ils prirent, dans cette adreſſe, le ton le plus ferme, & ils déclarerent plus ouvertement que jamais, la réſolution où ils étoient de ſe porter aux dernieres extrémités, pour mettre des bornes à des entrepriſes ſi dangereuſes. Une harangue de cette eſpece, des inſtances faites avec tant d'audace, offenſerent la reine, qui y répondit avec la même vigueur & dans des termes auſſi clairs. Elle déclara qu'elle ne ſe croyoit, ſur aucun point, reſponſable de ſa conduite aux lords de la congrégation: que malgré leurs repréſentations, elle n'abandonneroit point les meſures qu'elle jugeroit néceſſaires, qu'elle ne congédieroit point les troupes dont elle croyoit avoir beſoin, & qu'elle ne feroit point démolir les fortifications dont elle connoiſſoit tous les avantages. Elle leur ordonna en même-temps, ſous peine d'être déclarés criminels de haute trahiſon, de licencier l'armée qu'ils avoient raſſemblée.

Digitized by Google

Ce ton de hauteur & d'empire parut bien dur aux nobles Ecoſſois, qui, ſuivant le génie de la nation, étoient incapables de ſupporter la moindre apparence d'injure & de mépris. Ils étoient accoutumés à être traités, même par leurs monarques, avec la plus grande conſidération. La forme du gouvernement ariſtocratique leur donnoit une autorité toujours égale, & ſouvent même en oppoſition à celle du ſouverain. Ils furent touchés de l'indignité avec laquelle on les traitoit, & en même-temps allarmés de la déclaration préciſe que la reine faiſoit de ſes intentions. Il ne reſtoit plus qu'un pas à faire; pleins de courage, pénétrés d'amour pour le bien public, ils n'héſitèrent pas à le franchir. 1559.

Les proteſtants déliberent ſur la route qu'ils doivent ſuivre. 21 Octob.

Cependant, afin de ne point paroître s'écarter des formes établies par les loix fondamentales de l'état; pour leſquelles les hommes conſervent toujours une grande vénération, au milieu même des plus fortes révolutions, ils aſſemblerent tous les pairs, barons, & repréſentants des bourgs attachés à leur parti. Ils formerent ainſi une *convention* *, auſſi au-

* *Note du Traducteur.* Nom que les Anglois ont donné, en 1689, à une aſſemblée extraordinaire

guſte & bien plus nombreuſe que les aſ-
1559. ſemblées ordinaires du parlement. Les chefs de la congrégation préſenterent à cette aſſemblée extraordinaire la déclaration que la reine avoit faite en réponſe à leurs remontrances. Ils obſerverent que, ſuivant les projets que la reine avouoit & qu'elle prétendoit juſtifier, la perte entiere du royaume étoit inévitable : & ils demanderent à tous les membres de la *convention*, de les diriger ſur l'obéiſſance qu'on devoit à une adminiſtration ſi injuſte, & qui tendoit ſi manifeſtement à l'oppreſſion ; queſtion la plus délicate, & la plus intéreſſante qu'on puiſſe ſoumettre aux réflexions & aux délibérations des ſujets.

L'aſſemblée ne laiſſa pas attendre longtemps ſa déciſion : elle fut prompte & unanime. Un peuple guerrier ne connoît point ces formalités, qui ne ſervent qu'à prolonger les affaires ; dépourvu de ces talents qui font briller dans les débats, plus propre à agir qu'à diſcourir, il marche rapidement à la concluſion, & conduit ſes délibérations par les voies les plus abrégées. Ce problême délicat, ſur

---

du parlement, ſans lettres-patentes du roi. L'auteur l'a adopté ; j'ai cru devoir le conſerver.

Digitized by Google

la conduite que doivent tenir des ſujets vis-à-vis d'un prince qui abuſe de ſon pouvoir, fut examiné & décidé en un ſeul jour. Cependant la fougue apparente de ce procédé fut accompagnée de quelques ſolemnités ; les proteſtants comprirent que la déciſion de cette grande queſtion n'appartenoit pas moins au clergé qu'aux laïcs, & ils appellerent des théologiens pour les aider de leurs avis. Knox & Willox ſe préſenterent comme députés de tout leur ordre, & prononcerent ſans héſiter, que tant par les préceptes que par les exemples tirés de l'écriture, il étoit permis aux ſujets, non-ſeulement de réſiſter à des princes tyrans, mais même de les dépoſſéder d'une autorité qui devenoit dans leurs mains un inſtrument de deſtruction, pendant que le Tout-puiſſant ne la leur avoit confiée que pour protéger les peuples. La déciſion de ces perſonnages infiniment reſpectés par leur caractere ſacré, & eſtimés par leur zele & leur piété, fut d'un grand poids dans toute l'aſſemblée. On ne ſe contenta point d'un concours de ſuffrages donnés indiſtinctement. Tous les aſſiſtants furent appellés ſéparément pour dire leur avis ; chacun ſe leva à ſon rang, donna ſa voix, & tous ſe réunirent à deſtituer la reine 1559.

de l'office de régente, qu'elle rempliſſoit d'une maniere ſi pernicieuſe pour le royaume *.

1559.

La *Convention* ôte la régence à la reine.

Cette ſentence extraordinaire fut autant dictée par l'amour de la liberté, que par le zele de religion. On ne parla que très-légérement de ce dernier article dans l'acte de dépoſition de la reine. Les lords de la congrégation, pour juſtifier leur procédé & en prouver même la néceſſité, inſiſterent principalement ſur les atteintes que la régente avoit données aux loix civiles du royaume. L'introduction des troupes étrangeres en Ecoſſe pendant qu'on étoit en paix avec toutes les puiſſances; des villes occupées & fortifiées en différents endroits du pays; la promotion d'étrangers aux offices les plus importants pour le crédit & la dignité; le rabais du titre de la monnoie §; la ſub-

---

* Knox, 184.

§ Le titre de la monnoie varioit continuellement en Ecoſſe. Dans la ſeizieme année du regne de Jacques V, l'an 1529, une livre d'or peſant, étant monnoyé, produiſoit 108 livres de monnoie courante; & ſous l'adminiſtration de la reine régente, en 1556, une livre d'or peſant, quoiqu'on y eût mis beaucoup d'alliage, produiſoit 144 livres de monnoie ayant cours. En 1529, une livre peſant d'argent produiſoit, étant monnoyé, 9 livres 2 ſols; & en 1556, le même poids produiſoit 13 livres de monnoie courante. *Ruddim Præfat.*

Digitized by Google

verſion des anciennes loix; l'impoſition de taxes nouvelles & très-onéreuſes; le projet de ſubjuguer le royaume, & de ruiner ſes privileges par des actes de violence publics & répétés, furent repréſentés fort au long, & mis dans le plus grand jour. Sur cet expoſé, la congrégation prétendit que les nobles étoient en droit d'intervenir comme conſeillers nés de leurs monarques, & comme gardiens & protecteurs des loix fondamentales; & en conſéquence de ce droit, ils prononcerent au nom du roi & de la reine, mais dans des termes pleins de reſpect & de ſoumiſſion pour leurs Majeſtés, qu'ils dépoſſédoient la reine régente de ſon office, & qu'ils ordonnoient qu'à l'avenir on ne rendît plus aucune obéiſſance à ſes commandements *. 1559.

On eſt frappé de ce procédé des lords de la congrégation, & l'on ne peut s'em-

---

ad Anderſ. Diplomat. Scotiæ, p. 80, 81. On voit par ce détail, que ces plaintes ſouvent répétées par les mécontents, n'étoient pas tout-à-fait ſans fondement.

* Mr. de Caſtelnau, après avoir blâmé les conſeils dangereux des princes Lorrains par rapport aux affaires d'Ecoſſe, convient avec ſa franchiſe ordinaire, que lorſque les Ecoſſois déclarerent la guerre à la régente, ce fut plutôt pour ſoutenir leurs privileges, que par aucun motif de religion. *Mém. Caſteln.* 446.

Digitized by Google

pêcher de le regarder comme un acte de
1559. violence. Cependant on trouve des principes dans la conſtitution de l'état, on voit des exemples dans l'hiſtoire d'Ecoſſe qui paroîtroient l'autoriſer, & même en quelque ſorte le juſtifier. Suivant la forme du gouvernement ariſtocratique, établi en Ecoſſe, le pouvoir du prince étoit extrêmement limité. Les nobles du premier ordre étoient eux-mêmes de petits princes. Ils avoient une juriſdiction fort étendue & preſqu'indépendante de la couronne; ils étoient ſuivis par un grand nombre de vaſſaux, qui, dans tous les débats, épouſoient la querelle de leur chef, & tenoient tête au roi. Et de-là cette quantité de traits de notre hiſtoire où l'impuiſſance de l'autorité royale paroît ſenſiblement. Dans tous les temps, les nobles d'Ecoſſe ont prétendu avoir le droit de contrôler les actions du roi, & ils ont même uſé réellement de cette prérogative. Jaloux de ce privilege, toujours prêts à ſe mettre en campagne pour le ſoutenir, ils épioient toutes les fautes du gouvernement, & chaque entrepriſe ſur les droits de l'ariſtocratie allumoit leur indignation. Jamais un prince ne s'expoſoit à paſſer les bornes que la loi avoit miſes à ſon pouvoir, ſans éprouver une forte

réſiſtance qui ébranloit ſon trône, & qui même le renverſoit. Les lords de la congrégation, encouragés par l'eſprit des loix fondamentales de l'Ecoſſe, & autoriſés par l'exemple de leurs ancêtres, penſerent que dans les conjonctures préſentes, il leur appartenoit d'examiner la mauvaiſe adminiſtration de la reine régente, de mettre des obſtacles à ſes pernicieux deſſeins, d'empêcher que la patrie ne devînt ſa conquête, & de préſerver la nation de l'eſclavage qui la menaçoit *. 1559.

* L'acte de la dépoſition, & la lettre des lords de la *Congrégation* à la reine régente, ſont encore exiſtants, & ſe trouvent dans Knox, p. 184. On y apperçoit cet eſprit mâle & cette intrépidité, qui furent toujours le partage des hommes capables de ſe porter à une entrepriſe ſi téméraire. On y remarque encore une préciſion & une force d'expreſſion ſurprenantes dans un ſiecle auſſi peu éclairé. On peut faire la même obſervation ſur tous les papiers publics de ce temps-là. L'ignorance ou le mauvais goût du ſiecle peuvent répandre de l'obſcurité, de l'affectation, de l'abſurdité ſur les ouvrages des auteurs de profeſſion : mais le langage des affaires a preſque toujours été le même dans tous les temps. Lorſque les hommes ont des idées nettes, lorſqu'ils ſont remués puiſſamment par leur intérêt, ils s'expriment toujours avec clarté & avec force.

Fin du ſecond Livre.

HISTOIRE
D'ÉCOSSE.

LIVRE TROISIEME.

1559. Embarras de la congrégation.

LES lords de la congrégation apperçurent bientôt que leur zele les avoit entraînés, dans une entrepriſe dont l'exécution étoit bien au-deſſus de leurs forces. La garniſon Françoiſe, mépriſant le nombre de leurs troupes indiſciplinées, refuſa de rendre Leith, & de ſortir du royaume. Ces lords n'étoient pas aſſez expérimentés dans l'art de la guerre pour eſpérer de réduire la place, & ils n'avoient d'ailleurs, ni l'artillerie, ni les magaſins néceſſaires pour y réuſſir. Leurs vaſſaux étoient courageux & intrépides; mais ils étoient accoutumés à décider tou-

tes leurs querelles dans une seule bataille; ils ne connoissoient point les fatigues d'une longue campagne; ils s'impatienterent bientôt de ce service régulier & assidu qu'un siege exige indispensablement. Les émissaires de la reine, qui trouvoient aisément le moyen de se mêler parmi leurs concitoyens, mettoient tout en usage pour nourrir & augmenter leurs mécontentements. Les murmures, les plaintes, amenerent bientôt l'armée à une rébellion ouverte, parce qu'on manquoit d'argent pour payer les troupes. Les principaux chefs eurent bien de la peine à se mettre à couvert de l'insolence effrénée des soldats. Les officiers d'un rang inférieur qui eurent la hardiesse de vouloir les contenir, devinrent la victime de leur rage, & furent mis en pieces. L'irrésolution, la discorde, la consternation, régnoient dans le camp des réformés. Le duc de Chatellerault, leur général, donna en cette occasion de nouvelles preuves de sa timidité. Saisi de terreur aux approches du danger, il avouoit sa faute, & déploroit hautement sa témérité d'avoir embrassé une cause aussi désespérée. 1559.

Les protestants ont recours à Elisabeth.

Dans cette situation critique, la congrégation s'adressa à la reine Elisabeth,

dont la protection ſeule pouvoit leur faire
1559. concevoir des eſpérances raiſonnables de ſuccès. Quelques-uns des chefs les plus expérimentés, avoient prévu que le parti pourroit ſe trouver dans des circonſtances difficiles. Ils avoient travaillé à s'aſſurer une reſſource pour les cas de néceſſité, en entretenant des correſpondances ſecretes à la cour d'Angleterre *. Eliſabeth, qui cherchoit à prévenir les deſſeins dangereux que les princes Lorrains avoient formé contre ſa couronne, avoit preſſenti de quelle importance il ſeroit pour elle, d'arrêter les progrès des François en Ecoſſe, & d'étendre en même temps ſon crédit dans le royaume §. Elle apperçut alors les avantages réels qu'elle retireroit de ces ſoulevements d'Ecoſſe, qui pourroient détruire, ou du moins retarder les projets formés contre l'Angleterre; elle vit avec plaiſir que les proteſtants avoient recours à ſa protection, & elle leur donna des aſſurances poſitives d'un puiſſant ſecours. Randolph †, l'agent le plus propre à conduire de four-

---

* Burn. *Hiſt. Reform.* 3. *Append.* 278. Keith, *Append.* 21.

§ *Appendix*, Nº. I. *pag.* 2, 3, 4.

† Keith, *Append.* 29.

Digitized by Google

des intrigues, fut dépêché en Ecoſſe. Il y reſta caché au milieu des lords de la congrégation; il obſervoit leurs agitations, & il avoit l'art de les encourager. Il paroît que l'argent étoit alors la ſeule choſe qui manquât aux nobles d'Ecoſſe. La remiſe d'une ſomme, arrivée d'Angleterre * fort à propos, les mit en état de tenir la campagne, & de s'avancer vers Leith. Mais Eliſabeth qui ſe méfioit des Ecoſſois, & qui vouloit toujours conſerver quelques apparences de ménagement pour la cour de France, donna d'abord des ſubſides très-médiocres. La ſubſiſtance d'une armée & les dépenſes d'un ſiege eurent bientôt épuiſé ces foibles ſecours, auxquels les lords de la congrégation ne pouvoient ajouter que très-peu de choſe de leurs propres fonds. Le parti ſe trouvoit ainſi encore à la veille d'être diſperſé & entiérement ruiné. 1559.

Pour prévenir ce danger, Cockburn d'Ormiſton fut dépêché en grande diligence vers les gouverneurs des ville & château de Berwick. Comme cette ville, ſituée ſur les frontieres de l'Ecoſſe, étoit alors de la plus grande importance, on en avoit donné le commandement aux

Eliſabeth fait donner aux mécontents une ſomme fort médiocre.

* Knox, 214. Keith, *Append.* 44.

chevaliers Ralphe Sadler, & Jacques
1559. Grofts, perſonnages très-diſtingués, & on avoit laiſſé à leur diſcrétion le pouvoir d'accorder des ſecours aux mécontents d'Ecoſſe, ſuivant l'exigence de leurs affaires. Cockburn reçut de ces gouverneurs 4000 écus, ſomme trop peu conſidérable pour être de quelque avantage au parti. Le comte de Bothwell, à l'inſtigation de la reine régente, dreſſa une embuſcade, attendit Cockburn ſur le chemin, chargea ſa troupe, la mit en déroute, le bleſſa lui-même, & lui enleva ſon argent.

qui eſt interceptée.

Ce contre-temps imprévu fut fatal aux proteſtants. Quelques-uns des plus zélés, par un coup de déſeſpoir, donnerent l'aſſaut à Leith; mais ils furent repouſſés avec perte. Les François s'emparerent de leur canon, les pourſuivirent juſqu'aux portes d'Edimbourg, & furent ſur le point d'y entrer pêle-mêle avec les fuyards. La terreur & la confuſion ſe répandirent par toute la ville, ainſi qu'il arrive toujours à l'aſpect du pillage & du maſſacre dans une ville priſe d'aſſaut. Les habitants coururent à la porte oppoſée, pour échapper à la fureur de l'ennemi. Les troupes de la congrégation étoient épouvantées, & ne ſavoient quel parti

Digitized by Google

prendre ; ceux qui, dans la ville, étoient attaché au parti de la reine, insultoient hautement les soldats & le peuple. Enfin, quelques nobles hasarderent de faire face à l'ennemi, qui, après avoir brûlé quelques maisons dans les fauxbourgs, se retira avec son butin, & délivra la ville de cette terrible allarme. 1559.

Quelques jours après, une seconde rencontre eut une réussite aussi malheureuse. Les François envoyerent un détachement pour intercepter un convoi de provisions destinées pour Edimbourg. Les lords de la congrégation en ayant eu avis, marcherent à la hâte avec un gros corps de troupes, & chargerent l'ennemi entre Restalrig & Leith, avec plus de valeur que de conduite. Ils furent aussi-tôt presqu'investis par un second parti de François, qui s'avança pour soutenir le premier. Dans cette position, la retraite étoit la seule ressource des Ecossois; mais elle ne pouvoit pas se faire en bon ordre dans un terrein marécageux, devant un ennemi supérieur en nombre. Quelques troupes chargerent leur arriere-garde, la confusion se mit dans leur infanterie & dans leur cavalerie, & ceux qui échapperent au carnage ne dûrent leur salut qu'à la retenue & à la modération des François.

Digitized by Google

1559. Cette nouvelle disgrace découragea les esprits, & fit évanouir toutes les espérances de la congrégation. Les protestants ne se crurent point en sûreté, même dans les retranchements d'Edimbourg. Ils se déterminerent aussi-tôt à se réfugier dans quelque autre place bien plus éloignée de l'ennemi. En vain le prieur de St. André & quelques autres voulurent s'opposer à cette fuite honteuse qui les couvroit d'ignominie. La crainte du danger présent l'emporta sur tous les sentiments d'honneur & sur le zele qu'ils devoient au parti. A minuit ils sortirent d'Edimbourg en grand désordre, & marcherent sans s'arrêter jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à Stirling.

Pendant ce dernier soulevement, presque tout le corps de la noblesse d'Ecosse s'étoit joint à la congrégation. Les lords Seton & Borthwick furent les seuls personnes de marque qui prirent les armes pour la reine, & qui l'aiderent dans la défense de Leith *. Bothwell étoit ouvertement attaché au parti de la reine, mais il se tenoit chez lui. Le comte de Huntly, suivant toujours un systême politique de ruses & de subtilités qui faisoit

* Keith, 31. *Append.*

le fonds de ſon caractere, amuſoit par de belles promeſſes les chefs de la congrégation, qu'il s'étoit engagé d'aſſiſter, mais il ne leur amena jamais un ſeul homme *. Le comte de Morton, un des membres de la congrégation, flottoit dans un état d'incertitude, & ne ſe porta jamais avec franchiſe à la défenſe de la cauſe commune. Le lord Erskine, gouverneur d'Edimbourg, quoique proteſtant, gardoit une neutralité qu'il regardoit comme convenable à la dignité de ſon poſte. Depuis que le parlement lui avoit confié le commandement de la principale forteresſe du royaume, il s'étoit déterminé à n'entrer dans aucune faction, & à ne ſe laiſſer jamais entamer ſur ce point. 1559.

Peu de jours avant la fuite des proteſtants, la reine avoit fait une perte irréparable par la défection de ſon principal ſecretaire, Guillaume Maitland de Lethington. Le zele de Maitland pour la religion réformée, les remontrances vives qu'il faiſoit à la reine ſur les voies de rigueur qu'elle avoit adoptées, lui avoient attiré la diſgrace de cette princeſſe, & le reſſentiment de ſes conſeillers François. Les choſes furent même portées ſi

Maitland quitte la reine douairiere.

* Keith, *Append.* 33. Knox, 222.

Digitized by Google

loin à cet égard, que croyant ſa vie en
1559. danger, il partit ſecretement de Leith, & vint chercher un aſyle près des lords de la congrégation *. Ils le reçurent à bras ouverts, comme un proſélyte, qui par l'étendue de ſes connoiſſances pouvoit augmenter conſidérablement les forces & la réputation du parti. Maitland, né avec les plus grands talents pour les affaires, s'y étoit appliqué de bonne heure, & avec le ſecours des lettres il avoit perfectionné ces heureuſes diſpoſitions. Dans ce temps de la vie, où la jeuneſſe prend l'eſſor, pendant que ſes compatriotes du même rang que lui ſe livroient au plaiſir de la chaſſe, ou bien alloient ſervir dans les armées de France en qualité de volontaires, il étoit déja initié dans tous les ſecrets de l'état, & alloit de pair avec les perſonnes de l'expérience la plus conſommée dans le maniement des affaires publiques. Il avoit une de ces ames portées au grand, qui ſe plaiſent à former des projets audacieux. Intrépide dans toutes ſes entrepriſes, il poſſédoit au plus haut point tout l'art, toute la dextérité néceſſaire pour en aſſurer le ſuccès. Mais ces grandes

Portrait de Maitland.

* Knox, 192.

grandes qualités étoient ternies par les vices qui marchent preſque toujours à leur ſuite. Son adreſſe dégénéroit ſouvent en fourberie : ſa pénétration étoit accompagnée d'un excès de ſubtilité & de raffinement : ſon eſprit inventif, abuſant de ſa fertilité, étoit ſouvent en proie aux chimeres, & l'entraînoit en pluſieurs occaſions dans des ſyſtêmes d'une politique indiſcrete & peu analogue au génie du ſiecle : ſon humeur entreprenante l'engageoit dans des projets vaſtes & brillants, mais qui dans l'exécution ſe trouvoient bien au-deſſus de ſes forces. Tous les écrivains contemporains de l'un & l'autre parti, parlent de cet homme avec une admiration qui ne peut être excitée que par la plus grande ſupériorité d'eſprit & de talents. 1559.

La terreur & la confuſion qui s'étoient miſes dans la congrégation, lorſqu'elle avoit pris le parti de ſe retirer précipitamment d'Edimbourg, s'étoient accrues à un tel point, qu'avant que d'arriver à Stirling, l'armée des proteſtants étoit réduite à un très-petit nombre. Mais Knox, au ſein de l'adverſité, conſerve toujours cette fermeté d'ame que rien ne peut ébranler. Il monte en chaire, il adreſſe à ſes auditeurs découragés une exhorta-

tion pathétique qui les releve de leur abat-
1559. tement. Knox nous a conſervé dans ſon hiſtoire les principaux points de ſon diſcours. On y voit un exemple frappant des réprimandes libres & hardies qui étoient alors en uſage parmi ces premiers réformateurs. On y apperçoit auſſi toute l'adreſſe de l'orateur dans le choix des arguments les plus propres à ſubjuguer les eſprits, & à tirer ſes auditeurs de cette eſpece de léthargie où ils étoient tombés.

Les lords de la congrégation ont encore recours à Eliſabeth.

On convoqua une aſſemblée des chefs pour délibérer ſur ce qu'il convenoit de faire dans un moment où toutes les reſſources du parti étoient épuiſées, & où ſa perte entiere paroiſſoit inévitable ſans quelque ſecours étranger. Les proteſtants tournerent encore les yeux du côté de l'Angleterre, & ſe déterminerent à implorer l'aſſiſtance d'Eliſabeth, pour achever une entrepriſe dans laquelle ils avoient fait une expérience ſi cruelle de leur propre foibleſſe, & de la ſupériorité des forces de leurs adverſaires. Maitland, le plus habile négociateur du parti, fut choiſi pour cette ambaſſade. Les chefs convinrent que durant ſon abſence, & pendant la ſaiſon de l'année où l'on reſtoit dans l'inaction, ils renverroient leurs troupes excédées des fatigues d'une campagne,

prolongée bien au-delà du terme du ſervice ordinaire. Cependant pour garantir les comtés les plus attachés au parti, le prieur de Saint-André, avec une partie des chefs, ſe retira à Fife, & le duc de Chatellerault, avec les autres chefs, fit ſa réſidence à Hamilton. Maitland n'eut pas beaucoup de beſoin ni de ſon adreſſe ni de ſon éloquence pour engager Eliſabeth à prendre ſous ſa protection les proteſtants d'Ecoſſe. Cette reine voyoit avec chagrin l'aſcendant & les progrès des conſeils & des armes des François dans ce royaume. Elle avoit prévu le but dangereux de leurs projets, & elle avoit déja déterminé le rôle qu'elle vouloit jouer ſur ce théâtre, ſi leur puiſſance en Ecoſſe devenoit toujours de plus en plus formidable. 1559.

Motifs qui engagerent la reine d'Angleterre à ſecourir les proteſtants d'Ecoſſe.

Il paroît qu'il y avoit alors en Angleterre un uſage établi parmi les miniſtres. Ceux qui avoient quelque affaire de conſéquence à porter devant la reine & à ſon conſeil-privé, faiſoient des mémoires pour mettre l'affaire dans tout ſon jour. Ils y expoſoient avec netteté le point ſur lequel on avoit à délibérer, ils y motivoient leurs avis, ils établiſſoient les fondements du plan qu'on devoit adopter, & ils propoſoient les moyens de le met-

Digitized by Google

tre à exécution. On voit encore deux pa-
1559. piers de cette eſpece *, compoſés par le chevalier Guillaume Cecil, & écrits de ſa main : ils ſont intitulés : *Diſcuſſion ſommaire de l'affaire importante concernant l'Ecoſſe.* Ils ſont honneur à l'habileté & à la pénétration de ce grand miniſtre. Les raiſons qui déterminerent la reine d'Angleterre à prendre avec tant de chaleur le parti de la congrégation, y ſont préſentées clairement & avec force. Les conſéquences dangereuſes de l'établiſſement des François en Ecoſſe, y ſont prévues avec beaucoup d'exactitude & de diſcernement.

Cecil y prend pour baſe, un principe également conforme au droit divin, & aux loix de la nature : Que toute ſociété a le droit de ſe garantir non-ſeulement du danger préſent, mais même de tous ceux qu'on peut craindre pour l'avenir avec quelque vraiſemblance. Il ajoute que la nature & la raiſon enſeignent à chaque prince à ſe ſervir pour ſa défenſe des mêmes moyens que ſes adverſaires emploient pour lui ſuſciter des embarras. Il établit ſur ces fondements, le droit qu'avoit l'Angleterre, de ſe mêler des affaires

* Burn, *vol. III. Append.* 283. Keith, *Appendix*, 24.

de l'Ecoſſe, & de prévenir la conquête de ce royaume, qui étoit manifeſtement le but où tendoient toutes les démarches de la France. Les François, dit-il, ſont de tous temps les ennemis irréconciliables de l'Angleterre. Les hoſtilités ont continué pendant pluſieurs ſiecles entre les deux nations, & jamais la cordialité ni la franchiſe n'ont préſidé aux traités de paix qu'on a faits avec eux. On ne peut donc point compter ſur le dernier traité. Ils y ont été forcés par la néceſſité des conjonctures préſentes; ils l'obſerveront avec négligence; ils le rompront ſur les prétextes les plus frivoles. La France aura bientôt repris ſon ancien état d'opulence. Elle eſt actuellement épuiſée d'hommes & d'argent par une guerre longue & malheureuſe, mais elle ſe relevera en peu de temps de ſes pertes, elle ſe trouvera bientôt en état d'agir, & l'action lui deviendra néceſſaire pour donner de la pâture à l'eſprit inquiet & guerrier de ſes peuples. Les princes Lorrains qui ont actuellement en France toute la direction des affaires, nourriſſent la haine la plus envenimée contre la nation Angloiſe. Ils révoquent hautement en doute la légitimité de la naiſſance de la reine; & en ſoutenant le titre & les pré- 1559.

tentions de la reine d'Ecoſſe, leur niece,
1559. ils aſpirent ouvertement à dépouiller Eliſabeth de la couronne d'Angleterre. Ils ont, dans cette vue, travaillé à exclure les Anglois du traité de Cateau-Cambreſis, & entrepris de faire ſéparément la paix avec l'Eſpagne. Ils ont engagé Henri II à permettre à la reine d'Ecoſſe, ſa belle-fille, de prendre le titre & les armes de reine d'Angleterre. Ils ont ſollicité & obtenu à Rome, même depuis la concluſion de la paix entre les deux royaumes, une bulle du pape qui déclare illégitime la naiſſance d'Eliſabeth. Leurs entrepriſes ont été, néanmoins pendant quelque temps, ſuſpendues par la ſageſſe & la modération du connétable de Montmorenci; mais aujourd'hui que la mort d'Henri II & la diſgrace du connétable leur a laiſſé le champ libre, on doit s'attendre qu'ils ſe porteront aux plus grands excès, & l'on a tout à craindre de la fureur de ces ambitieux, armés du pouvoir ſouverain. L'Ecoſſe eſt le côté par lequel ils peuvent attaquer l'Angleterre avec le plus d'avantage. Une guerre ſur les frontieres de ce pays ne peut expoſer la France à aucun danger: une bataille malheureuſe peut mettre au haſard la couronne d'Angleterre & bouleverſer le gou-

vernement de ce royaume. En fait de politique, il eſt puérile d'attendre que les deſſeins de l'ennemi ſoient parvenus au degré de maturité pour l'exécution. Les nobles d'Ecoſſe, après avoir fait les derniers efforts, ont été obligés de battre la retraite, & bien-loin d'être en état de chaſſer ces hôtes dangereux qui envahiſſent leur liberté, ils voient de jour en jour les accroiſſements du pouvoir de la France, & ils abandonneront à la fin une querelle qu'ils ſoutiennent avec des forces auſſi inégales. L'invaſion de l'Angleterre ſuivra immédiatement la réduction des mécontents d'Ecoſſe. Eliſabeth, en les abandonnant à la merci des François, ouvre à ſes ennemis le chemin dans le cœur de ſon royaume; elle l'expoſe aux calamités de la guerre; elle le met en danger de devenir la conquête de la France. Dans ces circonſtances, le ſeul parti qu'on ait à prendre, eſt donc d'aller au-devant de l'ennemi pendant qu'il eſt encore à quelque diſtance de l'Angleterre, de ſoutenir la congrégation avec une forte armée, de rendre l'Ecoſſe le théâtre de la guerre, d'étouffer dans leur enfance les projets des princes Lorrains, & par un effort ſoudain & imprévu, de chaſſer les François de la Bretagne avant 1559.

Digitized by Google

qu'ils y aient pris racine, & qu'ils aient
1559. eu le temps d'élever leur puiſſance à un degré formidable. Cependant, comme cette affaire eſt infiniment importante, & qu'elle mérite la plus grande attention, elle doit être mûrement examinée; la ſageſſe doit préſider aux délibérations, mais elles doivent être ſuivies d'une exécution prompte & courageuſe; le danger eſt preſſant, un moment de perdu le rendroit inévitable *.

Ces raiſonnements ſolides firent tout leur effet ſur l'eſprit de la reine d'Angleterre, également jalouſe de s'oppoſer à tous ceux qui pouvoient prétendre à ſa couronne, & de procurer le bonheur & la tranquillité de ſes ſujets. Ces motifs l'avoient déterminée à envoyer fort à propos à la congrégation un ſecours d'argent : elle ſe détermina, par les mêmes conſidérations, à lui donner alors une aſſiſtance bien plus réelle & proportionnée au beſoin préſent. Un homme de la ſuite de Maitland fut auſſi-tôt dépêché en Ecoſſe avec les plus fortes aſſurances de

* Les raiſons que les Ecoſſois employerent pour obtenir le ſecours d'Eliſabeth, ſont expoſées avec beaucoup de force dans un des papiers de Maitland. *Append.* N°. II. *pag.* 6 *& ſuiv.*

la protection de la reine, & on manda aux lords de la congrégation d'envoyer des députés en Angleterre pour y conclure un traité, & pour concerter avec le duc de Norfolk les opérations de la campagne *. 1559.

Cependant la reine régente, instruite des démarches de la congrégation, qui ne pouvoient pas rester long-temps cachées, craignoit les suites de ces négociations à la cour d'Angleterre, & prévoyoit qu'il lui seroit impossible de résister aux forces réunies des deux royaumes. Elle se détermina en conséquence à prévenir, s'il étoit possible, la reine Elisabeth, & à hasarder, malgré la rigueur de la saison, d'attaquer les mécontents au moment où ils étoient dispersés & dans une situation désespérée. Elle espéroit ainsi mettre fin à la guerre avant l'arrivée des secours de l'Angleterre.

Un corps considérable de troupes Françoises qui venoit encore d'être renforcé par l'arrivée du comte de Martigues, avec mille soldats vétérans & quelques escadrons de cavalerie, fut commandé pour marcher à Stirling. Ces troupes passerent le Forth, & avancerent le long des côtes du comté de Fife, pillant & rava-

* Keith, 114.

geant avec fureur les terres & les mai-
1559. ſons de ceux qu'ils regardoient comme leurs ennemis. Fife étoit un des comtés des plus peuplés & des plus puiſſants du royaume. Il étoit dévoué à la congrégation, qui en avoit juſques-là tiré de grands ſecours d'hommes & de proviſions. Les François en pillant le pays pour punir les habitants de leur attachement au parti des mécontents, vouloient en même-temps ſe rendre maîtres de Saint-André, le fortifier, & laiſſer une garniſon capable de contenir les eſprits mutins de la province, & ſe conſerver la poſſeſſion d'un port ſitué ſur l'Océan *.

Le prieur de Saint-André, le lord Ruthven, Kirkaldi de Grange, & quelques autres chefs des plus actifs de la congrégation, rendirent en cette occaſion au parti un ſervice important, par leur bravoure & leur bonne conduite. Avec ſix cents chevaux qu'ils avoient raſſemblés, ils inquiéterent les François par des incurſions continuelles; ils enlevoient

* Saint-André, ville de l'Ecoſſe méridionale, ſituée ſur la côte du comté de Fife, duquel elle eſt capitale. Cette ville eſt aſſez bien bâtie, dans une belle plaine : elle a un bon port, une univerſité & un archevêché; elle avoit autrefois une citadelle qui eſt actuellement en ruines. L'archevêque porte le titre de primat d'Ecoſſe.

Google

leurs quartiers, ils interceptoient leurs convois de proviſions, ils tailloient en pieces les partis qui s'écartoient du gros de leur armée, & ils les harraſſerent tellement par ces allarmes répétées, qu'ils furent pendant plus de trois ſemaines ſans pouvoir avancer *. 1559.

A la fin le prieur de Saint-André, trop foible pour tenir plus long-temps la campagne, fut obligé de ſe retirer. Les François ſe débarraſſerent de Kirkaldy, & commencerent à marcher le long des côtes pour gagner le château de Saint-André. Ils avoient à peine fait quelques milles, lorſque d'une éminence, ils apperçurent une flotte nombreuſe qui faiſoit route vers le golfe de Forth. Comme ils ſavoient que le marquis d'Elbeuf ſe préparoit alors à faire voile en Ecoſſe avec une armée nombreuſe, ils conclurent auſſi-tôt que ces vaiſſeaux venoient pour eux, & ils ſe livrerent à des tranſports de joie immodérés, à la vue de ce ſecours ſi long-temps attendu. Ils firent des décharges de leur plus groſſe artillerie pour ſaluer leurs amis, & pour répandre la terreur parmi leurs ennemis, en leur annonçant l'arrivée de ce renfort. Mais 1560. 23 Janvier.

* Knox, 202.

un petit bâtiment qui avoit pris terre à
1560. la côte oppoſée, fit bientôt évanouir ce triomphe & ces eſpérances prématurées, en leur apprenant que cette flotte qu'ils voyoient, étoit celle d'Angleterre, qu'elle portoit des ſecours à la congrégation, & qu'elle ſeroit inceſſamment ſuivie par terre d'une armée formidable.

La flotte Angloiſe arrive au ſecours de la congrégation.

En parcourant les événements du regne d'Eliſabeth, on voit que cette princeſſe eut toujours beaucoup de prudence, mais qu'elle ſavoit ſe décider à propos. La promptitude qu'elle mettoit dans l'exécution de ſes projets, ſon attention à ne les adopter qu'après une mûre délibération, rendent ſon gouvernement remarquable, autant par la vigueur que par la ſageſſe de ſes opérations. Lorſqu'elle fut déterminée à accorder ſa protection aux lords de la congrégation, ils éprouverent auſſi-tôt toute l'activité & toute l'étendue de ſon pouvoir. La ſaiſon ne lui permettoit pas de mettre en campagne ſes troupes de terre; dans la crainte que pendant l'hyver, les François ne reçuſſent quelque renfort, elle envoya ſur le champ une forte eſcadre, avec ordre de croiſer dans le golfe de Forth. Il paroît par les inſtructions qu'elle donna à l'Amiral Winſter, commandant de cette

eſcadre, qu'elle vouloit conſerver quelques apparences d'amitié avec la France *; mais ces démonſtrations n'avoient rien de réel. Il étoit ordonné à l'amiral d'attaquer les François s'ils vouloient aborder en Ecoſſe, & de les en empêcher à force ouverte. C'étoit la vue de cette eſcadre qui avoit cauſé d'abord tant de joie aux François, qui leur inſpira enſuite tant de terreur, & qui ſauva Fife des effets de leur vengeance. Craignant d'être coupés & de ne pouvoir plus joindre leurs compagnons qui étoient au rivage oppoſé, ils ſe retirerent vers Stirling avec la plus grande précipitation, par des chemins impraticables; & malgré la rigueur de la ſaiſon, ils arriverent à Leith, harraſſés & excédés de fatigue §. 1560.

La flotte Angloiſe jetta l'ancre dans la rade de Leith, & elle y reſta juſqu'à la concluſion de la paix. Elle empêcha la garniſon de Leith de recevoir des ſecours de toute eſpece, & elle facilita beaucoup les opérations de l'armée Angloiſe qui fut envoyée par terre.

Auſſi-tôt après l'arrivée de la flotte d'Angleterre, les commiſſaires nommés Traité des proteſtants d'Ecoſſe avec l'Angleterre. 27 Février.

* Keith, *Appendix*, 43.
§ Knox, 203.

par la congrégation ſe rendirent à Ber-
1560. wick, & ils y conclurent avec le duc de Norfolk un traité, qui fut le lien d'union des proteſtants avec la reine Eliſabeth, & qui procura au parti de ſi grands avantages. Le principal objet des parties contractantes, étoit d'arrêter les progrès rapides & dangereux des armes Françoiſes en Ecoſſe. Pour y parvenir, les Ecoſſois s'engagerent à ne jamais ſouffrir que leur pays entrât dans aucune liaiſon étroite avec la France, & à ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité contre toute entrepriſe qu'on formeroit pour conquérir l'Ecoſſe : Eliſabeth promit de ſon côté, de porter une armée puiſſante en Ecoſſe, deſtinée pour le ſecours de la congrégation, & que les Ecoſſois tâcheroient de joindre avec toutes leurs forces. On convint qu'aucune place ne reſteroit entre les mains des Anglois, & que toutes celles qu'on prendroit ſur l'ennemi, ſeroient ou raſées, ou gardées par les Ecoſſois à leur choix. Si l'Angleterre étoit menacée de quelque invaſion, les Ecoſſois s'obligeoient de ſecourir Eliſabeth avec une partie de leurs forces ; & pour aſſurance de leur fidélité à obſerver le traité, ils s'engageoient à donner des ôtages à la reine d'Angleterre avant que ſon ar-

mée se mît en marche pour l'Ecosse. Enfin, les Ecossois terminoient le traité par toutes sortes de protestations d'obéissance & de fidélité envers leur propre reine, dans toutes les choses qui ne seroient point incompatibles avec leur religion & la liberté de la patrie *. 1560.

L'armée Angloise composée de six mille hommes d'infanterie & de deux mille chevaux, & commandée par le lord Grey de Wilton, entra en Ecosse dès les premiers jours du printemps. Les membres de la congrégation se rassemblerent de toutes les parties du royaume pour aller à la rencontre de leurs nouveaux alliés. Lorsqu'ils les eurent joints avec une suite très-nombreuse, ils marcherent tous ensemble vers Leith. Les François n'étoient pas assez forts pour tenir la campagne devant un ennemi aussi supérieur en nombre. Un corps de troupes considérable qu'on envoyoit à leur secours, avoit été dispersé par une tempête violente; une partie des vaisseaux de transport avoit échoué sur les côtes de la France, & les autres avoient eu bien de la peine à regagner les ports de ce royaume §. Mais

L'armée Angloise fait le siege de Leith. 2 Avril.

* Knox, 217.
§ *Mém. de Cast* liv. 450.

Digitized by Google

les François eſpérerent qu'ils pourroient
1560. défendre Leith, juſqu'à ce que les princes Lorrains euſſent réaliſé les promeſſes magnifiques qu'ils leur avoient faites & qu'ils renouvelloient tous les jours, ou bien juſqu'à ce que les Anglois fuſſent obligés par la diſette de proviſions de ſe retirer dans leur pays. Pour les y forcer, ils pillerent & ravagerent les campagnes des environs, coutume barbare, mais autoriſée par les loix de la guerre, pour arrêter une incurſion, & couper les vivres à l'ennemi *. Cependant le zele de la nation fit échouer leur projet. Les peuples s'empreſſerent de contribuer de tout leur pouvoir à repouſſer l'oppreſſion, & ils ouvrirent tous leurs magaſins de réſerve pour ſoutenir leurs défenſeurs. Les comtés voiſins fournirent en abondance toutes les choſes néceſſaires, & les Anglois au-lieu de manquer de ſubſiſtances, trouverent leur camp rempli de toutes ſortes de proviſions, & à ſi bon marché, que depuis long-temps on ne les avoit vues à ſi bas prix dans cette partie du royaume §.

Aux approches de l'armée Angloiſe, la reine régente ſe retira dans le château d'Edimbourg. Sa ſanté étoit dans un état

* Knox, 225. § *Ibid.*

déplorable ; elle avoit l'ame abattue & consternée par les mauvais succès de son 1560.
administration. Pour éviter les dangers & la fatigue d'un siege, elle alla se mettre sous sa protection du lord Erskine. Ce seigneur avoit toujours gardé la neutralité; sa probité & son amour pour la patrie, lui avoient également concilié l'estime des deux partis. Il reçut la reine avec tout l'honneur & le respect qui lui étoient dus; mais il eut soin de ne pas laisser entrer avec elle une suite assez nombreuse pour exposer la sûreté du château, dont il avoit le commandement *.

Les Anglois, peu de jours après leur ar- 6 Avril.
rivée en Ecosse, firent l'investissement de Leith. La garnison qui s'étoit renfermée dans la ville, étoit presqu'à moitié aussi forte que l'armée des assiégeants. Les François se défendirent en désespérés, & leur résistance rendit le siege fort long. Les historiens contemporains ont écrit les circonstances de cette expédition; mais on voit que ces auteurs n'avoient ni connoissances, ni expérience dans l'art de la guerre. Leurs relations sont très-imparfaites & mêlées de tant d'obscurité, que vu la distance des temps, elles ne

* Forbes Collect, *vol. I*, 503. Keith, 122.

méritent pas assez d'attention pour être
1560. rapportées.

Les François essayerent d'abord de s'emparer du mont de Hawk, colline qui s'éleve à quelque distance de la ville;
15 Avril. mais ils en furent délogés, principalement par la cavalerie Ecossoise, qui les chargea vigoureusement. Leur perte dans cette occasion fut très-considérable; mais quelques jours après, ayant fait une sortie avec un gros détachement, ils entrerent dans les tranchées des Anglois, les en chasserent, encloüerent une partie de leur canon, & leur tuerent beaucoup de monde. La perte des Anglois se monta au moins au double de celle que les François avoient faite dans l'ac-
7 Mai. tion précédente. Les Anglois ne furent pas plus heureux dans la tentative qu'ils firent de prendre la place d'assaut. Ils y éprouverent encore le courage des François, & ils furent repoussés avec une perte considérable. Le détail de ces circonstances, rapportées par les historiens du temps, fait bien appercevoir le caractere différent des troupes Françoises & des troupes Angloises. Les premieres exercées aux armes sous ces regnes féconds en événements, de François I & d'Henri II, se défendoient non-

Digitized by Google

ſeulement avec bravoure, mais encore avec toute l'habileté de ſoldats vétérans. 1560.
Les autres, plus accoutumées à vivre en paix, avoient toujours cette valeur, cette intrépidité particulieres à la nation; ils ſe battoient en déſeſpérés, mais ils ne donnoient guere de preuves de génie militaire, ni d'expérience dans l'art de la guerre : il eſt évident que tous les contre-temps, tous les malheurs qu'ils éprouverent durant le cours de ce ſiege, ne vinrent que de fautes groſſieres de leur part. Le ſuccès des aſſiégés dans leurs ſorties doit être attribué à la ſécurité & à la négligence des Anglois. Pluſieurs de leurs officiers étoient abſents : leurs ſoldats avoient quitté leurs poſtes, & les tranchées n'étoient preſque point gardées. Les échelles dont on avoit fait proviſion pour l'aſſaut étoient beaucoup trop courtes, & les troupes commandées pour des coups de main, ne furent point ſoutenues. Les tranchées avoient d'abord été ouvertes dans un endroit qui n'étoit pas convenable; & comme on fut obligé de changer de terrein, tout le travail & tout le temps qu'on y avoit employé furent perdus. La foibleſſe des généraux Anglois ne contribua pas moins que la vigueur de la garniſon Françoiſe, à ra-

Digitized by Google

lentir les progrès des Anglois. Quoique
1560. la longueur du ſiege & un accident de feu qui brûla pluſieurs magaſins des aſſiégés, eût réduit les François à la derniere extrémité, dans l'attente d'un renfort, ils ſoutenoient cette ſituation avec une fermeté inébranlable.

Pendant que les eſpérances & le courage des François prolongeoient le ſiege ſi fort au-delà du terme qu'on y avoit donné, les chefs des proteſtants ne reſtoient pas dans l'inaction. Ils travailloient à cimenter leur union & à fortifier le parti par de nouvelles confédérations. Ils ratifierent publiquement le traité conclu à Berwick avec l'Angleterre, & ils prirent des meſures pour affermir leur alliance avec cette couronne, & pour la rendre indiſſoluble. On trouve dans les actes faits à ce ſujet, la ſignature du comte de Huntly, & celle de pluſieurs autres ſeigneurs, qui juſqu'alors n'avoient concouru à aucune des démarches de la congrégation *. Quelques-uns de ces lords, & nommément le comte de Huntly, reſtoient toujours attachés à l'égliſe Romaine; mais dans cette occaſion, ils ne furent arrêtés ni par leurs ſentiments ſur la

---

Burn. *vol. III.* 287. Knox, 221.

religion, ni par les maximes de prudence qu'ils avoient d'abord adoptées; le reſſentiment & l'indignation générale contre la France prévalurent, & ils ſe laiſſerent entraîner par ce torrent *. 1560.

La reine régente, qui devoit plutôt être regardée comme l'inſtrument que comme la cauſe principale des malheurs dont l'Ecoſſe étoit alors accablée, mourut pendant le plus fort du ſiege de Leith. Jamais princeſſe ne poſſéda des qualités plus propres à illuſtrer une adminiſtration, & à rendre des peuples heureux. Elle avoit autant d'adreſſe que de pénétration; elle allioit la prudence avec un courage qui alloit juſqu'à l'intrépidité;

Mort de la reine douairiere. 10 Juin.

Caractere de la reine douairiere.

* La terreur qu'on avoit conçue du pouvoir de la France, l'emporta, en bien des occaſions, ſur le zele que les nobles Catholiques avoient pour leur religion. On le voit évidemment par les mémoires dont Burnet fait mention dans ſon Hiſtoire de la réformation, *vol. III*, *pag.* 281, & publiés par ce même auteur dans l'*App. p.* 278. On apperçoit encore avec plus de certitude, dans les inſtructions données par la reine Eliſabeth à Randolph, ſon agent en Ecoſſe, que pluſieurs papiſtes zélés penſoient que l'alliance avec l'Angleterre étoit néceſſaire pour la conſervation de la liberté & de l'indépendance du royaume. *Keith*, 158. Huntly lui-même avoit commencé à lier une correſpondance avec les miniſtres d'Eliſabeth, avant que l'armée Angloiſe ſe mît en marche pour entrer en Ecoſſe. *Huynes's Papers*, 261, 263. *Append.* N°. III. *pag.* 23, 24.

Digitized by Google

elle étoit douce & humaine ſans foibleſſe, zélée pour ſa religion, mais ne donnant point dans la bigoterie; exacte à faire rendre la juſtice, mais éloignée de toutes les voies de rigueur. On peut néanmoins lui reprocher d'avoir été trop dévouée aux intérêts de la France, ſon pays natal; d'avoir eu pour les princes Lorrains, ſes freres, un attachement ſans réſerve, & qui étoit devenu une eſpece de paſſion. On la vit en effet ſacrifier à ces deux objets de ſon affection, toutes les maximes de ſageſſe & d'humanité que la bonté de ſon caractere lui auroit fait adopter. Mais ces circonſtances de ſa vie qui obſcurcirent toutes ſes grandes qualités, qui firent le malheur de ſon gouvernement, & qui rendirent même ſon nom odieux, peuvent encore être attribuées plutôt à un excès de vertu qu'au penchant pour le vice. Elle eut le malheur de ſurvivre trop long-temps à cette réputation, à cet amour du peuple qui lui avoient frayé le chemin à la place du royaume la plus élevée. Elle déshonora les dernieres années de ſon adminiſtration par des actes de fauſſeté & par quelques autres de ſévérité, qui lui firent perdre l'affection d'un peuple qui avoit autrefois en elle une confiance ſans bornes. Cepen-

1560.

dant ſes ennemis mêmes attribuerent toujours ſes actions les plus inexcuſables à ſon trop de facilité, & jamais à la dépravation de ſon naturel. Ils accuſerent les princes Lorrains & les conſeillers François d'emportement & de cruauté, mais ils donnerent toujours à la reine les éloges qu'elle méritoit par ſa prudence & par ſa modération *. Quelques jours avant ſa mort, elle demanda une entrevue avec le prieur de Saint-André, le comte d'Argyll, & d'autres chefs de la congrégation. Elle déplora avec eux les ſuites fâcheuſes des conſeils violents qu'elle avoit été forcée de ſuivre; & avec la franchiſe d'une ame généreuſe, elle avoua les fautes qu'elle avoit commiſes pendant ſa régence, & elle en demanda pardon à ceux qui en avoient reçu quelque préjudice; mais elle donna en même-temps cet avis aux chefs de la congrégation, qu'au milieu des débats pour la défenſe de la liberté, parmi le tumulte des armes, ils ne devoient jamais perdre de vue la fidélité & la ſoumiſſion dues à leur ſouverain §. Elle ſe prépara enſuite à la mort par des méditations & des exercices de piété. 1560.

* Buchanan, 324.
§ Leſly, *de reb. geſt. Scot.* 222.

Elle demanda même l'assistance de Willox, l'un des plus fameux prédicateurs parmi les réformés; elle écouta ses instructions avec beaucoup de respect & d'attention *; enfin, elle vit approcher le terme fatal avec une constance admirable, & la plus parfaite résignation.

1560.

Motifs qui déterminent les François à la paix.

Il ne restoit plus de ressources aux François enfermés dans Leith, que la prompte conclusion d'un traité de paix, ou l'arrivée d'une forte armée du continent. Les princes Lorrains promettoient depuis long-temps ces secours aux gens de leur parti en Ecosse, & ils soutenoient ainsi leur courage & leurs espérances. La situation des affaires en France les força à la fin de se prêter à des projets de pacification, pour lesquels ils avoient eu jusqu'alors tant d'éloignement, & ils n'y furent engagés, ni par la terreur des armes Angloises, ni par les représentations des mécontents d'Ecosse. Les protestants formoient alors en France un parti, formidable par le nombre & encore plus par la valeur & le génie entreprenant de leurs chefs. François II les avoit traités avec une extrême rigueur, & sa conduite à

* Knox, 228.

à leur égard annonçoit à chaque instant la résolution où il étoit de détruire leur religion, & de perdre tous ceux qui la professoient. Les protestants furent allarmés à l'aspect du danger qui menaçoit leurs personnes & leur doctrine, mais ils ne se laissèrent point vaincre par la terreur. Le zele de religion, le ressentiment des injures, les anima à un tel point, qu'ils se déterminerent à prendre des mesures pour se défendre, & même à prévenir par quelque coup hardi les projets de leurs ennemis; & comme ils imputoient aux princes Lorrains toutes les mesures de violence que le roi prenoit contre le parti protestant, ils les désignerent comme les premieres victimes qu'ils devoient sacrifier à leur indignation. Telle fut l'origine de la fameuse conspiration d'Amboise, qui ne fut le fruit, ni de la rébellion, ni d'un manque de fidélité envers le roi. La vigilance & la bonne fortune des princes Lorrains les préserverent de ce danger. Ils découvrirent & déconcerterent le complot; mais on appercevoit de nouveaux orages se former, prêts à fondre sur toutes les provinces du royaume, & à y porter toutes les horreurs & la désolation d'une guerre civile. Dans ces circonstances, les princes Lorrains furent

1560. Mars.

obligés de perdre toute idée de conquê-
1560. tes étrangeres, & de reſtreindre leur ambition à ſauver l'honneur & la dignité de la couronne de France ; bien-loin d'envoyer de nouveaux renforts en Ecoſſe, ils ſe trouvoient dans l'obligation d'en rappeller ces vieilles troupes qui avoient ſervi dans ce royaume *.

Négociations pour la paix.

Dans des conjonctures ſi délicates, & & pour négocier des affaires de cette importance, les princes Lorrains firent choix de Monluc, évêque de Valence, & du ſieur de Randan. Comme ces deux miniſtres, & particuliérement le premier, étoient regardés comme les plus adroits & les plus fins négociateurs de leur temps, Eliſabeth nomma de ſon côté Cecil, ſon premier miniſtre, & peut-être l'homme le plus capable qui eût jamais occupé une telle place, avec Wolton, doyen de Cantorbery, qui avoit vieilli dans les négociations, & qui avoient été employé ſous trois regnes conſécutifs. Les affaires entre les cours de France & d'Angleterre furent bientôt terminées par ces hommes d'une expérience conſommée. La France ne fit aucune difficulté de retirer ſes troupes de l'Ecoſſe ; & comme

* Leſly, 224.

ce point avoit été le principal motif de la guerre, les autres furent bientôt décidés, & ne donnerent pas lieu à de longues diſcuſſions. 1560.

Les griefs de la congrégation & les demandes que les proteſtants faiſoient à leur ſouverain, pour en obtenir le redreſſement, prirent un temps plus conſidérable. La matiere étoit délicate, les négociations demandoient beaucoup de dextérité. Après tant d'entrepriſes, ordonnées par le roi & la reine, & qui tendoient ouvertement à renverſer l'ancienne conſtitution & à détruire la religion réformée, les nobles d'Ecoſſe qui avoient embraſſé cette doctrine, ne pouvoient pas ſe croire en ſûreté, ſi l'on ne mettoit quelque barriere nouvelle pour arrêter à l'avenir les uſurpations de l'autorité royale. L'embarras étoit de procéder en cette occaſion par des voies légitimes. Les ambaſſadeurs de France penſoient qu'un traité avec des ſujets, & avec des ſujets rébelles, étoit une condeſcendance indigne de la majeſté du trône. Leurs ſcrupules ſur ce point auroient auſſi-tôt rompu toutes les négociations, ſi l'empreſſement égal des deux partis pour la paix n'avoit fait imaginer un expédient par lequel on eſpéroit pourvoir à la ſûreté des ſujets

sans déroger à l'honneur du prince. Les
1560. nobles d'Ecoſſe conſentirent à ne point
Conditions du traité. parler de droits ni de privileges, & à recevoir à titre de grace ce qu'ils obtiendroient du ſouverain. Tous les articles nouveaux demandés par les nobles, tant par inquiétude pour leur ſûreté perſonnelle, que par zele pour leur liberté, furent accordés au nom de François & de Marie, comme des actes d'indulgence & de munificence royale. Mais pour que ces conceſſions ne paruſſent point précaires & ſujettes à être révoquées par la même autorité d'où elles étoient émanées, les ambaſſadeurs de France jugerent à propos de les inſérer dans le traité fait avec Eliſabeth, pour obliger ainſi le roi & la reine d'Ecoſſe à obſerver inviolablement l'accord fait avec leurs ſujets *.

Les hiſtoriens contemporains qui ont donné le détail de cette tranſaction, confondent les conceſſions de François & de Marie à leurs ſujets, avec le traité fait entre la France & l'Angleterre. Ce dernier, outre la ratification des précédents traités entre les deux royaumes, & les ſtipulations par rapport au temps & à la maniere de retirer d'Ecoſſe les troupes

* Keith, 134, &c.

Angloiſes & Françoiſes, contenoit un article auquel nous aurons ſouvent occaſion d'avoir recours, parce qu'il eſt la ſource de pluſieurs événements importants. Le droit d'Eliſabeth à la couronne d'Angleterre y étoit reconnu dans les termes les plus forts; François & Marie s'engageoient ſolemnellement à ne jamais prendre à l'avenir le titre & les armes de roi & de reine d'Angleterre. 1560.

Si cet article fut honorable pour Eliſabeth, les conditions qu'elle obtint pour les Ecoſſois, ſes alliés, ne leur furent pas moins avantageuſes. Monluc & Randan convinrent, au nom de François & de Marie, des articles ſuivants : Que les troupes Françoiſes qui étoient en Ecoſſe, en ſortiroient inceſſamment, & ſeroient renvoyées dans leur pays, & qu'à l'avenir on ne feroit point entrer de troupes étrangeres dans le royaume ſans en avoir auparavant donné connoiſſance au parlement, & avoir obtenu ſon conſentement; que les fortifications de Leith & de Dumbar ſeroient au plutôt raſées, & qu'on n'en éleveroit point de nouvelles ſans la permiſſion du parlement; qu'on tiendroit un parlement le premier jour d'août, & que cette aſſemblée ſeroit regardée à tous égards comme auſſi légi-

time que ſi elle avoit été convoquée par
1560. le commandement exprès du roi & de la reine ; que, conformément aux anciennes loix & coutumes du pays, le roi & la reine ne pourroient, ni déclarer la guerre, ni conclure la paix ſans le concours du parlement ; que, pendant les abſences de la reine, l'adminiſtration du gouvernement ſeroit commiſe à douze perſonnes qu'on choiſiroit ſur vingt-quatre propoſées par le parlement, & dont ſept ſeroient nommées par la reine, & cinq par le parlement ; qu'à l'avenir le roi & la reine n'éleveroient point d'étrangers aux places de confiance & de dignité dans le royaume, & qu'ils ne donneroient les offices de tréſorier & de contrôleur des finances à aucun eccléſiaſtique ; qu'on paſſeroit, dans le parlement ſuivant, un acte d'amniſtie, portant abolition de tous crimes & de toutes offenſes, commis depuis le 6 mars 1558, & que cet acte ſeroit ratifié par le roi & la reine ; que le roi & la reine ne pourroient point, ſous prétexte de punir aucune offenſe contre leur autorité pendant cet eſpace de temps, chercher à priver aucun de leurs ſujets des offices, bénéfices ou biens qu'ils poſſédoient actuellement ; & que les répara-

tions dues aux eccléſiaſtiques pour les dommages & préjudices qu'ils avoient ſoufferts pendant les derniers ſoulevements, ſeroient abſolument du reſſort du parlement. Quant aux diſputes de religion, les ambaſſadeurs déclarerent qu'ils ne vouloient point prendre ſur eux de les décider, mais qu'ils conſentoient à ce que le parlement, dans ſa premiere aſſemblée, examinât les points de controverſe, & en dît ſon avis au roi & à la reine. 1560.

Les lords de la congrégation, par leur courage & par leur perſévérance, amenerent à ce point mémorable, une entrepriſe qui, dans ſes commencements, annonçoit une iſſue bien différente. Le parti, foible & même mépriſable dans ſes commencements, s'accrut par degrés, & parvint à un haut degré de puiſſance. Favoriſé par quelques événements heureux, il vint à bout de repouſſer tous les efforts de la reine, ſoutenue même par les forces d'un royaume encore plus puiſſant. L'autorité ſouveraine fut, par ce traité, remiſe entiérement entre les mains de la congrégation; les prérogatives limitées que la couronne avoit juſqu'alors poſſédées, furent totalement anéanties, & le gouvernement ariſtocra-

Digitized by Google

tique, qui avoit toujours été le syſtême
1560. dominant dans le gouvernement d'Ecoſſe, devint ſuprême & abſolu. L'influence de la France, qui avoit eu pendant long-temps un ſi grand poids dans les affaires de l'Ecoſſe, fut auſſi conſidérablement affoiblie par ce même traité. On y réprimoit pour le temps préſent les projets d'uſurpation d'un allié ambitieux, & l'on ſe précautionnoit contre ceux qu'il pourroit former dans la ſuite, en ſe liguant avec l'Angleterre. Les points diſputés en matiere de religion étant ſoumis à l'examen du parlement, les proteſtants pouvoient eſpérer d'obtenir les déciſions les plus favorables aux opinions qu'ils avoient embraſſées.

Peu de jours après la concluſion du traité, les troupes Angloiſes & Françoiſes ſortirent de l'Ecoſſe.

Le parlement s'aſſemble.

Tout le royaume avoit les yeux ſur la prochaine aſſemblée du parlement. Une aſſemblée convoquée d'une maniere ſi extraordinaire, dans des conjonctures ſi critiques, pour délibérer ſur des matieres d'une ſi grande importance, tenoit tous les eſprits en ſuſpens, & étoit attendue avec les plus grandes inquiétudes.

Suivant le génie ariſtocratique du gou-

vernement d'Ecoſſe, le parlement de ce royaume étoit proprement l'aſſemblée des nobles. Il étoit compoſé des évêques, des abbés, des barons, & de quelques députés des bourgs, qui ſe raſſembloient dans une maiſon. Les petits barons pouvoient y aſſiſter, ſoit en perſonnes, ſoit par leurs repréſentants, mais ils uſoient rarement de ce droit. La dépenſe de cette ſorte de ſervice, qui, ſuivant la mode du temps, ſe faiſoit avec une ſuite nombreuſe de vaſſaux & de ſujets; le peu d'attention de ce ſiecle pour tout ſyſtême régulier de gouvernement; & plus que tout, le pouvoir exorbitant des grands nobles qui s'étoient arrogé toute l'autorité, avoient tellement diminué la valeur de ce privilege, qu'il étoit extrêmement négligé. On voit par les anciens regiſtres, que dans des temps de paix & de tranquillité, il n'y avoit qu'un très-petit nombre de députés des bourgs qui ſe rendiſſent au parlement, & preſqu'aucun des petits barons. On abandonnoit alors, ſans ſcrupule & ſans jalouſie, l'adminiſtration ordinaire du gouvernement au roi & aux grands barons. Mais dans les cas extraordinaires, lorſque les débats pour la liberté s'échauffoient & ſe portoient juſqu'à la violence; lorſqu'on ſe trouvoit en oppo- 1560.

sition avec le souverain, & que la fer-
1560. mentation des esprits étoit portée au plus haut point, les bourgeois & les petits barons sortoient de leur inaction, & paroissoient pour soutenir les droits de leur patrie. On voit dans le regne tumultueux de Jacques III, plusieurs exemples qui justifient cette observation *. Les projets téméraires de ce prince foible & mal conseillé, exciterent contre lui l'indignation publique, & amenerent au parlement un très-grand nombre de petits barons, outre les nobles du premier ordre, & les prélats qui étoient accoutumés de s'y rendre.

Les mêmes raisons appellerent au parlement qui se tint le premier août, une affluence d'hommes de tous les états qui n'y étoit point ordinaire. L'amour de la liberté civile & de la liberté de conscience étoit devenue la passion dominante de toute la nation, & ne permettoit qu'à très-peu de personnes de rester spectateurs désintéressés d'une assemblée dont les actes devoient, selon toutes les apparences, être décisifs par rapport à ces deux objets. Les citoyens accouroient de tous les coins du royaume, détermi-

* Keith, 147.

nés à ſoutenir de leurs voix dans le ſénat, cette même cauſe qu'ils avoient défendue les armes à la main en pleine campagne. La cour des pairs temporels & ſpirituels ſe trouva complete, & il y vint encore des repréſentants de preſque tous les bourgs, & plus de cent barons, qui, quoique de la claſſe inférieure, étoient néanmoins des nobles des plus diſtingués dans la nation, tant pour le rang que pour la fortune *. 1560.

Le parlement étoit ſur le point d'entamer ſes délibérations avec tout le zele dont il étoit animé, lorſqu'il s'éleva une difficulté au ſujet de la légitimité de l'aſſemblée. Il n'avoit point paru de commiſſaire de la part du roi & de la reine, & ils n'avoient point encore fait ſignifier leur conſentement & leur approbation. Bien des gens regardoient ces formalités comme eſſentielles à l'exiſtence d'un parlement. Mais on oppoſoit à cette opinion les termes exprès du traité d'Edimbourg, par lequel cette aſſemblée étoit déclarée auſſi valable, à tous égards, que ſi elle avoit été convoquée & aſſignée par exprès commandement du roi & de la reine. Comme les adhérents de la congré-

* Keith, 146.

gation étoient en beaucoup plus grand
1560. nombre que leurs adverſaires, ce dernier ſentiment prévalut. Les chefs les plus audacieux du parti, & qui paſſoient pour avoir le plus de ferveur, furent choiſis pour lords des articles. Ils formerent, ſuivant l'ancien uſage, un comité qui eut toute l'influence qui lui appartenoit autrefois dans le parlement d'Ecoſſe. Les délibérations des lords des articles ſe firent avec la plus parfaite unanimité & le zele le plus ardent. L'acte d'amniſtie, la nomination des vingt-quatre perſonnes, parmi leſquelles on en devoit choiſir douze pour former un conſeil revêtu de l'autorité ſuprême, & toutes les autres choſes preſcrites par le dernier traité, ou qu'on jugea néceſſaires pour en aſſurer l'obſervation, paſſerent ſans aucuns débats ni délais. L'article de la religion demanda plus de temps, & rencontra de plus grandes difficultés. Il fut préſenté au parlement par une requête, au nom de ceux qui avoient adopté les principes de la réformation. Ils prétendoient que pluſieurs dogmes de l'égliſe papiſte choquoient la raiſon & déshonoroient la religion, que la diſcipline de cette égliſe étoit corrompue & tyrannique, & que les revenus des eccléſiaſtiques étoient exorbitants & mal

Procédés ſur le fait de la religion.

employés. Les proteſtants firent ſur tous ces points les repréſentations les plus vives, & avec tout le fiel que les abſurdités & les vues pernicieuſes qu'ils reprochoient à l'égliſe Romaine avoient porté dans leurs ames. Encouragés par le nombre & par le zele de leurs amis, ils chercherent à profiter d'une conjoncture auſſi favorable pour renverſer tout l'édifice du papiſme, & ils ſupplierent le parlement d'interpoſer ſon autorité, pour réprimer ces abus multipliés *. 1560.

Il y avoit dans le parlement pluſieurs prélats, partiſans zélés des anciennes opinions. Mais pendant que les proteſtants agiſſoient avec tant de vigueur, ces prélats reſterent confondus, étonnés, & garderent conſtamment un ſilence qui fut fatal à leur cauſe. Ils crurent qu'il étoit impoſſible d'arrêter ou de détourner ce torrent de zele religieux, pendant qu'il étoit encore dans toute ſa force; ils craignirent que leur oppoſition n'irritât leurs adverſaires, & n'excitât de nouveaux actes de violence; ils eſpéroient que le roi & la reine trouveroient bientôt l'occaſion de réprimer l'inſolence de leurs ſujets, & qu'après les premiers éclats de

* Knox, 237.

cet orage, la tranquillité & le bon ordre
1560. pourroient être rétablis dans l'égliſe & dans le royaume. Peut-être vouloient-ils ſacrifier la doctrine & même l'autorité de l'égliſe, à la ſûreté de leurs perſonnes, & à la conſervation des biens qui étoient toujours entre leurs mains. Enfin, quels que fuſſent les motifs de leur conduite, ce ſilence extraordinaire fut pour les proteſtants un grand ſujet de triomphe. Ils crurent y voir le déſaveu tacite d'une mauvaiſe cauſe; ils en prirent une nouvelle audace, & ils ſe porterent avec plus d'ardeur & de courage que jamais à l'exécution de leurs deſſeins *.

Le parlement ne crut pas devoir s'en tenir à condamner ſimplement des dogmes allégués dans la requête des proteſtants. Il fit plus : il approuva par un acte la profeſſion de foi qui lui fut préſentée par les miniſtres proteſtants §, & qui étoit compoſée, comme on pouvoit s'y attendre en de pareilles circonſtances, dans la vue de tourner en ridicule les opinions & les pratiques de l'égliſe Romaine. Par un autre acte, la juriſdiction des tribunaux eccléſiaſtiques fut abolie, & la connoiſſance des affaires, qui étoient ci-

* Knox, 233. § *Ibid.*

devant portée à ces tribunaux, fut attribuée aux juges séculiers *. Un troisieme statut défendoit l'exercice du culte religieux suivant les rits de l'église Romaine. La rigueur des injonctions du parlement pour assurer l'observation de cette loi, fait appercevoir toute la chaleur qui régnoit dans cette assemblée. La premiere transgression emportoit la perte des biens & une punition corporelle, à la volonté du juge; le banniſſement étoit la peine de la récidive; le troisieme violement de la loi devenoit un crime capital §. Tel étoit le génie des hommes de ce siecle. Ne connoissant ni les regles d'une sage tolérance, ni les loix de l'humanité, ces mêmes hommes qui venoient de se soustraire à la tyrannie ecclésiastique, se porterent avec une précipitation indécente à imiter ces exemples de sévérité qui avoient excité de leur part de si justes plaintes. 1560.

Statuts par rapport aux revenus de l'église.

La vigueur des statuts du parlement renversa en peu de jours l'ancien système de religion établi depuis tant de siecles. Les nobles se porterent à la réformation de la doctrine & de la discipline

* Keith, 152.
§ Knox, 254.

Digitized by Google

de l'égliſe, avec une ardeur égale à celle
1560. de Knox lui-même, & ils ſurpaſſerent toutes ſes eſpérances. Mais leurs procédés rapides & impétueux, par rapport à ces deux objets, ſe ralentirent ſur l'examen des revenus eccléſiaſtiques, & on les vit affecter des délais, lorſqu'il fut queſtion de délibérer ſur ce point. Pluſieurs laïcs étoient déja enrichis des dépouilles de l'égliſe; les autres dévoroient en eſpérance tous les riches bénéfices auxquels on n'avoit point encore touché. Les changements faits dans la religion, procurerent même à pluſieurs eccléſiaſtiques conſtitués en dignité, l'occaſion de ſatisfaire leur avarice & leur ambition. La démolition des monaſteres avoit rendu la liberté à tous les religieux qui y étoient confinés, & preſque tous avoient pris quelque emploi ſéculier. Les abbés qui avoient embraſſé par conviction les principes de la réforme, ou qui avoient eu l'adreſſe de les adopter par politique, s'étoient emparés de tous les revenus de la communauté, & les avoient appliqués à leur uſage particulier, à l'exception de quelques penſions alimentaires accordées à des moines d'un âge fort avancé *. Les prédicateurs de la réfor-

* Keith, 496. *Append.* 190, 191.

me demandoient que ces revenus fuſſent employés à l'entretien des miniſtres, à l'éducation de la jeuneſſe, & au ſoutien des pauvres. Cette propoſition effrayoit également les gens de tous états qui retenoient ces biens. Ils s'y oppoſerent avec chaleur; ils prévalurent aiſément par leur nombre & par leur autorité dans le parlement, & ils empêcherent que cette demande ne fût écoutée *. Le zele dont les premiers réformateurs étoient animés; une nobleſſe de ſentiments qui les mettoit bien au-deſſus de ce vil intérêt, les rendirent très-ſenſibles à la baſſeſſe de leurs adhérents. Ils les virent avec indignation débuter par ces marques d'avarice & d'attachement à leur intérêt perſonnel. Knox, dans ſes écrits, ſe plaint amérement des refus dédaigneux qu'il eut à eſſuyer de la part de bien des gens de qui il attendoit des ſentiments plus généreux, & plus de zele pour l'avancement de la religion & pour l'honneur de ſes miniſtres §. 1560.

Il s'éleva une difficulté au ſujet des actes du parlement qui concernoient la religion. Cette difficulté, frivole en elle-

La validité du parlement eſt révoquée en doute.

* *Append.* N°. IV, *pag.* 29
§ Knox, 239, 256.

Digitized by Google

1560. même, & regardée comme de peu d'importance dans ces temps éloignés, étoit fondée sur les termes du traité d'Edimbourg. Il y étoit dit que le parlement examineroit l'état de la religion, & qu'il exposeroit ses sentiments sur ce point au roi & à la reine. Cependant au-lieu de présenter les demandes au souverain dans la forme respectueuse d'une supplication ou adresse, le parlement en forma autant d'actes, qui, sans être revêtus du consentement royal, prirent force de loi dans tout le royaume. En exécution de ce qui y étoit ordonné, le système établi de religion fut par-tout renversé, & celui qui étoit annoncé par les réformateurs, y fut substitué. Le peuple ne fit pas semblant d'appercevoir ce qui pouvoit manquer aux actes du parlement; le zele & la partialité suppléerent aux défauts de formalité, & ces nouveaux statuts furent plus généralement observés qu'aucun de ceux qui étoient ci-devant émanés des assemblées les plus régulieres & les plus conformes aux constitutions. Cependant on est forcé d'avouer que par ces procédés, le parlement, ou plutôt la nation viola le dernier article du traité d'Edimbourg, & qu'elle alla même beaucoup au-delà des bornes prescrites à des sujets; mais

lorſque des hommes ont une fois ſecoué le joug, lorſque les eſprits ſont échauffés par les paſſions que la guerre civile inſpire, il y auroit de l'ignorance ou de la pédanterie à vouloir condamner une nation d'après des regles qui ne peuvent être obſervées que dans un gouvernement où le bon ordre eſt établi, & où regne une parfaite tranquillité. Un peuple qui ſe croit obligé à faire des efforts ſi extraordinaires pour la défenſe de ſa liberté, cherche à ſe prévaloir de tout ce qui peut tendre à ce but, & la néceſſité des circonſtances, ainſi que l'importance de l'objet, paroiſſent le juſtifier en quelque maniere, lorſqu'il s'écarte des formes ordinaires preſcrites par la conſtitution. 1560.

Le parlement envoie un ambaſſadeur à la cour de France.

Suivant les termes du traité d'Edimbourg, & en conſéquence de la forme établie pour de pareilles affaires, on étoit obligé de préſenter au roi & à la reine les procédures du parlement. Le chevalier Sandilands de Calder, lord St. Jean, fut chargé de ſe rendre pour cet effet à la cour de France. Les nobles, après avoir tenu une conduite ſi irréguliere, ne pouvoient pas ſe flatter que François & Marie approuvaſſent leur conduite, & encore moins eſpérer que Leurs Majeſtés

1560. vouluſſent la confirmer par le conſentement royal. La réception de leur ambaſſadeur fut telle qu'ils avoient pu s'y attendre. Le roi & la reine le reçurent très-froidement, & il fut renvoyé ſans avoir obtenu la ratification des ſtatuts du parlement. L'ambaſſadeur eſſuya d'ailleurs, de la part des princes Lorrains & de leurs partiſans, toutes les inſultes & les mépris qu'ils étoient dans l'uſage de prodiguer au parti dont il étoit le repréſentant *.

Ambaſſadeurs envoyés par le parlement à Eliſabeth.

On fit à la cour d'Angleterre une réception bien différente aux comtes de Morton, de Glencairn, & Maitland de Lethington, ambaſſadeurs du parlement vers Eliſabeth, ſa protectrice. Cependant ils ne furent pas plus heureux dans une partie de la négociation confiée à leurs ſoins. Les Ecoſſois, ſenſibles aux avantages qu'ils retiroient de leur union avec l'Angleterre, & à la ſûreté qu'elle leur procuroit, deſiroient beaucoup de la rendre indiſſoluble. Dans cette vue, ils chargerent leurs ambaſſadeurs de témoigner à la reine Eliſabeth leur reconnoiſſance pour les ſecours qu'elle leur avoit donnés ſi à propos & avec tant d'efficacité; & en même-temps de la ſupplier de

* Knox, 255. Buchanan, 327.

rendre perpétuelle l'union des deux nations, en consentant à épouser le comte d'Arran, qui, quoique sujet, étoit le plus proche allié de la famille royale d'Ecosse, & après Marie, l'héritier présomptif de la couronne. 1560.

Elisabeth écouta avec beaucoup de plaisir la premiere partie de la commission, & elle encouragea les Ecossois en les assurant de la continuation de ses bons offices dans toutes les occasions. Quant au second point, elle laissa appercevoir les sentiments auxquels elle resta attachée pendant tout le cours de son regne. Elisabeth avoit beaucoup d'éloignement pour le mariage. Quelques-uns l'ont attribué à son goût particulier, d'autres, avec plus de vraisemblance, en ont donné des raisons politiques. Cette princesse ambitieuse ne vouloit partager le trône avec personne; elle ne vouloit s'exposer à aucune contradiction, & elle sacrifioit à la jouissance de ce pouvoir absolu les espérances de transmettre la couronne à sa postérité. Le mariage qu'on lui proposoit avec le comte d'Arran ne lui présentoit pas d'assez grands avantages pour l'ébranler dans sa résolution; elle s'en excusa, & elle assaisonna ce refus de beaucoup de marques d'affection pour la nation

Ecoſſoiſe, & de conſidération pour le
1560. comte d'Arran *.

Cette année, ſi féconde en révolutions extraordinaires, ſe termina par un événement de la plus grande importance. Le 4 de décembre fut le terme fatal de la vie de François II, prince d'une complexion foible & d'un eſprit très-borné. Comme il ne laiſſoit point d'enfants de la reine, ſa mort étoit le coup le plus heureux pour tous ceux qui avoient ſuivi le parti de la congrégation. Marie, par les charmes de ſa perſonne, avoit pris ſur ſon mari le plus grand aſcendant; elle l'avoit rendu entiérement ſoumis comme elle aux princes Lorrains ſes oncles, & le roi ſuivoit aveuglément la route qu'ils jugeoient à propos de lui tracer. Le pouvoir de la France ainſi dirigé, allarmoit les mécontents d'Ecoſſe. En effet, le péril étoit grand, & leurs craintes étoient très-bien fondées. La fureur des troubles inteſtins qui déſoloient la France, & les ſecours qui étoient venus ſi à propos d'Angleterre à la congrégation, avoient juſqu'alors empêché les princes Lorrains d'exécuter les projets qu'ils avoient formés ſur l'Ecoſſe. Mais ſous un

* Burn. 3. *Append.* 308. Keith, 154, &c.

gouvernement auſſi ferme & auſſi abſolu que celui de ces princes, il étoit impoſſible que les ſoulevements de France fuſſent d'une longue durée; pluſieurs événements pouvoient donner des affaires à Eliſabeth, & l'empêcher de porter ſon attention ſur celles de l'Ecoſſe. Dans l'une ou l'autre de ces circonſtances, les Ecoſſois reſtoient expoſés à toute la vengeance que les reſſentiments de la cour de France pouvoient lui inſpirer. Plus le coup avoit été long-temps ſuſpendu, plus il devenoit inévitable; plus il menaçoit de tomber avec une force redoublée. La mort de François délivra l'Ecoſſe de cette perſpective effrayante. L'ancienne confédération entre les royaumes de France & d'Ecoſſe ne ſubſiſtoit plus depuis quelque temps, & cet événement avoit rompu le ſeul lien d'union qui reſtât. Catherine de Médicis, qui, pendant la minorité de Charles IX, ſon ſecond fils, avoit pris la direction des affaires de France, & qui préſidoit à tous les conſeils, étoit bien éloignée de ſonger à ſoutenir l'autorité de la reine d'Ecoſſe. Catherine & Marie avoient été rivales ſous le regne de François II, & s'étoient diſputé le gouvernement de ce prince foible & ſans expérience. Mais les attraits de l'épouſe

1560.

avoient aiſément triomphé du crédit de
1560. la mere. Catherine n'oublia jamais qu'elle avoit été traverſée dans ſa paſſion favorite, & elle vit alors avec une ſecrete ſatisfaction, les peines & les embarras dont ſa belle-fille alloit être accablée. Marie, ſuccombant aux chagrins qu'un revers de fortune auſſi cruel pouvoit lui donner, prit le parti de la fuite, quitta la reine-mere *, & ſe retira à Rheims. Abandonnée de cette foule de courtiſans qui la ſuivoient dans ſa proſpérité, elle ſe livra dans la ſolitude à toute ſa douleur, & y dévora ſon dépit. Les princes Lorrains furent eux-mêmes obligés de reſtreindre leurs vues ambitieuſes, & de quitter le ſoin des affaires du dehors pour ne s'occuper que de celles de l'intérieur. Au-lieu de ces vaſtes projets qu'ils avoient formés ſur la Grande-Bretagne, ils crurent ne devoir ſonger qu'à ſe faire une exiſtence, & à s'accréditer ſous le nouveau gouvernement.

Il ſeroit impoſſible de décrire les tranſports de joie que ce tableau de la cour de France excita parmi les Ecoſſois. Ils regarderent la mort du monarque François,

* Hénault, Caſtelnau, 454.

çois, comme le ſeul événement capable de donner de la force & de la conſiſtance au ſyſtême de religion & de gouvernement qui venoit d'être adopté. Ainſi l'on ne doit pas s'étonner d'entendre les hiſtoriens contemporains ſe récrier ſur les ſoins immédiats de la Providence, qui, par des reſſorts inconnus, aſſure la paix & la tranquillité des états, dans des circonſtances où toutes les reſſources de la prudence & de l'induſtrie humaines ſont épuiſées, & où tout paroît déſeſpéré *. 1560.

Etabliſſement du gouvernement de l'égliſe presbytérienne.

L'égliſe proteſtante commençoit alors à prendre en Ecoſſe une forme plus réguliere. Les principes de la réformation avoient été confirmés par l'autorité publique; il étoit néceſſaire d'établir quelques regles fixes de police extérieure pour le gouvernement & la conſervation d'une ſociété qui étoit encore dans ſon enfance. Le plan adopté par les réformateurs étoit très-différent de celui qui étoit établi depuis ſi long-temps. Les motifs qui les porterent à s'éloigner à ce point de l'ancien ſyſtême, méritent d'être développés.

Les vices du clergé avoient d'abord excité l'indignation publique, & animé

* Knox, 259.

cet esprit de recherche qui devint si fatal
1560. au papisme. Le mépris qu'on avoit conçu pour les défauts des ecclésiastiques, se porta bientôt sur les fonctions mêmes qu'ils exerçoient. La réformation, après avoir attaqué la doctrine de l'église papiste, devoit aussi renverser la forme de son gouvernement. Cependant les opérations de la réforme furent modérées par l'autorité & la politique des princes, dans une grande partie de l'Allemagne, en Angleterre, & dans les royaumes du Nord. La juriſdiction épiscopale fut conservée, mais avec quelques restrictions, dans les églises de ces pays. Il paroît que la hiérarchie épiscopale étoit plus conforme à la pratique de l'église, lorsque le Christanisme devint la religion dominante dans l'empire Romain. Le gouvernement ecclésiastique, modelé entiérement sur le gouvernement civil, en emprunta la forme, & en tira toute son autorité. Les dioceses & les juriſdictions des patriarches, archevêques & évêques répondoient à la division & à la constitution de l'empire. En Suisse & dans les Pays-Bas, où la nature du gouvernement donnoit pleine carriere au génie de la réformation, la prééminence de l'ordre ecclésiastique fut entiérement abolie, &

on y établit une égalité plus analogue à l'eſprit républicain. La forme de la primitive égliſe donna l'idée, & fournit le modele de ce dernier ſyſtême qui fut depuis appellé *Presbytérien*. Les premiers chrétiens, expoſés à des perſécutions continuelles, & obligés de tenir ſecretes leurs aſſemblées religieuſes, ſe contentoient d'une forme de gouvernement très-ſimple. L'eſprit de la religion & le ſentiment du danger concouroient à éteindre en eux toute ſorte d'ambition, à établir un eſprit d'égalité, effets de leurs ſouffrances & ſource de preſque toutes leurs vertus. Calvin, dont les déciſions furent reçues par les proteſtants de ce ſiecle avec une ſoumiſſion incroyable, fut le protecteur & le reſtaurateur de ce ſyſtême de police eccléſiaſtique. L'égliſe de Geneve, formée ſous ſes yeux & par ſa direction, étoit regardée comme le plus parfait modele de cette eſpece de gouvernement, & Knox, qui, pendant ſon ſéjour dans cette ville, en avoit fait une étude particuliere, & en avoit été touché d'admiration, recommanda fortement à ſes concitoyens de le ſuivre & de l'imiter. 1560.

Parmi les nobles d'Ecoſſe, quelques-uns haïſſoient la perſonne des eccléſiaſ-

tiques, d'autres envioient les richeſſes
1560. de ceux conſtitués en dignité. En aboliſſant cette claſſe d'hommes dans l'état, les uns ſuivoient leur reſſentiment, les autres eſpéroient de contenter leur avarice. Le peuple avoit conçu l'averſion la plus forte contre le papiſme; il approuvoit tout ſyſtême qui s'écartoit le plus des uſages reçus dans l'égliſe Romaine, & il adoptoit avec la plus grande ſatisfaction, un plan qui flattoit ſi agréablement ſa paſſion dominante. D'un autre côté, les partiſans de la liberté civile voyoient avec plaiſir le clergé proteſtant renverſer de ſes propres mains cet édifice du pouvoir eccléſiaſtique que ſes prédéceſſeurs avoient élevé avec tant d'art & d'induſtrie; ils eſpéroient qu'en lui prêtant leurs ſecours, ils pourroient dépouiller les eccléſiaſtiques de leurs dignités & de leurs richeſſes, & délivrer entiérement la nation de leur juriſdiction exceſſive & tyrannique. La nouvelle forme de gouvernement prit aiſément faveur parmi des hommes ainſi diſpoſés à la recevoir, & par l'impulſion de leurs divers intérêts, & par le mouvement de leurs paſſions.

Cependant Knox jugea que dans les premiers temps de l'établiſſement de ce

syſtême, il n'étoit pas à propos de s'écarter entiérement de la forme ancienne *. Au-lieu des évêques, il propoſa d'établir dix ou douze ſur-intendants répartis dans les différentes provinces du royaume. Ces officiers étoient, comme le nom le porte, autoriſés pour avoir l'inſpection ſur la doctrine & les mœurs du reſte du clergé. Ils préſidoient aux tribunaux eccléſiaſtiques ſubalternes, & ils rempliſſoient quelques autres parties des fonctions épiſcopales. Mais leur juriſdiction ne s'étendoit que ſur les choſes ſacrées; ils ne pouvoient avoir ſéance au parlement, ni prétendre aucun droit à la dignité ni aux revenus des anciens évêques. 1560.

Le bas clergé, qui pouvoit être chargé du ſoin des paroiſſes, étoit peu nombreux. Ceux qui le compoſoient avoient embraſſé la réforme en différents temps & par divers motifs. Pendant les ſoulevements, ils avoient été diſperſés au haſard dans les différentes provinces du royaume, & ils n'avoient formé qu'en fort peu d'endroits des claſſes & des ſociétés régulieres. La premiere aſſemblée générale de l'égliſe qui ſe tint en cette

* Spotſwood, 158.

année, portoit toutes les marques d'une
1560. association informe & encore dans ſon enfance. Les membres qui la compoſoient étoient en petit nombre & peu conſidérables pour le rang, & il paroît que dans leur élection on n'avoit obſervé aucune regle fixe & uniforme. Il n'y vint point de repréſentants de la plus grande partie du royaume; il n'y avoit qu'une ſeule perſonne pour quelques comtés tout entiers, pendant qu'en d'autres endroits, une ſeule ville où égliſe avoit envoyé pluſieurs députés. Une aſſemblée auſſi foible & auſſi irréguliere ne pouvoit pas avoir une grande autorité. Les membres qui en ſentoient eux-mêmes toute l'inſuffiſance, mirent bientôt fin aux délibérations, ſans oſer riſquer de donner des déciſions ſur aucune affaire importante *.

Knox, pour donner plus de force & de conſiſtance au ſyſtême presbytérien, compoſa, avec le ſecours de ſes freres, le premier livre de diſcipline, qui contient le modele ou la baſe de la police qu'ils avoient deſſein d'établir §. Ils le préſenterent à l'aſſemblée des états, qui
15 Janvier. ſe tint au commencement de cette an-

* Keith, 498. § Spotſw. 152.

née. Les états auroient aiſément donné leur conſentement à tous les réglements propoſés par rapport à la diſcipline & à la juriſdiction eccléſiaſtique ; mais le deſſein de recouvrer le patrimoine de l'égliſe, dont il étoit fait quelque mention dans cet écrit, éprouva une réception bien différente. 1560.

Ce fut en vain que le clergé expoſa les avantages que le public retireroit d'une application convenable des revenus eccléſiaſtiques ; qu'il propoſa l'avancement de la véritable religion, l'encouragement des ſciences, le ſoutien des pauvres, qui réſulteroient d'une diſtribution de ces fonds faite ſans partialité ; qu'il menaça même de la vengeance divine ceux qui retenoient injuſtement des biens deſtinés à de pieux uſages ; les nobles ne voulurent jamais lâcher la proie dont ils s'étoient ſaiſis ; ils traiterent ces propoſitions de dévotion fantaſtique & chimérique, & ils les reçurent avec le dernier mépris *.

L'aſſemblée du clergé proteſtant députa le prieur de Saint-André à la reine, pour l'inviter à revenir dans le pays de ſa naiſſance, & à reprendre les rênes du 1561. On invite la reine à revenir en Ecoſſe.

* Knox, 256.

gouvernement qui avoient été trop long-
1561. temps en d'autres mains. Quelques-uns de ſes ſujets craignoient ſon retour, d'autres appercevoient qu'il pourroit avoir des ſuites dangereuſes * : cependant le grand nombre le deſiroit avec tant d'ardeur, que l'invitation paroiſſoit faite avec la plus grande unanimité. Mais les catholiques Romains gagnerent de viteſſe le prieur de Saint-André, & arriverent les premiers auprès de la reine §. Leſly, qui fut depuis évêque de Roſſ, & qui avoit été député par les catholiques, devança le prieur, à l'endroit où Marie avoit établi ſa réſidence. Il s'efforça de jetter des ſoupçons dans l'eſprit de la reine contre ſes ſujets proteſtants, & de lui perſuader de donner toute ſa confiance à ceux qui étoient reſtés attachés à la religion Romaine. Il inſiſta en conſéquence pour qu'elle vînt prendre terre à Aberdeen. Il lui repréſenta que la doctrine des proteſtants n'ayant fait que très-peu de progrès dans cette partie du royaume, elle étoit aſſurée d'y raſſembler en peu de jours une armée de vingt mille hommes, & il la flattoit qu'avec ce ſe-

---

* *Append.* Nº. V. *pag.* 36 *& ſuiv.*
§ Leſly, 227.

cours elle pourroit aiſément renverſer l'égliſe réformée avant qu'elle ſe fût affermie ſur ſes fondements. 1561.

Les princes Lorrains n'étoient pas diſpoſés à écouter ces propoſitions extravagantes & dangereuſes. Uniquement occupés à ſe défendre des pieges de Catherine de Médicis, qui employoit tous les reſſorts de ſa politique pour ruiner leur pouvoir exorbitant, ils n'avoient pas le temps de s'occuper des affaires de l'Ecoſſe, & ils deſiroient que leur niece prît paiſiblement poſſeſſion de ſon royaume. Les officiers François qui avoient ſervi en Ecoſſe, détournoient auſſi la reine de prendre aucun parti violent. Ils lui repréſentoient l'impoſſibilité de réſiſter à la puiſſance & au nombre des proteſtants; ils la déterminerent ainſi à tâcher de les gagner par toutes ſortes de voies, & à prendre pour ſes miniſtres les chefs de ce parti, plutôt que de les irriter par des violences inutiles, & de s'en faire des ennemis. De-là vinrent ces marques de confiance & d'affection que la reine donna au prieur de Saint-André; le tableau qu'il fit à la reine de l'état actuel du royaume, le mit en grand crédit auprès de Sa Majeſté; & Leſly vit avec douleur ce nouveau canal par où il paroiſſoit que

Digitized by Google

les graces de la cour alloient découler *.

1561. Il ſe tint au mois de mai une autre aſſemblée des états du royaume, & qui fut, à ce qui paroît, occaſionnée par l'arrivée d'un ambaſſadeur de France. Ce miniſtre étoit chargé par ſes inſtructions d'engager les Ecoſſois à renouveller leur ancienne alliance avec la France, à rompre leur nouvelle confédération avec l'Angleterre, à remettre les eccléſiaſtiques papiſtes en poſſeſſion de leurs revenus, & à les rétablir dans l'exercice de leurs fonctions. Il ſeroit difficile de former aucune conjecture ſur les motifs qui purent engager la cour de France à faire des propoſitions auſſi extraordinaires & ſi fort à contre-temps. Elles furent rejettées avec ce mépris qu'on pouvoit attendre du génie de la nation Ecoſſoiſe §.

Le clergé proteſtant n'eut pas dans cette aſſemblée une audience plus favorable, qu'il ne l'avoit eue dans la précédente. Le projet de recouvrer le patrimoine de l'égliſe reſta plus que jamais dans l'éloignement & dans l'incertitude. Quant à l'autre point, on trouva dans les nobles le même zele & la même réſolution. Le livre qu'on avoit compoſé pour

* Melv. 61. § Knox, 269, 273.

l'établiſſement de la diſcipline eccléſiaſtique, paroiſſoit demander que les monuments du papiſme qui reſtoient encore dans le royaume, fuſſent démolis *. On n'avoit plus les mêmes prétextes politiques, on ne pouvoit plus alléguer la rage effrénée du peuple pour juſtifier ou excuſer ces ravages & ces exécutions barbares. Cependant l'aſſemblée conſidérant ces édifices religieux comme des reſtes d'idolâtrie, rendit une ſentence, les condamna par un acte en forme, & commit pour la mettre à exécution, les perſonnes qui s'étoient le plus diſtinguées par leur zele & par leur activité. Les abbayes, les cathédrales, les égliſes paroiſſiales, les bibliotheques, les archives, les ſépulcres même des morts, furent enveloppés dans la deſtruction générale. Les premiers ſoulevements du peuple avoient formé une horrible tempête, rien n'avoit pu réſiſter à ſon impétuoſité; mais elle ne s'étoit étendue que dans quelques comtés, & ſa fureur s'étoit bientôt diſſipée. Mais alors un brigandage univerſel, entrepris avec mûre délibération, acheva la ruine totale de tous ces ſuperbes édifices, de tous ces monuments ref-

1561.

* Spotſwood, 153.

pectables qui avoient échappé à la fureur
1561. des premieres séditions *.

Marie se dispose à passer en Ecosse.

Cependant Marie ne se pressoit pas de retourner en Ecosse. Accoutumée à l'élégance, au brillant, à l'enjouement, à la politesse de la cour de France, elle ne pouvoit se résoudre à quitter ce pays de délices, & elle envisageoit avec horreur la barbarie de son pays, la turbulence & la férocité de ses sujets, qui lui présentoient un spectacle bien différent. Elle fut néanmoins obligée de céder à la fin à l'impatience de ses peuples & aux conseils de ses oncles. L'indifférence avec laquelle la reine-mere affectoit de la traiter, & les mortifications qu'elle lui donnoit, contribuerent aussi plus que toute autre chose à la déterminer à ce voyage qui lui étoit si désagréable §. Ce fut pendant qu'elle en faisoit les préparatifs, qu'on commença à jetter ces semences de discorde & de jalousie entre elle & la reine Elisabeth, qui répandirent tant d'amertume dans toute la vie de la reine d'Ecosse, & qui abrégerent le cours de sa destinée.

La ratification du dernier traité d'Edimbourg, fut la cause actuelle & appa-

* Spotswood, 174. § *Ibid.*

rente de cette fatale animosité entre les deux reines : mais ces funestes démêlés prenoient leur source de plus loin. Presque tous les articles du traité d'Edimbourg avoient été exécutés par les deux partis avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Les fortifications de Leith avoient été rasées ; les armées de France & d'Angleterre étoient sorties de l'Ecosse dans le temps prescrit ; les mécontents d'Ecosse avoient obtenu le redressement de leurs griefs, & on leur avoit d'ailleurs accordé tout ce qu'ils avoient demandé pour leur sûreté à l'avenir. Sur tous ces points, Marie avoit peu de raisons de refuser la ratification du traité, & Elisabeth n'en avoit pas davantage pour la solliciter avec empressement. 1561.

Le sixieme article souffroit plus de difficulté, & il devint en effet comme le foyer de toutes les querelles. Jamais ministre ne fut plus adroit que Cecil à pénétrer les vues de son maître ; on n'en vit jamais de plus habile ni de plus heureux dans l'exécution. Sa conduite aux négociations d'Edimbourg fit bien connoître tout l'ascendant qu'un jugement sain donnoit à cet habile politique sur les intrigues & les raffinements de Monluc. Il eut l'adresse d'engager les ambas-

Digitized by Google

ſadeurs françois, non-ſeulement à re-
1561. connoître que les couronnes d'Angleterre & d'Irlande appartenoient de droit à Eliſabeth ſeule, mais auſſi de promettre qu'à l'avenir Marie s'abſtiendroit de prendre les titres & les armes de ces royaumes.

La ratification de cet article auroit été de la plus fatale conſéquence pour Marie. La couronne d'Angleterre étoit un objet digne de ſon ambition. Les prétentions qu'elle y avoit lui donnoient beaucoup d'importance & de dignité aux yeux de toute l'Europe. Pluſieurs même croyoient que ſon droit étoit mieux fondé que celui d'Eliſabeth. En Angleterre, les catholiques Romains, qui formoient alors un corps nombreux & actif, adoptoient ouvertement cette opinion, & les proteſtants même qui ſoutenoient Eliſabeth ſur le trône, ne pouvoient pas nier que la reine d'Ecoſſe ne fût l'héritiere préſomptive de la couronne d'Angleterre. Suivant le cours ordinaire des choſes humaines, l'occaſion de ſe prévaloir de tous ces avantages pouvoit n'être pas fort éloigné; & pluſieurs événements imprévus pouvoient encore la rapprocher. Si, dans ces circonſtances, Marie avoit ratifié l'article en queſtion, elle auroit perdu

le rang qu'elle avoit juſqu'alors tenu parmi les princes voiſins, le zele de ſes adhérents ſe ſeroit peu-à-peu refroidi, & dès ce moment elle auroit été obligée de renoncer à toute eſpérance de parvenir jamais à la couronne d'Angleterre. 1561.

Toutes ces conſidérations qui devoient déterminer Marie à refuſer ſa ratification, n'avoient point échappé à la pénétration d'Eliſabeth. Elle eut auſſi recours à tout ce qu'elle crut capable d'adoucir ou d'ébranler la reine d'Ecoſſe, les careſſes & les menaces furent ſucceſſivement employées pour l'amener à ce qu'on deſiroit; & ſi cette princeſſe avoit eu la foibleſſe d'avouer la conduite inconſidérée de ſes ambaſſadeurs, & de ratifier ce qu'ils avoient accordé, Eliſabeth auroit eu ſur elle un avantage conſidérable, & qui, ménagé par cette reine habile, pouvoit avoir de grandes ſuites. Marie, en renonçant aux armes & aux titres des royaumes d'Angleterre & d'Irlande, affoibliſſoit ſon droit à la ſucceſſion, & paroiſſoit laiſſer ſur ce point la queſtion indéciſe. Eliſabeth auroit pu ainſi tenir ſa rivale dans de perpétuelles inquiétudes, dans une continuelle dépendance; elle pouvoit encore, avec l'autorité du parlement, interrompre l'ordre de

Digitized by Google

ſucceſſion linéale, & tranſmettre la cou-
1561. ronne à d'autres deſcendants du ſang royal. Elle ſuivit ce premier plan de conduite à l'égard de Jacques VI ; & pendant tout le cours de ſon regne, elle tint ce prince dans une ſujétion & des appréhenſions continuelles ; elle auroit, ſelon toutes les apparences, adopté le ſecond & le plus rigoureux contre Marie, qui par bien des raiſons étoit pour Eliſabeth un objet de jalouſie & de haine.

Cette interruption de la ſucceſſion linéale n'auroit point excédé le pouvoir d'Eliſabeth ; elle étoit autoriſée par des exemples, & elle n'étoit point incompatible avec la conſtitution du royaume. Quoique la ſucceſſion héréditaire ſoit tellement fondée ſur les loix de la nature & ſur l'affection des peuples, qu'elle eſt reçue chez preſque toutes les nations civiliſées, l'hiſtoire d'Angleterre prouve néanmoins qu'en pluſieurs occaſions remarquables, on a dérogé à ce droit. La couronne d'Angleterre, devenue la proie d'un conquérant, anima l'audace, encouragea les entrepriſes de tous ceux qui voulurent dans la ſuite imiter une ambition illuſtrée par le ſuccès, & éprouver les caprices de la fortune. Depuis Guillaume, duc de Normandie, on y vit ra-

rement les regles de la deſcendance obſervées pendant trois regnes conſécutifs. 1561.
Les princes qui, par leurs intrigues ou par leur valeur, s'étoient frayé le chemin au trône, avoient recours à l'autorité du grand-conſeil de la nation, pour légitimer leurs titres incertains. Le droit parlementaire, ou le droit héréditaire de ſucceſſion, acquirent par-là en Angleterre un égal degré de conſidération. Cette aſſemblée auguſte réclama & poſſéda réellement le pouvoir de changer l'ordre de la ſucceſſion royale. On vit même dans des temps plus rapprochés, ſous le regne d'Henri VIII, le parlement ſe prêter aux fantaiſies de ce monarque, & l'autoriſer à régler l'ordre de ſucceſſion ſuivant ſon bon plaiſir. Les Anglois, jaloux de la liberté de religion, & qui ne pouvoient ſupporter la domination des étrangers, auroient avidement adopté les paſſions de leur ſouveraine, & on leur auroit aiſément perſuadé d'exclure la branche d'Ecoſſe du droit de ſuccéder à la couronne d'Angleterre. Telles étoient vraiſemblablement les vues des deux reines, & de-là vinrent les difficultés qui retarderent la ratification du traité d'Edimbourg.

Mais ſi les ſources de diſcorde entre

Digitized by Google

Eliſabeth & Marie, n'avoient pas re-
1561. monté plus haut que le traité, un changement peu conſidérable dans les mots auroit amené les choſes à une compoſition amiable. Les expreſſions vagues & ambiguës que Cecil avoit inférées dans le traité, auroient pu être changées en des termes plus clairs & plus précis. Au-lieu de faire promettre à Marie, que, *dans tous les temps à venir*, elle ne porteroit point le titre de reine d'Angleterre, on auroit pu l'engager à promettre de ne point prendre ce titre du vivant d'Eliſabeth, ou de ſes deſcendants légitimes.

Cependant cet adouciſſement dans les termes du traité n'auroit peut-être point encore répondu aux vues des deux reines. Marie avoit été obligée de ſuſpendre pour quelque temps ſes prétentions au titre de reine d'Angleterre, mais elle ne les avoit jamais abandonnées. Elle étoit bien déterminée à les faire revivre aux premieres apparences de ſuccès, & elle ne vouloit point ſe lier ni s'engager formellement à ne point profiter des circonſtances favorables qui pourroient ſe préſenter. Le changement des termes n'auroit pas été plus agréable à Eliſabeth. Si elle l'avoit approuvé, elle auroit paru reconnoître tacitement les pré-

tentions de ſa rivale. Marie reſtoit en droit de monter ſur le trône d'Angleterre après la mort d'Eliſabeth. Mais ni la reine d'Ecoſſe, ni la reine d'Angleterre n'oſoient avouer leurs ſecrets ſentiments. La moindre démonſtration de vouloir exciter des troubles en Angleterre, ou arracher le ſceptre des mains d'Eliſabeth, ſeroit devenue fatale à la reine d'Ecoſſe. Tout ſoupçon d'un deſſein formé de changer en Angleterre l'ordre de ſucceſſion, & d'écarter les prétentions de la reine d'Ecoſſe, auroit expoſé Eliſabeth à des reproches très-bien fondés, & lui auroit ſuſcité un grand nombre d'ennemis dangereux. Cependant il y a lieu de croire que ces projets que les deux reines cachoient avec tant de ſoin & tant d'art, étoient les véritables motifs qui engageoient l'une à ſolliciter, & l'autre à refuſer la ratification du traité dans la forme où il avoit été rédigé, puiſqu'aucune des deux n'eut recours à une explication qui auroit paru ſimple & naturelle à des ames moins affectées de l'intérêt politique, & qui auroient deſiré de bonne foi l'union & la bonne intelligence. 1561.

Mais ſi l'intérêt fut le premier motif de la rupture entre les deux reines de la Bretagne, une rivalité d'une autre eſ-

Digitized by Google

1561. pece contribua à prolonger leur méſintelligence, & des jalouſies de femme augmenterent la violence de la haine politique. Eliſabeth, douée de ces qualités extraordinaires, égales ou même ſupérieures à celles de toutes les perſonnes de ſon ſexe, & qui lui firent un ſi grand nom, étoit épriſe d'une folle admiration de ſa perſonne, & elle la pouſſoit à un tel point, que des femmes ordinaires ſujettes à la même foibleſſe, auroient cru devoir s'en guérir, ou du moins la cacher avec prudence. La recherche dans ſes ajuſtements, ſon affectation à déployer tous ſes charmes *, ſon goût pour les adulations, étoient portés à l'excès, & ces défauts ne ſe bornerent point à ce temps de la vie où ils paroiſſent le plus pardonnables; dans l'âge même le plus avancé, la femme la plus ſage de ſon temps, & peut-être de tous les autres ſiecles, prenoit un ſoin particulier de ſa parure, cherchoit à ſe donner tous les agréments de la jeuneſſe. Eliſabeth, qui poſſédoit bien plus que Marie la ſcience de la politique & l'art de gouverner, lui étoit très-inférieure pour les graces & la beauté

* Johnſton. Hiſt. rer. Britan. 346, 347. Carte, *vol.* 3. 690. Catalogue of Royal noble authors.

de la perſonne, & elle avoit cependant la foibleſſe de ſe comparer à la reine d'Ecoſſe *. Comme elle ne pouvoit pas ſe diſſimuler que dans cette comparaiſon tout l'avantage étoit du côté de Marie, elle lui portoit envie, & elle la haïſſoit comme une rivale qui l'éclipſoit. Lorſque nous portons notre jugement ſur la conduite des princes, nous ſommes diſpoſés à donner trop à la politique, & point aſſez aux paſſions qui leur ſont communes avec le reſte des hommes. Pour juger des procédés actuels d'Eliſabeth envers la reine d'Ecoſſe, & de la maniere dont elle la traita dans la ſuite, il ne faut pas toujours la conſidérer comme reine, on doit quelquefois la regarder comme une femme maîtriſée par ſa jalouſie. 1561.

Eliſabeth n'ignoroit point les difficultés qui pouvoient ſe rencontrer dans le traité par rapport à la reine d'Ecoſſe. Cependant elle redoubloit ſes inſtances pour l'engager à le ratifier §. Marie, ſous différents prétextes, éludoit la demande, & cherchoit à gagner du temps. Mais pendant ces conteſtations entre les deux

---

* Melvil, 98. *Article*, Eſſex.

§ Keith, 152, 160, &c. *Append.* Nº. VI, *pag.* 41 & *ſuiv.*

Digitized by Google

reines, l'une perſévérant dans ſes importunités, l'autre cherchant avec art à s'en garantir, elles avoient ſoin de conſerver dans toute leur conduite un extérieur de politeſſe, elles ſe prodiguoient réciproquement des proteſtations d'amour fraternel, des aſſurances d'une eſtime & d'une amitié que rien ne pourroit altérer. 1561.

Eliſabeth refuſe à Marie un ſauf-conduit.

Marie ne fut pas long-temps ſans s'appercevoir qu'entre les princes les expreſſions d'amitié s'accordent rarement avec les ſentiments du cœur. Pour aller de France en Ecoſſe, il faut paſſer le long des côtes de l'Angleterre. Marie craignant d'être inſultée par la flotte Angloiſe, & deſirant de s'aſſurer une retraite dans les ports d'Angleterre en cas de tempête, envoya M. d'Oyſel demander à Eliſabeth un ſauf-conduit pour le temps du voyage. Cette demande uſitée entre les princes, & qui ne peut pas ſe refuſer avec bienſéance, fut rejettée par Eliſabeth, de maniere à la faire ſoupçonner fortement d'avoir eu deſſein ou de fermer les paſſages à Marie, ou de s'aſſurer de ſa perſonne *.

Marie ſe met en chemin pour l'Ecoſſe.

Cette conduite peu généreuſe d'Eliſa-

* Keith, 171, Camden, *Append.* N°. VI, *p.* 41 *& ſuiv.*

beth remplit d'indignation la reine d'Ecoſſe, qui ne voulut pas néanmoins retarder ſon départ de France. Elle vint s'embarquer à Calais, & elle y fut accompagnée convenablement à ſa dignité, comme reine de deux puiſſants royaumes. Six princes Lorrains ſes oncles, & un grand nombre de ſeigneurs François des plus diſtingués étoient à ſa ſuite. Catherine, qui ſe réjouiſſoit en ſecret de la voir ſortir de France, employa tout pour donner à ce voyage, un air de magnificence & de reſpect. Marie, après avoir fait de triſtes adieux à ſes ſerviteurs, l'ame accablée de chagrins, les yeux baignés de larmes, quitta ce royaume, le ſeul théâtre où, pendant tout le cours de ſa vie, la fortune l'avoit favoriſée d'un ſourire qui ne dura qu'un inſtant. Elle fixa ſes yeux ſur les côtes de France, & elle ne ceſſa point d'y porter ſes regards auſſi long-temps qu'elle put les appercevoir. Plongée dans la mélancolie, elle méditoit ſur ces événements qui la faiſoient déchoir de ce haut degré de fortune; elle prévoyoit peut-être cette longue ſuite de malheurs qui répandirent tant d'amertume ſur le reſte de ſes jours. La voix entrecoupée de ſanglots, elle s'écrioit: *Adieu, France, adieu pays chéri, que* 1561.

je ne reverrai jamais. Elle ne permettoit
1561. pas même aux ténebres de la nuit de lui cacher cette terre de délices. Elle ne voulut point ſe retirer dans ſa chambre, elle refuſa de prendre aucune nourriture, & elle ordonna qu'on portât ſon lit ſur le tillac. Elle attendit là avec la plus grande impatience le retour de la lumiere. La fortune en cette occaſion ſeconda ſes deſirs. La galere où elle étoit fit peu de chemin pendant la nuit. A la pointe du jour, les côtes de France s'offrirent encore à ſa vue, & de ſi loin qu'elle put les appercevoir, l'accablement & la douleur lui arracherent ces mêmes expreſſions de regrets *. A la fin il s'éleva un vent frais qui ſe ſoutint pendant quelques jours : enſuite, à la faveur d'un brouillard épais, Marie échappa à la pourſuite des vaiſſeaux Anglois qui croiſoient pour l'arrêter dans la traverſée § : & le dix-neuf août, après une abſence de près de treize années, elle aborda heureuſement dans ſon royaume & dans le pays de ſa naiſſance.

Marie arrive en Ecoſſe.

---

* Brantôme, 483, qui étoit lui-même dans le vaiſſeau avec la reine.

§ Goodal, *vol. I.* 175. Caſtelnau, 455.

Fin du Tome premier.

Biblioteca Nazionale Napoli FONDO PALATINO
584384
SBN
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google
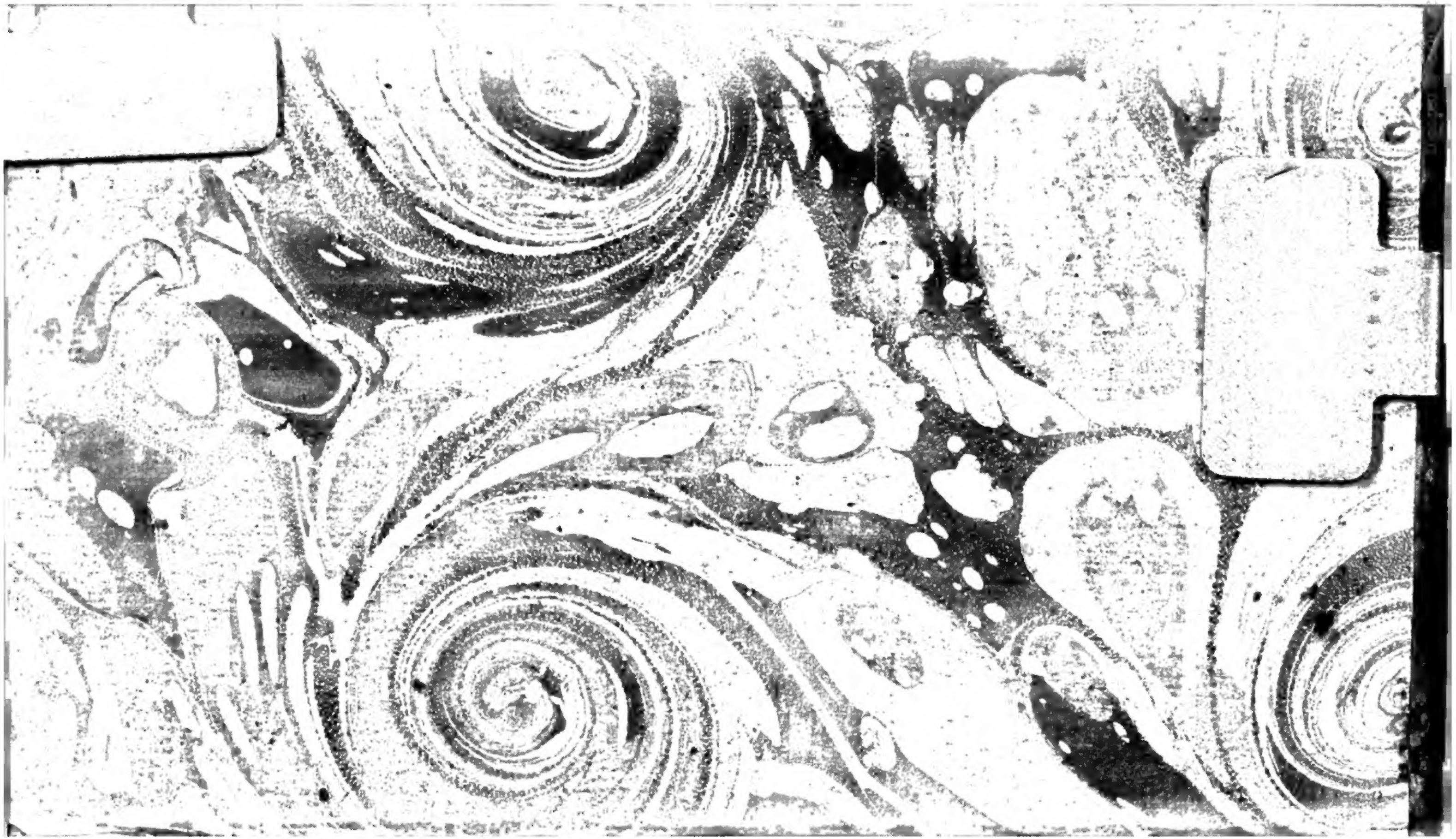
Digitized by Google